CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45e LÉGISLATURE, 1re SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel

(Hansard)

Volume 152 N° 173

Le jeudi 26 novembre 2026

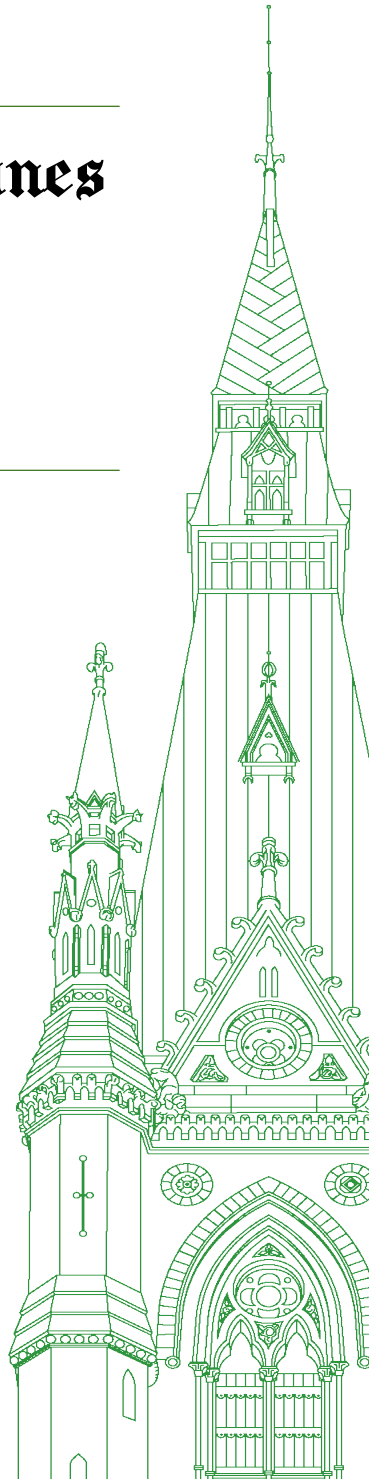

Présidence de l'honorable Francis Scarpaleggia

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 26 novembre 2026

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

● (1000)

[*Français*]

LOI N^{O} 1 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2026

L'hon. Steven MacKinnon (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) demande à présenter le projet de loi C-43, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 5 novembre 2026.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

[*Traduction*]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

EXERCICE DES ATTRIBUTIONS EN VERTU DE LA LOI VISANT À BÂTIR LE CANADA

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le deuxième rapport du Comité mixte spécial sur l'exercice des attributions en vertu de la Loi visant à bâtir le Canada, intitulé « Examen de l'exercice des pouvoirs et l'exécution des fonctions du gouverneur en conseil et du ministre en vertu de la Loi visant à bâtir le Canada ».

Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, je présente l'opinion dissidente de l'opposition officielle sur le deuxième rapport du Comité mixte spécial sur l'exercice des attributions en vertu de la Loi visant à bâtir le Canada.

Les conservateurs sont dissidents parce que les Canadiens méritent mieux que des annonces de la part du Bureau des grands projets. La transparence, la reddition de comptes et des résultats mesurables sont nécessaires pour gagner la confiance du public.

Le 3 novembre, le ministre a refusé d'indiquer quelles entreprises, quelles banques et quels organismes avaient détaché du personnel au Bureau des grands projets. Ce n'est qu'après d'innombrables questions et un examen minutieux de la part des médias que le gouvernement a fini par rendre publics le nom de 41 détachés. Plus important encore, le Bureau des grands projets n'a toujours pas précisé combien de filtres anti-conflits d'intérêts ont été mis en place, combien d'employés se sont récusés des processus décisionnels concernant leurs employeurs ou leurs concurrents, quels projets sont visés, ni quelles mesures de surveillance indépendante existent réellement.

Instaurer un cadre de gestion des conflits d'intérêts est une chose; démontrer qu'il est appliqué en est une autre. Les conservateurs exhortent le Parlement à exercer une surveillance. Pourtant, le ministre et la première dirigeante du Bureau des grands projets ont attendu plus de six mois avant de répondre aux questions du comité. Pendant cette période, deux grands projets ont été désignés comme étant d'intérêt national.

Plus de cinq mois après le dépôt du premier rapport du comité, aucune avancée mesurable n'a été constatée dans la mise en œuvre des six recommandations sur la coordination réglementaire, la participation des Autochtones, la mobilité de la main-d'œuvre, les mesures de protection contre les conflits d'intérêts et la présentation régulière de rapports au Parlement.

Le Bureau des grands projets n'est toujours pas en mesure de préciser quels aspects du projet ont été accélérés, alors que des questions persistent quant à l'échéancier promis par le premier ministre pour le pipeline vers le Pacifique, à l'identité du promoteur retenu et à la facture pour les contribuables.

Dans notre opinion dissidente, nous demandons la divulgation complète des dossiers de récusation et la mise en place d'un contrôle éthique indépendant afin de donner la priorité aux travailleurs et aux matériaux canadiens et de mettre l'accent sur la capacité d'attirer des investissements privés, tout en préservant la disposition de caducité de cinq ans ainsi que l'obligation pour le Bureau des grands projets de présenter des rapports trimestriels.

Comme toujours, les conservateurs veulent accélérer l'approbation et la réalisation de grands projets. La désignation d'un projet ne garantit pas pour autant sa réalisation. Les annonces ne sont pas des résultats. Le respect des règles d'éthique n'est pas facultatif. Les Canadiens méritent de la transparence, de la reddition de comptes et des progrès concrets, et non une planification centralisée, des décisions politisées et l'illusion que les libéraux peuvent réparer ce qu'ils ont eux-même brisé.

[*Français*]

Le Président: Je crois que le député de Repentigny aimerait déposer une opinion complémentaire. Dans son cas, il faut le consentement unanime de la Chambre.

La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

Affaires courantes

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois a déjà exprimé dans le premier rapport du Comité les raisons fondamentales à son opposition à la Loi visant à bâtir le Canada et à l'existence du Bureau des grands projets. Le projet de loi C-5 était déjà une catastrophe, tant il reposait sur une vision autoritaire du rôle des pouvoirs publics et sur une telle dévalorisation des lois. Or le gouvernement libéral n'avait pas fini et a déposé le projet de loi C-39 pour renverser les garde-fous que le Bloc québécois avait réussi à insérer dans le projet de loi C-5.

Dès l'obtention de leur majorité, les libéraux sont arrivés en passant le bulldozer sur la nature, en sacrifiant les espèces menacées, les processus démocratiques, les droits des travailleurs, les droits autochtones et surtout en sacrifiant l'avenir des prochaines générations. Les jeunes ne sont pas considérés dans l'intérêt national qu'utilise le gouvernement pour justifier tous ces sacrifices. Ce sont eux qui le disent.

Dans une lettre ouverte signée par plus de 300 étudiants et étudiantes, ces derniers interpellent le premier ministre et affirment que l'intérêt national devrait être d'assurer un environnement sain et une vie digne à tous et à toutes, pas de protéger les profits des compagnies privées. Au lieu de parler au nom des jeunes et de prétendre servir leurs intérêts, comme le font les libéraux, je préfère donner la parole aux jeunes, les écouter et porter leurs revendications. C'est ce que je fais en déposant aujourd'hui cette opinion dissidente, qui inclut les réelles préoccupations des jeunes telles qu'ils l'ont écrit dans leur lettre ouverte.

* * *

● (1005)

[*Traduction*]

PÉTITIONS

LA PÊCHE AU SAUMON

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom des habitants de Royston, de Bowser, de Courtenay et de Cumberland.

Les signataires demandent au gouvernement d'annuler les compressions dans les programmes et les effectifs de Pêches et Océans Canada chargés de l'évaluation des stocks de saumon sauvage du Pacifique, de la surveillance de la restauration des habitats et du soutien aux collectivités. Ils lui demandent également de rétablir des effectifs suffisants dans les domaines des sciences, des techniques et de la restauration pour garantir la mise en œuvre intégrale des programmes essentiels liés au saumon et des opérations sur le terrain; de remédier aux retards dans le recrutement et l'attribution des marchés qui compromettent les programmes saisonniers d'évaluation et de surveillance des stocks; de s'assurer que les projets de rétablissement du saumon menés par les collectivités et les peuples autochtones bénéficient en temps opportun de l'expertise technique, ainsi que d'un soutien et d'une coordination en matière de délivrance de permis de la aprt du ministère des Pêches et des Océans; et, enfin, de protéger et de rétablir les capacités scientifiques à long terme nécessaires pour conserver et reconstituer les stocks de saumon sauvage du Pacifique et gérer de manière durable les pêches canadiennes.

Les signataires soulignent les compressions touchant les patrouilleurs de ruisseaux, qui fournissent de précieuses données à l'échelle des cours d'eau sur les échappées de saumons et les conditions changeantes des bassins hydrographiques.

[*Français*]

L'ENVIRONNEMENT

Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Mitis—Matapédia—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui la pétition électronique e-7742, signée par 21 410 citoyens et résidants du Québec et du Canada. Les pétitionnaires s'inquiètent de deux changements: le projet de loi C-30 permet au gouvernement, pour des motifs économiques ou alimentaires, de rétablir l'homologation d'un pesticide sans conclusions favorables au sujet des risques environnementaux, et le projet de loi C-31 prévoit de supprimer la réévaluation obligatoire des pesticides tous les 15 ans.

Les pétitionnaires demandent d'abroger les modifications du projet de loi C-30, de retirer du projet de loi C-31 les dispositions modifiant la Loi sur les produits antiparasitaires, et de garantir une réglementation fondée sur une science indépendante et sur le principe de précaution.

Je remercie Gérald Chouinard, à l'origine de cette pétition, de même que les signataires et les organismes mobilisés, soit l'Association pour la santé publique du Québec, Victimes des pesticides du Québec, Vigilance OGM, Prevent Cancer Now et la Fondation David Suzuki.

[*Traduction*]

SHEN YUN

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais présenter trois pétitions.

Les deux premières pétitions m'ont été remises par Brenda Liu, une résidante de Waterloo, et elles ont été signées par 76 personnes. Brenda Liu et d'autres citoyens de cette circonscription demandent que le spectacle Shen Yun soit présenté de nouveau au Centre national des arts à Ottawa.

Les signataires des pétitions aimeraient que le spectacle Shen Yun soit de nouveau donné dans la capitale nationale. Ils sont très déçus d'entendre qu'ils ne pourront pas y assister.

Les signataires attendent avec intérêt la réponse du gouvernement.

L'UKRAINE

L'hon. Bardish Chagger (Waterloo, Lib.): Monsieur le Président, la dernière est une pétition électronique, la pétition e-7798, qui a été lancée par Terence Labach, un habitant de la circonscription de Waterloo.

Les signataires, qui sont plusieurs centaines, réclament l'inscription du joueur Alex Ovechkin à l'annexe 1 du Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Russie.

Les signataires sont d'avis que le joueur de hockey a manifesté publiquement son soutien au président de la Russie et qu'il soutient par conséquent la guerre illégale menée par la Russie contre l'Ukraine et le peuple ukrainien. Les signataires souhaitent qu'Alex Ovechkin soit interdit de séjour au Canada, que ce soit pour un déplacement professionnel ou personnel.

Les signataires attendent avec impatience une réponse du gouvernement qui confirmerait l'opinion et le soutien du Canada envers le peuple ukrainien et l'Ukraine.

● (1010)

L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS AU CANADA

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): C'est l'Action de grâces aux États-Unis, alors vous me pardonnerez, monsieur le Président, de prendre un instant dans cette conjoncture tendue pour dire à nos proches étatsuniens que nous avons hâte que les familles au Canada et aux États-Unis puissent se réunir. Beaucoup d'entre nous ont des amis et de la parenté de l'autre côté de la frontière, alors ils savent que là-bas, l'Action de grâces est véritablement l'occasion de célébrer en famille.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la pétition qu'une Calgarienne a lancée au moyen du processus de parrainage parlementaire. Les députés qui parrainent une pétition ne doivent pas se prononcer sur celle-ci, mais il est pertinent de signaler le fait que celle-ci, qui porte le numéro 7531, a recueilli pas moins de 285 993 signatures de Canadiens qui, comme la pétitionnaire, estiment que l'ambassadeur des États-Unis Pete Hoekstra a fait diverses déclarations publiques qui nuisent aux relations diplomatiques entre le Canada et les États-Unis, notamment en qualifiant les élections fédérales canadiennes de 2025 d'antiaméricaines.

M. Hoekstra s'est entêté à répéter certaines des menaces exprimées par le président de son pays en disant que le Canada devrait devenir le 51e État, ce qu'il qualifie de « marque d'affection ». Les Canadiens ne sont évidemment pas de son avis. M. Hoekstra a aussi accusé le Canada de s'ingérer dans la politique intérieure des États-Unis, alors que des liens ont été établis entre lui et une application d'identification des électeurs hébergée au Michigan qu'utilise le mouvement séparatiste en Alberta.

Je résume, car la pétition contient beaucoup d'autres d'éléments. La pétitionnaire, qui habite à Calgary, a rallié près de 290 000 Canadiens. Voici ce qu'elle a écrit: « Nous, soussignés, résidents du Canada, demandons au gouvernement du Canada de : 1. Déclarer officiellement Pete Hoekstra *persona non grata* et réclamer sa destitution du poste d'ambassadeur des États-Unis au Canada; 2. Discuter avec les États-Unis...

Le Président: Il y a un rappel au Règlement. Je crois savoir de quoi il s'agit. La députée ne devrait pas lire la pétition. Est-ce que c'est ce que le...

Elizabeth May: Je ne lis pas la pétition; je la résume.

Le Président: Non, j'ai entendu que la députée allait lire.

La députée peut poursuivre, mais je tiens à rappeler à tout le monde que nous ne devons pas lire les pétitions.

Elizabeth May: Monsieur le Président, je connais bien le Règlement et je résumais la pétition. J'ai omis une bonne partie des détails.

Puisque le secrétaire parlementaire m'a invité à fournir plus d'explications, la pétitionnaire, une résidente de Calgary, fait précisément référence aux liens de M. Hoekstra avec une application d'identification des électeurs hébergée au Michigan qui a été utilisée par le parti séparatiste en Alberta, et au fait que des représentants de l'Alberta Prosperity Project ont rencontré des représentants de l'administration américaine.

L'auteure de la pétition et les nombreuses personnes qui l'ont signé méritent vraiment d'être entendues à la Chambre, à tout le moins. Cette pétition demande au gouvernement du Canada de prendre des mesures pour déclarer que cet homme n'est pas un diplomate, car rien de ce qu'il fait n'est diplomatique, et pour le déclarer persona non grata et l'expulser du Canada.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

[*Le texte des questions et des réponses est disponible sur le site Web des questions écrites.*]

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[*Français*]

LOI NO 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

Le Président: Avant d'aller plus loin, je désire rappeler aux députés la décision rendue par la présidence le lundi 1cr juin 2026 au sujet du projet de loi C-31, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

La présidence avait alors précisé que, en application de l'article 69.1 du Règlement, la mise aux voix de la motion de deuxième lecture serait divisée afin de permettre un vote distinct sur certaines mesures qui n'avaient pas été annoncées lors de l'exposé budgétaire ni dans les documents connexes.

[*Traduction*]

Étant donné que ces mesures font encore partie du projet de loi, nous appliquerons une approche semblable à l'étape de la troisième lecture.

Par conséquent, conformément à l'article 69.1 du Règlement, la mise aux voix de la motion de troisième lecture du projet de loi C-31 se déroulera ainsi: La Chambre procédera à un premier vote portant sur la section 17 de la partie 4 — soit les articles 339 à 364 —, qui propose de modifier des articles de la Loi sur les transports au Canada figurant sous l'intertitre « Sanctions administratives pécuniaires ». Puis elle procédera à un second vote concernant les autres dispositions du projet de loi, qui renferment des mesures portant exécution de certaines dispositions du budget.

● (1015)

[*Français*]

L'hon. Marjorie Michel (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) propose que le projet de loi C-31, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Ordres émanant du gouvernement

Steeve Lavoie (Beauport—Limoilou, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-31 et de son impact important pour l'avenir du Canada, mais aussi pour ma circonscription, Beauport—Limoilou. Plusieurs éléments importants font partie de ce projet de loi qui vise à soutenir et à encourager l'industrie canadienne. Nous vivons une situation très particulière avec ce qui se passe avec notre voisin du Sud. Cette situation explique en partie les actions que nous faisons aujourd'hui et qui sont devenues essentielles en ces temps de changement.

On parlait beaucoup de diversification lorsque je travaillais avec les entreprises. On parlait de diversifier la clientèle, par exemple, pour ne pas avoir de clients qui représentent plus de 30 % des chiffres de vente, afin de ne pas s'exposer à la perte soudaine d'un de ces clients. On parlait de diversifier aussi les fournisseurs, d'avoir deux ou trois fournisseurs pour les mêmes éléments au cas où un événement malheureux arriverait et qu'on risquerait de ne pas pouvoir faire les commandes. On parlait même de diversifier les sources de financement, d'avoir plusieurs banques qui soutiennent l'entreprise avec des objectifs différents, afin de bien accompagner les entreprises dans leur cycle de croissance. Ce dont on ne parlait pas, cependant, c'était de diversifier les pays d'exportation au cas où un problème de nature politique surviendrait. Bien sûr, il y a toujours eu des pays dans le monde identifiés comme étant plus à risque et avec lesquels il était déconseillé de faire affaire, mais notre voisin du Sud n'a jamais été sur cette liste et je ne crois pas que quiconque aurait pu imaginer que la situation aurait pu dégénérer à ce point avec celui-ci.

J'ai mentionné au début de mon discours que cette situation expliquait en partie notre réponse. Ce qui explique les mesures ambitieuses du gouvernement actuel, c'est aussi le besoin de sortir de cette torpeur qui affecte le pays depuis plusieurs décennies. La situation des deux dernières années nous a fait lever le voile sur la situation de notre pays. Surtout, elle nous a rappelé qu'il faut protéger notre souveraineté, être maîtres chez nous et recommencer à construire comme nous l'avons déjà fait.

Nous ne construisons plus suffisamment. Comme d'autres pays, avec le temps, nous avons désappris à construire. Au cours des années, nous avons introduit des procédures, de nouvelles étapes, de nouvelles normes, et j'en passe. Prises individuellement, toutes ces normes ont du sens. Elles semblent répondre à des besoins bien précis. Cependant, ces mêmes normes, lorsqu'elles sont prises toutes ensemble, rendent des projets plus difficiles à réaliser. Elles entraînent des délais interminables qui découragent les promoteurs, et surtout les bénéficiaires de ces projets. Tout le monde a entendu parler de projets qui ont été attendus et qui ont pris 10 ans, 15 ans et parfois même plus de 20 ans à se réaliser, parce qu'il faut respecter les processus en place.

Sait-on quoi? Les gens perdent confiance. Ils n'ont plus confiance dans la capacité de leurs institutions publiques à réaliser des projets dans des délais raisonnables. Le résultat de tout cela, c'est un manque de logements, le fait que certains secteurs industriels sont à risque, un manque d'investissements et d'investisseurs, un retard important en matière de productivité de nos entreprises, un retard également en innovation, et des services publics de moins en moins performants. Il faut mettre fin à ce statu quo généralisé. La population attend de nous que nous fassions bouger les choses. Voici donc certains éléments que nous allons mettre en œuvre.

Nous allons accélérer les projets d'édification nationale en partenariat étroit avec les provinces, les territoires, les peuples autochtones et les investisseurs privés. Déjà, les 14 et 15 septembre derniers, à Toronto, nous avons tenu le Sommet canadien de l'investissement de 2026. Le thème était « Le Canada possède ce que le monde veut ». Il faut qu'on choisisse le Canada. Il faut qu'on investisse au Canada. Vingt-sept initiatives d'intérêt national totalisant 192 milliards de dollars ont été soumises au Bureau des grands projets. En disant aux investisseurs de partout dans le monde que le Canada possède une cote de crédit AAA, une stabilité bancaire et des accès à des accords de libre-échange, on leur disait de venir investir chez nous. Le résultat, c'est 500 milliards de dollars en engagement.

Ce que nous allons faire également, c'est lancer la première politique globale d'achat canadien au Canada en veillant à ce que les fonds publics soient utilisés pour renforcer nos chaînes d'approvisionnement et pour soutenir l'innovation locale. Cela va favoriser les entreprises canadiennes dans les contrats publics, privilégier l'acier, l'aluminium et le bois canadiens, étendre les achats canadiens aux infrastructures financées par Ottawa, faciliter l'accès des PME aux contrats fédéraux, et encourager l'innovation et la recherche canadiennes. Nous allons ainsi pouvoir aider nos entreprises à avoir plus de prévisibilité et les encourager elles-mêmes à investir davantage dans leur croissance et ainsi soutenir des milliers d'emplois.

● (1020)

Nous allons aussi réaliser le plus important investissement du Canada dans le domaine de la défense depuis des décennies et lancer une stratégie industrielle de défense pour faire croître notre secteur de la défense et accroître la capacité et la compétitivité des fournisseurs locaux. Le projet de loi C-40, déposé plus tôt cet automne, soutient cette ambition. La Société canadienne d'investissement pour la défense permettra à des centaines d'entreprises de devenir des fournisseurs de notre secteur de la défense. Que ce soit par des prêts, des garanties de prêts ou des assurances, nous réduisons notre dépendance à des fournisseurs étrangers et nous renforçons notre propre chaîne d'approvisionnement.

Nous allons également saisir les nouvelles occasions, dans un monde en évolution, en lançant une stratégie de diversification du commerce qui doublera les exportations outre-mer d'ici une décennie. Au cours de la dernière année, nous avons signé plus de 20 accords en matière d'économie et de sécurité sur cinq continents. Plusieurs autres sont maintenant à l'étude. Nous l'avons fait dans le but de soutenir et d'accompagner nos entreprises afin qu'elles diversifient leurs clients et leurs fournisseurs, et dans le but de soutenir leur croissance, d'assurer leur pérennité et de leur offrir une meilleure prévisibilité.

Nous allons stimuler la croissance et l'innovation en réduisant les coûts d'investissement pour les entreprises canadiennes, grâce à la superdéduction à la productivité. Nous rendons permanente la passation des charges immédiates en faisant passer les investissements admissibles de 15 à 65 %, tout en abaissant le taux effectif marginal d'imposition pour les nouveaux investissements à 6,4 %, soit le plus bas taux de tous les pays industrialisés. C'est pour tous les types d'entreprises, que ce soit la brûlerie du coin qui veut acheter une nouvelle machine à café ou la grande entreprise qui veut amener une nouvelle ligne de production. Nous encourageons ainsi les entreprises à investir ici et maintenant. Nous leur lançons un message fort: dans chaque crise, il y a des occasions; nous leur donnons la chance de les saisir.

Nous allons également favoriser une économie propre grâce à la Stratégie de compétitivité climatique du Canada. Comment allons-nous le faire? Nous allons offrir des crédits d'impôt à l'investissement dans les technologies propres. Nous allons investir 50 milliards de dollars dans le réseau électrique et offrir un soutien de 400 millions de dollars aux entreprises industrielles et manufacturières. Dernièrement, nous avons aussi annoncé un soutien pour l'installation de thermopompes — il s'agit d'un investissement de 2 milliards de dollars. Il y a aussi la prolongation proposée, jusqu'en 2040, des crédits d'impôt pour l'électricité propre. Enfin, nous allons continuer à développer notre réseau de bornes électriques.

Le moment est venu de bâtir notre économie, plus grande et plus rapide que jamais, pour que le Canada compte moins sur les autres, devienne plus indépendant et soit mieux préparé pour l'avenir. Comme je l'ai mentionné plus tôt, dans chaque crise, il y a des occasions. Nous avons le choix de nous plaindre de la situation actuelle et de souhaiter que tout redevienne simplement comme avant ou de saisir l'incroyable occasion de façonner notre avenir, de changer la donne, de construire plutôt que de subir, d'innover plutôt que de maintenir le statu quo, d'investir dans la prochaine génération, de croire en notre pays, en notre force et en nos compétences et d'utiliser les atouts que nous avons.

Pour ma part, j'ai choisi de me retrousser les manches et d'avancer. J'espère que mes collègues de l'autre côté de la Chambre feront de même et voteront en faveur du projet de loi C-31.

● (1025)

[*Traduction*]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé des efforts visant à réorienter les chaînes d'approvisionnement en dehors des États-Unis, ainsi que de la diversification du commerce. Je sais qu'il s'est fait élire récemment, alors j'aimerais parler un peu de l'histoire de Stephen Harper. Il y a longtemps, en 2006, Stephen Harper a mis en œuvre un programme ambitieux consistant à conclure des accords de libre-échange. En fait, il a conclu 43 accords de libre-échange avec des pays du monde entier. Je me réjouis du regain d'intérêt des libéraux pour la mise en œuvre de ce programme.

Je me demande simplement si le député est au courant du programme que Stephen Harper a commencé à mettre en œuvre en 2006.

[*Français*]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, effectivement, j'étais au courant du programme du premier ministre actuel, parce que c'est pour ça que les gens nous ont élus. Ils nous ont élus pour faire bouger les choses. Les entreprises pour lesquelles j'ai travaillé pendant près de 20 ans veulent participer à ce qui se prépare, mais elles ne peuvent pas le faire toutes seules. Il faut les aider.

Comme je le disais tout à l'heure, il faut encourager les chaînes d'approvisionnement locales, les entreprises locales. L'Agence d'investissement pour la défense va nous permettre de les aider à entrer dans la danse. En effet, leur demander seulement d'investir, d'embarquer et de mettre de l'argent sans savoir ce qui s'en vient est trop difficile pour elles. Maintenant, on va pouvoir les aider à changer leurs chaînes de production. Apporter ces modifications nécessite entre six et douze mois et beaucoup d'argent.

Nous allons soutenir nos fournisseurs locaux.

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais poser une question très simple à mon collègue, que je respecte infiniment.

Que répond-il à ses concitoyens qui ont besoin des droits compensatoires, qui ont besoin de transparence, qui s'inquiètent de la crédibilité et de la confiance qu'ils peuvent mettre en notre démocratie? Est-il est capable d'expliquer ce que le gouvernement compte faire? C'est du jamais vu. Il n'y aura plus de pare-feu, plus de reddition de compte. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est l'ombudsman de l'approvisionnement.

Où était mon collègue au moment de répondre à l'appel et de dire que ça va trop loin?

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je remercie ma collègue, que j'apprécie beaucoup également.

Nous avons été élus pour changer les choses et les faire avancer. Comme on l'a vu, depuis les 40 ou 50 dernières années, on ne construit plus rien au Canada. Depuis le corridor maritime qui a été fait en cinq ans et qui est aujourd'hui un outil utile, primordial et essentiel au commerce au Canada, on ne construit plus rien.

Si on étudie chacune des lois isolément, on voit qu'elles ont toutes du sens, mais leur ensemble fait qu'on ne peut plus rien construire. Les investisseurs ont perdu confiance et la population ne croit plus en la capacité de leurs institutions publiques de mener des projets à bien.

Présentement, on tente de réduire des délais sans enlever de pare-feu ou de réglementation. On veut s'obliger à faire les choses plus vite pour pouvoir les réaliser dans un temps raisonnable. Tout ce qui demande du temps, comme on le disait par le passé, ça salit ou ça coûte plus cher: les coûts doublent, triplent ou quadruplent même. Il y a des exemples dans le monde. Au Canada, il y en a beaucoup aussi. Quand des projets s'étirent dans le temps, les prix montent. Souvent, on ne réalise pas qu'on a mis de l'argent dans le vide.

C'est ce que nous sommes en train de faire.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'apprécie vraiment la façon dont mon collègue a abordé la situation dans son ensemble, dans une approche globale, pour montrer ce que le gouvernement a réussi à accomplir.

Je voudrais mettre l'accent sur d'autres points que le député a soulevés aujourd'hui, et dont il m'a parlé personnellement, comme la mégadéduction à la productivité et le train à grande vitesse. J'aimerais que le député nous parle davantage de ces deux sujets.

[*Français*]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Je l'apprécie vraiment beaucoup.

Je vais commencer par la mégadéduction. Ce matin, il y avait un article intéressant dans le journal *La Presse*. La journaliste y a fait un beau clin d'œil à la mégadéduction. La mégadéduction ne s'adresse pas seulement aux grandes entreprises. Je le répète, ça peut s'adresser aussi à la petite brûlerie au coin. La journaliste rappelait qu'elle s'adressait aussi les travailleurs autonomes.

On leur dit d'investir aujourd'hui et de déduire l'argent aujourd'hui, au lieu de le faire en plusieurs années. Elle rappelait, par exemple, que ça encourageait les gens à investir dès maintenant et que ça leur redonne des liquidités maintenant. La mégadéduction touche même les travailleurs autonomes. C'est important que les gens se renseignent, parce que ça a un effet très important sur notre économie.

● (1030)

[*Traduction*]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, vous vous souvenez peut-être de l'époque où les libéraux prenaient la parole à la Chambre pour expliquer comment ils allaient protéger l'assurance-médicaments. Même les libéraux des sept provinces et du territoire qui n'ont pas d'entente en matière d'assurance-médicaments le faisaient.

Le premier ministre lui-même a déclaré l'année dernière qu'il s'engageait à signer des accords avec les sept provinces et le territoire. Pas un seul accord n'a été signé concernant les contraceptifs ou les médicaments essentiels dont ont besoin les personnes atteintes de diabète, comme l'insuline, ce dont les libéraux se vantaient pourtant. Nous avons adopté la Loi sur l'assurance-médicaments.

Les libéraux sont-ils en train d'abandonner l'assurance-médicaments? Les Canadiens doivent le savoir. Les Canadiens des sept provinces et du territoire ne bénéficient pas d'un traitement égal. Ce n'est pas le code postal d'une personne qui devrait déterminer si elle obtient les médicaments dont elle a désespérément besoin. Ce pays avait pris un engagement. Je rappelle aux députés que, lors des dernières élections, le premier ministre s'était engagé à signer un accord avec tout le monde.

[*Français*]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, mon collègue soulève une question importante au sujet de la santé des Canadiens. En relisant mes notes, je constate qu'on investit beaucoup en santé. Prenons seulement les soins dentaires. Dans ma circonscription, Beauport—Limoilou, 28 000 citoyens ont accès aux soins dentaires, et plus de 180 000 personnes auront accès à du soutien pour les proches aidants.

Tout ça est inscrit dans mes notes. On peut penser au Programme national d'alimentation scolaire du Canada, ainsi qu'à la lutte contre l'itinérance dans le prochain budget et j'en passe.

J'aimerais que mon collègue rappelle aux députés de l'opposition qu'ils ont voté contre toutes ces mesures. C'est à eux qu'il faut s'adresser.

[*Traduction*]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais revenir sur la question que j'ai posée plus tôt. Je constate que les libéraux volent maintenant les idées des conservateurs, comme la mise en œuvre d'un programme ambitieux de diversification commerciale et la mégadéduction, une mesure que nous avions réclamée, notamment lorsque les États-Unis l'avaient mise en place il y a quelques années.

Je me demande simplement si le député n'a pas honte des 10 dernières années de règne libéral.

[*Français*]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je vois que mon collègue vit beaucoup dans le passé.

Une des choses que j'ai apprises dans ma vie, c'est que les idées n'ont pas de couleur. Ce que nous faisons aujourd'hui en diversifiant les marchés va aider les entreprises. Elles ont besoin de cette aide maintenant pour diversifier leurs activités. Nous travaillons à ce que nous contrôlons. Nous ne contrôlons pas ce qui se passe chez notre voisin du Sud.

Cependant, nous contrôlons la façon dont nous pouvons appuyer nos entreprises aujourd'hui. La mégadéduction, c'est tout de suite et maintenant, dans la prochaine déclaration de revenus. Nous leur disons de ne pas attendre pour investir et de le faire maintenant. Ils peuvent récupérer les sommes maintenant au lieu de les étaler sur l'amortissement sur trois, quatre et cinq ans.

Ça change la donne, ça change les investissements et ça a des effets concrets maintenant pour les industries canadiennes.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je crois qu'il est important de rétablir les faits, car les conservateurs tentent de donner une fausse impression et de réécrire l'histoire. Le Parti conservateur n'a pas signé 40 accords commerciaux. C'est indéniable. On ne peut tout simplement pas réécrire l'histoire.

Nous pouvons toutefois affirmer qu'au cours des 18 derniers mois, le premier ministre et le gouvernement ont conclu plus de 22 accords en matière de commerce et de sécurité. Les négociations relatives aux accords commerciaux ont abouti et des accords seront bientôt signés. Des mesures législatives ont également été adoptées au cours des 18 derniers mois grâce au gouvernement actuel.

● (1035)

[*Français*]

Steeve Lavoie: Monsieur le Président, je n'ai pas répondu à la deuxième partie de sa question au sujet du train à grande vitesse tout à l'heure.

J'invite les gens à lire l'étude de la firme Aviseo Conseil. Voter contre le train à grande vitesse, c'est voter pour plus d'asphalte, plus de béton et plus de pollution.

Je les invite donc à lire le rapport. Je suis convaincu qu'ils pourraient changer d'idée.

[*Traduction*]

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir lancer le débat sur le projet de loi C-31. Pour tous ceux qui nous regardent à la maison, il s'agit de la Loi n° 2 d'exécution du budget. Je ne parle pas du budget qui a été déposé il y a deux semaines, mais de celui qui a été déposé il y a environ 12 mois pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars dernier. Nous votons sur des mesures qui figurent dans le budget d'un exercice qui a pris fin il y a huit mois, mais c'est seulement maintenant que nous en débattons.

Voilà comment les libéraux, d'une part, gèrent le programme législatif, qui n'est pas une priorité pour eux, et comment, d'autre part, ils se livrent à des tours de passe-passe en présentant leur budget six mois après le début de l'exercice financier plutôt qu'au début de celui-ci, ce qui permettrait aux ministères et aux Canadiens de connaître l'orientation du gouvernement et de savoir comment les fonctionnaires entendent dépenser l'argent durement gagné des contribuables. Nous en débattons seulement maintenant, après coup, car cet argent a déjà été dépensé. Nous sommes dans un nouvel exercice. Le nouveau budget a été déposé six mois trop tard.

Il ne faut pas oublier que la façon dont les libéraux gèrent le programme législatif et le processus budgétaire laisse à désirer dans les deux cas. Nous savons que la directrice parlementaire du budget et la vérificatrice générale, de même que d'éminents économistes comme Don Drummond, qui a déjà travaillé au ministère des Finances et à la Banque du Canada, ont tous dénoncé et critiqué le gouvernement pour la façon dont il utilise trois cartes de crédit différentes: un budget de fonctionnement, un budget d'immobilisations et un budget pour les sociétés d'État. On se sert des sociétés d'État pour dépenser des fonds hors des livres et ensuite transférer la dette aux sociétés d'État.

Je veux parler plus en détail de la section 16 du projet de loi C-31, qui porte sur la deuxième version de l'Agence de l'investissement pour la défense. Comme nous le savons, à la suite des dernières élections fédérales, les libéraux ont pu rester au pouvoir, et le premier ministre a annoncé qu'il allait créer une nouvelle Agence de l'investissement pour la défense afin d'accélérer le processus d'approvisionnement. C'est ainsi que les libéraux ont embauché le meilleur ami du premier ministre, Doug Guzman, qui est maintenant le PDG de l'Agence de l'investissement pour la défense.

Les libéraux n'aimaient pas la façon dont cette agence fonctionnait sous la tutelle de Services publics et Approvisionnement Canada, alors ils l'ont retirée du ministère et ils veulent créer cet organisme spécial, une deuxième version de l'agence, par l'entremise du projet de loi C-31. Cette nouvelle agence exigerait encore plus de surveillance bureaucratique, plus de rapports, plus de transparence et une reddition de comptes auprès du Parlement et des Canadiens. Or, voilà qu'on a entendu dire que Doug Guzman avait menacé de piquer une colère et de quitter ses fonctions. Il a parlé de sa déception et de sa frustration à l'égard de ce processus. Évidemment, les libéraux ont alors dû changer de cap.

Nous traitons du projet de loi C-40, qui est actuellement à l'étude au comité de la défense nationale. Nous commencerons l'étude article par article du projet de loi lundi, car le comité l'a déjà passé en revue; il a entendu plus de 16 heures de témoignages et reçu des mémoires de la part de nombreuses personnes et organisations.

Le projet de loi transformerait l'Agence de l'investissement pour la défense en une société d'État, où toutes les dépenses engagées par cette nouvelle société d'État serviraient à obscurcir les livres du gouvernement fédéral. En effet, les dépenses y seraient consignées à la fois comme une dette et comme un actif qui s'annuleraient mutuellement. C'est un moyen pour le gouvernement de cacher le véritable ratio dette-PIB.

Qui plus est, les Canadiens doivent comprendre que le gouvernement aime utiliser, dans ses calculs des dépenses du PIB et du ratio dette-PIB du gouvernement, le Régime de pensions du Canada, qui est l'actif des employeurs, des employés et des personnes qui ont cotisé au Régime de pensions du Canada. Ce n'est pas un actif du gouvernement, mais le gouvernement se sert de ce fonds pour réduire, encore une fois, la dette nationale, qui s'élève à près de 1,8 billion de dollars sous le gouvernement libéral.

Le premier ministre dit qu'il était économiste, qu'il était un excellent gestionnaire, une personne responsable sur le plan financier, mais, en réalité, il ajoutera plus de 800 milliards de dollars de dette au cours des cinq prochaines années à notre carte de crédit, ce qui alourdira le fardeau des Canadiens d'un océan à l'autre.

● (1040)

À eux seuls, les paiements d'intérêts représentent cette année 6 000 $ par famille et passeront à plus de 8 100 $, presque 8 200 $, par année au cours des cinq prochaines années. Cette somme s'ajoute aux taxes et impôts que nous payons déjà. Autrement dit, pour les cinq prochaines années, chaque famille devra assumer un coût annuel de 6 000 $ à 8 000 $ rien que pour payer les intérêts sur la dette nationale, une dette qui a triplé par rapport à ce qu'elle était lorsque le gouvernement est arrivé au pouvoir.

En ce qui concerne l'Agence de l'investissement pour la défense, premièrement, les conservateurs sont favorables à l'idée de confier la responsabilité de l'approvisionnement militaire à un seul organisme. Deuxièmement, nous appuierons toujours les Forces armées canadiennes. Nous continuerons de soutenir les Forces armées canadiennes et de veiller avant tout à ce qu'elles obtiennent tout ce dont elles ont besoin pour faire le travail dangereux qu'on leur demande de faire au nom du Canada. Nous devons défendre le Canada ici même, chez nous, protéger notre souveraineté et investir dans nos infrastructures dans l'Arctique et les protéger contre toute incursion de la part de la Russie, de la Chine et d'autres pays.

Après plus de 10 ans sous le gouvernement libéral — une décennie perdue à cause des libéraux —, le moral en a pris un coup. Le recrutement et le maintien en poste sont devenus des problèmes majeurs. Le nombre de personnes réellement en service a considérablement diminué. Les libéraux annoncent aujourd'hui toutes sortes d'investissements. On peut changer les budgets aujourd'hui, mais on ne peut pas remonter le moral du jour au lendemain. Cela va demander du travail. Les libéraux ont perdu la confiance de ceux qui servent dans les forces armées. Ils parviennent peut-être à attirer de nouvelles recrues, mais ils ont toujours du mal à maintenir leur effectif, puisque les hommes et les femmes qui travaillent au sein des Forces armées canadiennes continuent de quitter leurs rangs les uns après les autres.

Nous savons que nous traversons une nouvelle période d'austérité. Les coupes prévues dans le budget de fonctionnement de la Défense nationale dépassent les 10 %. Nous en avons vu les conséquences la fin de semaine dernière. Nous avons vu comment les libéraux ont décidé de couper dans le programme des cadets. Cela a suscité un tollé parmi les familles dont les enfants participent à ce programme. Il s'agit du plus grand programme pour la jeunesse au Canada. C'est le seul financé par le gouvernement fédéral. Il est financé par le ministère de la Défense nationale. Il s'adresse véritablement aux jeunes Canadiens qui sont patriotes et qui souhaitent montrer leur engagement. Les cadets représentent vraiment la crème de la crème de notre jeunesse. Les libéraux ont décidé de sabrer dans ce programme.

Les parents et les conservateurs étaient si indignés que le ministre a dû faire marche arrière. Il a annoncé un rétablis sement du financement suffisant pour que les exercices, l'entraînement et les parades puissent se poursuivre jusqu'à la fin de l'exercice financier. Cependant, rien ne garantit leur maintien l'été prochain ni au cours du prochain exercice financier. Nous souhaitons obtenir des garanties à ce sujet.

Je voudrais également ajouter que la réduction du financement de la réserve continue de faire énormément de tort. Nous savons que les réservistes de tout le pays ont été informés qu'ils ne seraient désormais rémunérés qu'un seul jour par mois pour s'entraîner et se présenter à la parade et à l'appel hebdomadaires. Nous savons qu'ils ne seront pas autorisés à suivre des formations pour améliorer leurs compétences ou approfondir leur formation dans les métiers qu'ils ont choisis au sein des Forces armées canadiennes.

Les réservistes représentent 25 % des effectifs des Forces armées canadiennes. Lorsqu'on déploie des troupes, celles-ci sont toujours composées de réservistes à hauteur de 20 % à 25 %, y compris dans le cadre de la mission actuelle en Lettonie. Les libéraux réduisent leur formation, diminuent leurs jours rémunérés et licencient des réservistes à temps plein. Il y a en effet des membres qui travaillaient à temps plein dans les arsenaux du pays et qui ont reçu un avis de licenciement. Ils font maintenant la queue au bureau de chômage et demandent l'assurance-emploi. C'est ridicule.

Comment pouvons-nous prétendre défendre les intérêts des Forces armées canadiennes, comme le ministre le fait tout le temps, alors que le ministère de la Défense nationale met à pied des réservistes à temps plein? C'est dégoûtant et il faut que ça cesse.

Je tiens simplement à dire que l'inclusion de l'Agence de l'investissement pour la défense dans le projet de loi C-31 n'a aucun sens. Un nouveau projet de loi sera présenté, et il y a en fait une disposition à la fin du projet de loi C-40 qui, si ce projet de loi est adopté après l'entrée en vigueur du projet de loi C-31, supprimerait tout un article de la section 16 du projet de loi C-31, qui porte sur la création de l'Agence de l'investissement pour la défense en tant qu'organisme de service spécial. Nous devons nous attaquer à ce problème. L'idée derrière l'Agence de l'investissement pour la défense est de commencer enfin à investir dans les Forces armées canadiennes, ce que le gouvernement a très mal fait.

● (1045)

Les libéraux aiment dire qu'ils ont atteint la barre des 2 %, mais ils l'ont fait grâce à des artifices comptables. Ils ont affecté au poste de la défense des dépenses qui ne s'y trouvaient pas, notamment tout le budget de la Garde côtière canadienne, la majeure partie du budget d'Anciens Combattants Canada et des avions de Transports Canada qui n'ont rien à voir avec la défense.

La Garde côtière n'a rien à voir avec la défense. Elle s'occupe du déglaçage, des pêches, des patrouilles, de la recherche scientifique et des navires de recherche. Elle n'a aucun rôle à jouer dans la défense nationale et la sécurité nationale. C'est un excellent organisme, mais elle ne devrait pas faire partie de la défense nationale, sauf si on lui fournit des armes et de l'équipement et si on transforme son effectif en force policière. On ne peut pas le faire, toutefois, parce que ce sont des civils.

Si l'on veut comparer des pommes avec des pommes, les libéraux disent toujours que les conservateurs n'ont dépensé que 1 %. Ça a été le cas la dernière année où nous avons été au pouvoir. Nous avions un plan d'action pour la réduction du déficit. Nous avons réduit de 6 % le budget de tous les ministères et nous avons rétabli l'équilibre budgétaire. Au bout du compte, le budget des Forces armées canadiennes a fait l'objet de compressions à court terme. Cependant, en 2014, lors du sommet de l'OTAN au pays de Galles, Stephen Harper s'est engagé à atteindre l'objectif de 2 % en 10 ans. Les libéraux n'ont pas fait le nécessaire quand ils sont arrivés au pouvoir en 2015.

Si l'on veut vraiment comparer des pommes avec des pommes, on peut comparer les dépenses de la Défense nationale sous le gouvernement conservateur de Harper à celles sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau. Elles s'élevaient à 1 % au cours de la dernière année du mandat de Justin Trudeau. Les libéraux n'ont pas grand-chose à dire: s'ils ont atteint les 2 %, c'est seulement parce qu'ils ont eu recours à une comptabilité créative.

Il existe un autre indicateur que nous devrions utiliser pour évaluer à quel point la situation s'est détériorée sous le gouvernement libéral depuis que nous avons quitté le pouvoir. Nous avons parlé des évaluations de performance du ministère de la Défense nationale et des Forces armées canadiennes. Nous avons parlé du taux de disponibilité de la flotte. En 2014, le taux de disponibilité de la flotte des Forces armées canadiennes était de 84 %.

Comparons ce taux à la situation actuelle sous le gouvernement libéral. Nous savons que seuls 45 % des navires sont opérationnels à tout moment. Quant aux véhicules terrestres, comme les chars et les véhicules blindés légers, seuls 49 % sont opérationnels à tout moment. Pour ce qui est des avions de l'Aviation royale canadienne, ce taux est inférieur à 44 %. Il était de 84 % sous les conservateurs, et il est inférieur à 50 % sous les libéraux. C'est cet indicateur qui prouve quelle armée est capable de défendre le Canada et de se déployer. C'était l'armée sous les conservateurs. Le gouvernement qui ne peut y parvenir sans procéder à des réductions importantes au sein des Forces armées canadiennes, de ses bases et de ses escadres à l'échelle du pays, c'est le gouvernement actuel dirigé par les libéraux.

Je voudrais parler de certaines des acquisitions que nous avons réalisées. Les libéraux n'ont rien acheté, pas même avec l'Agence de l'investissement pour la défense. Il y a beaucoup d'annonces, d'annonces réchauffées et de soumissionnaires potentiels avec lesquels ils comptent travailler en tant que fournisseurs privilégiés, mais rien n'a été acheté. Le Canada n'a acheté ni sous-marins ni avions de chasse. Les libéraux n'ont toujours pas pris de décision concernant les F-35. Il nous faut ces avions dès maintenant, mais ils ne se sont pas engagés à les acheter tous.

Les conservateurs ont acheté 650 véhicules blindés légers flambant neufs, 500 véhicules blindés tactiques de patrouille, 100 chars d'assaut Leopard, 82 véhicules de soutien blindés lourds, 50 véhicules Nyala, qui sont des jeeps, 37 obusiers, 21 hélicoptères Chinook, 17 avions CC-130J Hercules, 16 véhicules de déminage d'engins explosifs improvisés, 5 avions Globemaster, afin de pouvoir déplacer les militaires et leur matériel partout dans le monde, là où ils doivent se trouver, et 4 véhicules aériens sans pilote. Nous avons également prolongé la durée de vie de nos CF-18 et de toutes nos frégates. Tout cela nous a permis de mieux promouvoir le Canada à l'étranger, de collaborer avec nos alliés, de défendre le Canada avant tout et d'être un partenaire fiable au sein du NORAD et de l'OTAN.

Le projet de loi C-31 et la partie de la section 16 consacrée à l'Agence de l'investissement pour la défense comportent de nombreuses lacunes. On ne peut pas faire confiance aux libéraux quand il est question des Forces armées canadiennes ou de la gestion responsable de la dette nationale, des dépenses et de l'argent des contribuables.

Je propose que la motion soit modifiée par substitution, aux mots suivant le mot « Que », de ce qui suit:

> le projet de loi C-31, Loi nº 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au Comité permanent des finances afin de supprimer toutes les dispositions contenues dans la section 16 du projet de loi, car il serait peu pratique et inutile que la section 16 reçoive la sanction royale pour apporter des modifications à la Loi sur la production de défense et charger l'appareil gouvernemental de créer un nouvel organisme autonome, qui serait ensuite abrogé par le projet de loi C-40, Loi concernant la production, l'approvisionnement et l'investissement relativement à la défense et la sécurité nationales.

● (1050)

Le vice-président adjoint (John Nater): L'amendement est recevable.

Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire a la parole.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, pris sous les angles de l'histoire et de la réalité, le dernier discours est vraiment déphasé.

J'ai une suggestion à faire au député. Il était secrétaire parlementaire du ministre de la Défense lorsque les conservateurs ont atteint le merveilleux objectif de consacrer 1 % du PIB aux dépenses militaires. En 18 mois, notre gouvernement, avec un nouveau premier ministre, a atteint 2 % du PIB. De plus, le député a dit que nous n'avions rien acheté et a même fait référence aux F-35. Le député sait-il que nous avons en fait deux F-35 et que des pilotes canadiens sont formés sur ces appareils?

Le discours du député comporte de nombreux problèmes, je me demande s'il peut aborder les deux que je viens de mentionner.

James Bezan: Monsieur le Président, bien souvent, le député de Winnipeg-Nord aime intervenir à la Chambre pour pontifier en criant et en s'arrachant les cheveux. J'aimerais vraiment qu'il arrête de faire cela. Il vient ici pour nous harceler sans cesse, nous, l'opposition officielle, sans tenir compte des faits. Si on se penche sur les faits, comme je l'ai déjà indiqué, 84 % de nos forces étaient déployables à tout moment. Sous le gouvernement libéral, ce pourcentage est inférieur à 50 %.

Le député veut parler du 1 %. Eh bien, à la fin des 10 ans de mandat de Justin Trudeau — et il a fait partie de son gouvernement pendant toute cette période —, nous étions à 1 %. La seule façon dont les libéraux sont parvenus à atteindre 2 %, c'est en incluant dans le calcul la Garde côtière canadienne, ainsi que les pensions et autres prestations versées aux anciens combattants, et en y intégrant une partie du budget de Transports Canada. Qui sait ce qu'ils vont encore inventer en matière de comptabilité créative?

Les membres des Forces armées canadiennes avaient reçu une augmentation de salaire. Qu'est-ce que les libéraux ont fait? Ils ont récupéré cet argent en augmentant les loyers, en annulant les primes et en réduisant l'indemnité différentielle de vie chère.

[*Français*]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de parler de cette vigilance et d'annoncer ce qui s'en vient en matière de manque de transparence.

En ce qui concerne la reddition de comptes, l'ombudsman de l'approvisionnement a clairement dit au Comité permanent des opérations gouvernementales que, si on continue avec de telles sociétés d'État, il ne pourra plus faire son travail. Son travail nous sert de pare-feux, c'est la vigilance que nous avons.

Que pense mon collègue d'un avenir où nous n'aurons plus les pare-feux nécessaires pour conjuguer avec ce que fait le gouvernement, qui agit à sa guise?

[*Traduction*]

James Bezan: Monsieur le Président, je précise que je quitterai la Chambre avant la fin de mes 10 minutes, car je dois me rendre à une réunion du comité de la défense nationale, qui reçoit le ministre aujourd'hui. Je demande à tout le monde de me pardonner de ne pas être à ma place pour répondre aux questions.

La députée a tout à fait raison quand elle dit qu'il y a un manque de reddition de comptes concernant le projet de loi C-40 et que, si elle devenait une société d'État, l'Agence de l'investissement pour la défense ne serait plus soumise au même examen parlementaire. En gros, nous n'aurions droit qu'à un rapport par année. Nous pourrions peut-être convoquer devant le comité le PDG, le président et le président du conseil d'administration de l'Agence, mais cela n'équivaut pas à la reddition de comptes que nous avons ici, à la Chambre, quand des ministres comparaissent et que le comité de la défense nationale et le comité des opérations gouvernementales mènent des enquêtes plus approfondies.

En ce qui concerne le rôle des parlementaires, nous voulons de la transparence et de la reddition de comptes. Le gouvernement continue de se cacher derrière des structures bureaucratiques et des sociétés d'État comme l'Agence de l'investissement pour la défense.

Ordres émanant du gouvernement

● (1055)

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux que le député ait parlé des libéraux qui trafiquent les chiffres. Cette année, parmi les points soulevés par la vérificatrice générale, on note que, cette année et l'année dernière, les libéraux ont erronément ajouté 1 milliard de dollars en dépenses de défense qui n'ont pas réellement été engagées. Ils ont trafiqué les chiffres en comptabilisant cette année des frais pour des articles qui n'ont pas été reçus et des montants qui n'ont pas été versés. Ils les ont inclus dans leur cible de 2 %, tout comme ils ont inclus, comme nous l'a rapporté le Conseil du Trésor, le dénombrement des poissons, une activité effectuée par la Garde côtière, dans les dépenses de défense.

Je me demande si mon collègue pourrait nous dire ce qu'il en pense. Est-ce réellement une activité visant à protéger les Canadiens ou est-ce simplement une autre façon utilisée par les libéraux pour trafiquer les chiffres?

James Bezan: Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue pour la diligence dont il fait preuve en demandant des comptes au gouvernement, en examinant en détail les dépenses du gouvernement et en posant des questions difficiles au sein du comité des comptes publics et du comité des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Nous savons que, grâce à sa comptabilité créative, le gouvernement a effectué beaucoup de tours de passe-passe. En réalité, il n'a pas investi dans la puissance puissance létale ou cinétique des Forces armées canadiennes.

Le gouvernement veut peut-être célébrer et induire les Canadiens en erreur en affirmant que nous atteindrons la cible de 2 %, mais vous savez quoi? Ce n'est qu'une seule des choses que nous devons faire. Nous devons veiller à ce que les Forces armées canadiennes soient bien entraînées, bien équipées et bien payées. Le gouvernement procède actuellement à des mises à pied au sein des réservistes canadiens de l'aviation, de la marine et de l'armée, principalement du côté de l'armée. Cela nuit à notre disponibilité opérationnelle, entrave nos opérations et décourage nos troupes.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai beaucoup de respect pour le député de Selkirk—Interlake—Eastman. J'espère ne pas outrepasser les limites de notre bonne entente en lui demandant ce qu'il pense du fait que la première conférence des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires commencera lundi au siège des Nations unies, à New York, sans aucune présence canadienne, même sous forme de délégation d'observateurs.

J'espère que l'opposition officielle sera d'accord avec les verts pour dire que nous devrions au moins y envoyer une délégation d'observateurs, alors que la menace d'une guerre nucléaire nous rapproche de plus en plus de minuit sur l'horloge de l'apocalypse.

James Bezan: Monsieur le Président, c'est très décevant. Je milite depuis longtemps pour la non-prolifération des armes nucléaires. Le premier traité de non-prolifération a été signé par Brian Mulroney et son gouvernement conservateur. Que le gouvernement libéral tourne le dos à ces discussions et aux conclusions qui émergeront des travaux des Nations unies à New York est profondément regrettable. À vrai dire, l'absence du Canada comme participant actif ne fait qu'affaiblir les efforts visant à rendre le monde plus sûr.

J'encourage le gouvernement à assister à la conférence, d'autant plus que les dynamiques entre les grandes puissances sont en pleine mutation. Les images qui ont circulé, pas plus tard que la fin de semaine dernière, et qui montraient le président Trump, le président Xi Jinping et Vladimir Poutine affichant leur amitié et leur complicité, sont plus que troublantes. Il est plus que troublant de voir ces grandes puissances, qui contrôlent toutes les armes nucléaires et détiennent les arsenaux les plus formidables, potentiellement en train de travailler ensemble contre le monde libre et démocratique.

Sur ce, je m'en vais.

[*Français*]

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le député fait un contraste apparent entre ce qu'il appelle une illusion et la réalité.

La réalité dans la région de Québec, c'est que nous avons une présence historique et très importante des Forces armées canadiennes. Moi, quand je rencontre les gens des Forces armées à Québec, qui sont très nombreux, j'entends dire que: premièrement, le recrutement est fortement à la hausse; deuxièmement, les augmentations salariales sont très appréciées; et, troisièmement, on est en train de construire 1 000 logements à la base Valcartier — pour parler seulement de la base Valcartier.

J'ai un peu de difficulté à comprendre comment sur le terrain la réalité peut être si différente de l'illusion à laquelle fait allusion le député.

Est-ce que le député enverrait peut-être certains membres de son caucus pour venir voir ce qui se passe à Québec en matière de Forces armées?

● (1100)

[*Traduction*]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je sais que notre collègue a dû se précipiter pour aller à une réunion du comité de la défense, mais je tiens à signaler une chose à tout le monde. À l'heure actuelle, une rivière atmosphérique et de grandes marées frappent l'île de Vancouver, ce qui donne lieu à un état d'urgence dans la Première Nation Ahousaht et le district régional de la vallée de Comox.

Je crois que nous pouvons remercier, au nom de tous les députés, les premiers intervenants, les gens qui donnent un coup de main et le personnel de la protection civile qui s'est mobilisé pour protéger les biens et les maisons et assurer la sécurité des gens. Je trouvais important de saluer ces personnes maintenant, à la Chambre. Je prends un moment pour le faire à la suite du départ de notre collègue, puisqu'il ne peut pas répondre à la question.

Quoi qu'il en soit, je vais attirer l'attention sur un autre point, sur lequel portait la question que je comptais poser au député. Au Canada, 1 adulte handicapé sur 16 reçoit la Prestation canadienne pour les personnes handicapées en ce moment. Je vais expliquer à mes collègues pourquoi. C'est parce qu'il est très difficile de faire les démarches nécessaires pour obtenir le crédit d'impôt pour personnes handicapées. Ce processus accapare le temps des professionnels de la santé et le temps de l'Agence du revenu du Canada. C'est un autre obstacle qui s'ajoute à celui auquel les gens sont déjà confrontés, et ils doivent donc prouver deux fois qu'ils vivent avec un handicap. Je ne pense pas que quiconque à la Chambre pense que c'est acceptable. J'espère que le gouvernement corrigera cette situation.

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous sommes aujourd'hui devant un projet de loi budgétaire, un an plus tard. Il s'agit d'un projet de loi omnibus, c'est-à-dire un gigantesque projet de loi budgétaire dans lequel on met plein d'éléments qui ne sont pas budgétaires. Ça fait que le Parlement n'a pas suffisamment de temps pour étudier le projet. C'est un manque de transparence. Ça permet d'éviter la critique et le processus parlementaire.

On a vu les événements de cette semaine. Comme citoyen du Québec, mais surtout comme député de Mirabel, je me permets de dire que nous avons aujourd'hui un gouvernement et un premier ministre dont le tempérament et les actions sont de plus en plus autoritaires.

Je vais parler de mon grand-père, qui n'est plus avec nous aujourd'hui, mais qui était un homme très sage. Il me disait ce vieil adage, « dis-moi avec qui tu tiens et je vais te dire qui tu es ». Le premier ministre fraie avec la Turquie et invite les Émirats arabes unis — ce sont des gens qui ont demandé, pendant leur visite ici, de séparer les hommes des femmes. Nous avons un gouvernement qui fraie avec le régime chinois. L'économiste Pierre Fortin a d'ailleurs dit récemment, dans *L'actualité*, que le premier ministre était en train « de s'inspirer de la manière chinoise » pour ses infrastructures.

De plus, le gouvernement nous présente des projets de loi omnibus. Celui de l'an dernier comptait 338 pages et celui de 2025 en comptait 600. En 2024, celui du gouvernement Trudeau comptait 640 pages.

Aujourd'hui, nous sommes encore devant un projet de loi omnibus. Je veux critiquer la forme du projet de loi et démontrer à quel point ça peut aller loin, ce qu'on peut mettre dans un projet de loi omnibus. On crée une nouvelle agence de la défense, une société d'État; on va pouvoir soustraire le nombre de personnes qui travaillent dans cette agence au nombre de fonctionnaires. On abolit beaucoup de mesures de protection liées aux pesticides, et ce, pour plaire à l'industrie des pesticides. On va littéralement vendre le processus de gestion des plaintes dans le secteur du transport aérien au secteur privé.

Voici d'autres exemples de ce qu'il peut y avoir dans un projet de loi omnibus. Dans sa motion des voies et moyens de cette année, il était question du train à grande vitesse Alto. Ça démontre quelle sorte de gouvernement nous avons devant nous. Alto, c'est une société d'État qui ne fait preuve d'aucune transparence. C'est une société d'État pour laquelle nous avons besoin d'inscrire des questions au Feuilleton si nous voulons savoir la moindre chose concernant ses activités, par exemple combien elle se paie en primes ou comment elle dépense l'argent des Québécois et des Canadiens sur de la publicité mensongère. Nous sommes obligés d'avoir recours au privilège parlementaire pour savoir ce qui se passe chez Alto.

Ce sont des gens incompétents, d'abord. Alto n'est rien d'autre qu'une firme de marketing. Son président-directeur général arrivait du Port de Montréal après avoir fraudé sur ses comptes de dépenses. On lui a demandé de vendre aux Canadiens un projet dont la valeur économique nette est négative. Tout ça parce que le premier ministre a décidé, par égo, qu'il voulait aller « péter de la broue » au G7. On va dire aux gens qu'on va détruire leurs fermes, mais, au moins, il va pouvoir aller « péter de la broue » — c'est pas mal ce qui compose la majorité de son horaire.

Alto nous dit que ça va coûter entre 60 milliards et 90 milliards de dollars. Sur quoi se base-t-il? Nous, nous avons des chiffres. La directrice parlementaire du budget a des chiffres et une méthodologie. Une étude de l'Université McGill contient des chiffres. Une étude de l'Institut C.D. Howe contient des chiffres. Tous les gens qui ne sont pas payés par Alto ont des chiffres.

Là, eux, ils disent que la méthodologie de ces pauvres universitaires, comme l'a dit le député de Québec-Centre, de ces pauvres gens, n'est fondée sur rien. Eux, ils disent que ça va coûter entre 60 milliards et 90 milliards de dollars. Quand nous leur demandons d'où sortent ces chiffres, ils nous disent qu'ils se sont rencontrés dans une pièce close avec des lumières en néon, qu'ils ont fermé les fenêtres et les micros et qu'ils ne vont surtout pas nous dire d'où viennent ces chiffres. Pourquoi? C'est parce que, pour être capable de rentrer de force ces projets dans la gorge des gens, on sous-estime généralement les coûts — ça a été fait partout dans le monde. On commence le projet et, quand on se rend compte que ça coûte trop cher et qu'on a exproprié des gens, détruit des vies et des fermes et menti, il est trop tard pour arrêter. C'est exactement ce qu'ils font.

Pendant ce temps, les gens d'Alto se sont donné des primes de 2,76 millions de dollars l'année dernière. Combien Alto a-t-il dépensé en publicités? On a dépensé 1,6 million de dollars en quatre mois. Aujourd'hui, leurs publicités mensongères sont dans nos cinémas et nos stations de métro.

● (1105)

De plus, hier, dans les médias, le ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes disait ceci de son nouveau projet de loi omnibus — je critique évidemment la forme de ces projets de loi, incluant celui qui est devant nous — nous disait que c'est une question de se soucier de l'argent des contribuables. Il y a donc 2,76 millions de dollars en prime pour des gens qui sont payés pour nous tromper, pour nous voler et pour faire de la publicité mensongère. Le ministre des Transports refuse de regarder les projets alternatifs, mais M. « On-fait-attention-à-l'argent-des-contribuables » ne nous a pas dit que son projet est de 500 millions de dollars de plus par minute de trajet gagnée.

On comprendra qu'on est sous un gouvernement autoritaire. Le projet Alto, ce n'est pas seulement un projet de société d'État. Les libéraux nous disent qu'Alto est une société d'État qui sera indépendant. Or, dès que les gens d'Alto ont des problèmes, c'est le ministre des Transports, c'est le bras politique de l'exécutif du gouvernement fédéral qui fait le sale travail. Dès qu'une ville comme Kingston décide qu'elle ne veut pas de ce train en disant que c'est une abomination, mais que, si on lui donne une gare, elle va se calmer, le ministre des Transports y va et règle lui-même les problèmes. C'est une entreprise politique.

Ce train va donc coûter extrêmement cher. La directrice parlementaire du budget nous a dit que, sous sa forme actuelle, ce serait entre 75 milliards et 113 milliards de dollars. C'est sans compter les coûts d'exploitation: l'étude de l'Université McGill nous dit que les libéraux ne vendront pas les billets au prix qu'ils annoncent. On va subventionner ces billets. Dans les faits, les coûts réels vont être d'au moins 25 % plus élevés que ce qu'Alto a dit. Si on prend un intervalle à 95 %, ça peut monter jusqu'à 243 milliards de dollars.

Il y a des gens, des fins finauds de l'autre côté, qui vont dire que ça se produirait si ça allait mal. À combien est monté le projet Trans Mountain, qui était évalué à 4 milliards de dollars? Il s'est rendu à 40 milliards de dollars, alors qu'il était censé coûter 6 milliards de dollars. C'est pour ça que la directrice parlementaire du budget le dit clairement dans son rapport: tous les facteurs de risque vont dans le sens d'une augmentation du côté droit de la courbe, du fait que ça va coûter plus cher.

Quand on va se rendre compte de ce que ça aura coûté, les libéraux nous auront expropriés. Ils auront violé les droits des gens de Mirabel et d'ailleurs. Ils seront entrés par infraction sur nos terrains. Ils auront exproprié le gouvernement du Québec. Ils nous auront empêchés de parachever l'autoroute 13. Les gens des Basses-Laurentides et des Laurentides qui passent une heure et demie sur l'autoroute 15, le matin, parce qu'il y a de la congestion, en subiront toujours autant. Le premier ministre pourra aller péter sa broue au G7. C'est exactement ce qu'ils sont en train de faire de la vie des gens.

J'entendais le député de Beauport—Limoilou tantôt, qui, ma foi, n'a pas la moindre compétence en la matière, nous dire que, si on est contre Alto, on est en faveur de plus de gaz à effet de serre, plus de voitures, plus de ceci et plus de cela.

Je vais dire ce qu'a révélé l'étude de l'Institut C.D. Howe, qui publie sa méthodologie. L'Institut a calculé les avantages économiques. Ça s'appelle, dans une analyse avantages-coûts, les avantages. Les coûts, on commence à les connaître. Il a pris les avantages sur 60 ans, jusqu'en 2098, il les a actualisés et il les a convertis en dollars d'aujourd'hui. Qu'est-ce que cela a inclus? On y a mis les effets d'agglomération, c'est-à-dire que, si un train va plus vite, on est plus proche et, théoriquement, on a un gain de productivité. On a mis les effets sur les usagers, sur la vitesse, sur la régularité des horaires, sur le CO_2, sur l'environnement. On a même mis les diminutions de décès sur les routes.

Alors, quelle est la conclusion de cette étude? La conclusion est qu'en dollars de 2024, l'ensemble des bénéfices sur 60 ans de ce projet sera de 27 milliards de dollars.

Ça signifie que, même avec les chiffres frauduleux d'Alto, même si les coûts de construction étaient 60 milliards de dollars et que le train ne coûtait rien à opérer, n'importe qui de sensé prendrait ce projet, le déchiquetterait, le mettrait aux vidanges et essaierait de trouver une alternative.

En effet, une fois ce projet fait, les gens vont encore brûler du pétrole sur les autoroutes et n'auront pas encore de transport en commun viable. Le gouvernement du Québec dit qu'il a un déficit de maintien d'actifs de 65 milliards de dollars. Certaines villes sont obligées de hausser leurs taxes. Certaines villes ne sont plus capables de boucler leur budget. Le précédent gouvernement du Québec et ceux des autres provinces demandaient 100 milliards de dollars sur 10 ans pour les infrastructures. Le ministre des Finances, pendant qu'il dépense pour les projets chouchous du premier ministre, leur donne la moitié de ce qu'ils veulent. Ensuite, les libéraux ont l'audace de nous dire que, de ne pas vouloir jeter l'argent des infrastructures à la poubelle, c'est être contre l'environnement. C'est ou bien un manque de bonne foi, ou bien un manque manifeste d'éducation économique.

● (1110)

Ils nous disent que tout le monde va le prendre, ce train. On a des publicités d'Alto dans lesquelles, par exemple, on nous dit que quelqu'un a un mariage en fin de semaine à Toronto, mais qu'il ne verra plus sa famille s'il n'y a pas de TGV. On ajoute que, heureusement, Alto rassemble les gens. C'est l'argument de cette société d'État politique pour nous vendre un train. On nous dit que le train va être plein de gens, alors qu'une étude de l'Université McGill nous dit très clairement deux choses, entre autres que Alto a grossièrement surestimé le nombre de billets vendus. C'est un stratagème qui a été utilisé dans d'autres projets à l'international. En plus, les gens ne sont vraiment pas prêts à payer pour ces billets plus que pour VIA Rail. C'est un fiasco. Qu'a fait le gouvernement et qu'a fait Alto? Ils sont allés chez une firme appelée Aviseo Conseil. Qu'est-ce que c'est? Dans le langage des économistes, on appelle ça des mercenaires. Les gens de cette firme vont dans des congrès d'économistes. Ils y serrent des mains. Je n'ai rien contre eux, ils font leur travail. Cependant, quand on arrive devant des fonctionnaires compétents au gouvernement, qui sont des professionnels, ils disent: les chiffres frauduleux et les faussetés, on ne peut pas faire ça.

Le gouvernement embauche donc une firme comme celle-là. Que font ces firmes-là? Elles opèrent 250 à 300 versions d'un modèle jusqu'à ce qu'elles aient ce que le client veut. Là, elles nous arrivent avec des effets d'agglomération: les gens de Toronto vont partir le matin travailler à Québec, ceux de Québec vont aller travailler à Montréal et faire des allers-retours, et ainsi de suite. C'est quasiment comme si le TGV était un métro. On nous dit que ça va gonfler le PIB de 24 milliards de dollars par année, alors que la directrice parlementaire du budget, dans son étude, a clairement dit que ça n'avait pas de sens, que ces modèles d'économie urbaine ne s'appliquent pas. Nous voudrions savoir combien on a payé Aviseo Conseil et nous allons le savoir par les méthodes que nous avons. Nous saurons combien cette firme a été payée pour inventer du PIB.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que les gens se soulèvent, que les gens à Mirabel se soulèvent. C'est parce que, quand on donne des pouvoirs spéciaux au gouvernement fédéral, ce n'est pas vrai qu'il va les utiliser diligemment. Dans les années 1970, on avait des gens à Mirabel qui étaient locataires de leur propre ferme et qui ont dû demander des autorisations pendant 17 ans pour peinturer une cuisine et pour mettre de la céramique par terre, et qui n'ont pas pu rénover leur silo. Ce sont des gens dont la ferme brûlait ou dont l'étable brûlait, comme c'est arrivé à mon ami Éric Couvrette il n'y a pas si longtemps, et qui n'ont pas eu le droit de reconstruire et ont perdu leur gagne-pain. C'est pour ça que l'opinion publique change. Un sondage Léger montrait récemment que près de 80 % des Québécois, hommes ou femmes, de toutes les régions, de toutes les catégories d'âge, d'un milieu urbain ou rural, sont en faveur de prendre soin de nos infrastructures existantes et de ne pas mettre une cenne là-dedans.

Quelle est la réponse du gouvernement autoritaire d'un premier ministre absent des débats parlementaires? Plutôt que d'arriver à la rationalité et de dire qu'on va reconsidérer ça, qu'on va faire des consultations qui ont de l'allure, menées par une entité indépendante, et qu'on on va travailler avec les autres, leur réaction est de dire: on va leur passer sur le corps. On va leur passer dessus tellement fort qu'ils ne seront pas capables de résister. On va le faire jusqu'à ce que les gens, dont à Mirabel où on est dans la première partie du tracé, n'aient plus une goutte de sang dans le corps et qu'ils comprennent que le Canada fort de cette *gang*, c'est un Canada fort qui nous laisse aplatis comme une crêpe quand nous sommes dans les projets pharaoniques du premier ministre.

On a un ministre des Transports qui dit que c'est juste un corridor de 60 mètres. Or, 60 mètres, c'est une ferme maraîchère au complet. On a un gouvernement qui veut faire adopter un projet de loi qui dit que si on ne veut pas faire 400 kilomètres par jour avec son tracteur en période de récolte, on doit payer l'ouvrage qui va permettre de passer par-dessus des clôtures qui ont brisé la ferme. On ajoute des terrains visés. On permet à des entités tierces d'exproprier au nom du gouvernement pour les revendre et faire du développement immobilier. On permet d'exproprier sous terre. On permet de voler le gouvernement du Québec. On dit aux gens que ces terres, à Sainte-Scholastique, qui ont déjà été expropriées pour peut-être un jour parachever l'autoroute 13, on les vole. C'est exactement ce que la loi fait. Les mots sont forts, mais c'est ce que fait la loi.

● (1115)

Ils peuvent prendre un terrain, et même Alto peut prendre un terrain et le transférer à une entité qui n'est pas Alto. Ils peuvent nous vendre et ils augmentent la rapidité du processus pour être sûrs que les gens n'aient pas le temps de se rassembler. Je peux leur garantir que les gens vont se rassembler. On n'a qu'à me regarder dans les yeux quand je dis ça.

Ils permettent d'entrer par effraction. Ils envoyaient des drones la nuit chez les gens. Alto terrorisait les gens. À un moment donné, il y a eu un ressac. Les gens ont dit qu'ils ne voulaient plus de drones. Qu'est-ce qu'ils font? Ils envoient une lettre, puis, en 30 jours, ils ont le droit d'aller chez les gens et de faire pas mal tout ce qu'ils veulent. Ils peuvent creuser sur le terrain des gens et écœurer les agriculteurs sur leurs fermes, dans leurs maisons.

C'est vrai en banlieue aussi. Si on est dans ce corridor de 10 kilomètres et qu'on veut désormais se faire creuser une piscine, on n'a plus le droit si Alto décide de ce qui peut se faire ou non sur la propriété d'un citoyen. Ils peuvent prendre possession du terrain d'un propriétaire sans paiement préalable. Réalise-t-on ce que ça signifie alors que nous sommes dans une démocratie?

Ils peuvent forcer les gens à l'arbitrage privé. La Loi sur l'expropriation qui a été écrite après les déboires aéroportuaires de Mirabel prévoyait que le gouvernement fédéral assume les frais raisonnables engagés par les citoyens afin qu'ils puissent se défendre et faire évaluer les pertes et les conséquences. Ils vont faire payer ça aux gens et ils vont faire arbitrer ça en privé. C'est ce qu'ils vont faire. C'est ça, un projet de loi omnibus.

Il y a aussi la question des pesticides cette année. Est-ce que ça ne mérite pas un vrai débat démocratique? Est-ce que nous n'avons pas un premier ministre qui a perdu le contrôle du sens de ce qu'est réellement la démocratie? Voilà où nous en sommes aujourd'hui.

Le message que j'envoie aux gens de Mirabel et aux Québécois est le suivant: c'est un projet qui va cannibaliser tellement de ressources que l'ensemble de nos infrastructures vont payer. C'est un projet de loi qui va tellement déraper, au rythme où ils vont, parce que c'est un projet de loi qui est présentement mené par des gens dont la compétence n'est manifestement pas confirmée. C'est un projet de loi qui va nous empêcher de travailler le transport en commun, d'améliorer notre mobilité et notre efficacité. C'est ça et ça va être ça.

Parlons de l'ego du premier ministre. Quand le premier ministre se regarde dans le miroir le matin, est-ce que ça vaut le dommage qu'on s'apprête à faire aux fermes et aux banlieues? Est-ce que ça vaut la peine d'enclaver des portions de Mirabel et d'Oka, de scier Sainte-Eustache en deux? Est-ce que ça vaut ça? Est-ce que ça vaut la peine de faire un projet qui, à coups de dizaines de milliards de dollars, engendre des coûts supérieurs aux bénéfices qu'il promet? Voilà le premier ministre que nous avons devant nous. Comme je l'ai dit, l'opinion publique change. Elle change.

Nous recevons les messages. Les gens comprennent qu'il faut s'occuper de nos infrastructures. Les gens comprennent que leurs taxes municipales augmentent. Les gens comprennent qu'on a les moyens de se payer des projets, mais que ces projets doivent être rentables d'un point de vue écologique, collectif et social. J'écoutais récemment une conférence de Jacques Roy, professeur émérite en logistique des transports à HEC Montréal, qui n'est pas payé par Alto et qui disait tout simplement qu'il fallait mettre un projet comme celui-là aux vidanges, que l'analyse coût-bénéfice est claire. Il faut mettre ça aux vidanges au bénéfice de la communauté et il faut se trouver un autre projet structurant le plus rapidement possible.

J'invite les gens aujourd'hui à résister. Je propose aux gens de mettre du heavy métal à 500 watts quand ils vont venir sur leurs fermes. Il faut leur rendre la vie impossible et les empêcher de passer. Ça va rendre un service à la collectivité.

Le message que j'adresse aux députés du gouvernement, c'est qu'à un moment donné, s'ils croient vraiment à la démocratie, ils doivent se désenfler la tête et l'ego et ils doivent réduire la taille de ces projets de loi omnibus. Il faut nous laisser le temps de faire notre travail parlementaire. Je leur rappelle que les gens ne sont pas avec eux.

Je vais conclure là-dessus. L'été dernier, le ministre des Transports est venu dans ma circonscription. Il a été obligé de se cacher comme Donald Trump dans son wagon à bouffe. Il s'est caché des gens de ma circonscription. Il s'est caché du député local. Ce sont des gens qui n'ont comme seule allégeance que l'ego du premier ministre. Nous, à Mirabel, nous valons plus que ça. Je peux leur garantir que, s'ils ne comprennent pas par la tête, nous allons leur faire comprendre autrement.

● (1120)

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours de mon collègue. J'aimerais souligner deux choses.

La première, c'est qu'il semble y avoir un alignement particulier entre la position du Bloc québécois et celle du Parti conservateur. Le Parti conservateur dit que le gouvernement canadien ne peut pas faire des choses qui sont bonnes en matière de grands projets d'infrastructure et le Bloc québécois dit que le gouvernement canadien ne doit pas faire ces choses-là, parce que cela pourrait renforcer la fédération canadienne, donc le Canada, y compris le Québec.

La deuxième chose que j'entends aussi, c'est un langage très semblable à celui qu'on entend dans la région de Québec quand on parle du tramway. Depuis des années, le milieu conservateur à Québec prétend que le tramway, qui est un projet majeur d'infrastructures structurantes — le député y a fait allusion —, ne peut pas être fait parce qu'on n'a pas les moyens physiques et sociaux et économiques pour y arriver.

Qu'est-ce que mon collègue pense de cette analogie?

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je ne peux pas m'empêcher de penser que le langage d'un collègue, qui est un intellectuel dans sa vie privée, est celui des conservateurs, des amalgames à deux cennes. C'est de la logique complètement alambiquée que de nous comparer à ceci et à cela. Il dit qu'il a écouté mon discours, mais peut-être qu'il a induit la Chambre en erreur en disant ça.

J'ai commencé en disant qu'il fallait que nous fassions l'analyse des projets et que nous les appuyions quand ils étaient porteurs. Au début, au Bloc québécois, nous étions ouverts d'esprit, mais les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Il nous parlent du tramway de Québec. J'ai clairement exprimé le fait que ce projet-là allait être préjudiciable à l'environnement, au transport en commun, à la mobilité et à la productivité des régions du Québec.

J'invite le collègue à réaliser que, la question qu'il a posée, c'est la preuve que le projet est indéfendable. C'est pour cette raison que le député de Québec-Centre doit adopter le ton des conservateurs.

[*Traduction*]

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, j'apprécie grandement les contributions de mon collègue de Mirabel à ce débat sur Alto, notamment en ce qui concerne les droits de propriété. Sa région a manifestement vécu ce processus il y a 40 ou 50 ans avec l'aéroport de Mirabel, et je ne voudrais surtout pas que cela se reproduise.

Une grande partie des arguments avancés par le gouvernement et par Alto proviennent d'un rapport, financé par Alto et rédigé par une société d'experts-conseils appelée Aviseo, qui affirme qu'Alto générera comme par magie 10 milliards de dollars par année de recettes supplémentaires pour le gouvernement; qu'il augmentera le PIB annuel de 25 milliards de dollars chaque année, tout aussi miraculeusement; et qu'il créera 5 000 emplois permanents dans les domaines de l'exploitation et de l'entretien, alors que VIA Rail, qui dispose d'un réseau bien plus étendu, n'en compte que 3 700. On ne sait trop comment, Alto va en créer environ 30 % de plus. Tout cela repose sur une hypothèse selon laquelle la réduction de la durée du trajet entre Montréal et Toronto va accroître la productivité.

Mon collègue pense-t-il que cela repose sur des faits ou qu'il s'agit d'une pure fantaisie?

● (1125)

[*Français*]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, c'est notamment absurde, parce que ces études ne prennent pas en compte d'autres solutions. Ils ont eu des contrats d'Alto et du gouvernement. C'est qu'Alto, c'est le gouvernement. Alors, ils comparent le projet du gouvernement à l'idée de tout laisser pourrir pendant 25 ans, à ne rien faire avec les sous et à ne rien faire avec l'investissement. La réalité, c'est qu'Alto et le gouvernement utilisent notre propre argent, nos taxes, pour faire une campagne de désinformation. Moi, je l'ai toujours dit, je suis un homme de faits. J'ai présenté des faits. J'ai nommé des études, je peux les déposer dans les deux langues officielles, mais les gens du gouvernement ne le voudront pas parce que, les faits, ça ne les intéresse pas. Nous disons que ce projet est préjudiciable à notre économie, si on n'a pas ces sous pour une solution qui est viable. Je le crois. Je serai toujours enclin à changer d'idée le jour où je verrai des faits sur la table, des faits qui sont crédibles et présentés par des gens qui ne sont pas payés par Alto.

Toutefois, je remarque une chose, et je termine là-dessus. En date d'aujourd'hui, je remarque que la condition préalable pour avoir une étude favorable à Alto, c'est qu'Alto ait payé pour l'étude.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour son discours fort éclairant sur ce dossier.

En sortie de pandémie, tout le monde s'entendait. Il y avait un consensus sur le fait qu'il fallait absolument protéger notre sécurité alimentaire, notre autonomie alimentaire. Avec un projet comme celui-là, on est en train de saccager les 2 % de terres cultivables qui restent au Québec. Les 44 députés québécois d'en face qui étaient d'accord sur ce consensus font de l'aveuglement volontaire, font de mauvaises analogies, sont sourds et muets.

Comment mon collègue peut-il expliquer de tels comportements face à un premier ministre qui alimente, au fond, un fantasme d'un Canada fort à travers le symbole d'un train à grande vitesse?

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, depuis qu'il a un nouveau premier ministre, le Parti libéral n'est plus un parti politique, c'est une religion. Tout ce que le chef de la religion dit, il faut l'applaudir; c'est ce que les libéraux font. Je sais que, dans leur cœur, ils sont, à bien des égards, d'accord avec moi.

J'ajouterai une chose pour la sécurité alimentaire. Le ministre des Transports continue de dire qu'il s'agit d'un corridor de 60 mètres. J'ai emmené un journaliste sur une ferme maraîchère de chez nous, et je lui ai montré de quoi ressemblait une largeur de 60 mètres, avec l'agricultrice Cynthia Grondin, en pleurs, à côté. C'est là que le journaliste de *La Presse* s'est rendu compte qu'en enlevant 60 mètres, il n'y avait plus de ferme. Il y a aussi les enjeux des chemins d'accès, du drainage et de la logistique. Quand les agriculteurs ont essayé d'en parler aux représentants d'Alto, l'incompétence de ces gens et leur désintérêt envers le monde agricole étaient manifestes.

Il n'y a donc rien dans tout ça qui puisse nous réconforter. La réalité, c'est que notre sécurité alimentaire est le dernier problème du premier ministre, qui veut construire des bombes.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je remercie mon cher collègue de Mirabel de son discours.

Il parle de l'analyse des coûts et des avantages. Je suis très préoccupée, comme on peut l'imaginer, par l'oléoduc dans ma circonscription, qui traverse des écosystèmes extrêmement fragiles. Il n'y a pas une seule analyse des coûts et des avantages de cet oléoduc, tout comme dans le cas de celui de Trans Mountain, payé par les fonds publics du Canada.

Qu'en pense mon collègue? Est-ce trop, imaginer une analyse des coûts et des avantages pour les projets d'intérêt national?

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, une analyse des coûts et des avantages, c'est ce qu'on fait pour tous les projets. Les avantages, ce n'est pas seulement les avantages économiques privés, c'est social, c'est environnemental. Les coûts, c'est la même chose.

Lorsque le gouvernement veut nous enfoncer dans la gorge des projets qui sont préjudiciables à notre bien-être, à notre avenir, à notre environnement, à notre productivité et à notre économie, et lorsqu'il se rend compte que ces projets ne font que satisfaire l'ego du premier ministre ou satisfaire des intérêts politiques, il cache l'analyse des coûts et des avantages. Les libéraux la cachent pour être sûrs que les Canadiens ne pourront pas voter, prendre des décisions, choisir leurs députés et choisir leur gouvernement en toute connaissance de cause.

Cette pratique est antidémocratique, inacceptable et autoritaire. Elle prend de plus en plus d'ampleur sous ce premier ministre, qui se prend pour le souverain.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a vraiment présenté un portrait tout noir dans son discours. Ce serait intéressant d'entendre plus de...

[*Traduction*]

Le vice-président adjoint (John Nater): La députée de Saanich—Gulf Islands invoque le Règlement.

Elizabeth May: Monsieur le Président, je déteste devoir poser cette question, mais y a-t-il quorum?

Après le compte:

● (1130)

Le vice-président adjoint (John Nater): Il y a maintenant quorum.

Nous poursuivons les questions et les observations. Le député de Madawaska—Restigouche a la parole.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault: Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue du Bloc québécois a présenté un portrait vraiment sans nuance. Lorsqu'on se réfère à différentes études et lorsqu'on veut être rigoureux sur le plan théorique, comme il s'est référé à différentes études, il ne s'agit pas de choisir les données et les études sur mesure. On ne choisit pas les seules études qui permettent d'appuyer l'argument qu'on veut avancer. Il faut faire une recension complète.

Je l'invite notamment à consulter ce qui s'écrit sur toutes les répercussions et les retombées des trains à grande vitesse en Europe, au Japon ou en Chine. Toute une documentation riche montre les effets structurants que ça a eus dans ces pays. Je l'invite à élargir ses horizons pour bien comprendre à quel point ce projet de train à grande vitesse a le potentiel d'avoir un effet structurant et de moderniser les méthodes pour se déplacer au Canada.

Je tenais à faire ce commentaire afin d'inviter mon collègue à tenir un propos un peu plus nuancé.

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je comprends que mon collègue vient tout juste de déposer sa thèse de doctorat en sciences politiques. Je veux prendre un moment pour le féliciter. Ah non, il ne l'a pas encore déposée.

Je comprends aussi qu'il n'a pas développé, dans son doctorat, des compétences quantitatives pour lire les études dont j'ai parlé. C'est pour ça que je prenais le temps de les expliquer. En effet, les choses auxquelles les libéraux font référence sont dans les études et ont été considérées par des chercheurs.

La nouvelle mode chez les libéraux consiste à dire que les gens nuancés sont des extrémistes. On leur dit qu'il y a des avantages, mais qu'ils ne sont pas suffisants. On leur dit qu'il faut du transport en commun, qu'il faut s'occuper de l'environnement, qu'il faut considérer d'autres solutions et qu'il faut mener les consultations comme il faut.

Mon collègue d'en face est l'étoile montante chez les libéraux. Il semble que, pour être l'étoile montante chez les libéraux, il faut commencer par tenir ce discours manichéen qui va mener, ultimement, à de graves expropriations et à des violations des droits, chez nous.

J'invite donc mon collègue à trouver, peut-être, un nouvel équilibre entre son cheminement de carrière et les droits des gens de chez nous.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je vais parler du projet de loi en tenant compte de la situation dans son ensemble.

Je mets les partis de l'opposition au défi de prendre conscience que, au bout du compte, quand nous parlons des budgets et que nous écoutons les discours prononcés jusqu'à présent, plusieurs choses viennent à l'esprit. La première concerne ce que j'appellerais des réactions nuisibles. Je ne sais pas quel est le terme le plus approprié pour les désigner. Par exemple, certains députés affirment que le projet de loi aurait dû être adopté il y a un an et que nous débattons d'un budget pour 2025.

Les partis de l'opposition devraient peut-être assumer une part de responsabilité à cet égard. Les députés ne font que répéter que c'est la faute du gouvernement parce que nous fixons l'ordre du jour. Certes, c'est nous qui déterminons les affaires qui seront appelées sous la rubrique des ordres émanant du gouvernement. Or, il n'en faut pas beaucoup pour faire obstruction: avec 12 élèves du secondaire sur les banquettes de l'opposition, je pourrais empêcher l'adoption d'un projet de loi. L'opposition a bel et bien un rôle à jouer.

Pourquoi avons-nous dû recourir à l'attribution de temps l'autre jour pour faire adopter le projet de loi C-31? C'est simple: même si les conservateurs critiquent notre programme législatif et déplorent le fait qu'aucun projet de loi n'est adopté, tout ce qu'ils veulent, c'est faire de l'obstruction. Nous avons donc dû utiliser cet outil pour mettre fin au débat sur le projet de loi C-31, afin qu'il soit renvoyé au comité et qu'il puisse être étudié ici aujourd'hui. Les députés de l'opposition reprochent maintenant au gouvernement de ne pas avoir été en mesure de le faire adopter. C'est incroyable.

Puis nous entendons toutes sortes d'autres commentaires, par exemple lorsque les députés de l'opposition parlent du premier ministre. Ils fouillent dans tous les recoins en espérant trouver une conspiration quelconque qui leur permettrait de calomnier le gouvernement actuel par l'entremise d'attaques personnelles et de propos diffamatoires.

Je veux que ce soit bien clair pour l'opposition: ils ont beau vouloir se concentrer sur des problèmes de ce genre, le gouvernement et le premier ministre en particulier continueront à s'occuper avant tout de la population canadienne et à respecter l'engagement que les députés libéraux et le premier ministre ont pris envers tous les Canadiens, soit bâtir une économie forte et vigoureuse qui fonctionne pour eux. C'est ce que nous nous engageons à faire, malgré les manœuvres de diversion que tentent d'orchestrer l'opposition et, parfois, l'alliance contre nature des bloquistes et des conservateurs. Très franchement, il y a beaucoup de travail à faire, et nous sommes prêts à le faire.

J'ai évoqué la situation dans son ensemble. Mon collègue en a parlé aussi tout à l'heure, de même que d'une approche holistique pour donner des résultats aux Canadiens. En regardant la situation dans son ensemble, pratiquement dès le premier jour, durant la campagne électorale, ce dont s'inquiétaient vraiment les Canadiens, c'était l'économie, Donald Trump, le commerce et les droits de douane. Nous avons clairement fait savoir que notre priorité serait de bâtir une économie plus forte. Nous avions un plan, et nous sommes en train de le mettre à exécution par la prise de mesures budgétaires et législatives et grâce à notre premier ministre très proactif, qui se rend aux quatre coins du monde pour conclure…

● (1135)

[*Français*]

Le vice-président adjoint (John Nater): L'honorable député de Montcalm en appelle au Règlement.

Luc Thériault: Monsieur le Président, le discours de mon collègue est intéressant, mais il n'y a pas quorum.

[*Traduction*]

Le vice-président adjoint (John Nater): Faites retentir la sonnerie. Il n'y a pas quorum.

Après l'appel de la sonnerie:

Le vice-président adjoint (John Nater): Je constate qu'il y a maintenant quorum.

Le secrétaire parlementaire peut poursuivre.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, il y a un bloquiste et deux conservateurs, et ils ont l'audace de...

Le vice-président adjoint (John Nater): À l'ordre. Le député sait qu'il ne peut pas faire référence à la présence ou à l'absence de députés à la Chambre.

Le député peut poursuivre.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je vais m'abstenir de commenter le degré d'intérêt des bloquistes et des conservateurs, jour après jour, pour les graves problèmes que vivent les Canadiens. Ils devraient avoir honte.

Quoi qu'il en soit, alors que nous nous efforçons de bâtir une économie plus dynamique et plus saine au bénéfice de l'ensemble des Canadiens, autant les Québécois que les gens des autres régions du pays, nous trouvons le grenouillage des conservateurs irresponsable. Les conservateurs doivent prendre l'initiative de commencer à faire une contribution plus positive, ce qui ne veut pas pour autant dire qu'ils ne peuvent pas s'opposer à quoi que ce soit.

Je sais comment fonctionne l'opposition. J'ai passé plus de 20 ans dans l'opposition. Elle peut critiquer le gouvernement. Je ne voudrais pas l'en empêcher. Elle a le devoir de le faire, sauf qu'elle a aussi le devoir d'éviter les pertes de temps indues à la Chambre des communes. Les députés de l'opposition font tout un drame en disant qu'ils veulent davantage de temps pour débattre, mais lorsque j'ai demandé une prolongation, ils ont dit non. Ils se livrent aussi à de petits jeux, comme quand ils demandent s'il y a quorum.

Il faut qu'ils se mettent du plomb dans la tête. Ils doivent prendre conscience que leur alliance peu catholique peut être très frustrante pour moi et pour d'autres députés. Après tout, si je suis ici, c'est pour travailler. Peut-être que ce n'est pas le cas des bloquistes. Si je suis ici, c'est dans le but de travailler pour le bien des Canadiens et je vais continuer à le faire, jour après jour. Les habitants de Winnipeg-Nord méritent que tous les députés fassent de leur mieux, et je peux dire que, collectivement, le caucus libéral est à pied d'œuvre.

Voilà pourquoi, si l'on considère la situation dans son ensemble et les dernières élections fédérales, on constate qu'à l'issue de ce scrutin, nous avions un premier ministre et plus de 300 candidats qui affirmaient vouloir explorer des moyens d'étendre les échanges commerciaux au-delà de la frontière canado-américaine. Nous étions déterminés à bâtir une économie canadienne unifiée. Les toutes premières initiatives du gouvernement ont accordé des allégements fiscaux aux Canadiens et proposé des lois visant à renforcer la nécessité pour notre pays de disposer d'une économie canadienne unifiée.

Le premier ministre a rencontré à de nombreuses reprises les dirigeants provinciaux, territoriaux et autochtones dans le but de répondre à une attente de longue date des Canadiens. Même lorsque je siégeais à l'Assemblée législative du Manitoba, ils souhaitaient une économie canadienne unifiée. Nous avons présenté un projet de loi dans ce sens. Le gouvernement fédéral a fait ce qu'il fallait pour y parvenir.

Nous menons actuellement des discussions avec le gouvernement fédéral, tout en encourageant les autres provinces à faire de même. Je suis heureux de constater que les choses bougent. Nous avons vu d'autres provinces s'engager à lever les obstacles, car il s'agit d'une approche du type « Équipe Canada », qui consiste à travailler ensemble pour bâtir une économie canadienne plus forte.

Si nous poussons la réflexion, nous nous sommes engagés à mettre davantage l'accent sur les exportations et le commerce qui ne sont pas entre le Canada et les États-Unis. Cela ne visait pas à minimiser l'importance des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Ces échanges commerciaux ne cesseront jamais. Nous allons continuer d'insister et de négocier de bonne foi. Nous voulons conclure un accord. Cependant, entre-temps et en attendant, ce que je peux dire aux députés, c'est que nous continuerons de travailler aux quatre coins du monde en nous appuyant sur le principe que le Canada a tout ce que le monde entier recherche. Nous sommes un pays incontournable qu'il faut considérer, dans lequel il faut investir et auquel il faut s'associer.

Si les députés s'entretenaient avec le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, la ministre de l'Industrie, un certain nombre d'autres personnes et même des parlementaires qui se déplacent à l'étranger, ils constateraient que le niveau d'intérêt pour le Canada est un thème récurrent. En tant que gouvernement, nous en profitons. C'est pourquoi nous avons un premier ministre qui se promène beaucoup pour conclure des accords commerciaux. Au cours des 18 derniers mois, nous avons déjà conclu 22 ou 24 accords sur le commerce et la sécurité. Stephen Harper n'en a pas signé autant en 10 ans.

Nous venons de conclure des négociations commerciales avec les Philippines, où le premier ministre et le président de ce pays se sont rencontrés et ont échangé une poignée de main. Nous avons maintenant un accord qui, nous l'espérons sera signé et ratifié au début de 2027.

Nous prévoyons conclure un autre accord commercial avec un pays qui compte plus de 1 milliard d'habitants. Je crois même qu'il en compte 1,5 milliard. Il s'agit de l'Inde. Nous cherchons à conclure une entente commerciale avec elle. Nous nourrissons de grands espoirs que le premier ministre et le gouvernement parviennent également à mener ces négociations à bien.

Le gouvernement a considérablement amélioré nos débouchés commerciaux, comme en témoigne l'augmentation considérable des exportations au-delà de la frontière canado-américaine. Pourquoi est-ce important? Parce que toutes les régions du pays en bénéficieront. Cela va créer des emplois. Il n'est pas étonnant que, même à une période qui s'est révélée difficile à cause des droits de douane imposés par Trump, nous ayons enregistré un gain net d'emplois. Des dizaines de milliers d'emplois ont été créés au cours des 18 derniers mois, en partie grâce à une approche « Équipe Canada » et à la façon dont le gouvernement s'efforce de renforcer l'économie canadienne.

● (1140)

Il suffit de se rappeler ce qui s'est passé à Toronto, en septembre dernier, quand le premier ministre a organisé un sommet, le premier de ce genre, pour susciter l'intérêt des investisseurs et les inciter à venir au Canada. On pourrait parler des différentes choses dont nous avons parlé au cours de l'année précédente, comme les mégaprojets. Aux quatre coins du pays, des mégaprojets ont été proposés et ont commencé à se concrétiser.

Avant de parler plus en détail de ces projets, je vais revenir à Toronto pour parler de tous les projets qui y ont été présentés et bien plus encore. Des dirigeants de collectivités de partout au Canada, des intervenants et des investisseurs ont participé à cet événement. Les idées et les projets d'investissement se sont traduits par des engagements totalisant plus d'un demi-billion de dollars. C'est du jamais vu dans l'histoire du Canada. Nous misons sur l'esprit d'« Équipe Canada » et la réputation du premier ministre, dont les compétences économiques sont absolument remarquables.

C'est ce qui nous a permis non seulement d'ouvrir la porte aux investisseurs, mais aussi de conclure les types d'accords qui engendrent des retombées positives pour les Canadiens. Nous l'avons tous constaté de nos propres yeux avec ce demi-billion de dollars d'investissements dont il a été question pour financer différents projets.

Ces projets, il y en a d'un océan à l'autre. Il y a les projets de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique et les projets énergétiques dans le Canada atlantique. On peut parler du cuivre en Saskatchewan, ainsi que du protocole d'entente sur l'énergie en Alberta. On peut parler de ma province, le Manitoba. On peut parler du potentiel du port de Churchill et de l'exploitation minière. On peut parler de l'énergie nucléaire et des retombées qu'elle aura en Ontario. On peut parler du port de Montréal et du développement énergétique au Québec. On peut parler de la souveraineté dans le Nord et des investissements dans cette région. Chaque région du pays fait partie d'un vaste ensemble. Cela demande beaucoup d'efforts et de travail. Le gouvernement a dit très clairement qu'il était prêt à consacrer le temps et les efforts nécessaires pour atteindre cet objectif.

Jetons un coup d'œil aux annonces récentes qui vont dans ce sens. Il y a la mégadéduction à la productivité. Pensons-y. On incite maintenant les petites, moyennes et grandes entreprises à prendre de l'expansion et à se moderniser afin d'assurer leur pérennité et de devenir plus fortes et plus saines. Cela signifie qu'il y aura davantage de possibilités d'emploi. Cela signifie que nous pourrons tirer parti des nombreuses relations commerciales que nous bâtissons aujourd'hui, pour l'avenir.

Lorsqu'il est question de la situation dans son ensemble et de la façon dont nous bâtissons cette économie plus forte, nous pouvons examiner les mesures qui ont été mises en œuvre depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau gouvernement, il y a à peine 18 mois, jusqu'à la situation actuelle.

Les députés veulent-ils parler des industries? On pourrait facilement parler du porte-parole du Parti conservateur en matière de défense. Il critique le gouvernement sur la question militaire. Ce même député était secrétaire parlementaire du ministre de la Défense lorsqu'on consacrait seulement 1 % du PIB du Canada aux forces armées. En six mois, ce gouvernement a atteint la cible des 2 %.

Le député d'en face a dit que nous n'avons même pas de F-35. Encore une fois, c'est faux. Nous avons en réalité deux F-35 et nous avons des pilotes qui sont formés sur ces deux avions.

● (1145)

Une voix: Deux appareils. Impressionnant, vraiment!

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les conservateurs disent que c'est impressionnant que nous en ayons deux. Eh bien, c'est deux de plus que ce que M. Harper, voire le gouvernement précédent, a réussi à acquérir.

Cela en dit long sur les investissements réalisés dans les Forces canadiennes. Un nombre record de personnes se sont présentées dans les bureaux de recrutement. Il faut remonter plus de 30 ans en arrière, soit plus d'une génération, pour voir autant de personnes exprimer leur désir de s'enrôler dans les Forces canadiennes.

Une voix: Qu'en est-il des cadets?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, le député parle des cadets. Nous avons enregistré, je crois, une hausse de plus de 50 %. Le Programme des cadets suscite aujourd'hui beaucoup plus d'intérêt et de participation, et cela est directement attribuable au gouvernement, qui montre qu'il est prêt à investir dans les jeunes, que ce soit par l'entremise du programme Emplois d'été Canada ou du Programme des cadets. Le ministre des Finances et le ministre de la Défense nationale ont dit très clairement que nous allions continuer d'appuyer le Programme des cadets. Nous allons continuer de soutenir les jeunes grâce au programme Emplois d'été Canada et à de nombreux autres programmes.

Pensons à l'industrialisation et aux industries qui sont d'une importance vitale. Non seulement le gouvernement dit qu'il va protéger notre industrie sidérurgique, notre industrie automobile et notre industrie du bois, mais il réfléchit aux industries que nous pourrons développer. Nous investissons dans l'intelligence artificielle. Je dois avouer que je continue d'en apprendre sur l'intelligence artificielle, mais je sais que c'est un secteur important. En tant que pays, nous devons investir dans ce secteur, et c'est ce que fait le gouvernement.

Je peux parler de l'Agence spatiale canadienne. Les conservateurs aiment dire que c'est une perte de temps et d'énergie. Ils ont complètement tort. Magellan, à Winnipeg, fabrique des satellites. Il est important de bâtir cette industrie au Canada. Le Québec, l'Ontario et le Manitoba, ainsi que, dans une certaine mesure, la Colombie-Britannique et l'Alberta, ont des industries aérospatiales florissantes. Les investissements dans l'espace et nos forces armées contribueront à la croissance de ces industries. Des emplois de qualité seront créés pour les Canadiens. C'est ce que fait le gouvernement.

Pour parvenir à avoir l'économie la plus forte du G7, pour nous fixer cet objectif et faire le travail nécessaire pour y parvenir, nous protégeons les programmes sociaux, que les Canadiens veulent et qu'ils méritent. Cela dit, avant d'aborder ce sujet, nous sommes tout à fait conscients des problèmes d'abordabilité. Je n'ai pas entendu les députés parler d'abordabilité aujourd'hui, mais le premier ministre et les membres du caucus libéral se préoccupent de ce problème. C'est pourquoi nous avons suspendu la taxe d'accise. C'est pourquoi nous avons mis en place l'allocation pour l'épicerie et les produits essentiels. C'est pourquoi nous avons instauré l'allégement fiscal dont ont bénéficié 22 millions de Canadiens. C'est parce que nous comprenons l'importance de l'abordabilité.

En ce qui concerne les programmes sociaux, nous allons continuer de soutenir le système de santé que les Canadiens apprécient tant, mais nous allons également continuer à soutenir des programmes tels que notre Programme national d'alimentation scolaire — même si les conservateurs disent que ce programme est de la foutaise —, car il permet de nourrir 400 000 enfants. Il est présent dans toutes les régions du pays. Nous allons maintenir ce soutien, car le premier ministre affirme que ce programme deviendra permanent.

Bâtir une économie plus forte nous permet d'en faire beaucoup plus sur le plan social...

● (1150)

Le vice-président adjoint (John Nater): Nous passons aux questions et observations. Le député d'Essex a la parole.

Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, pendant son discours, le député a mentionné à de nombreuses reprises la nécessité de considérer la situation dans son ensemble. Il a même mentionné que le Canada n'a pas qu'un F-35, mais qu'il en a maintenant deux grâce au gouvernement.

J'aimerais revenir un instant à Alto. Évidemment, Essex se trouve près de Windsor, et Alto n'ira en fait pas plus loin que Toronto. Puisqu'il est question de considérer la situation dans son ensemble, pourquoi Alto ne partirait-il pas de Windsor pour prendre en charge nos amis des États-Unis et les emmener au Québec?

Soit dit en passant, je conclurai en disant que je ne serai jamais en faveur de l'annexion des terres des agriculteurs, mais je suis curieux.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, de nombreuses personnes sont très sceptiques au sujet du port de Churchill, et de nombreux Manitobains voient les possibilités qu'offre ce port et y croient. En fin de compte, je dirais qu'il y a beaucoup de gens au Québec et en Ontario qui voient les avantages d'Alto. Il fut un temps où les progressistes-conservateurs — et je suppose que je devrais souligner le mot « progressistes », en particulier dans les provinces de l'Ontario et du Québec — voyaient l'intérêt d'Alto. Même s'ils ont peut-être changé d'avis, ou à tout le moins s'ils reçoivent la consigne de garder le silence sur la question, au bout du compte, en ce qui concerne ce grand projet en particulier, je dirais qu'il est justifié du point de vue économique et environnemental. Si le député veut que le tracé soit prolongé, il faudra peut-être d'abord qu'il amène les conservateurs à revoir leur position, puis qu'il en fasse la promotion.

● (1155)

[*Français*]

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Monsieur le Président, le député devrait me remercier d'avoir insufflé un peu plus de passion dans son discours. Au prorata des élus qui sont à la Chambre, je fais remarquer que le Bloc québécois porte plus d'intérêt à ses discours que ses collègues.

Toujours est-il qu'il nous parle du merveilleux et du formidable projet d'Alto. La directrice parlementaire du budget, les chercheurs de l'Université McGill et de l'Institut C.D. Howe, tous nous disent qu'on a surestimé la rentabilité et qu'on a sous-estimé les coûts, que la société d'État Alto fait preuve d'un manque incroyable de transparence. De plus, on s'apprête à gaspiller 2 % des terres agricoles cultivables au Québec.

Comment mon collègue peut-il être aussi enthousiaste devant les dégâts d'un tel projet?

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, la meilleure façon de répondre à cette question est de dire que j'ai eu l'occasion de m'entretenir avec plusieurs de mes collègues québécois et ontariens. Il faut examiner les avantages globaux du projet, et selon moi ceux-ci font largement pencher la balance en faveur de sa réalisation. Même si je réside dans les Prairies, je comprends l'importance de la poursuite de ce projet. Comme je viens de l'expliquer, je pense qu'il y a de très solides arguments en sa faveur, non seulement d'ordre économique, mais aussi d'ordre environnemental.

Je suis surpris que les députés du Bloc québécois s'y opposent aussi fermement. J'espère que ce n'est pas parce que le Parti conservateur les infiltre et les influence un peu trop.

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec gratitude que j'ai entendu le député parler du programme des cadets. Il a souligné que la participation à ce programme a augmenté de 59 % dans tout le Canada. Ma circonscription compte trois unités de cadets, dont je suis très fier: une unité de cadets de la marine, une unité de cadets de l'air et une unité de cadets de l'armée.

Selon lui, quels sont les avantages d'un soutien encore plus important de la part du gouvernement au programme des cadets dans sa circonscription?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, nous avons constaté que nos efforts en vue de renforcer et de soutenir l'armée canadienne ont incité un nombre considérable de personnes à s'enrôler. Tous les cadets ne veulent pas nécessairement devenir militaires, mais je crois que cela a suscité un regain d'enthousiasme et un intérêt accru pour le programme des cadets. Cela ne me surprend pas outre mesure. J'ai moi-même déjà été cadet de la marine. Le manège militaire McGregor offre un merveilleux programme de cadets.

Je peux dire aux députés que le ministre des Finances et le ministre de la Défense nationale sont de fervents partisans du programme des cadets. Nous veillerons à ce qu'il soit maintenu non seulement aujourd'hui, mais aussi pour les générations à venir.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, je reviens tout juste d'une conférence de presse avec Linda Silas, présidente de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers. J'ai parrainé une pétition signée par 22 000 Canadiens en faveur d'un crédit d'impôt remboursable pour le personnel infirmier. Près de la moitié des infirmiers de ce pays, soit 46 %, ont déclaré que, si cette mesure était soutenue, cela leur permettrait de conserver leur emploi. Cela se produit à un moment où le tiers des infirmières envisagent de quitter leur emploi cette année. Quelle réponse les infirmiers ont-ils obtenue en retour? Ils ont reçu une réponse évasive qui vante l'excellent travail accompli par le gouvernement dans notre système de santé avec les transferts et tout le reste, mais ils n'ont même pas obtenu de réponse à leur demande.

Mon collègue ne convient-il pas que les infirmiers méritent le respect? Il est honteux qu'ils n'aient même pas obtenu de réponse à leur pétition, bien qu'elle ait été signée par 22 000 Canadiens. Mon collègue ne convient-il pas qu'ils méritent d'être traités équitablement et qu'ils ont été oubliés dans le budget? Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'ils sont oubliés dans le budget.

C'est leur tour. Ils sont là pour nous. Il est temps que nous soyons là pour eux.

● (1200)

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le gouvernement n'a jamais oublié le personnel infirmier et le rôle important qu'il joue dans le système de santé du pays; il est donc quelque peu trompeur de tenter de donner cette impression. Je tiens à dire au député d'en face qu'à Winnipeg, il ne s'agit pas seulement d'une question financière. C'est une question de sécurité au Manitoba. Même si le Manitoba est dirigé par un gouvernement néo-démocrate, trois de nos hôpitaux — Thompson, Seven Oaks et le Health Sciences Centre — sont désormais considérés comme des « zones grises » en raison des risques pour la sécurité des infirmiers et des autres travailleurs de la santé, ainsi que des actes de violence dont ils sont victimes.

Lorsque nous parlons de répondre aux besoins des infirmiers, cela ne se résume pas à dire qu'il faudrait leur accorder un allégement fiscal. Nombreux sont ceux, dans la société, qui souhaitent bénéficier d'un allégement fiscal. Nous continuerons à examiner la question, à nous occuper des infirmiers et infirmières et à les soutenir du mieux que nous pouvons, mais nous cherchons également à collaborer avec les différents pouvoirs publics afin d'améliorer les conditions de travail du personnel infirmier. S'il existe des moyens pour que le gouvernement fédéral participe à cet effort, je suis certain que nous serions au moins ouverts aux discussions. Je suis toujours disposé à écouter…

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Nous poursuivons les questions et observations. Le député d'Edmonton-Ouest a la parole.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, j'ai bien aimé les 20 minutes de fiction de mon collègue. Je suis heureux qu'il ait parlé des cadets. Mon fils cadet, justement, était dans les cadets et il a fait un excellent travail. Les cadets font un travail incroyable. Ils ont produit beaucoup d'excellents diplômés, à l'exception, bien sûr, du député d'en face.

Pendant son discours, le député a parlé à maintes reprises de la fausse affirmation concernant le sommet de l'investissement: le sommet de l'investissement de 1 million de dollars qui a eu lieu à Toronto et qui aurait produit un demi-billion de dollars d'investissements. Le gouvernement a répondu à une question inscrite au Feuilleton en prétendant que seul l'investissement de Bell était un véritable investissement. La grande majorité, soit 90 %, n'étaient que des annonces. À ce sujet, la directrice parlementaire du budget a déclaré: « Les engagements financiers [...] ne constituent pas des investissements dans des projets précis. » De plus, elle a dit que le montant « n'est pas encore rattaché à de véritables investisseurs ni à de véritables projets »; autrement dit, les annonces ne procurent pas de gains économiques aux Canadiens.

Le député cessera-t-il d'induire les Canadiens en erreur au sujet de ce prétendu demi-billion de dollars d'investissements?

L'hon. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, ce n'est pas ce que j'appelle induire en erreur. En ce qui concerne le nombre de grands projets dont il est question et les personnes qui y ont participé, le député s'imagine-t-il que les gens vont simplement prendre l'avion pour Toronto avec des milliards de dollars dans leur valise puis remettre leur argent? Ils doivent examiner les projets et faire preuve de diligence raisonnable.

Il y a là une possibilité d'un demi-billion de dollars. Elle est bien réelle. C'est concret. La question est de savoir si nous pouvons continuer à promouvoir une approche de type « Équipe Canada ». Si nous y parvenons au cours des cinq prochaines années, nous pourrions atteindre 1 billion de dollars en investissements et en mégaprojets. Je suis un optimiste. Je vois le verre à moitié plein.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un plaisir de prendre la parole à la Chambre.

Nous avons remis en question les affirmations des libéraux qui ne cessent de prétendent qu'ils ont attiré un demi-billion de dollars d'investissements. Puis, la directrice parlementaire du budget et la réponse du gouvernement à la question qu'il a lui-même inscrite au Feuilleton ont confirmé ce que nous disions depuis le début: ce ne sont pas des investissements, ce sont des annonces. Le député de Winnipeg-Nord nous dit maintenant qu'il demeure optimiste quant aux annonces à venir. Cela a de quoi faire sourire.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary-Centre.

Les gens qui nous regardent à la maison seront probablement étonnés d'apprendre que nous débattons du projet de loi C-31, qui porte sur le budget de 2025. Nous parlons d'un exercice financier qui s'étendait du 1er avril 2025 au 31 mars 2026 et qui s'est terminé il y a huit mois. Je comprends très bien les quelques Canadiens qui suivent nos débats sur CPAC. Ils sont peut-être cinq ou six, soit probablement quatre de plus que le nombre réel de F-35 dont dispose le Canada. Ils doivent se demander pourquoi nous sommes encore en train de débattre d'un projet de loi qui aurait dû être adopté depuis longtemps, il y a près d'un an et huit mois.

Le budget pour l'exercice en cours, qui vient d'être déposé, couvre la période allant du 1er avril 2026 jusqu'en 2027, car nous fonctionnons sur un exercice financier et non sur une année civile. Il vient d'être publié, sept mois après le début de l'exercice en cours. Normalement, on s'attendrait à ce que les budgets soient présentés avant le début de l'exercice financier, comme on le fait dans le monde réel, mais ce n'est pas comme ça que ça fonctionne avec le gouvernement libéral. Le budget supplémentaire des dépenses (B), qui est la deuxième partie des autorisations de dépenses pour 2026-2027, vient également d'être publié. Il est choquant que nous soyons si en retard.

À l'origine, le gouvernement n'avait pas prévu de budget pour 2025. En fait, en mai 2025, le premier ministre a déclaré qu'il n'y avait pas grand intérêt à présenter un budget pour 2025. Or, après avoir subi des pressions, les libéraux ont présenté ce budget, près de huit mois après le début de l'exercice financier. Ils sont venus à la Chambre en le brandissant et en affirmant qu'il s'agissait d'un budget générationnel, que c'était le budget le plus important de notre vie. C'est drôle, en mai 2025, le premier ministre avait dit qu'il n'y avait pas grand intérêt à présenter un budget.

L'un des aspects du budget de 2025 que je trouve drôle, ou plutôt étrange, est qu'il prévoit la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, chargée d'accélérer l'approvisionnement en matière de défense, dirigée par un ami du premier ministre , que l'on a nommé au poste de PDG. Ce dernier a comparu devant le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. Le budget des dépenses de l'année dernière prévoyait notamment 1 milliard de dollars destinés à financer l'agence afin qu'elle puisse procéder immédiatement à des achats. Or, M. Guzman n'a pas été en mesure de nous indiquer à quoi servirait ce milliard de dollars, que le gouvernement nous demande aujourd'hui d'approuver sans nous préciser à quoi il sera consacré.

L'un des principes fondamentaux de la création du Parlement, que j'ai souvent cité en Chambre, est cette maxime du roi Édouard Ier: « Que ce qui concerne tout le monde soit approuvé par tout le monde », ce qui signifie que le Parlement devrait approuver les dépenses à la Chambre. Or, dans le cas présent, le gouvernement nous demande d'approuver à l'avance 1 milliard de dollars, sans nous préciser pour l'instant à quoi il sera consacré en matière de défense.

M. Guzman a été nommé à la tête de l'Agence de l'investissement pour la défense afin d'accélérer l'approvisionnement. Au bout d'environ six mois, il a annoncé qu'il démissionnait parce qu'il ne supportait plus la bureaucratie, cette même bureaucratie que l'Agence était censée contourner. Les libéraux ont créé une structure bureaucratique pour contourner leur propre bureaucratie. Plutôt que de le laisser démissionner, ils ont décidé, tout récemment, de transformer l'Agence en société d'État au moyen du projet de loi C-40. Le gouvernement libéral allait donc créer une société d'État pour contourner la bureaucratie défaillante de l'Agence de l'investissement pour la défense, laquelle avait été créée pour contourner la bureaucratie défaillante en matière d'approvisionnement en défense.

Cela dit, il n'y a pas lieu de s'inquiéter parce que, comme l'a dit le député de Winnipeg-Nord, nous avons maintenant deux nouveaux avions de chasse. Le gouvernement est au pouvoir depuis 11 ans, mais nous avons deux nouveaux avions. La Belgique a réussi à mener à bien le processus d'approvisionnement pour le F-35 en, je crois, huit mois. Le gouvernement canadien, pas de souci, en compte maintenant deux en 11 ans.

Il n'y a que le gouvernement libéral pour avoir une structure bureaucratique si défaillante qu'il en crée une autre, tout aussi défaillante, pour ensuite la supprimer avant même qu'elle soit établie, en créant une société d'État chargée de remédier aux dysfonctionnements bureaucratiques. L'Agence de l'investissement pour la défense n'a en quelque sorte pas encore été officiellement créée, puisqu'elle doit être mise en place dans le cadre du budget de 2025, et non de celui de cette année.

● (1205)

Si les gens ont du mal à s'y retrouver, je les comprends, car c'est aussi mon cas.

Nous avons vu de nombreux exemples de ce genre de la part du gouvernement, qui nomme des PDG triés sur le volet à des postes gouvernementaux. Un ami du premier ministre a été nommé à la tête de l'Agence de l'investissement pour la défense pour un salaire d'environ 1 million de dollars par an. Il serait désormais à la tête d'une société d'État qui entraverait encore davantage la capacité du Parlement à examiner les dépenses.

Il y a eu le tristement célèbre M. Pichette, qui a comparu très récemment devant le comité des opérations. Il est désormais responsable de Services partagés et de milliards de dollars de dépenses chaque année. Il va également être chargé de transformer les opérations informatiques au sein du gouvernement, ce qui représente également des milliards de dollars de dépenses chaque année. Il a des conflits d'intérêts à n'en plus finir. L'une de ses sociétés d'investissement figurait parmi les premiers investisseurs de Cohere, pour laquelle il a fait du lobbying auprès du premier ministre, et Cohere vient justement de recevoir 1,6 milliard de dollars du gouvernement.

Je continue. Bien sûr, il y a M. Goldberg, de Telesat, et Dominic Barton. Le gouvernement libéral accordera-t-il un jour des largesses sans que Dominic Barton y soit associé d'une façon ou d'une autre? Dans la célèbre série télévisée britannique *Yes Minister*, on appelait cela une « quango », ou « ongqua » en français, soit une organisation non gouvernementale quasi autonome. Dans la série, les ongqua servent de réseau de copinage lucratif. Eh bien, il semble qu'il en soit de même sous le gouvernement libéral.

Nous plaisantons souvent à propos de certains mensonges bien connus: « Le chèque est à la poste », « votre appel est important pour nous », « veuillez rester en ligne », pendant qu'on attend trois heures qu'un agent de l'Agence du revenu du Canada réponde, ou encore le dentiste qui assure que son intervention ne fera pas mal du tout. En politique, il y a ce que M. Churchill appelait l'« inexactitude terminologique ». C'est ainsi qu'il évitait de dire les choses franchement à la Chambre. Il y a aussi la célèbre phrase attribuée à Reagan: « Je représente le gouvernement et je suis là pour vous aider. » Je pense également à cette autre formule que tellement de gens utilisent: « Je quitte mes fonctions pour passer plus de temps avec ma famille », un peu comme le procureur général, qui a passé du temps avec sa famille avant de décider de retourner auprès de sa famille parlementaire.

Parmi les autres mensonges bien connus, il y a la promesse que « le budget s'équilibrera de lui-même ». On peut y ajouter celui du premier ministre qui, le 25 septembre dernier, affirmait que « le niveau de la dette va diminuer ». Il n'a pas dit: « le niveau des déficits va diminuer » ou « le niveau de la dette par rapport au PIB va diminuer », ce qui n'est d'ailleurs pas le cas. Il a dit: « le niveau de la dette va diminuer. » Or, ce n'est pas ce que montrent les budgets devant nous. Le niveau de la dette ne fait qu'augmenter.

Le budget qui vient d'être déposé ajoute 289 milliards de dollars à la dette. Au cours des cinq prochaines années, les emprunts augmenteront de 765 milliards de dollars, soit près des deux tiers d'un billion de dollars. Pourquoi ce montant est-il beaucoup plus élevé que la dette? C'est parce que le gouvernement dissimule une grande partie de sa dette dans des chimères, dans ce qu'il appelle des investissements en capital, plutôt que d'inscrire ces sommes dans les dépenses de fonctionnement. Prenons l'exemple de la mégadéduction, une somme de 36 milliards de dollars accordée aux sociétés sous forme de déductions fiscales pour leurs investissements qui n'est pas comptabilisée comme une perte de revenus. Au lieu d'ajouter ce montant au déficit, le gouvernement le traite plutôt comme une dépense en capital, ce qui lui permet d'afficher artificiellement un budget de fonctionnement équilibré.

Le total des passifs passera de 2,3 milliards de dollars à 3,15 billions de dollars. Qui aurait cru qu'un jour nous nous retrouverions à la Chambre à évoquer avec nostalgie l'époque des budgets Trudeau-Freeland, tant la gestion des finances publiques semblait alors rigoureuse comparativement à ce que nous voyons aujourd'hui?

Pour terminer, j'aimerais citer un commentaire de la directrice parlementaire du budget au sujet de ce que les libéraux définissent comme leur solde de fonctionnement: « La définition du gouvernement va au-delà de celle du Système de comptabilité nationale (SNA). » Elle précise que « [les] incitatifs fiscaux axés sur le capital, les mesures fiscales liées au logement, la recherche [...] dans le secteur privé et [...] la fabrication de batteries ne [sont] pas considérés comme de la formation de capital selon [les normes comptables internationales normales] ». Or, le gouvernement inclut tout cela quand il affirme faussement qu'il équilibre le budget de fonctionnement.

En conclusion, j'espère qu'un jour, le gouvernement sera en mesure de présenter un budget avant le début de l'exercice, plutôt que huit mois après, comme il l'a encore fait cette année.

● (1210)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Madame la Présidente, nous vivons une période de turbulences. Lorsque Stephen Harper était premier ministre, il a travaillé avec le premier ministre actuel et Jim Flaherty pour investir massivement dans les infrastructures, enregistrant des déficits pour traverser cette période de turbulences économiques, et ça a fonctionné. Nous adoptons maintenant la même approche.

Le député croit-il que Stephen Harper a eu tort d'adopter cette approche?

Kelly McCauley: Madame la Présidente, non, je ne crois pas que Stephen Harper avait tort avec cette approche. Cependant, la députée d'en face a tort dans ses affirmations. Le gouvernement n'investit pas réellement dans les infrastructures, comme elle le prétend. Un remboursement de taxe n'est pas un investissement, comme elle le prétend.

Lorsque Harper était au pouvoir, le vérificateur général menait plusieurs fois par année des vérifications de ces investissements dans les infrastructures, et il a été démontré qu'il s'agissait bel et bien d'investissements. Un remboursement de taxe, un incitatif pour le logement ou un crédit d'impôt pour le logement dans le secteur privé, ce ne sont pas des investissements comme elle le prétend.

[*Français*]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, je remercie le député, qui est président du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires. C'est un comité qui gagne à être écouté. Nous y recevons un paquet d'individus qui nous amènent à dire ce que nous avons envie de dire aujourd'hui. Où est-ce qu'on s'en va avec un gouvernement autoritaire?

Je sais que mon collègue est d'accord avec moi à savoir quel précédent on est en train de vivre. J'aimerais qu'il me l'explique à sa manière. Qu'est-ce qui va se passer dans les prochaines années avec l'autorité du premier ministre et du gouvernement actuels?

● (1215)

[*Traduction*]

Kelly McCauley: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de sa question et de son excellent travail au sein du puissant Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, dont elle est membre à part entière.

Je suis également très préoccupé par la voie qu'emprunte le gouvernement, comme l'expropriation de terres au profit d'Alto, un projet fétiche qui n'est pas raisonnable sur le plan financier. Par l'entremise du projet de loi C-39, le gouvernement apporte des changements. Il camoufle des milliards de dollars de dépenses dans les sociétés d'État. Il devrait plutôt miser sur la transparence et donner voix au chapitre aux Canadiens et aux parlementaires, au lieu de les priver de transparence et de surveillance.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Madame la Présidente, de 2020 à 2025, le gouvernement a réussi à augmenter ses recettes de plus de 130 milliards de dollars. Néanmoins, il réussit à faire des déficits sans précédent. Mon collègue a très bien fait de souligner le montant record de la dette, que le gouvernement continuera d'alourdir et que les contribuables devront payer.

Le gouvernement dit qu'il dépensera moins pour investir davantage. Mon collègue peut-il nous en dire un peu plus sur le caractère fallacieux d'une déclaration aussi ridicule?

Kelly McCauley: C'est vrai, madame la Présidente, que dire qu'on va dépenser moins tout en investissant davantage, c'est un peu n'importe quoi.

Les Canadiens vont finir par devoir payer tout ça. D'ici 5 ans, deux tiers de billion de dollars s'ajouteront à notre passif. Il y a des intérêts là-dessus. Le montant des intérêts sur la dette nationale va grimper à presque 90 milliards de dollars par année. C'est plus que les transferts en santé que le gouvernement fédéral verse aux provinces. Alors que les revenus ont doublé depuis 10 ans, les paiements d'intérêts sur la dette, en pourcentage des recettes fiscales, vont passer de 1,8 % à 2,2, %. C'est une augmentation de 22 % de l'argent des Canadiens qui ira aux banquiers plutôt qu'à la santé, à l'armée, aux infrastructures ou aux services dont les Canadiens ont besoin. Le gouvernement est à côté de la carte. Il doit rectifier le tir.

Ordres émanant du gouvernement

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, les conservateurs aiment faire leurs choux gras de la dette, sauf qu'en réalité, le Canada a une note de crédit AAA. Il est l'un des meilleurs élèves du G7. Notre ratio dette-PIB est lui aussi exceptionnel.

Au cours des 19 dernières années où les conservateurs ont été au pouvoir, ils ont affiché 16 déficits. Je me demande si le député est en mesure de les justifier.

Kelly McCauley: Pour donner une réponse très courte, madame la Présidente, je dirai que le député de Winnipeg-Nord est, comme sur la plupart des dossiers, dans l'erreur.

Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue d'Edmonton-Ouest pour son excellent discours et je suis ravi de voir la foule de collègues de ce côté-ci de la Chambre qui sont venus entendre mon discours aujourd'hui.

La dernière fois que j'ai prononcé un discours sur ce projet de loi, la loi d'exécution du budget, c'était le 3 novembre. Bien sûr, beaucoup de choses se sont passées depuis le 3 novembre. Plus tard cette semaine-là, le gouvernement a présenté un budget pour l'exercice 2026-2027. Soit dit en passant, près de huit mois se sont écoulés depuis le début de l'exercice 2026-2027, et nous avons enfin pu voir le budget avec lequel le gouvernement dit: « Voici tout l'argent que nous allons dépenser. Voici tous les choix que nous allons faire. » Évidemment, tous ces choix avaient déjà été faits. Dès que le gouvernement a présenté, au mois de novembre, le budget de l'exercice en cours, il a commencé à dépenser plus que ce qui était prévu.

Allons droit au but. Ce que le gouvernement appelle « budget » consiste principalement à indiquer combien il va dépenser et combien il a déjà dépensé. Il n'y a aucune limite quant à ce qu'il va dépenser. Il va simplement continuer à gaspiller l'argent des contribuables. Ne faisons pas semblant de croire qu'il s'agit d'autre chose.

Il s'agit de la loi d'exécution du budget, l'une des rares responsabilités que le gouvernement estime devoir encore déléguer au Parlement. Ce projet de loi, c'est-à-dire la loi d'exécution du budget de l'exercice 2025, prévoit un transfert de plus en plus important des responsabilités de la Chambre des communes vers les sociétés d'État.

Ce projet de loi viserait à instaurer la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense. Nous disposerions ainsi d'une agence chargée de dépenser des fonds pour le compte du ministère de la Défense nationale, ce qui diffère de la situation actuelle, car nous aurions désormais un organisme qui investirait au nom du ministère de la Défense, et celui-ci serait contraint de s'adresser à cet organisme pour lui indiquer ce dont il a besoin afin de procéder à des achats. Nous alourdissons ainsi le processus d'acquisition de matériel pour nos forces armées, qui manquent de ressources.

C'est important parce que, depuis ce projet de loi, les libéraux ont transformé l'Agence de l'investissement pour la défense en société d'État. Ils ont nommé un bon ami du premier ministre à la tête de cet organisme, puis quelque chose s'est produit durant l'été. Selon la personne à qui on parle, il semble que cet individu n'était peut-être pas satisfait de l'arrangement, et nous nous retrouvons maintenant avec une société d'État. La particularité de cette société d'État, et on peut le lire dans le projet de loi, c'est que le ministre exercerait un contrôle direct sur les activités de l'organisme. Aucune autre société d'État créée par une loi fédérale n'est soumise à un tel contrôle ministériel direct.

Nous devons reconnaitre que cette mesure rompt avec les principes structurels établis. La plupart du temps, au sein du gouvernement du Canada, un ministre dirige son ministère, tandis que les organismes ont une plus grande indépendance et ne rendent pas de comptes au Parlement. Dans notre système de gouvernement responsable, le ministre doit rendre des comptes au Parlement. Nous nous éloignons clairement de ce scénario. Au cours des sept dernières années, depuis que je suis ici, nous avons constaté une diminution progressive de la reddition de comptes. Cette mesure pousserait encore plus loin cette tendance en confiant davantage de pouvoirs à une société d'État qui, en principe, serait soustraite à l'intervention du Parlement, même si elle doit rendre compte au Parlement par l'intermédiaire d'un ministre, et le Parlement s'en trouverait tenu à l'écart.

Tous mes collègues de ce côté-ci de la Chambre s'inquiètent de plus en plus de ce que le gouvernement veut faire en coulisses plutôt qu'au Parlement. J'aimerais poser une question à mes collègues d'en face. Pensent-ils que leur travail aura encore un sens à l'avenir s'ils continuent à nous priver de nos responsabilités parlementaires? Le pays est de plus en plus géré comme un conseil d'administration. Depuis que le premier ministre est en poste, il a créé neuf organismes ou sociétés d'État, qui s'ajoutent aux 92 qui existaient déjà.

Le gouvernement outrepasse les limites et je vais expliquer à la Chambre exactement pourquoi cela a des répercussions sur ce qui se passe ici. Une partie de ce que fait le gouvernement, et de ce que fait le premier ministre en particulier, consiste à modifier la manière dont nous définissons les dépenses au Canada. Je sais que cela dépasse le cadre de la loi d'exécution du budget, mais selon le dernier budget présenté, les emprunts s'élèveraient à 765 milliards de dollars au cours des quatre années et demie à venir. Le pays va engager des dépenses qui entraîneront des emprunts supplémentaires de 765 milliards de dollars pour les Canadiens. Pour les libéraux, il ne s'agit pas de dettes. Selon eux, il n'y aurait seulement que 265 milliards de dollars de nouvelle dette. Quelle est la différence? La différence s'élève à environ un demi-billion de dollars.

● (1220)

Dans le bilan actuel, quel est l'écart entre nos emprunts et la dette? En ce moment, les emprunts du gouvernement du Canada s'élèvent à 1,4 billion de dollars et, la dette, à 1,3 billion; il y a donc un petit écart. Cet écart est en grande partie attribuable aux sommes injectées dans les sociétés d'État. Les libéraux, qui s'accrochent à leur bilan, se montrent plus mesurés quand il s'agit d'établir la valeur de ces soi-disant investissements, dont la plupart sont plutôt des dépenses. Il y a toutes sortes d'astuces comptables qui sont utilisées dans ce budget. Le gouvernement se sert d'une astuce comptable qui représente 765 milliards de dollars en emprunts supplémentaires.

Si nous demandons aux consommateurs, aux Canadiens et aux contribuables leur définition d'une dette, ils diront que c'est un crédit à rembourser avec des intérêts probablement. L'emprunt est, au fond, ce que les Canadiens appellent la dette. On ajoute 765 milliards au 1,4 billion de dollars. C'est à peu près 50 % d'emprunts supplémentaires au cours des quatre prochaines années et demie. Ce n'est pas sérieux de la part d'un premier ministre qui se prétend professionnel de la finance. Tout ce que je vois-là, si c'est ça le professionnalisme du milieu financier, c'est une habileté à trafiquer les comptes. Ce n'est pas une manière de gouverner un pays. Nous devons régler ce problème avant que tout s'écroule au Canada, financièrement parlant.

Mes collègues d'en face déblatèrent sur le fait que nous avons une note de crédit AAA. Regardons ça de plus près. Comment parviennent-ils à une note de crédit AAA? Ils le font sur le dos des retraités canadiens. Le gouvernement tient toujours compte des pensions dans son calcul. Les pensions n'appartiennent pas au gouvernement. Ce sont les pensions des Canadiens, qui sont prélevées sur leur chèque de paie. Les pensions sont censées être dans un compte distinct. Elles ne devraient pas être considérées comme des actifs du gouvernement, à moins qu'elles ne soient comptabilisées comme des passifs du gouvernement. C'est du pareil au même. Elles ne devraient pas entrer dans le calcul. Pour une raison ou une autre, le FMI, le Fonds monétaire international, pense que le gouvernement a accès à cet argent pour payer les factures du gouvernement du Canada, au lieu de financer individuellement la retraite des Canadiens. C'est un problème.

Allons au fond des choses. Nous avons déployé beaucoup d'efforts à la Chambre des communes pour tenter d'éliminer ces sociétés d'État et ce à quoi elles consacrent de l'argent, comme l'Agence de l'investissement pour la défense ou la société d'État pour la défense, selon la forme qu'on lui donnera. Néanmoins, le ministre veut en avoir le contrôle direct, alors nous pensons qu'il devrait rendre des comptes directement au Parlement à cet égard, ce qui n'est pas le cas.

Voilà pourquoi les libéraux essaient de transférer plus de montants figurant dans le bilan du gouvernement dans le bilan de toutes ces sociétés d'État indépendantes, qui sont l'une des pires structures organisationnelles qu'on puisse imaginer sur le plan des mécanismes de reddition de comptes. Ce que le gouvernement recherche, c'est de rendre le moins de comptes possible. Notre pays a besoin d'une reddition de comptes plus rigoureuse. Camoufler des choses au Parlement et affaiblir la reddition de comptes est un problème. J'invite donc mes collègues d'en face à réfléchir à cette question. Leur pertinence dans l'appareil démocratique risque de s'effriter. Il leur incombe d'exiger du gouvernement qu'il s'acquitte de son obligation de rendre des comptes aux Canadiens sur la gestion de ses finances. Il n'y a aucune reddition de compte en ce moment. Ce projet de loi affaiblit encore plus la reddition de comptes. Il faut faire marche arrière sur la majeure partie de ce qui s'y trouve.

J'ai bien aimé ce que mon collègue a dit quand il a parlé de réduire les dépenses et d'investir davantage. Comme les députés le savent, j'ai travaillé dans le domaine des investissements avant d'arriver ici. Si, après ce que j'ai vu ici ces sept dernières années, je devais compter sur le gouvernement pour me conseiller en matière d'investissement, autant déclarer faillite tout de suite. J'ai vu tout ce que les libéraux ont dépensé dans cette histoire absurde de véhicules électriques. Ils ont gaspillé 40 milliards de dollars d'investissements. La personne responsable de ce dossier n'aurait même pas lu les contrats, mais voilà où il est aujourd'hui. Cette personne, c'est le ministre des Finances du Canada.

Il n'y a pas de responsabilité. Le gouvernement ne se sent aucunement coupable d'avoir gaspillé autant de deniers publics dans des stratégies mauvaises et malavisées. En ce qui concerne la Société pour l'expansion des exportations, la Banque de développement du Canada et la Banque du Canada, nous nous efforçons de mettre en lumière toutes ces questions de responsabilité devant le Parlement, y compris pour ces organisations. Faire en sorte qu'un plus grand nombre d'entre elles ne figurent pas dans le bilan du gouvernement n'est pas la voie à suivre.

Je répondrai maintenant aux questions.

● (1225)

Marilyn Gladu (Sarnia—Lambton—Bkejwanong, Lib.): Monsieur le Président, nous traversons une période très turbulente et nous essayons d'aider les Canadiens et l'économie canadienne à composer avec des droits de douane injustifiés et illégaux. Oui, investir pour bâtir un Canada fort coûte quelque chose, tout comme tous les projets d'intérêt national, mais notre plan est de faire croître l'économie jusqu'à 4 milliards de dollars d'ici 2030.

Lequel de ces objectifs déplaît au député: celui d'aider les Canadiens ou celui de faire croître l'économie?

Greg McLean: Madame la Présidente, j'essaie de saisir ce que cette question signifie, exactement. La députée dit que l'idée est de faire croître l'économie jusqu'à 4 milliards de dollars, mais l'économie du Canada, son PIB, dépasse actuellement les 3 billions de dollars. J'ai donc du mal à saisir le sens de la question.

Cela dit, je crois que nous devons recommencer à bâtir l'économie du Canada. Je ne pense pas qu'il y ait une seule personne à la Chambre, ou dans ma circonscription, Calgary-Centre, ou dans le milieu des affaires au pays qui doute que je ferais avancer les affaires du Canada beaucoup plus vite et de manière plus responsable que le gouvernement ne l'a jamais fait.

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais interpeller mon collègue à propos d'un aspect très précis de ce projet de loi, soit la déduction pour les frais d'exploration au Canada. En fait, le gouvernement ajoute maintenant des dépenses pour déterminer, entre autres, les qualités naturelles inhérentes d'un gisement de pétrole et de gaz naturel; ces dépenses seraient admissibles pour une déduction.

Prenons le cas précis du projet Bay du Nord. L'entreprise pourrait avoir droit à d'importantes déductions, notamment parce que cette exploration risque d'être extrêmement coûteuse. C'est donc une forme de subvention directe, encore une fois, aux entreprises pétrolières et gazières, qui dégagent, je le rappelle, des profits astronomiques et records aux dépens de la population, qui est prise en otage à la pompe avec un prix de près de 2 $ le litre.

Mon collègue est-il d'accord pour qu'on fasse encore une fois un cadeau aux entreprises pétrolières avec de l'argent public?

● (1230)

Greg McLean: Madame la Présidente, c'est vraiment une bonne question de la part de mon collègue du Bloc québécois. J'espère que je donnerai une bonne réponse à la Chambre des communes.

L'industrie pétrolière au Canada, y compris pour des projets comme Bay du Nord, à Terre-Neuve-et-Labrador, a besoin d'un environnement propice à l'investissement. Cette industrie paie beaucoup de taxes et d'impôts partout au Canada. C'est même l'industrie au Canada qui paie le plus de taxes. C'est ainsi que fonctionne l'économie actuelle au Canada. C'est l'économie que le gouvernement de l'autre côté a bâtie pendant 10 ou 11 ans.

Or, à l'heure actuelle, on a l'impression que le gouvernement dit une chose et son contraire. Veut-il faire avancer les projets pétroliers ou veut-il y mettre fin? Nous verrons bien.

[*Traduction*]

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, il est regrettable que le député de Calgary-Centre et moi-même soyons d'accord sur bien des points, mais pas sur l'expansion des oléoducs.

Je voudrais lui demander si, lorsqu'il évoque le budget, il fait référence aux méthodes comptables inhabituelles du gouvernement libéral, qui sont surprenantes, venant d'un premier ministre qui possédait, on nous l'avait assuré, un sens aigu de l'économie et de la finance.

Le député a-t-il des commentaires à formuler sur la manière dont le « capital » est défini dans ce budget aux fins de ce que l'on appelle, je crois, la mégadéduction à la productivité, qui ajoute 37 milliards de dollars à notre dette nationale? Ce poste est traité comme une dépense courante, mais il pourrait s'agir de n'importe quoi destiné à générer à terme une augmentation du capital. Cela pourrait s'appliquer aux dépenses publicitaires. Le député a-t-il des commentaires à ce sujet?

Greg McLean: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de cette excellente question.

Cela fait partie de ce qu'on appelait autrefois, dans l'ancien monde financier, des « manigances ». S'agit-il d'une dépense ou d'un investissement en capital? Les gens inventaient tout au fur et à mesure.

Les Canadiens ont élu un homme qu'ils considéraient comme un génie de la finance pour diriger ce pays. Oui, je pense qu'il est très compétent dans le domaine financier. Cependant, il fait également partie de ces personnes qui savent parfaitement comment truquer les comptes. À mon avis, c'est de la manipulation comptable. C'est en quelque sorte prétendre qu'une dépense est un investissement. Nous jetons par les fenêtres de l'argent qui…

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je suis désolée, mais le temps est écoulé.

[*Français*]

L'honorable député de Madawaska—Restigouche a la parole.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de me lever aujourd'hui pour parler de la deuxième loi de mise en œuvre du budget.

C'est un élément important de notre plan pour bâtir un Canada fort. Depuis la dernière année, nous avons eu le budget de 2025, nous avons eu la mise à jour économique du printemps et la première loi d'exécution du budget. Maintenant, nous avons le budget de 2026. Dans les 20 prochaines minutes, j'aimerais prendre le temps d'expliquer comment le projet de loi que nous étudions aujourd'hui fait partie d'un tout cohérent, d'un plan d'ensemble pour bâtir un Canada plus fort et une économie canadienne plus forte qui fonctionne pour tout le monde.

L'année dernière, nous avons lancé le Fonds pour bâtir des collectivités fortes, parce que nous reconnaissons que les besoins en infrastructure dans nos communautés sont importants. Comme gouvernement fédéral, nous devons être partenaires des provinces, des municipalités et de nos organismes communautaires pour aider à la mise à jour de nos infrastructures qui répondent aux besoins de la population. Dans le cadre du budget de 2026, nous avons même rajouté 1,5 milliard de dollars à ce qui était déjà annoncé l'année dernière pour, notamment, les installations de loisirs communautaires.

Ce type de décision, que nous prenons à Ottawa, d'investir dans nos infrastructures a des effets très concrets sur le terrain, dans nos communautés. J'aimerais utiliser quelques exemples de la circonscription de Madawaska—Restigouche. Dans la dernière année, j'ai eu la chance de participer à plusieurs belles annonces dans ma circonscription. Je pense notamment aux annonces pour remettre à jour les infrastructures vieillissantes d'eau et dégout qui ont eu lieu à Grand-Sault, à Edmundston et à Campbellton. C'est une façon concrète d'appuyer nos municipalités et d'être en mesure de maintenir leurs réseaux à jour pour répondre aux besoins de la population d'aujourd'hui.

Je pense aussi à une annonce récente de plus de 2 millions de dollars pour aider à la modernisation du Mont Farlagne. C'est une annonce dont je suis particulièrement fier, parce qu'il y a une équipe professionnelle, appuyée par des bénévoles engagés, qui a une vision d'avenir: faire du Mont Farlagne une destination quatre saisons. Notre investissement aide à se doter des infrastructures modernes qui vont répondre à ces ambitions.

Je pense aussi à l'investissement de plus de 5 millions de dollars pour agrandir la piste cyclable de Grand-Sault. Un comité de bénévoles dans cette ville travaille sur ce projet depuis près de 10 ans. Ça va avoir des retombées structurantes à Grand-Sault, et je suis très heureux de voir le gouvernement fédéral y contribuer.

Je pense aussi à l'annonce de plus de 1 million de dollars pour l'aréna de Saint-Léonard, dans la municipalité de Vallée-des-Rivières. Cet investissement va permettre de rendre le bâtiments plus écoénergétique ou encore va permettre l'ajout de trois salles multifonctionnelles à la bibliothèque publique de Saint-Quentin. Ça aussi, c'est un projet de longue date dans la communauté. J'ai d'ailleurs eu la chance récemment d'aller visiter le chantier de construction. J'ai hâte de voir le produit fini, parce que je pense que ça va avoir une belle incidence sur la communauté.

Tout récemment, j'ai eu la chance d'annoncer des investissements pour faire des travaux de modernisation aux clubs de l'âge d'or de Charlo et d'Atholville. Ce sont des lieux de rassemblement importants pour nos personnes aînées. Ça contribue à briser l'isolement social. Donc, investir dans ces bâtiments, c'est investir dans la qualité de vie de nos concitoyens.

Dans les prochaines semaines et les prochains mois, j'ai quatre belles autres annonces qui s'en viennent. Je ne donnerai pas les détails tout de suite, mais j'ai une belle annonce qui s'en vient à Kedgwick, une autre à Bois-Joli, une à Baie-des-Hérons et une autre dans Haut-Madawaska.

C'est dire que, grâce au Fonds pour bâtir des collectivités fortes, chacune des municipalités de ma circonscription va avoir eu au moins un projet sur son territoire dans la dernière année. Donc, ça montre vraiment comment les décisions que nous prenons ici peuvent avoir des répercussions sur le terrain, dans nos communautés. Je suis très fier de ces différents investissements qui vont contribuer à améliorer la qualité de vie des citoyens et des citoyennes de Madawaska—Restigouche.

Si nous souhaitons bâtir plus vite, renouveler nos infrastructures communautaires, construire plus de logements au pays, appuyer l'expansion des industries qui sont la clé à la prospérité de notre économie, nous avons besoin des travailleurs pour ce faire. Si nous voulons bâtir un Canada fort, nous avons besoin de plus de soudeurs, plus d'électriciens, plus d'opérateurs de grues et, de manière générale, plus de gens dans les métiers spécialisés.

Je dirais qu'un élément clé de notre mise à jour économique du printemps, c'est notre plan et notre objectif d'aider à recruter, former et embaucher jusqu'à 100 000 nouveaux travailleurs dans les métiers spécialisés d'ici 2031. Pour accomplir cet objectif, nous avons mis en place une série de mesures concrètes. Je pense notamment à la prime à la réussite Sceau rouge, une prime de 5 000 $ pour les personnes qui achèvent leur certification. D'ailleurs, les gens qui ont terminé la certification depuis le 1er avril 2025 peuvent dès maintenant présenter une demande en ligne. Le portail est ouvert pour demander leur prime de de 5 000 $ pour apprentissage terminé.

● (1235)

Je pense aussi aux incitatifs financiers destinés aux employeurs. Lorsque les apprentis sont en formation, ils doivent faire un certain nombre d'heures en milieu de travail. Cette composante pratique est essentielle pour avoir un parcours d'apprentissage adéquat. Les employeurs acceptent volontiers des apprentis en milieu de travail, mais ça vient avec une charge de travail supplémentaire. Nous allons donc, en reconnaissance de ça, offrir des incitatifs financiers pouvant aller jusqu'à 10 000 $ aux employeurs qui embauchent des apprentis de première année admissibles.

Je pense aussi aux programmes de stage que nous sommes en train de mettre en place pour les jeunes qui souhaitent vivre des expériences enrichissantes dans les métiers spécialisés, ou encore à la subvention à la formation d'apprentissage, un supplément de revenu de 400 $ par semaine pendant que les apprentis suivent leurs cours en salle de classe. Je parlais tout à l'heure d'un incitatif pour les employeurs concernant l'apprentissage en milieu de travail, mais nous couvrons aussi l'apprentissage en classe avec une aide financière pour les apprentis. Cela s'ajoute aux prestations d'assurance-emploi que certains apprentis reçoivent déjà.

Dans ce bouquet de mesures, je pense aussi au Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, qui aide les entreprises à moderniser leurs installations, à accroître leur capacité de formation et à investir dans de l'équipement moderne. Ce sont les premiers exemples. Dans notre plan, nous avons aussi différentes autres mesures qui s'en viennent pour aider à la poursuite de l'apprentissage et aider les apprentis à faire la transition vers le milieu de travail.

Par l'entremise de ces différentes mesures, s'il y a un message clé à retenir pour les jeunes qui nous écoutent, c'est que nous les invitons à considérer sérieusement une carrière dans les métiers spécialisés si c'est quelque chose qui les intéresse. Nous sommes en train d'investir massivement dans nos infrastructures et nous avons besoin de jeunes qui vont choisir une carrière dans les métiers spécialisés pour nous aider à réaliser notre vision de bâtir un Canada fort.

Depuis la dernière année, nous avons annoncé une série d'incitatifs fiscaux pour stimuler la croissance et l'innovation. Je pense que, par le truchement de ces différentes mesures, le message est clair: le moment d'investir au Canada, c'est maintenant. Nous souhaitons rendre ça attrayant. Nous souhaitons réduire les coûts d'investissement pour nos entreprises.

Je pense notamment à notre nouvelle mesure, la mégadéduction à la productivité, qui va permettre une déduction immédiate de toute une série d'actifs. Concrètement, ça veut dire qu'on va réduire la période d'amortissement. Par exemple, un travailleur autonome qui est photographe s'achète un nouvel appareil qui coûte quelques milliers de dollars. Auparavant, cet amortissement devait se faire sur plusieurs exercices financiers, tandis qu'avec cette nouvelle mégadéduction, la personne va pouvoir déduire le coût entier de l'appareil utile à son travail dès la première année. Ça veut dire récupérer les liquidités plus rapidement pour pouvoir continuer à investir dans son entreprise. L'idée est vraiment de rendre ça plus attrayant.

Je tiens à insister sur le fait que cette mégadéduction va être particulièrement intéressante pour les petites et moyennes entreprises. Nous avions vraiment les PME en tête en mettant en place cette mesure fiscale. Je pense notamment aux PME dans le secteur de la restauration, qui vont pouvoir déduire plus rapidement, par exemple, les coûts d'achat d'une cuisinière, d'un frigidaire, d'un robot culinaire. Dans le secteur de l'agriculture, l'achat de tracteurs et de remorques agricoles ainsi que les investissements dans les silos sont des éléments qui vont être admissibles. Je pense aux entreprises dans le secteur de la transformation, quand elles font l'achat de trieuses, de laveuses ou de broyeuses industrielles. Je pense aux entreprises dans le secteur du tourisme, quand elles font l'achat, par exemple, de meubles comme des lits. Ce sont tous des éléments, des actifs que les entreprises doivent acheter pour pouvoir mener leurs activités à bien et qui vont pouvoir être amortis plus rapidement. J'ai donné seulement quelques exemples pour illustrer à quel point cette mégadéduction, cette nouvelle mesure fiscale, a un potentiel pour appuyer les PME.

Dans ma circonscription, Madawaska—Restigouche, la foresterie est un élément clé de l'économie. Comme on le sait, le secteur forestier au Canada est un pilier de l'économie canadienne. C'est d'autant plus vrai au Nouveau-Brunswick, la province que je représente à la Chambre. À l'échelle du pays, le secteur forestier représente plus de 200 000 emplois et c'est le principal gagne-pain de plus de 300 communautés rurales et éloignées.

À l'heure actuelle, notre secteur forestier subit d'importantes pressions, en raison notamment des droits de douane injustifiés de la part de nos voisins du Sud, mais pas seulement. On observe aussi une évolution dans les marchés mondiaux et des besoins changeants en matière de produits de bois. Notre gouvernement est conscient des défis auxquels fait face l'industrie forestière. Nous avons mis en place des mesures d'aide immédiates. Je pense notamment aux différents programmes d'aide en lien avec les droits de douane. C'est important de répondre aux besoins immédiats, mais c'est aussi important de nous doter d'une vision à moyen et long terme pour nous assurer que notre industrie forestière demeure compétitive à long terme. C'est pourquoi nous travaillons à diversifier le secteur, à moderniser ses activités et à assurer sa compétitivité.

● (1240)

D'ailleurs, en juin dernier, notre gouvernement a lancé un plan d'action pour transformer le secteur forestier canadien. Dans le budget de 2026, nous poursuivons sur cette lancée en ajoutant de nouveaux investissements de 6,5 milliards de dollars en appui au secteur forestier. C'est dans cette vision que s'inscrit l'annonce récente d'un investissement de 50 millions de dollars pour la création d'un centre d'innovation stratégique en foresterie numérique du Nouveau-Brunswick. Je suis très heureux de dire que cette initiative sera pilotée par l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques, qui est établi à Edmundston, dans ma circonscription, en partenariat avec Recherche Nouveau-Brunswick.

Ce centre va mettre en place un projet pilote qui vise à numériser la chaîne d'approvisionnement forestière. Concrètement, cette infrastructure numérique va permettre aux entreprises et aux différents intervenants du secteur de mieux repérer, suivre et utiliser les ressources en fibre de bois tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cela aura plusieurs retombées concrètes, notamment en réduisant l'incertitude entourant l'approvisionnement en fibre de bois. Cela permettra aussi de mieux faire correspondre les ressources disponibles aux besoins de production des usines. Cela permettra de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et favorisera donc une meilleure prise de décision dans le secteur forestier grâce à l'utilisation de nouvelles technologies.

Ce qui est vraiment intéressant, c'est que cette infrastructure numérique va placer le Nouveau-Brunswick à la fine pointe de l'innovation et va favoriser la résilience de l'industrie forestière canadienne à long terme. Ce projet est mené à partir de chez nous, au Nouveau-Brunswick. Celui-ci a le potentiel nécessaire pour avoir des effets concrets à l'échelle de notre pays. Un projet de cette envergure est une excellente nouvelle pour ma région. Ce n'est pas tous les jours qu'on annonce qu'un projet d'une valeur de 50 millions de dollars sera piloté à partir d'Edmundston, dans le nord-ouest du Nouveau-Brunswick. Je pense que cet investissement témoigne du fait que nos communautés ont les compétences, les institutions et les talents nécessaires pour développer des projets innovants ayant une portée bien plus large que notre région.

J'aimerais qu'on retienne que ma région, Madawaska—Restigouche, ne fait pas seulement partie de l'économie forestière canadienne, elle contribue aussi à façonner son avenir. Cet investissement témoigne aussi de la reconnaissance de l'expertise développée au fil des ans par l'Institut de recherche sur les feuillus nordiques. L'équipe de M. Gaetan Pelletier fait un travail remarquable. L'attribution d'une telle subvention pour mener des travaux de recherche de pointe témoigne de la confiance qu'on a dans leurs compétences.

Il importe de rappeler le message suivant: nous ne voulons pas seulement préserver notre industrie forestière en mettant en place des mesures d'aide immédiate, nous avons aussi la vision nécessaire pour lui donner les moyens de se développer, d'innover et de demeurer compétitive pour les décennies à venir.

Au cours de la dernière année et demie, nous avons mis en place différentes mesures pour soutenir les secteurs les plus touchés par les droits de douane actuels injustifiés. Je pense notamment au Fonds de réponse stratégique qui permet à nos entrepreneurs de mieux cibler leurs activités afin de desservir le marché canadien ou encore d'atteindre des nouveaux marchés à l'échelle internationale, de regarder comment ils peuvent faire des gains de productivité par l'entremise de différents appuis à l'innovation.

Quand on pense à l'appui aux secteurs touchés par les droits de douane, un élément clé me vient en tête pour les entreprises de Madawaska—Restigouche, et c'est l'Initiative régionale de réponse tarifaire au Canada atlantique, qui aide les entreprises à faire face aux difficultés qui découlent du contexte actuel. J'insiste là-dessus: l'aide que nous apportons s'adresse à des entreprises qui se portaient bien avant l'imposition des droits de douane injustifiés. Nous envoyons le message que nous voulons être là pour les entreprises qui contribuent fortement aux économies locales. Nous voulons être là pour protéger les emplois locaux. Nous voulons être là pour protéger les communautés afin qu'elles puissent demeurer dynamiques sur le plan économique.

Grâce à l'Initiative régionale de réponse tarifaire pour le Canada atlantique, depuis mars, plus de 10 millions de dollars ont été investis dans des entreprises de la circonscription de Madawaska—Restigouche. D'ailleurs, la première annonce de ce genre au Canada atlantique a eu lieu chez nous, à Clair, ans le Haut-Madawaska, au mois de mars. Par la suite, des investissements ont été réalisés dans des entreprises de Val-d'Amour, de Campbellton, de Balmoral, de Saint-Quentin, de Saint-André, de Grand-Sault, de Clair et d'Edmundston, pour ne nommer que celles-là.

Bien entendu, certains secteurs ont été particulièrement touchés, notamment ceux de l'acier et de la foresterie. Toutefois, une multitude d'autres secteurs d'activité ont également été touchés par les droits de douane injustifiés annoncés en août dernier.

● (1245)

Je suis particulièrement heureux de ces investissements qui permettent de soutenir des entreprises de chez nous, de maintenir leurs activités, de protéger de bons emplois, de protéger notre économie locale et de stimuler les investissements privés dans un contexte d'incertitude économique. J'ai eu la chance de visiter plusieurs des entreprises qui ont reçu de tels investissements et certaines disaient que, dans le contexte d'incertitude, elles ne savaient pas si elles allaient investir aujourd'hui ou reporter leurs plans d'expansion, leurs plans de diversification. Le programme d'aide que notre gouvernement a mis en place a été l'incitatif nécessaire pour qu'elles aussi, de leur côté, investissent des capitaux privés dans des projets de modernisation. C'est en investissant que l'on continue à faire rouler l'économie canadienne, et je pense que ces discussions que j'ai eues avec des entrepreneurs de chez nous montrent que notre plan fonctionne.

Depuis le jour un, nous nous concentrons à bâtir un Canada fort. Avec le budget de 2025, avec notre mise à jour économique, nous avons lancé une série de chantiers pour continuer à construire avec le budget de 2026. Je pense notamment à tout le travail que nous faisons pour diversifier nos relations commerciales, et ça porte ses fruits. Nous avons des accords signés avec plus d'une vingtaine de pays partout dans le monde et ça a des répercussions concrètes sur les entreprises de chez nous. Je pense notamment à l'accord avec le Mexique qui va permettre aux producteurs de pommes de terre de Grand-Sault d'accéder au marché mexicain. Je pense aux producteurs de sirop d'érable de ma circonscription qui auront un meilleur accès au marché européen. Ainsi, quand on parle de diversifier l'économie canadienne, ça a des retombées concrètes dans mon coin de pays.

Je pense notamment au Fonds pour bâtir des collectivités fortes. Comme je l'ai mentionné, en moins d'un an, chacune des municipalités de ma circonscription va avoir obtenu des investissements en infrastructure par l'entremise de ce fonds. Je pense aussi à notre stratégie pour la transformation du secteur forestier, qui est essentielle pour soutenir un pilier de l'économie de ma région. Avec le budget de 2026, nous injectons 6,5 milliards de dollars supplémentaires pour appuyer ce secteur. Je pense à notre stratégie nationale de sécurité alimentaire. Quand on parle de la question de l'abordabilité et du coût de la vie, on pense notamment au coût de l'épicerie. Avec notre stratégie de sécurité alimentaire, l'objectif est d'augmenter la production alimentaire au Canada, d'avoir plus d'aliments canadiens dans nos assiettes et, ce faisant, d'aider à stabiliser les prix à moyen et long terme.

Je pense à notre stratégie pour la nature, notamment au fonds pour la protection du saumon de l'Atlantique qui va être doté de plus de 80 millions de dollars en investissement. Chez nous, dans Madawaska—Restigouche, c'est notamment une question importante pour protéger notre environnement, mais c'est aussi une question économique, parce que c'est plus de 400 emplois qui dépendent de la rivière Restigouche, qui est riche en saumon. Ça a des répercussions économiques très importantes sur les communautés qui longent la rivière Restigouche.

Je pense aussi à notre stratégie industrielle en matière de défense. L'investissement de plus de 1 milliard de dollars qui a été annoncé à la base militaire de Gagetown va avoir un effet sur l'ensemble de notre province, en plus de permettre aux membres des forces armées d'avoir des lieux d'entraînement qui répondent réellement à leurs besoins. Je pense également à notre plan pour les métiers spécialisés, qui va permettre d'embaucher des milliers de travailleurs spécialisés supplémentaires, d'encourager nos jeunes à entreprendre une carrière dans ces métiers-là ou encore à l'appui aux secteurs touchés par les droits de douane.

C'est donc toute une série de chantiers que nous avons lancés au cours de l'année dernière et sur lesquels nous continuons de construire. Ce sont des chantiers qui ont un effet concret dans les communautés que je représente et qui nous aident à remplir notre vision, qui est de bâtir un Canada fort.

Dans le projet de loi C-31, Loi no 2 d'exécution du budget de 2025, la section 15 de la partie 4 vient modifier la Loi sur la réduction de la paperasse pour notamment prévoir que les dispositions de la Loi sur les langues officielles ne fassent pas l'objet d'une exemption prévue. En fait, si des ministères souhaitent se doter de règlements d'application de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, ils ne seront pas pénalisés. Ce ne sera pas considéré comme un ajout de bureaucratie, parce que c'est essentiel. Cette modification paraît banale, mais c'est important pour permettre à nos différents ministères de remplir leurs obligations en vertu de la Loi sur les langues officielles.

À ce sujet, en matière de francophonie, la bonne nouvelle est que le Canada va être l'hôte du prochain Sommet de la Francophonie en septembre 2028 dans la région de la capitale nationale. C'est plus de 90 États membres de la Francophonie qui vont converger vers le Canada à cette occasion. Ça va être une belle occasion d'affirmer le leadership du Canada au sein de la Francophonie, de renforcer nos liens économiques partout dans la Francophonie internationale et de mettre en valeur notre francophonie canadienne. On a juste à se rappeler l'impact important qu'a eu sur l'Acadie le Sommet de 1999 qui a eu lieu à Moncton. Moi, je m'attends à un effet similaire sur nos communautés francophones et acadienne avec la venue du Sommet en 2028. Le Nouveau-Brunswick va notamment organiser un présommet pour les jeunes. Au Québec, ça va porter sur la francophonie économique et, dans le budget, nous investissons plus de 400 millions de dollars pour être en mesure d'accueillir en grand cet événement d'envergure.

● (1250)

[*Traduction*]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question à mon collègue au sujet de Stephen Harper, qui avait un programme ambitieux visant à stimuler l'économie du Canada et qui a signé 42 accords de libre-échange partout dans le monde. Je sais que le député ne faisait pas partie du gouvernement Trudeau, mais je me demande s'il aurait quelque chose à dire ou s'il pourrait présenter des excuses aux Canadiens, au nom du gouvernement libéral, pour la façon dont le gouvernement Trudeau a traité le secteur forestier au cours des 10 dernières années.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, le secteur forestier est un pilier de l'économie canadienne, et nous investissons pour le soutenir.

Dans le budget de 2026, ce sont 6,5 milliards de dollars supplémentaires à tous les investissements qui s'ajoutent. Dans ma circonscription seulement, plusieurs entreprises ont reçu différents appuis pour soutenir l'innovation et moderniser leurs infrastructures. Je pense aux 50 millions de dollars qui ont été investis pour mettre en place un centre d'innovation.

Le secteur forestier est une priorité. De ce côté-ci de la Chambre, quand quelque chose est une priorité, cela s'accompagne de mesures concrètes. De l'autre côté, on mentionne des éléments importants, et ensuite, on vote contre.

Chez nous, quand nous disons que quelque chose est important, c'est suivi de mesures concrètes, et ça s'applique au secteur forestier.

● (1255)

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le discours de mon collègue, et je suis ravie pour lui que le secteur forestier se porte bien dans Madawaska—Restigouche. Ce n'est pas le cas dans les Laurentides, et je pense aussi à mon collègue de Joliette—Manawan, alors qu'à Saint-Michel-des-Saints, une usine a fermé ses portes.

Je suis aussi une victime des années 2000, alors que j'ai perdu mon emploi, parce qu'il y avait la valeur du dollar et tout le changement dans les exportations. Nous avons eu une belle nomenclature de l'ensemble des solutions potentielles. Or, en ce moment, chaque fois que les représentants de l'industrie viennent nous rencontrer au Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires, ils nous disent qu'ils ont besoin de résilience économique. La résilience économique commence non pas par moderniser ce qu'on a, mais par avoir les liquidités nécessaires pour y arriver.

La politique visant à racheter les droits compensateurs dans le secteur forestier aurait été un mécanisme de rachat de 50 %. Nous en parlons depuis un an. Pas un dollar n'aurait été dépensé.

J'aimerais que mon collègue m'explique pourquoi le gouvernement n'a pas accepté notre proposition.

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, pour ce qui est du secteur forestier, il faut combler les besoins immédiats. Il y a la question des droits de douane injustifiés. Il y a des besoins immédiats. Ça passe par des mesures d'aide. Des programmes de soutien à la liquidité ont notamment été lancés depuis un an. Il y a toute une série de mesures pour accéder aux liquidités, mais aussi d'autres éléments pour la transformation auxquels la députée a fait référence. Il existe donc différentes mesures adaptées aux diverses réalités.

Bien entendu, il faut apporter une aide à court terme, mais il faut aussi avoir une vision à moyen et à long terme. De quelle façon peut-on rendre le secteur plus résilient à long terme? Nous savons qu'il y a la question des droits de douane, mais il y a aussi des changements dans les marchés mondiaux et dans la demande. Différents éléments ont un impact sur le secteur forestier. Je pense donc qu'il faut s'attaquer aussi à ces différents facteurs.

Comme ma collègue, je viens d'un village forestier. Au début des années 2005-2006, ces éléments ont eu un effet sur ma région aussi. Des gens que je connaissais ont perdu leur emploi à ce moment-là. Je suis donc très sensibilisé à l'importance de soutenir nos travailleurs forestiers et nos industries.

Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté moi aussi avec attention mon honorable collègue. Ses discours sont toujours très intéressants.

Avant tout, j'aimerais le féliciter d'avoir reçu le prix de l'étoile montante d'*iPolitics*, ici, au Parlement. C'est tout un honneur. Je suis d'accord sur ce prix.

Je sais qu'il est un ardent défenseur du français, mais aussi des minorités linguistiques. J'aimerais l'entendre là-dessus, parce qu'il n'a pas touché au sujet. Je sais que c'est une question très importante pour lui.

Qu'est-ce que l'implantation du budget de 2025 va permettre d'améliorer pour la sauvegarde des minorités linguistiques vivant en contexte de majorité?

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, dans le budget de 2025, nous poursuivons la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. J'aimerais rappeler que ce plan prévoyait un investissement historique de 4,1 milliards de dollars pour appuyer nos deux langues officielles. Il s'agit du plus grand investissement de l'histoire du Canada pour soutenir les langues officielles, même en tenant compte de l'inflation. Cela permet d'appuyer la vitalité de nos communautés dans une diversité de secteur, que ce soit en éducation, en santé, en justice, en immigration.

Nous sommes justement en train de mener les consultations en vue du prochain plan d'action pour les langues officielles de 2028-2033. Récemment, dans le budget de 2026, nous avons aussi annoncé une somme de près de 400 millions de dollars pour la tenue du Sommet de la Francophonie internationale qui va avoir lieu dans la région de la capitale nationale en 2028. Je m'attends à ce qu'elle ait un impact important sur nos communautés francophones et acadiennes.

[*Traduction*]

Arnold Viersen: Madame la Présidente, le député et moi-même représentons des circonscriptions dont les économies sont axées sur beaucoup des mêmes secteurs, notamment la foresterie. Je ne suis pas d'accord avec lui lorsqu'il dit que l'industrie forestière se porte bien. L'industrie est mise à rude épreuve depuis dix ans, alors qu'elle aurait pu être très lucrative. Elle doit rivaliser contre des entreprises qui ne sont pas soumises à une taxe sur le carbone, alors que notre gouvernement, le gouvernement libéral, leur en impose une. Elle a souffert pendant les dix dernières années sous le régime du gouvernement libéral, qui a imposé des restrictions sur les volumes de fibre pouvant être récoltés.

Les compagnies forestières me disent constamment que si elles n'ont pas accès à la fibre, elles n'ont pas d'avenir. Dans le Nord de l'Alberta, dans le Nord de la Colombie-Britannique et peut-être aussi dans sa circonscription, les coupes autorisées ont considérablement diminué à cause des politiques du gouvernement libéral.

J'aimerais bien savoir ce que le député pense des mesures prises par le gouvernement libéral au cours des dix dernières années.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, dans mon discours, j'ai très bien expliqué que le secteur forestier faisait effectivement face à des défis à l'heure actuelle, que ce soit la question du conflit tarifaire ou des autres facteurs qui ont des répercussions sur l'industrie.

Nous reconnaissons certainement que ce secteur fait actuellement face à de grands défis, et c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place des mesures de soutien concrètes. En ce qui concerne l'accès aux fibres de bois, j'ai justement consacré une grande partie de mon discours à parler du nouveau centre d'innovation stratégique en foresterie numérique au Nouveau-Brunswick, qui vise notamment à répondre à plusieurs des préoccupations soulevées par mon collègue.

● (1300)

[*Traduction*]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, ce matin, j'ai rencontré des gens de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers, dont Carla et Angel. Ce sont deux infirmières qui travaillent en première ligne, veillant chaque jour à la santé et au bien-être des Canadiens. Elles ont signé une pétition électronique, comme 22 000 autres Canadiens, pour réclamer un crédit d'impôt remboursable. Elles ont souligné que la situation devenait vraiment difficile. Il est vraiment difficile de rester dans la profession. En effet, un tiers des infirmières envisageraient de quitter leur emploi au cours de l'année à venir, mais 46 % d'entre elles ont déclaré qu'un crédit d'impôt remboursable serait un incitatif pour les inciter à peut-être rester dans la profession.

Dans sa réponse, le gouvernement a parlé du crédit d'impôt pour les préposés aux services de soutien à la personne, que nous soutenons tous, mais il n'a même pas évoqué les infirmières. Les infirmières ont pris le temps de signer cette pétition en ligne, de mobiliser le soutien du public et de partager leurs idées sur la manière de faire face à la crise des soins infirmiers, et pourtant le gouvernement ne leur a même pas témoigné le moindre respect. C'est honteux.

J'aimerais que mon collègue nous explique ce que le gouvernement compte faire. Va-t-il écouter les infirmières et prendre acte de leur demande?

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, investir en santé, c'est essentiel. Nous appuyons les provinces et les territoires. Dans le budget de 2026, nous renouvelons notamment le financement en santé mentale en versant 1,2 milliard de dollars pour prolonger les ententes de financement existantes.

Mon collègue l'a mentionné: l'année dernière, nous avons mis en place un crédit d'impôt pour les préposés aux soins qui prennent soin des personnes dans nos communautés. C'est une série de mesures que nous mettons en place pour appuyer les aides-soignants dans nos communautés et le secteur de la santé.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, j'aime sincèrement bon nombre des remarques que mon collègue a formulées cet après-midi. J'ai tenté de les approfondir dans mon intervention en replaçant les choses dans leur contexte général et en soulignant à quel point il est essentiel que nous continuions à investir dans les Canadiens de manière très concrète et tangible, notamment au moyen des échanges commerciaux et des grands projets.

Je me demande si mon collègue pourrait simplement développer cette idée en précisant les éléments qui, selon lui, sont importants pour bâtir un Canada plus sain et plus fort au bénéfice de tout le monde.

[*Français*]

Guillaume Deschênes-Thériault: Madame la Présidente, je suis d'accord sur les commentaires de mon collègue. La loi que nous étudions aujourd'hui s'inscrit dans un ensemble global pour bâtir un Canada fort. Ça passe par des investissements dans les infrastructures qui permettent de stimuler l'économie. Si nous voulons bâtir plus d'infrastructures au pays, il nous faut aussi des travailleurs qualifiés. C'est pour ça que nous investissons dans l'initiative Équipe Canada fort, pour aider à la formation de davantage de travailleurs qualifiés à l'échelle du pays.

Bâtir un Canada fort, c'est aussi diversifier notre économie, signer des accords économiques à l'étranger, ouvrir de nouveaux marchés pour les entreprises et renforcer notre marché interne. Si on regarde les différents chantiers qui ont été lancés depuis un an grâce au budget de 2025, aux deux lois d'exécution du budget, à la mise à jour économique du printemps et au budget de 2026, on voit vraiment un fil conducteur cohérent: bâtir un Canada fort et renforcer notre économie. Nous voulons une économie qui fonctionne pour tout le monde afin d'être capable de continuer à payer pour les différents programmes sociaux qui viennent en aide à ceux qui en ont besoin.

[*Traduction*]

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Madame la Présidente, avant de commencer mon intervention, je tiens simplement à vous informer que je vais partager mon temps de parole avec mon voisin de banquette, le député d'une magnifique région du pays, Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick. J'ai hâte d'entendre ce qu'il a à dire.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que je n'appuie pas la loi d'exécution du budget. La prochaine fois que les libéraux accuseront les conservateurs de faire obstruction, il suffira de jeter un œil à cette loi d'exécution du budget pour se rendre compte qu'elle concerne le budget de 2025 et que nous en sommes encore, le 26 novembre, à l'examiner à l'étape de la troisième lecture. De toute évidence, ce budget et sa mise en œuvre ont suscité de nombreuses préoccupations, notamment de la part de la directrice parlementaire du budget.

Chaque jour, mon personnel et moi-même aidons quelqu'un qui est au bord du gouffre dans Barrie-Sud—Innisfil en raison de la crise de l'abordabilité, de la crise de l'abordabilité et de l'accessibilité du logement ou de la crise de l'insécurité alimentaire. Il y a beaucoup de problèmes au Canada. Pourtant, lorsque le ministre des Finances et les libéraux prennent la parole, tout se porte à merveille. Il est absurde de penser que les choses vont si bien alors que mes collègues et moi-même — et sans doute les députés libéraux aussi — entendons nos concitoyens nous décrire les difficultés qu'ils éprouvent, à savoir la précarité des emplois, l'anxiété et le stress, ainsi que les défauts de paiement hypothécaire dont nous avons entendu parler l'autre jour. Tout n'est pas rose au Canada.

Dès que nous prenons conscience de la situation, nous avons l'occasion de la redresser. Or, la situation ne fait qu'empirer, non seulement avec le budget de 2025, mais aussi avec le budget de 2026. Il suffit de regarder le rapport récent de la directrice parlementaire du budget sur l'état des finances du pays et ses répercussions sur les Canadiens ordinaires, les aînés, les familles, les mères seules et les entreprises qui croulent sous le poids des politiques du gouvernement, qui ne fait rien pour aider le Canadien moyen, mais qui aide les proches bien branchés du Parti libéral.

Examinons ce qu'a indiqué la directrice parlementaire du budget dans son dernier rapport, notamment au sujet de la loi d'exécution du budget. Selon elle, le dernier budget libéral entraînera une augmentation sans précédent de la dette, soit 765 milliards de dollars, au cours des cinq prochaines années, ce qui coûtera 44 000 $ à chaque ménage du pays. Cette année seulement, les intérêts sur la dette fédérale coûteront près de 6 000 $ à une famille de quatre personnes, ce qui ne fait qu'ajouter au stress et à l'anxiété des familles qui croulent déjà sous le poids des dettes, des déficits, des factures de cartes de crédit et des obligations hypothécaires.

Il y a quelques années, les intérêts sur la dette représentaient 5 ou 6 ¢ de chaque dollar d'impôt fédéral. Aujourd'hui, ils représentent environ 11 ¢, soit quelque 60 milliards de dollars par année, ce qui est supérieur au montant que nous versons aux provinces pour les transferts en matière de soins de santé. Il suffit de parler à une autorité régionale de la santé, au directeur d'un hôpital, aux médecins ou au personnel infirmier pour comprendre les énormes pressions que subit notre système de soins de santé.

Dans le cas du centre de santé régional Royal Victoria, lors du déjeuner organisé par un représentant élu il y a quelques semaines, on a attribué les coûts actuels à la croissance démographique en raison de l'augmentation de la population et de l'immigration. Ils croulent sous le poids de cette augmentation. Le nombre de patients dépasse de 143 % la capacité actuelle pour les soins de courte durée, et de 128 % à l'urgence. Ils n'arrivent pas à répondre à la demande, et ils vont jusqu'à accumuler des dettes à cause de la situation. Nous nous retrouvons avec 60 milliards de dollars en frais d'intérêt qui vont aux créanciers et aux détenteurs d'obligations, mais les transferts fédéraux en matière de santé ne prévoient aucune augmentation pour les hôpitaux, et ce sont les Canadiens qui doivent payer les intérêts sur la dette.

La directrice parlementaire du budget rapporte que les dépenses gouvernementales ont augmenté de 331,6 milliards de dollars sous la gouverne du premier ministre, ce qui est stupéfiant. Selon la directrice parlementaire du budget, d'ici 2030-2031, les frais de la dette par habitant s'élèveront à 2 000 $ par année. La dette par habitant s'élèvera à 37 000 $, et le passif par habitant, à 74 000 $, comparativement à 56 000 $ l'an dernier. Les frais d'intérêt augmenteront de 40 %, passant de 1 440 $ par personne en 2026-2027 à 2 009 $ en 2030-2031. La dette fédérale par personne augmentera de 15 %, pour atteindre 37 437 $.

● (1305)

Étonnamment, la directrice parlementaire du budget a indiqué que, sur les 158 milliards de dollars de marge de manœuvre financière supplémentaire accumulée au cours des cinq dernières années, les libéraux ont consacré 96 ¢ de chaque dollar à de nouvelles mesures. Autrement dit, pratiquement chaque dollar de recettes additionnelles est immédiatement dépensé. Pourtant, cela n'améliore pas le sort des Canadiens. Je sais, et les députés le savent, que les Canadiens croulent sous le poids de la dette et du déficit, de la crise du logement, des prix à l'épicerie et de tout le reste. Ce budget ne réglera aucun de ces problèmes. Il ne fera que les aggraver.

Je veux me concentrer sur la section 16 de la partie 4, qui édicterait officiellement la Loi sur l'Agence de l'investissement pour la défense, et, surtout, sur le lien entre le projet de loi C-31 et Telesat. Cette société a fait couler beaucoup d'encre récemment en raison de la relation entre le premier ministre et son président et chef de la direction, Dan Goldberg, une situation qui, selon nous, correspond manifestement à un conflit d'intérêts au regard des articles 4 et 9 de la Loi sur les conflits d'intérêts.

Comme on le sait, Telesat a remporté un marché public de 2,3 milliards de dollars. Or, l'entreprise est endettée de 1,71 milliard de dollars. Elle est pratiquement insolvable. Elle a très peu de liquidités et très peu de rentrées de fonds ou de recettes. Or, une fois converti, le montant des titres de créances qui devaient arriver à échéance le 6 décembre — avant que la date butoir commodément repoussée à janvier, peut-être parce que le projet de loi d'exécution du budget n'a pas encore été adopté —, c'est-à-dire 1,71 milliard de dollars étatsuniens, correspond précisément au contrat de 2,3 milliards de dollars. Dan Goldberg est un ami de très longue date du premier ministre. Pourtant, après son élection, le premier ministre n'a pas mis en place de filtre anti-conflits d'intérêts par rapport à lui. Ce n'est qu'il y a quelques semaines qu'il l'a fait, après que Telesat a reçu 2,3 milliards de dollars.

Hier soir au comité de l'éthique, les députés conservateurs ont présenté une motion visant à étudier la situation avec Telesat et à faire comparaître le greffier du Conseil privé, le chef de cabinet du premier ministre, Dan Goldberg et d'autres personnes afin d'établir la chronologie des événements. À la Chambre, nous avons demandé au premier ministre à maintes reprises s'il s'était entretenu avec Dan Goldberg de Telesat et, plus particulièrement, du contrat de 2,3 milliards de dollars au cours de cette période de 20 mois. Le premier ministre a invariablement répondu qu'il n'a pas participé à la décision. Ce n'était pas la question. La question portait sur leurs discussions.

Selon l'article 9 de la Loi sur les conflits d'intérêts, le premier ministre ne doit pas favoriser les intérêts de ses amis. C'est pourquoi il était important de mettre en place un filtre anti-conflits d'intérêts dès que le premier ministre a été élu, pas de manière rétroactive ni maintenant qu'il est pris, selon moi, dans un conflit d'intérêts. Le premier ministre se balade aux quatre coins du monde pour promouvoir le commerce et l'investissement. Il fait aussi la promotion de Telesat et de leurs activités auprès des autres gouvernements.

Nous avons tenté de saisir le comité de l'éthique de cette question. Les membres libéraux du comité ont voté contre hier soir. Encore une fois, dans la loi d'exécution du budget, avec la création de l'Agence de l'investissement pour la défense, Telesat est un acteur clé en ce qui concerne les contrats actuels et futurs. Dans la loi d'exécution du budget, indépendamment des raisons financières, on constate un certain nombre de transactions intéressées au pays, où des initiés libéraux bien branchés profitent de la présence du premier ministre en poste et de l'utilisation qu'il fait des leviers et des pouvoirs de sa charge, et nous devons aller au fond des choses.

Le gouvernement libéral se sert de sa majorité fabriquée de toutes pièces pour empêcher les comités de faire leur travail et empêcher les Canadiens de faire la lumière sur ces transactions intéressées et de révéler exactement ce qui se passe.

Pour des raisons financières et pour cette seule raison, je ne peux pas, au nom des habitants de Barrie-Sud—Innisfil que je représente, appuyer quelque forme que ce soit de la loi d'exécution du budget. Les choses ne vont pas très bien au pays. Ce budget va aggraver la situation, et le budget de 2026 fera de même.

● (1310)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, le député d'en face vient de reprendre les arguments que j'ai avancés au début de mon discours plus tôt aujourd'hui.

Le seul objectif des membres du caucus conservateur semble être de regarder dans tous les recoins, d'enfiler leurs chapeaux de complotiste et de dénicher toutes les théories du complot possibles pour tenter de salir la réputation de différents députés ministériels. Leur priorité n'est pas de bâtir une économie plus forte et plus saine, loin de là. Il s'agit plutôt de salir des réputations. Il est vraiment étonnant de voir comment un peu de diffamation par-ci et un peu de diffamation par-là, une fois que tout est lié, donne lieu à un scandale. Rien n'est plus faux. Je dois ajouter que le premier ministre suit toutes les lignes directrices mises en place par Stephen Harper.

Au bout du compte, pourquoi le Parti conservateur ne se met-il pas à formuler des critiques plus créatives plutôt que de salir des réputations?

● (1315)

John Brassard: Madame la Présidente, la réponse à cette question est simple. Est-ce dû à la tendance que nous observons au sein du Cabinet du premier ministre? Le recours aux leviers et aux pouvoirs de sa fonction pour conclure des accords à son propre profit avec des proches du Parti libéral s'est intensifié depuis la formation de cette majorité artificielle. Tout ce dont nous parlons provient de sources publiques, y compris le fait que le frère du ministre de l'Intelligence artificielle a reçu près de 3 millions de dollars.

Le premier ministre était conseiller économique bénévole auprès de Justin Trudeau en 2020. À l'époque, il alignait la politique publique sur sa stratégie en matière d'actifs personnels et sa stratégie d'actifs d'entreprise avec Brookfield. Nous constatons que les thermopompes, l'intelligence artificielle, les logements modulaires, le nucléaire, toutes les politiques mises en œuvre par le gouvernement libéral visent à augmenter les actifs personnels et à renforcer la stratégie d'entreprise du premier ministre. C'est pourquoi nous dénonçons…

[*Français*]

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): L'honorable député de Montcalm a la parole.

Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, mon collègue a parlé du système de santé et des problèmes. Le gouvernement a absolument coupé dans le système de santé. L'an prochain, on va se retrouver avec des transferts en santé qui ne seront pas indexés. Donc, on va passer de 6 à 3 %, c'est-à-dire qu'il va y avoir des milliards de dollars en manque pour soigner les gens dans les provinces et au Québec.

Que pense mon collègue de cette politique-là, compte tenu du fait qu'on est encore dans les effets de la sortie de la pandémie et qu'on a des retards pour soigner le monde?

John Brassard: Madame la Présidente, j'ai parlé de ça dans mon discours aujourd'hui. Il n'y a aucune augmentation des transferts en santé à chacune des provinces. La dette que nous payons maintenant en intérêts, c'est 60 milliards de dollars. C'est plus que ce qu'on transfère à toutes les provinces et à tous les territoires pour la santé. C'est un grand problème.

Quand j'étais à un hôpital local, des gens ont parlé des problèmes aux urgences, dans le système de la santé et des choses comme ça. Les hôpitaux sont tous au maximum de leur capacité de donner leur propre service aux gens de ma circonscription. Je pense aussi que, si on parle aux autres députés, c'est un problème partout dans le pays. Le système de la santé n'est pas bon actuellement, parce que le gouvernement n'a pas augmenté les transferts aux provinces. Ça va être un plus grand problème à l'avenir.

[*Traduction*]

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement le formidable discours de mon voisin de banc, mais j'ai du mal à concilier certains de ses propos avec ce qu'a déclaré le premier ministre. Le premier ministre a dit que l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. Pourtant, lorsque je parle à mes concitoyens, ce n'est pas ce qu'ils me disent, étant donné l'augmentation du recours aux banques alimentaires et le coût élevé des aliments, entre autres choses, dans la circonscription de Fundy Royal.

Je me demande si c'est également le cas dans la circonscription du député.

John Brassard: Madame la Présidente, j'en ai parlé et je suis certain que le député en parlera dans sa circonscription.

Tout ne va pas bien. Il y a des gens qui souffrent. La crise de l'abordabilité, la crise du logement et la crise du coût de la vie sont des problèmes dans ma circonscription pour les gens que je représente, et je sais que c'est un problème dans tout le pays.

L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole ici aujourd'hui.

C'est un honneur d'intervenir après mon voisin de banquette, le député de Barrie-Sud—Innisfil, et de partager mon temps de parole avec lui. J'ai écouté attentivement ses observations et je constate qu'il y a des points communs avec ce que vivent mes propres concitoyens et ce que je constate dans toute ma circonscription, Fundy Royal.

J'ai mentionné la citation du premier ministre, selon qui l'abordabilité est en meilleure posture qu'elle ne l'a été depuis plus d'une décennie. À entendre certains des députés libéraux d'en face, on croirait que tout va pour le mieux. Mais comment concilier ce discours avec ce que nous entendons à l'aréna ou au Tim Hortons quand nous échangeons avec nos concitoyens, qui se heurtent à de graves problèmes et qui nous disent être touchés par la situation économique? Par exemple, en discutant avec des employés du parc national Fundy, nous avons appris qu'ils avaient tous été informés qu'ils risquaient de perdre leur emploi. Leur travail est pourtant très important.

Nous cherchons à comprendre comment le gouvernement a pu trouver 560 millions de dollars, soit plus d'un demi-milliard de dollars, à verser à d'autres pays, notamment pour la protection de la forêt pluviale, sans appuyer du même coup l'excellent travail qui se fait dans nos parcs nationaux, ici même, au Canada, ainsi que dans ma circonscription, Fundy Royal, au Nouveau-Brunswick. Nous tentons de concilier ce que dit le premier ministre, à savoir que l'abordabilité n'a jamais été en aussi bonne posture et que les Canadiens n'ont jamais eu la vie aussi belle, avec ce que nous entendons dans nos circonscriptions.

Une bonne partie de ce qu'on entend à ce sujet est peut-être anecdotique, mais les données compilées par Statistique Canada nous donnent certains faits sur l'évolution du prix des biens par rapport aux années précédentes. Quand j'examine les données de Statistique Canada, il est difficile de concilier les faits avec les propos du premier ministre. Par exemple, le Canada a désormais le taux d'inflation alimentaire le plus élevé du G7. Parmi les pays comparables, le Canada est celui où l'inflation alimentaire est la plus forte. Rien ne justifie une telle situation. Il n'y a aucune raison que l'inflation alimentaire soit plus élevée ici qu'ailleurs, compte tenu de nos abondantes ressources naturelles, du travail remarquable de nos agriculteurs ainsi que de l'espace et des conditions dont nous disposons, à moins que cela ne soit attribuable à ce que font les gouvernements.

Il y a une chose que nous avons et que ces autres pays n'ont pas: la taxe sur le carbone pour les industries, qui sera un thème récurrent dans mon intervention. Elle contribue à l'inflation alimentaire et à toutes sortes d'autres formes d'inflation qui touchent nos citoyens.

Selon Statistique Canada, au Nouveau-Brunswick, le prix des oignons a augmenté de 149 %. Le prix des carottes a augmenté de 78 %. Au cours des 10 ans du gouvernement libéral, le prix du bœuf haché a augmenté de 72 %. Le prix du poulet a augmenté de 46 %. Le prix de la farine a également augmenté de 46 %. Le recours aux banques alimentaires dans ma province, le Nouveau-Brunswick a augmenté de 60 % au cours des 4 dernières années seulement. Il s'agit d'une statistique saisissante, confirmée par mes discussions avec les responsables des banques alimentaires de ma circonscription et de ma région.

Les gens souffrent. Certaines familles ont du mal à joindre les deux bouts. Elles doivent prendre des décisions très difficiles quant à la manière d'utiliser leurs ressources limitées. Depuis un certain temps déjà, sous le gouvernement libéral, les aînés doivent choisir entre bien chauffer leur maison ou baisser le chauffage pour avoir les moyens d'acheter certains aliments. Ils tentent de tenir jusqu'à la fin du mois et de subvenir aux besoins de leur famille. Dans ma circonscription et au Nouveau-Brunswick, les gens sont poussés à bout, et il n'y a rien dans le projet de loi C-31 qui viendrait en aide à ces familles, à ces personnes âgées et à ceux qui peinent à joindre les deux bouts. Voilà le problème.

● (1320)

J'ai mentionné la taxe sur le carbone pour les industries. Nous sommes tous très conscients, à cause d'exemples comme Stellantis, du risque de perdre des emplois dans notre grand pays et dans la province de l'Ontario. De plus en plus, on jette le blâme sur le véritable fautif: le gouvernement, qui semble déterminé depuis plus de 10 ans à faire fuir les investissements, les projets de développement et les ambitions entrepreneuriales du pays. Quand on examine la situation dans son ensemble, on ne peut que conclure qu'il agit ainsi en toute connaissance de cause.

Examinons ce qui s'est passé dès que les libéraux sont arrivés au pouvoir en regardant de plus près un projet qui était très prometteur pour le pays. C'était un projet d'édification nationale qui aurait permis de prendre des ressources naturelles de l'Alberta et de les acheminer dans ma province, le Nouveau-Brunswick, où se trouve la plus grande raffinerie de pétrole au Canada, la raffinerie Irving Oil. Ces ressources auraient été transformées en produits à valeur ajoutée. Au lieu de donner nos ressources au rabais, nous aurions pu ajouter de la valeur ici, au Canada, au Nouveau-Brunswick, et les exporter vers d'autres pays qui ont besoin de plus de ce que le Canada a à offrir. Il s'agissait du projet d'oléoduc Énergie Est. Dès le départ, le gouvernement relevait continuellement la barre, jusqu'à ce que les promoteurs disent enfin que, dans un environnement réglementaire qui ne cessait de changer, juste au moment où ils pensaient être à la ligne d'arrivée, les libéraux ont changé les règles. Ces derniers ont continué d'agir ainsi jusqu'à ce que les promoteurs disent enfin que le projet aurait été réalisé sous un gouvernement conservateur, mais qu'il ne pourrait pas l'être sous le gouvernement libéral.

Ce n'est qu'un exemple. Nous avons été témoins de ce genre de situation partout au pays. Comment expliquer autrement la taxe sur le carbone pour les industries, un type de mesure qu'aucun de nos pays pairs n'a mise en place et qui nuit à la compétitivité de l'industrie automobile en Ontario ou des scieries qui ont récemment fermé leurs portes au Nouveau-Brunswick après avoir été touchées par cette taxe qui a alimenté en grande partie leur déficit? Non seulement la taxe sur le carbone pour les industries coûte des emplois dans tous les secteurs partout au pays, mais elle fait augmenter le coût de la vie, y compris le coût du carburant.

Je sais qu'au cours des dernières années, les Canadiens ont été punis à la pompe. Les conservateurs ont demandé au gouvernement de supprimer toutes les taxes sur les combustibles au moins jusqu'à la fête du Canada de l'année prochaine et de supprimer la taxe sur le carbone pour les industries, la TPS et la taxe d'accise sur les carburants. Non seulement le gouvernement a cruellement refusé de le faire, mais à compter de la nouvelle année, il nous imposera une hausse importante des taxes sur les combustibles. Lorsque le prix des combustibles atteint un niveau élevé, le gouvernement engrange des recettes sur le dos des Canadiens ordinaires.

Les libéraux avaient là une occasion en or de redonner du travail aux gens, d'encourager l'entrepreneuriat et d'inverser la tendance en ce qui concerne l'exode des entreprises, du développement et des investissements vers bien d'autres pays, y compris les États-Unis, où nos entreprises, nos investissements et nos employés sont accueillis à bras ouverts. Ces pays sont heureux de la situation, alors qu'ici, au Canada, nous avons affirmé que nous ne voulons pas de ces investissements et de ces emplois. La situation a causé d'immenses souffrances à tous nos concitoyens qui essaient de gérer leur budget familial comme le gouvernement devrait le faire, soit en surveillant les dépenses, en investissant dans ce qui est prioritaire et en ne dépensant pas un demi-milliard de dollars dans la forêt pluviale d'un autre pays. Il doit investir au Canada, dans les Canadiens et dans les entreprises d'ici. Il s'agit d'une occasion manquée.

Les conservateurs continueront de défendre les Canadiens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Nous continuerons de réclamer plus d'abordabilité, une diminution des impôts et une hausse des investissements ici même, au Canada.

● (1325)

Peter Schiefke (Vaudreuil, Lib.): Madame la Présidente, s'il y a une chose que nous savons, et c'est très simple de le vérifier dans Google, c'est que les prix des aliments ont augmenté partout dans le monde. La solution à notre portée en tant que gouvernement, c'est d'offrir un répit à nos concitoyens. Chez nous, le gouvernement libéral a réduit les impôts à deux occasions au cours des 11 dernières années, il a instauré des mesures pour augmenter le remboursement de la TPS et il a veillé à ce que des fonds soient alloués pour financer les garderies à 10 $ par jour. La liste des mesures que le gouvernement a prises est très longue.

Ma question pour mon collègue de Fundy Royal est la suivante: s'il se soucie tant du bien-être des familles et des aînés de sa collectivité, pourquoi lui et ses collègues du Parti conservateur ont-ils voté contre chacune de ces mesures qui remettent plus d'argent dans les poches des concitoyens dont il prétend se soucier?

● (1330)

L'hon. Rob Moore: Madame la Présidente, si on se fie à ce que dit le député d'en face, tout semble aller pour le mieux au Canada. Il ne m'a peut-être pas entendu quand j'ai parlé de Statistique Canada, qui dit que l'inflation alimentaire au Canada est la plus élevée de tous les pays du G7. Notre pays est le pire. Il n'y a pas de quoi se réjouir. C'est le résultat direct des politiques du gouvernement. C'est une conséquence directe de la taxe sur le carbone pour les industries. Sinon, comment expliquer que le recours aux banques alimentaires a augmenté de 60 % au cours des quatre dernières années seulement?

Ce que fait le gouvernement ne fonctionne manifestement pas. Le gouvernement nuit aux Canadiens et contribue à l'inflation qui les fait tant souffrir.

[*Français*]

Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Madame la Présidente, j'ai une question toute simple pour mon collègue.

Je suis députée depuis 2019. Je ne sais pas quoi dire à mes concitoyens quand ils me disent qu'ils ne comprennent pas pourquoi nous sommes en train de débattre du budget de 2025 et que, le lendemain, ça sera le budget de 2026. Qu'est-ce qui se passe? On veut bâtir un Canada fort. On veut aller plus vite, plus loin, plus fort, mais, là, je ne sais pas quoi dire aux citoyens.

Qu'est-ce que vous me conseillez de leur dire?

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je ne conseille rien, mais l'honorable député de Fundy Royal, probablement.

[*Traduction*]

L'hon. Rob Moore: Madame la Présidente, je peux comprendre que cela crée de la confusion. Les Canadiens, notamment les concitoyens de la députée et les miens, cherchent des solutions. Ils cherchent, dans le budget de 2025 ou de 2026, des mesures qui les aideront, principalement en ce qui concerne le coût de la vie. C'est la grande difficulté à laquelle les Canadiens sont confrontés, et c'est ce qui les oblige à faire des choix difficiles. Je comprends tout à fait la confusion actuelle.

Nous constatons aussi que nous devons tous faire pression continuellement sur le gouvernement pour qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour aider les Canadiens à composer avec la crise de l'abordabilité. Il doit commencer à écouter et à prendre des mesures énergiques dès maintenant pour faire économiser de l'argent aux Canadiens.

Rob Morrison (Columbia—Kootenay—Southern Rockies, PCC): Madame la Présidente, le discours du député était très instructif. Tout d'abord, je soulignerai que les banques alimentaires de ma circonscription commencent à manquer de provisions. Les gens n'ont pas les moyens de faire l'épicerie, mais le gouvernement continue de dépenser des sommes colossales. Pourquoi fait-il de telles dépenses, alors qu'on sait qu'elles ont pour conséquence directe que les gens n'ont pas les moyens de de se nourrir, qu'ils n'ont pas les moyens de vivre?

L'hon. Rob Moore: Madame la Présidente, l'inflation fait grimper le coût de tout. Les Canadiens subissent des pressions dans divers domaines, comme celui du carburant, ce qui se répercute sur le recours aux banques alimentaires. L'augmentation spectaculaire du recours aux banques alimentaires n'est pas seulement le résultat de la hausse vertigineuse du coût du panier d'épicerie. Elle résulte également de la hausse vertigineuse du coût de tout ce pour quoi les concitoyens de mon collègue et les miens doivent dépenser leur argent, qu'il s'agisse du carburant, du loyer, de l'hypothèque, du chauffage ou, bien entendu, de la nourriture. Tout a augmenté.

Je me dis que derrière chaque donnée se trouve une famille, une personne, un aîné ou un jeune qui traverse une période difficile. À la lumière de telles données, nous devrions tous nous sentir interpellés par le fait que le recours aux banques alimentaires aux quatre coins du Canada a augmenté de 60 % en seulement quatre ans. Voilà une donnée alarmante qui constitue un appel à l'action pour nous tous.

[*Français*]

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je vous remercie de me donner la chance de participer au débat, à l'étape de la troisième lecture, sur le projet de loi C-31, Loi n° 2 d'exécution du budget de 2025.

Le budget de 2025 détaille notre plan pour bâtir un Canada fort dans un contexte de grande incertitude. Nous le voyons tous et toutes chaque jour: la géopolitique mondiale subit une profonde transformation. Après des décennies de croissance alimentée par la mondialisation et le libre-échange, un changement fondamental s'effectue sous l'effet du nationalisme économique, de l'incertitude politique et géopolitique ainsi que des progrès technologiques rapides et bouleversants. Ces changements causent évidemment bien des inquiétudes à nos travailleurs et à nos entreprises.

Nous ne pouvons tout simplement pas rester passifs devant ces changements. Nous pouvons au contraire nous appuyer sur nos forces collectives pour faire en sorte que le Canada puisse non seulement résister à ces bouleversements mondiaux, mais aussi tirer parti des occasions de renforcement qui en découlent; celles-ci sont nombreuses. Le Canada a tout ce que le monde recherche. Il est une superpuissance en matière d'énergie propre et conventionnelle. Il figure parmi les cinq premiers producteurs de nombreux minéraux critiques du monde. Il est un chef de file en intelligence artificielle et en informatique quantique. Le Canada compte aussi une main-d'œuvre hautement qualifiée et hautement scolarisée, et il peut attirer les meilleurs talents internationaux.

Depuis la présentation du budget de 2025, notre gouvernement a rapidement agi pour bâtir un Canada plus fort et être davantage maîtres chez nous. Au moyen du projet de loi C-31, nous voulons maintenant mettre en œuvre plusieurs de ces mesures importantes incluses dans le budget de 2025. L'une de ces mesures incluses dans le projet de loi C-31 est d'accorder une passation en charges immédiate pour la fabrication ou la transformation. Pour être plus clair, cela signifie que les entreprises pourront déduire la totalité de plusieurs types d'investissements, et ce, dès la première année. Au moyen de cette mesure et de la Mégadéduction à la productivité, notre gouvernement encourage les investissements en capital et la croissance économique à long terme en permettant aux entreprises d'amortir immédiatement une plus grande partie du coût de leurs nouveaux investissements. Grâce à cette mesure, il sera dorénavant plus facile pour les entreprises d'investir et de prendre de l'expansion.

Une autre mesure utile incluse dans le projet de loi C-31 est l'élargissement des critères d'admissibilité au crédit d'impôt à l'investissement pour l'hydrogène propre. Comme on le sait, le Canada souhaite bâtir en misant sur l'énergie propre, et l'hydrogène fait partie du plan. Je tiens à noter, par ailleurs, que cet élargissement du crédit d'impôt sera disponible rétroactivement au 16 décembre 2024.

Notre gouvernement comprend qu'un marché du travail concurrentiel favorise l'innovation et la productivité, et, donc, de meilleurs salaires. Cependant, le recours à des clauses de non-concurrence, qui empêchent les gens de travailler pour une entreprise rivale ou de fonder une entreprise concurrente, fait obstacle à la concurrence et mine les emplois et les salaires. C'est la raison pour laquelle le projet de loi C-31 modifie le Code canadien du travail pour restreindre le recours à des clauses de non-concurrence dans les contrats de travail des entreprises sous réglementation fédérale. De cette façon, nous allons protéger les droits des travailleurs, favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, renforcer la concurrence et créer davantage d'emplois bien rémunérés.

Le gouvernement sait aussi que des millions de Canadiens à faible revenu ne produisent pas de déclaration de revenus, soit parce qu'ils n'ont pas les ressources nécessaires pour le faire, soit parce que leur revenu est trop faible et qu'ils n'ont pas d'impôt à payer. Le problème, c'est que les personnes qui ont le plus besoin de prestations ne les reçoivent souvent pas. Par exemple, elles sont privées de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels, de l'Allocation canadienne pour enfants, de l'Allocation canadienne pour les travailleurs et d'autres prestations super importantes auxquelles elles ont droit. C'est la raison pour laquelle le projet de loi C-31 propose de permettre à l'Agence du revenu du Canada de produire une déclaration de revenus au nom de certaines personnes à faible revenu admissibles, dont la situation fiscale est simple, qui n'ont pas d'impôt à payer, mais qui ont de la difficulté à produire des déclarations elles-mêmes. Cette mesure permettra aux personnes qui en ont le plus besoin de recevoir ces importantes prestations.

● (1335)

J'aimerais terminer en résumant certaines initiatives particulièrement importantes pour les gens de la région de Québec et pour les gens de la circonscription de Québec-Centre, que j'ai la chance de représenter. Je vais commencer par quatre projets qui illustrent très bien les travaux que nous faisons dans la région de Québec pour devenir davantage maîtres chez nous, en débutant par des investissements substantiels dans le chantier Davie. C'est six brise-glaces de programme, un brise-glace polaire ainsi que des milliers et des milliers d'emplois qui appuient non seulement les travailleurs au chantier Davie, mais aussi des travailleurs de près d'un millier de fournisseurs, dont beaucoup sont dans la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, pour protéger davantage le littoral et la souveraineté du Canada et innover considérablement dans ce qui est en train de devenir un pôle d'importance mondiale en matière de construction et d'entretien navals.

Un deuxième projet très important pour être maîtres chez nous à Québec, c'est le tramway. Le projet de tramway est le plus grand investissement du gouvernement canadien dans l'histoire du gouvernement canadien en faveur de la ville de Québec. C'est en train de créer 4 300 emplois par année et de mener à la construction de près de 15 000 logements. Il s'agit de logements davantage près des services et du transport en commun, en particulier. De plus, ce sont des investissements totaux, publics et privés, de l'ordre de 12 milliards de dollars. Cela va révolutionner l'aménagement, le paysage urbain, la croissance économique et la protection de l'environnement. On verra aussi la réduction de la pollution et de la congestion dans la belle et grande ville de Québec.

Un troisième exemple d'être maîtres chez nous, c'est le pont de Québec, qui est une infrastructure historique, stratégique, névralgique pour la grande région de Québec et de Chaudière-Appalaches. C'est 40 millions de dollars investis par année pour restaurer ce pont et pour continuer de permettre à ce que près de 35 000 véhicules et des dizaines de trains puissent le traverser chaque jour. C'est notre premier lien, à Québec. Nous sommes très fiers de l'avoir racheté et d'être en processus de le restaurer et de pérenniser ce lien stratégique et historique majeur.

Finalement, il y a le projet de train à grande vitesse qui, lui, est le plus grand projet d'infrastructure de l'histoire moderne du Canada. Il va profiter particulièrement à la région de Québec. Il va pouvoir être relié à Trois-Rivières, à Montréal, à Laval, à Ottawa et à d'autres villes en Ontario. C'est l'équivalent de 100 000 voitures qui vont être retirées des routes du Québec et de l'Ontario, diminuant par conséquent la pollution et la congestion au Québec et ailleurs au Canada, et réduisant les besoins d'investissement dans de nouvelles infrastructures routières, de nouvelles autoroutes. C'est 18 millions de Canadiens et 40 % de l'économie canadienne qui vont être dans l'environnement couvert par ce projet majeur. Ça va réduire de moitié la durée des trajets entre Québec et Montréal, entre Québec et Ottawa, et entre Québec et Toronto, en plus de mener à une augmentation de près de 35 milliards de dollars du produit intérieur brut du Canada.

En matière de ce qu'on fait avec ces ressources considérables qui découlent de projets de faire un Canada plus fort, et donc un Québec plus fort, il y a aussi des mesures de justice sociale majeures. Je vais en résumer quatre qui sont particulièrement importantes pour les gens de ma circonscription.

Premièrement, il y a l'Allocation canadienne pour enfants, qui est probablement la politique sociale la plus innovatrice de plusieurs générations au Canada et qui a réduit la pauvreté de 40 % dans ma circonscription, en particulier dans les quartiers centraux de ma circonscription, où les gens, malheureusement, et les familles en particulier ont de la difficulté à joindre les deux bouts. C'est 40 % moins de pauvreté chez les enfants et évidemment chez les adultes qui prennent soin de ces enfants. Ce sont près de 500 000 enfants qui sortent de la pauvreté tous les mois. L'allocation est versée le 20 de chaque mois.

Quand je me déplace dans ma circonscription et dans les quartiers plus centraux et que je rencontre des organisations communautaires, des éducatrices ou des enseignantes et que je leur parle de l'Allocation canadienne pour enfants, il arrive que ces personnes ne soient pas au courant de l'allocation. Cependant, quand je leur dis que l'allocation est versée le 20 de chaque mois, ces personnes me parlent de l'effet du 20, c'est-à-dire que quelques jours après le 20 de chaque mois, selon ce qu'elles racontent, les boîtes à lunch qui arrivent à l'école sont mieux garnies de fruits et de légumes, que les enfants ont l'air plus détendus et que les parents ont l'air moins stressés. On voit que l'aspect quantitatif de sortir les gens de la pauvreté est aussi très visible d'un point de vue qualitatif. C'est donc une mesure majeure pour les gens de ma circonscription.

● (1340)

Deuxièmement, il y a le Régime canadien de soins dentaires, qui est un succès dont on parle très peu. C'est effectivement un succès: il aide près de 25 000 personnes dans ma circonscription. Ces personnes ont maintenant la capacité d'aller chez le dentiste et chez l'hygiéniste dentaire et elles n'ont pas à se retrouver à l'urgence ou chez le médecin de famille, qui ne peut rien faire pour les aider lorsqu'elles ont des ennuis de santé buccodentaire. Ça réduit les frais de gestion des soins de santé au Québec. Ça réduit la pression sur les soins de santé et ça mène à une meilleure santé buccodentaire et à une meilleure santé financière pour des dizaines de milliers de gens dans ma circonscription.

Le troisième exemple est l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. Dans le budget récent et dans le budget antérieur, on a vu la mise en place de cette allocation, qui est majeure. Dans le dernier budget, nous ajoutons une bonification avec un supplément de 50 % de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. C'est un versement qui sera fait au début de 2027 de près de 340 $ pour une personne seule ou pour un aîné seul qui s'ajoute au montant plus général de l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels. C'est un montant de 680 $ pour une famille de quatre personnes. Si on prend la période de 2026-2027, c'est près de 2 570 $ qu'une famille de quatre personnes va recevoir en raison de cette nouvelle allocation.

Je terminerai par une quatrième mesure de grande utilité sociale, dont on parle très peu, mais que l'on connaît bien, en particulier au Québec, c'est-à-dire les services de garde universels, abordables et accessibles. Au Québec, même si le système n'est jamais parfait et qu'il continue à devoir s'améliorer, on connaît l'importance d'un service de garde universel, accessible, de qualité et abordable. Ça permet de réduire la pauvreté, d'augmenter la participation des femmes en particulier au marché du travail. Ça mène à une plus grande égalité hommes-femmes, et ça mène aussi à une plus grande égalité des chances pour les enfants, qui peuvent tous profiter des mêmes services de garde pour s'épanouir et se développer dans leur milieu de vie de service de garde. Les investissements du gouvernement canadien sont d'à peu près 10 milliards de dollars par année transférés aux provinces et aux territoires, soit près de 2 milliards au Québec. Ça correspond environ à un financement de 150 000 places de services de garde au Québec seulement.

* * *

● (1345)

[*Traduction*]

PRIVILÈGE

LA CAPACITÉ D'UN DÉPUTÉ À REPRÉSENTER SES CONCITOYENS

Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, je prends la parole pour exprimer officiellement les observations du NPD au sujet de la question de privilège soulevée hier par le chef de l'opposition officielle.

Les allégations soulevées par le chef de l'opposition officielle sont pour le moins troublantes. Soyons clairs: aucun Canadien ne devrait faire l'objet d'intimidations ou de représailles, ou voir son gagne-pain menacé, pour avoir exercé son droit démocratique de parler à son député. Maureen est une ancienne combattante et une infirmière qui a aidé à prendre soin de membres du personnel des Forces armées canadiennes après la terrible tragédie survenue à la BFC Wainwright. Elle a rencontré son représentant élu pour lui faire part de ce qu'elle a vécu et soulever des préoccupations légitimes concernant le soutien nécessaire pour les personnes touchées. Pour cela, elle aurait reçu des menaces visant son emploi et son avenir professionnel de la part d'un entrepreneur partie à un contrat administratif. C'est profondément troublant.

Le droit des habitants d'une circonscription de communiquer avec leur représentant élu est fondamental pour notre démocratie. Il ne peut pas être tributaire de la bonne volonté d'un employeur, d'un entrepreneur ou d'un ministère, et les travailleurs ne devraient pas non plus avoir à considérer le risque de perdre leur emploi avant de décider s'ils peuvent parler à leur député.

Il y a aussi un grave problème lié au privilège parlementaire dans ce cas-ci. En effet, les députés ne peuvent représenter efficacement leurs concitoyens que si ces derniers sont libres de s'adresser à eux sans crainte d'intimidation ou de représailles. Si les gens sont punis pour avoir parlé à leurs représentants élus, cela porte atteinte non seulement aux droits de ces personnes, mais aussi au fonctionnement de l'institution. Réfléchissons un instant à l'effet paralysant d'une telle situation. Combien d'autres travailleurs pourraient maintenant rester silencieux? Combien de préoccupations légitimes ne parviendront jamais à la Chambre parce que les gens ont peur des conséquences?

Le privilège parlementaire sert à protéger la capacité des élus de faire leur travail au nom des gens qu'ils représentent. Il ne s'agit pas d'un privilège personnel, mais d'une garantie essentielle au fonctionnement de la démocratie. Nous devons faire clairement comprendre à tous que les électeurs ont le droit de s'exprimer, que les députés ont le droit de les entendre et qu'aucun employeur ou sous-traitant du gouvernement ne devrait recourir à la coercition ou aux menaces.

Le NPD appuie la proposition de soumettre cette affaire à un examen complet, afin que cette citoyenne puisse profiter de la protection, du traitement équitable et de la reddition de comptes auxquels elle a droit.

● (1350)

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je remercie la députée. La présidence en tiendra compte.

* * *

LOI N^{O} 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-31, Loi no 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la troisième fois et adopté, ainsi que de l'amendement.

Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. Il a parlé du régime de soins dentaires. Or, le gouvernement vient de radier 435 millions de dollars de ce programme dans le budget de 2026, invoquant la fraude et un problème de communication.

Mon collègue convient-il qu'au lieu de radier ces montants, le gouvernement devrait s'attaquer aux fraudeurs eux-mêmes? Comment le gouvernement a-t-il pu si mal gérer ce régime qu'un problème de communication lui a fait perdre des centaines de millions de dollars?

L'hon. Jean-Yves Duclos (Québec-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je dirai deux choses à ce sujet. Commençons par la fraude. Je ne crois pas que ce mot ait été utilisé dans les communications avec ses concitoyens. Au tour de la communication maintenant. J'encourage le député, ainsi que tous ses collègues conservateurs, à parler franchement du régime de soins dentaires à leurs concitoyens. Les conservateurs ont toujours été contre ce régime. Cependant, des dizaines de milliers de personnes dans la circonscription du député en ignorent probablement encore l'existence, puisque les conservateurs évitent malheureusement d'en parler.

Le régime présente des avantages évidents et importants pour chacun d'entre nous à la Chambre. Je crois que nous avons tous la responsabilité d'en parler franchement et de les mettre en valeur.

Ordres émanant du gouvernement

[*Français*]

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais interroger mon honorable collègue, qui vante le projet de train à grande vitesse, alors que, plusieurs mois après que le gouvernement a décidé de se lancer à fond dans ce projet, et même de se donner les moyens d'exproprier des gens, nous n'avons toujours aucun chiffre sur ce qu'il coûtera exactement, sur les revenus qu'il générera, sur les personnes qui seront desservies, ni sur l'achalandage prévu. Le gouvernement s'entête à vouloir aller de l'avant.

C'est bien beau de dire que, selon lui, ce projet permettrait de retirer 100 000 véhicules de nos routes, mais, lorsqu'on parle d'un coût de 243 milliards de dollars, cela représente quand même environ 810 000 $ par tonne de CO_2 réduite. Je pense donc qu'à ce stade-ci, nous avons besoin de chiffres pour être capables de dire que c'est un bon projet.

Cela dit, j'aimerais revenir à un autre projet dont les libéraux font la promotion, notamment dans leur budget: un fameux pipeline de 43 milliards de dollars qui serait financé par le gouvernement. Seulement pour produire du pétrole supplémentaire, ce serait l'équivalent de 27,7 millions de tonnes supplémentaires de gaz à effet de serre au pays. C'est l'équivalent d'ajouter près de 10 millions de véhicules sur les routes.

J'aimerais que mon collègue m'explique comment il peut faire la promotion d'un projet sans avoir de chiffres lorsqu'il parle de 100 000 véhicules de moins sur les routes, alors que, de l'autre côté, il propose et appuie un projet qui serait financé par le gouvernement et qui entraînerait...

La vice-présidente adjointe (Alexandra Mendès): Je dois accorder le temps à l'honorable député de Québec-Centre de répondre à la question.

L'honorable député de Québec-Centre a la parole.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je dirai rapidement trois choses.

D'abord, beaucoup de chiffres circulent effectivement et certains sont plus valides que d'autres. Je vais laisser les experts se prononcer là-dessus, puisque beaucoup de statistiques ont déjà été partagées.

Ensuite, pour la mairie et la Ville de Québec et pour tous les organismes environnementaux et sociaux de ma circonscription — j'invite mon collègue à venir les rencontrer —, il est clair que ce projet de train à grande vitesse, ou TGV, est d'une importance majeure pour la grande région de Québec. Je vois difficilement comment un député québécois pourrait s'opposer à ça.

Enfin, nous, tous les députés québécois, nous devrions nous lever ici à la Chambre pour défendre ce projet, puisque, malheureusement pour les députés ontariens qui nous entendent, la majorité des investissements de ce grand projet d'infrastructure vont profiter aux Québécois, et au Québec en particulier.

Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Madame la Présidente, le budget indique que les libéraux ajouteront 750 milliards de dollars à la dette au cours des prochaines années. Nous savons que les déficits libéraux du passé ont contribué à l'inflation et, par conséquent, à la hausse du coût de la vie.

Cela n'inquiète-t-il pas mon collègue, sinon, pourquoi?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je pense que la députée a oublié de mentionner tous les avantages qu'il y avait pour les Canadiens, y compris ceux dans sa circonscription, qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Ce n'est pas facile, en 2026, de payer pour l'épicerie, pour le loyer, pour l'essence. La grande majorité des mesures que j'ai résumées tout à l'heure, l'Allocation canadienne pour les enfants, les services de garde, le Régime canadien de soins dentaires, l'Allocation canadienne pour l'épicerie et les besoins essentiels sont des mesures qui profitent particulièrement et disproportionnellement à des familles et à des aînés de sa circonscription qui en ont davantage besoin.

Alors, soyons solidaires envers tous les Canadiens qui ont besoin d'un petit peu plus d'air et un peu plus de ressources pour joindre les deux goûts.

● (1355)

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (Moncton—Dieppe, Lib.): Madame la Présidente, je tiens à remercier mon honorable collègue de son discours, aujourd'hui. Il y a parlé beaucoup d'abordabilité. C'est sûr que, lors des discours de la Chambre des communes, c'est vraiment le thème que nous entendons souvent. Ce qui est un peu triste, quand même, c'est que, souvent, les partis de l'opposition, particulièrement le Parti conservateur, votent contre les mesures d'abordabilité que notre gouvernement présente.

Je me demandais si l'honorable député pourrait en dire davantage sur l'importance de l'Allocation canadienne pour enfants et la différence que ce programme a faite dans sa circonscription, ainsi que dans tout le Canada.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, je remercie ma très chère collègue, qui travaille très fort pour les gens de sa circonscription.

Elle a tout à fait raison. Nous utilisons essentiellement les mêmes ressources, les mêmes budgets que ceux qui existaient avant 2015. Ce sont les mêmes dollars que le gouvernement de M. Harper, mais nous les utilisons de manière beaucoup plus efficace et beaucoup plus équitable. Les montants sont envoyés plus facilement aux familles qui en ont le plus besoin.

Les plus riches, les millionnaires, n'en reçoivent plus, et c'est très bien comme ça. Ça réduit la pauvreté de 50 % dans la circonscription de Québec-Centre et ailleurs au Québec. De plus, ça profite à des familles de la classe moyenne qui, autrement, auraient plus de difficultés à joindre les deux bouts.

[*Traduction*]

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Madame la Présidente, les libéraux ne cessent de parler de la réalisation de grands projets en Colombie-Britannique, mais d'où s'attendent-ils à ce que l'eau vienne s'ils n'investissent pas en amont dans les bassins hydrographiques dont dépendent la collectivité, le saumon et l'industrie? La Colombie-Britannique a investi 100 millions de dollars dans son fonds pour la sécurité des bassins hydrographiques, mais l'Agence de l'eau du Canada n'a affecté que 0,9 % de son budget de 650 millions de dollars à cette province.

Les libéraux vont-ils enfin faire ce qu'il faut pour que la Colombie-Britannique obtienne sa juste part et égaler l'investissement de 100 millions de dollars de la province afin que les Premières Nations et les collectivités locales puissent protéger l'eau à sa source?

[*Français*]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, nos provinces sont un peu éloignées les unes des autres, évidemment, mais elles ont la caractéristique semblable de vivre les avantages, mais aussi les défis, d'être près du littoral, près des océans. À Québec, évidemment, c'est le fleuve Saint-Laurent.

Les gens de ma circonscription, je pense, ont la même attitude. Ils souhaitent que le gouvernement canadien défende et protège les milieux aquatiques, y compris les milieux littoraux, dans notre belle et grande région.

[*Traduction*]

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Madame la Présidente, je me demande si mon collègue pourrait nous dire ce qu'il pense de la mégadéduction pour la productivité. À mon avis, ce programme incitera les petites, moyennes et grandes entreprises à chercher des moyens de se moderniser et de prendre de l'expansion, ce qui se traduira par plus d'emplois pour les Canadiens.

Je me demande si mon collègue pourrait nous dire comment cela s'inscrit dans le cadre plus large de l'édification d'un Canada plus fort et plus sain pour tous.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la Présidente, le député sait pertinemment que pour faire augmenter les salaires et créer des emplois plus intéressants, le Canada doit devenir plus innovant et plus dynamique en misant sur les investissements de capitaux et la technologie. C'est précisément ce qu'il a dit. La mégadéduction à la productivité va donner un énorme coup de fouet aux investissements, ce qui fera grimper le PIB de quelque chose comme 25 milliards de dollars, ce qui stimulera la création de bons emplois d'avenir au Canada.

Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Avant le dépôt du budget, madame la Présidente, les conservateurs ont présenté un train de propositions constructives afin de revoir les congés parentaux. Il s'agissait de choses simples qui existent déjà au Québec et qui devraient s'appliquer dans le reste du pays. Une de ces propositions, par exemple, consistait à laisser un parent interrompre son congé, puis le reprendre. Il s'agissait de propositions raisonnables à coût nul ou presque. Pourtant, le gouvernement n'en a repris aucune dans le budget.

J'aimerais que les ministériels m'expliquent pourquoi les libéraux n'ont pas repris nos propositions raisonnables et favorables aux familles qui visent à simplifier la vie des personnes en congé parental.

● (1400)

Le Président: Il est 14 heures. Le député de Québec-Centre peut-il répondre en une quinzaine de secondes?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Ce ne serait pas faire honneur à la question, monsieur le Président, alors je vais m'en tenir là, en espérant discuter directement avec le député.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[*Traduction*]

L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

Aslam Rana (Hamilton-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour faire part d'une nouvelle incroyable pour les travailleurs d'Hamilton et des mesures décisives que le gouvernement a prises pour y parvenir. À la fin septembre, les métallurgistes et les syndicats d'Hamilton ont été choqués d'apprendre que Cleveland-Cliffs cesserait ses activités et mettrait à pied 500 employés avant le 1er décembre, mais le gouvernement a refusé de rester les bras croisés et de laisser les travailleurs d'Hamilton écoper.

Grâce au leadership affirmé du premier ministre et de la ministre de l'Industrie, Stelco ramène ses travailleurs licenciés en veillant à ce qu'ils reçoivent les indemnités qu'ils méritent. Nous avons obtenu des résultats en un temps record. Nous avons fait front commun avec les travailleurs et les syndicats, avons fait face aux conséquences des droits de douane injustes et illégaux et nous sommes battus pour protéger les emplois bien rémunérés.

Nous n'abandonnerons jamais les métallurgistes d'Hamilton et nous ne cesserons jamais de nous battre pour les emplois canadiens.

* * *

TYRONE MAGBITANG

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à la vie et à la mémoire de Tyrone Magbitang, un agent de la Durham Regional Police Force qui a tragiquement perdu la vie en juillet alors qu'il se rendait au Collège de police de l'Ontario. Il était âgé de 27 ans.

Après trois ans de service engagé à titre d'agent de police spécial, Tyrone a fait un pas de plus vers la réalisation de son rêve de devenir policier. Son dévouement envers autrui s'étendait bien au-delà de son travail, lui qui a transformé sa passion pour la boxe en une occasion de recueillir des fonds pour des causes liées au cancer. Même si Tyrone n'a jamais terminé sa formation, il incarnait, par sa compassion et son professionnalisme, l'esprit même du service public. Son héritage se mesure aux vies qu'il a touchées.

Au nom d'Oshawa, j'offre mes plus sincères condoléances à ses parents, Garry et Christine, à son frère Tyler, policier de Toronto, et à sa personne préférée, Charlotte. Je prie ses amis, ses collègues et toute la communauté policière de trouver du réconfort dans les précieux souvenirs qu'il laisse derrière lui et de voir que son altruisme continue de nous inspirer tous.

* * *

LE MOIS DE LA SENSIBILISATION AU CANCER DU POUMON

Wade Chang (Burnaby Central, Lib.): Monsieur le Président, le cancer, c'est bien plus qu'un chiffre. Mon mari a reçu un diagnostic de cancer du poumon l'année dernière, mais, heureusement, il a été détecté à un stade précoce grâce au dépistage. Son expérience a renforcé ma conviction selon laquelle le dépistage précoce peut faire toute la différence.

Novembre est le Mois de la sensibilisation au cancer du poumon. Chaque année, près de 33 000 Canadiens reçoivent un diagnostic de cancer du poumon. Tandis que les provinces progressent dans la mise en place de programmes de dépistage, nous devons veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. Les critères actuels de dépistage sont principalement axés sur l'âge et sur les antécédents de tabagisme. Les personnes exposées à des risques au travail, à des risques environnementaux et à des facteurs génériques peuvent être oubliées. Des professionnels de la santé et des survivants du cancer, par l'entremise de la coalition Right2Survive, réclament une meilleure prévention et un meilleur dépistage précoce. Le gouvernement fédéral peut apporter son aide en coordonnant les efforts à l'échelle nationale, en communiquant des pratiques exemplaires et en revoyant régulièrement les critères de dépistage à mesure que les données probantes évoluent. Je tiens également à saluer le Réseau canadien des survivants du cancer, qui œuvre au service des Canadiens depuis 15 ans.

Le dépistage précoce du cancer sauve des vies. Nous devons faire en sorte qu'un plus grand nombre de Canadiens aient cette chance.

* * *

L'EMPLOI

Dean Allison (Niagara-Ouest, PCC): Monsieur le Président, 350 emplois sont menacés dans ma circonscription, Niagara-Ouest. Stanpac, le plus grand employeur de ma circonscription, est une entreprise familiale canadienne fière de ses racines qui fabrique des emballages pour les produits laitiers et les boissons depuis plus de 75 ans. Elle a subvenu aux besoins de plusieurs générations de familles et a généreusement contribué à la vie de la collectivité.

En ce moment, son avenir est menacé. Depuis le mois d'août, Stanpac est soumise à des droits de douane de 50 %, ce qui coûte à l'entreprise plus de 500 000 $ par semaine. Elle a épuisé ses réserves de liquidités pour tenter de protéger ses employés. En septembre, Stanpac a prévenu le gouvernement que, sans allégement des droits de douane, 350 emplois seraient supprimés. J'ai contacté à plusieurs reprises divers ministres pour solliciter de l'aide, mais aucune mesure n'a encore été prise à cet égard. Le premier ministre a trouvé 560 millions de dollars pour les forêts du Brésil. Pendant ce temps, 350 travailleurs de la région de Niagara sont aux prises avec l'incertitude à l'approche de Noël.

Le premier ministre mettra-t-il en place les mesures d'allégement tarifaire nécessaires pour protéger ces emplois canadiens avant Noël, oui ou non?

* * *

[*Français*]

LE BOL D'OR

Caroline Desrochers (Trois-Rivières, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à féliciter chaleureusement le Cégep de Trois-Rivières pour l'organisation remarquable du 50e Bol d'or 2026, le championnat provincial de football du Réseau du sport étudiant du Québec.

Cette édition a réuni six finales regroupant les meilleures équipes scolaires et collégiales du Québec. Je tiens à souligner la performance du Vert et Or du Séminaire Saint-Joseph, à Trois-Rivières, qui a remporté les grands honneurs en finale juvénile, division 2. C'est une belle fierté pour notre région et pour la relève sportive trifluvienne.

Au-delà de la compétition, le Bol d'or rassemble des milliers d'athlètes, d'entraîneurs, de familles et d'amateurs de sport provenant de partout au Québec, tout en faisant rayonner notre communauté. Au nom des citoyens de Trois-Rivières et de toute la Mauricie, je dis bravo à toutes les équipes et j'offre mes félicitations au Cégep de Trois-Rivières pour ce succès.

* * *

● (1405)

[*Traduction*]

LE PROGRAMME DES CADETS DU CANADA

Dane Lloyd (Parkland, PCC): Monsieur le Président, les Canadiens s'opposent catégoriquement aux récentes compressions dans le Programme des cadets. Cependant, malgré la promesse du gouvernement libéral de revenir sur cette décision, le Programme des cadets est sous-financé depuis des années. En fait, en tenant compte de l'inflation, chaque cadet reçoit 1 500 $ de moins aujourd'hui qu'à l'époque du dernier gouvernement conservateur.

En cette période où de nombreuses familles ont du mal à inscrire leurs enfants à des activités de qualité à prix abordable, le Programme des cadets devrait être renforcé, pas affaibli. La promesse d'aider les cadets à faire face à la hausse du coût des installations a été annulée quelques semaines seulement après avoir été annoncée. Les cadets se sont retrouvés avec la facture de cette promesse libérale non tenue, et il y a pire.

Les camps d'été sont à moins de la moitié de leur capacité de 2019. Des milliers de cadets subissent les délais des listes d'attente, et bon nombre d'entre eux ne reçoivent même pas d'uniforme. Les officiers du Cadre des instructeurs de cadets sont surchargés de travail et sous-payés. Les bourses d'études pour les pilotes ont diminué des deux tiers, tandis que le Canada continue de faire face à une grave pénurie de pilotes.

Il est temps que le gouvernement libéral mette fin à 10 ans de négligence et qu'il redonne aux cadets leur gloire d'antan.

* * *

LA LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, il y a 109 ans aujourd'hui, le Canada écrivait son histoire. La Ligue nationale de hockey a été fondée le 26 novembre 1917, à Montréal.

Depuis plus d'un siècle, le hockey est plus qu'un sport au Canada. C'est un symbole de notre fierté nationale. C'est une passion que nous partageons tous et qui nous unit. Peu importe qui nous sommes et ce que nous faisons, nous nous rassemblons autour de la télévision avec nos proches pour regarder filer la rondelle.

Pour ma part, je continuerai toujours d'y croire; j'attendrai avec espoir que les Maple Leafs de Toronto remportent au moins une victoire de plus avant la fin du siècle. Je suis fière de nos sept équipes nationales de hockey, des Canucks aux Canadiens, et je suis heureuse de célébrer les 109 ans de la LNH et de notre sport national préféré.

MELISSA BORTHWICK

Todd Doherty (Cariboo—Prince George—Omineca, PCC): Monsieur le Président, chers collègues, je prends la parole aujourd'hui pour rendre hommage à une autre héroïne décédée. Chaque jour, les premiers intervenants revêtent leur uniforme, embrassent leurs proches et quittent leur domicile pour travailler à notre protection.

Malheureusement, mardi, l'une de ces héroïnes n'est jamais rentrée chez elle, auprès de sa famille. Melissa Borthwick, une ambulancière paramédicale d'Ottawa, a perdu la vie dans un accident de la route alors qu'elle rentrait chez elle en voiture après son quart de travail. Mme Borthwick n'était pas seulement ambulancière. C'était une épouse aimante, une mère dévouée à ses deux jeunes garçons, une amie très chère et une collègue qui consacrait sa vie à aider les autres.

Pour les sentinelles silencieuses qui passent leur vie à répondre aux appels de personnes qui vivent les moments les plus sombres de leur vie, mardi a été une autre journée d'une inimaginable tristesse. Je tiens à ce que le mari de Mme Borthwick, Matt, leurs deux beaux garçons, sa famille et les membres du Service paramédic d'Ottawa sachent qu'ils ne sont pas seuls dans leur deuil.

Nous prions également pour le rétablissement complet de Jenny Plamondon, une collègue de Mme Borthwick qui a été blessée dans cet horrible accident.

Ne tenons jamais pour acquis ceux qui consacrent leur vie à sauver et à protéger la nôtre. Que Melissa repose en paix. Son quart de travail est terminé, et ses collègues prennent la relève.

* * *

[*Français*]

LE SERMENT AU PEUPLE

Xavier Barsalou-Duval (Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères, BQ): Monsieur le Président, hier, un avocat du barreau ontarien est venu au Parlement pour menacer les 127 députés du Québec. Ce n'était pas la première fois. Le 23 octobre, Maître Corbeau était ici pour tenir le même genre de discours, dont les 12 premières minutes *in English only*. Il a dit que la volonté unanime des élus de prêter serment au peuple était une menace intérieure à la souveraineté du Canada.

Il a aussi révélé la vraie raison de sa croisade. Il a dit que le Parti québécois prenait toutes les mesures intérimaires jusqu'à tenir un référendum où la réponse sera non et que le Québec demeurera une province de notre beau pays, un Québec fort dans un Canada uni. On se doutait déjà que ses motivations étaient politiques lorsqu'il s'est battu aux côtés de la Commission scolaire English-Montréal contre la loi 96 et la Charte de la langue française.

Si M. David veut faire de la politique, qu'il se présente. Qu'il cesse d'instrumentaliser les tribunaux pour ses vendettas personnelles.

● (1410)

[*Traduction*]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Fares Al Soud (Mississauga-Centre, Lib.): Monsieur le Président, être solidaire, c'est s'engager à être aux côtés de ceux qui ont été victimes d'injustice.

[*Français*]

C'est reconnaître que certains principes sont au cœur de notre humanité commune et qu'ils ne peuvent être défendus de manières sélectives.

[*Traduction*]

Le 29 novembre, nous soulignerons la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Ce sera l'occasion de réfléchir à son passé de déplacement et de pertes et à sa lutte inlassable pour l'autodétermination, mais aussi de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie en défendant les droits de la personne fondamentaux que nous, députés, avons pour mission de défendre chaque jour.

Rarement les Palestiniens ont été aux prises avec d'aussi graves problèmes. La lutte des Palestiniens rappelle au monde que ni le passage du temps, ni le poids des injustices, ni le silence de ceux qui ont la responsabilité de parler ne peuvent éteindre la flamme de l'espoir de la liberté. La liberté, la dignité et l'autodétermination ne sont pas des privilèges qu'on accorde. Ce sont des droits qui doivent être défendus.

* * *

L'HOLODOMOR

James Bezan (Selkirk—Interlake—Eastman, PCC): Monsieur le Président, ce samedi, des Canadiens se joindront aux Ukrainiens du monde entier pour rendre hommage aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qu'on a laissés délibérément mourir de faim lors de l'Holodomor de 1932-1933. Joseph Staline a envoyé ses brutes communistes pour exécuter publiquement les membres du clergé, les universitaires et les dirigeants communautaires de l'Ukraine. Les Soviétiques ont ensuite confisqué toutes les récoltes et le bétail, puis ils s'en sont servis délibérément comme d'une arme contre les familles. Staline a commis cet acte génocidaire pour tenter d'exterminer le peuple, la langue et la culture de l'Ukraine.

Plus de 90 ans plus tard, le Kremlin tente encore une fois de détruire la souveraineté de l'Ukraine. Poutine tente de la russifier par ce conflit brutal. Encore une fois, les Ukrainiens continuent à se battre pour leur liberté, leur identité et leur survie même. Staline a échoué en 1932-1933, et Poutine échouera lui aussi.

Nous sommes solidaires du peuple ukrainien dans son combat pour sa liberté, sa démocratie et sa souveraineté. *Slava Ukraini*.

Ce samedi, nous honorerons les victimes de l'Holodomor. Que leur souvenir soit éternel. *Vichnaya pamyat*.

Déclarations de députés

GALA MARQUANT L'ANNIVERSAIRE DE À VOIX ÉGALES

Chi Nguyen (Spadina—Harbourfront, Lib.): Monsieur le Président, mardi, je me suis jointe à des femmes de tout le Canada et de tous les partis pour célébrer le 25 e anniversaire de l'organisme À voix égales à l'occasion de son gala.

Avant mon entrée à la Chambre, j'ai eu le privilège d'en être la directrice générale et de contribuer à faire progresser la représentation des femmes en politique. La présidente fondatrice, Rosemary Speirs, croyait que la démocratie devait être à l'image des gens qu'elle sert. Lorsque l'organisme À voix égales a vu le jour, les femmes occupaient 20 % des sièges à la Chambre. Aujourd'hui, 40 % des membres du caucus libéral sont des femmes, soit le plus grand groupe jamais élu au sein d'un caucus fédéral dans l'histoire du Canada.

Derrière ces chiffres, il y a des femmes qui se demandent encore si elles ont les moyens de se lancer en politique tout en restant à l'abri du harcèlement et si elles auront ou non le soutien dont elles ont besoin pour diriger. Nous savons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire pour atteindre la parité hommes-femmes et, dans ce nouvel ordre mondial en train d'émerger, les femmes doivent être présentes à la table. Lorsque les femmes se portent candidates, la démocratie n'en est que plus forte.

Je félicite À voix égales d'avoir rassemblé des femmes de tous les partis et d'avoir fait élire davantage de femmes au cours de ces 25 années extraordinaires.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Cheryl Gallant (Algonquin—Renfrew—Pembroke, PCC): Monsieur le Président, le copain de jogging du premier ministre a obtenu un contrat à fournisseur unique d'une valeur de 2,3 milliards de dollars quelques semaines avant que son entreprise soit forcée de rembourser une dette du même montant. Le frère du ministre de l'Intelligence artificielle a reçu un cadeau de 2,2 millions de dollars du gouvernement libéral. Dominic Barton, un proche du Parti libéral, a été nommé à la tête d'Investir au Canada juste avant que le gouvernement annonce un investissement de 1,6 milliard de dollars dans une entreprise où il a investi. Un ancien premier ministre libéral siège au conseil d'administration d'une entreprise qui a obtenu un contrat à fournisseur unique d'une valeur de 200 millions de dollars pendant que les cadres de cette entreprise encaissaient leurs options d'achat d'actions. Maintenant, le premier ministre Brookfield est en train de déchirer la Loi sur l'expropriation afin qu'un consortium d'entreprises ayant des liens étroits avec les libéraux puisse profiter d'infrastructures financées par les contribuables.

Les cas de corruption s'accumulent à un rythme jamais vu. La corruption est tellement éhontée...

Le Président: Nous devons désigner les députés par leur titre, et non par leur surnom. Nous en avons parlé à quelques reprises.

Le député de Thunder Bay—Rainy River a la parole.

* * *

LA JOURNÉE MONDIALE DU SIDA

Marcus Powlowski (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Monsieur le Président, ce sera bientôt la Journée mondiale du sida, une journée dédiée à la mémoire des dizaines de milliers de jeunes Canadiens et des 44 millions de personnes dans le monde qui sont décédées des suites de cette maladie.

L'histoire du sida est avant tout une immense tragédie, mais elle est aussi, dans une moindre mesure, une histoire de triomphe face à une immense adversité. C'est un triomphe pour ceux qui ont lutté contre la maladie et qui y ont survécu, mais aussi un triomphe pour l'humanité.

Pendant de nombreuses années, le VIH représentait une véritable condamnation à mort. Les antirétroviraux ont ensuite fait leur apparition. Les premiers n'étaient pas très efficaces. Leur coût était prohibitif et ils étaient hors de la portée financière de la plupart des gens, en particulier les Africains. Toutefois, grâce à un immense effort de collaboration entre le gouvernement, les ONG et la communauté pharmaceutique mondiale, l'efficacité des antirétroviraux s'est considérablement améliorée et le prix a chuté, de sorte que la plupart des gens dans le monde peuvent désormais mener une longue vie productive avec cette maladie.

La Journée du sida sera l'occasion de se souvenir à la fois de l'héritage sombre et horrible de cette terrible maladie, mais aussi de la capacité de l'esprit humain à triompher de l'adversité lorsque nous décidons tous de travailler ensemble.

* * *

● (1415)

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Eric Melillo (Kenora—Kiiwetinoong, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre refuse systématiquement de dire s'il a discuté avec son ami de longue date, Dan Goldberg, au sujet de Telesat, à qui le gouvernement libéral a attribué un contrat de 2,3 milliards de dollars. Le premier ministre ne pense-t-il pas que les Canadiens méritent des réponses?

Le gouvernement a également octroyé un contrat de 2,2 millions de dollars à la société Ecostrat, dont le PDG n'est nul autre que le frère du ministre de l'Intelligence artificielle.

L'entreprise d'intelligence artificielle Cohere, une autre entreprise comptant de nombreux investisseurs étroitement liés au Parti libéral, a reçu plus de 1 milliard de dollars provenant des contribuables.

Par ailleurs, le premier ministre a nommé Dominic Barton à la tête d'Investir in Canada, malgré le fait que son entreprise ait contribué à aggraver la crise des opioïdes et ait enfreint les règles relatives aux marchés publics.

Alors que des millions de Canadiens font la queue devant les banques alimentaires, les libéraux continuent de remplir les poches de leurs amis. Les Canadiens méritent à tout le moins des réponses sur chacune de ces décisions, et les conservateurs continueront de se battre pour mettre en lumière les manquements à l'éthique des libéraux.

* * *

MOVEMBER

L'hon. Robert Oliphant (Don Valley-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, je suis parfaitement conscient que ma moustache ne contribue guère à mettre en valeur ma beauté naturelle. Je craignais qu'elle ne soit jugée contraire au Règlement en tant qu'accessoire.

Il y a près de 20 ans, je me suis laissé pousser une moustache à l'occasion de Movember en hommage à mon père, qui souffrait d'un cancer de la prostate. Cette année, je l'ai fait pour moi-même. Il y a quelques mois, on m'a diagnostiqué un cancer de la prostate et, malgré une vigilance constante, la maladie avait atteint un stade nécessitant une chirurgie radicale.

Je tiens à remercier la Dre Amanda Hird et la formidable équipe de l'hôpital Sunnybrook pour les excellents soins que j'ai reçus. Je suis un patient impatient et je suis revenu plus tôt que ne l'avaient conseillé ma médecin et le premier ministre. Toutefois, j'avais besoin de retourner travailler et je savais que mon mari avait besoin d'un peu de répit.

Je tiens à rappeler au Président et à tous les hommes présents de subir un test de dépistage de l'antigène prostatique spécifique. Je demande aux femmes de rappeler aux hommes de leur entourage de prendre soin de leur santé physique et mentale. C'est un aspect que nous avons tendance à négliger.

La bonne nouvelle, c'est que la moustache aura disparu d'ici quelques jours.

Le Président: C'est un vrai plaisir de revoir le député à la Chambre.

QUESTIONS ORALES

[*Français*]

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, hier soir, au comité de l'éthique, nous avons voulu faire la lumière sur un contrat de 2,3 milliards de dollars qui a été donné sans appel d'offres à Telesat et à Dan Goldberg, le grand *chum* du premier ministre.

Nous voulions entendre les personnes impliquées et permettre aux citoyens de se faire leur propre opinion, parce que c'est leur argent qui est dépensé. Cependant, entre les Canadiens et la transparence, il y a un gros obstacle: le gouvernement libéral. Il fallait s'y attendre. Les libéraux ont voté contre l'étude qui aurait fait la lumière sur tout ça.

Qu'est-ce que les libéraux ont à cacher pour empêcher le comité de l'éthique, un comité de surveillance, de faire son travail?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, la réalité, c'est que le gouvernement aurait pu décider d'investir dans une compagnie qui n'est pas canadienne et qui est plutôt au sud de la frontière. Toutefois, parce que nous croyons que c'est important pour les emplois au Canada ainsi que pour le développement de la recherche scientifique et de la propriété intellectuelle au Canada, nous avons décidé d'investir dans Telesat Lightspeed.

Pourquoi l'avons-nous fait? C'est parce que, soutenir le secteur canadien des télécommunications spatiales, ça fait partie de notre politique industrielle depuis des années. Nous allons continuer à le faire.

Gabriel Hardy (Montmorency—Charlevoix, PCC): Monsieur le Président, les libéraux veulent continuer à le faire, et ils le font: en effet, il y a encore un autre problème d'éthique. Cohere, c'est une

entreprise qui vient de recevoir 1,6 milliard de dollars et dont les investisseurs sont encore une fois des *chums* du premier ministre.

Dominic Barton, un des membres fondateurs de l'Initiative du Siècle, est maintenant président du conseil d'administration d'Investir au Canada. C'est le premier ministre qui l'a nommé. Patrick Pichette, ancien administrateur de Cohere, est maintenant à la tête de Transformation numérique Canada. Depuis que le premier ministre a décidé de donner de l'argent à la compagnie de ses *chums*, la valorisation de Cohere a augmenté de 268 %.

Est-ce que le gouvernement peut au moins avouer qu'il y a encore une fois apparence de conflit d'intérêts?

● (1420)

[*Traduction*]

L'hon. Jill McKnight (ministre des Anciens Combattants et ministre associée de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le moment est venu de construire et d'investir au Canada. Pendant trop longtemps, nous nous sommes fiés à d'autres pour des technologies déterminantes. Notre investissement dans Cohere aidera une entreprise canadienne de premier plan dans le domaine de l'intelligence artificielle à poursuivre sa croissance ici même, au pays. Cet investissement créera plus de 1 000 emplois et assurera des investissements totalisant 1,7 milliard de dollars au Canada au cours des trois prochaines années. Nous misons sur nos champions canadiens pour qu'ils puissent s'imposer sur la scène mondiale.

* * *

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, cela aurait-il du sens que l'envoyée spéciale du Canada pour l'océan comparaisse devant les comités responsables des pêches et des océans ainsi que de l'environnement? Bien sûr que oui, mais dans le monde des proches du Parti libéral, on fait tout ce qu'on peut pour empêcher cette comparution, parce que la nouvelle envoyée est l'épouse du premier ministre.

Les libéraux utilisent l'excuse selon laquelle elle est bénévole et ne devrait pas faire l'objet d'un examen concernant ses fonctions et les potentiels conflits d'intérêts, infractions aux règles en matière de lobbying ou opérations avec apparentés qui sont déjà monnaie courante au Cabinet du premier ministre.

Pourquoi les libéraux refusent-ils que Diana Fox Carney comparaisse devant ces comités?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs. L'envoyée spéciale pour l'océan ne gère pas l'enveloppe de 1,2 milliard pour les océans. Les fonctions sont exercées bénévolement. Le poste n'est pas rémunéré. Il a été approuvé par le commissaire à l'éthique.

John Brassard (Barrie-Sud—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, quand le premier ministre est devenu conseiller économique bénévole auprès de Justin Trudeau, cela lui a permis de contourner le régime des conflits d'intérêts. Nommer son épouse à titre de bénévole relève de la même stratégie. Mme Fox Carney bénéficie d'un accès complet aux ressources et au financement du gouvernement sans être soumise au régime des conflits d'intérêts et du lobbying, ce qui ouvre la voie à la possibilité pour la famille Carney de gagner des millions de dollars en mettant en œuvre des projets écologiques avec le premier Brookfield Global Transition Fund.

Le gouvernement du Canada n'est pas une entreprise familiale. Son mari est peut-être le premier ministre, mais ils doivent tous deux rendre des comptes aux Canadiens.

Pourquoi ne la laissent-ils pas témoigner devant le comité?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, je serai très claire. Le financement de 1,2 milliard de dollars destiné aux océans relève de ma responsabilité. Si le député veut savoir ce qui se passe à la conférence sur les océans, je serai heureuse de m'entretenir avec lui.

Cela dit, il s'agit d'un poste bénévole. Son dossier a été examiné par le commissaire à l'éthique. Elle...

Le Président: Le député de North Island—Powell River a la parole.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, pourquoi les libéraux sont-ils toujours si déterminés à cacher la vérité? Hier soir, lors de la réunion du comité de surveillance de l'éthique, ils ont utilisé leur nouvelle majorité artificielle pour bloquer nos efforts visant à entendre des témoignages sur le nouveau scandale de Telesat: les 2,3 milliards de dollars de fonds publics versés à l'entreprise des amis proches du premier ministre au moment même où elle était au bord de la faillite. Sans surprise, les Canadiens se posent quelques questions.

Si les libéraux n'ont rien à cacher, quand cesseront-ils de faire obstruction au comité et laisseront-ils les Canadiens entendre la vérité?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, on a répondu à toutes ces questions paranoïaques, mais il est étonnant de voir jusqu'où les conservateurs sont prêts à aller pour détourner l'attention de leur volte-face amère, lâche, tordue et cynique au sujet du projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort. Ils préfèrent réduire en cendres toute la réglementation environnementale au lieu de faire respecter les normes canadiennes et de mener à bien des projets d'envergure. Le premier ministre de la Colombie-Britannique appuie le projet de loi. L'ancien futur premier ministre de la Colombie-Britannique vient de faire volte-face.

Aaron Gunn (North Island—Powell River, PCC): Monsieur le Président, quelqu'un a-t-il remarqué que, dès qu'il est question d'éthique, les libéraux ne font que se dérober, éluder les questions et refuser de répondre à des questions très élémentaires? Je vais leur en poser une très simple. Le 4 août dernier, le gouvernement libéral a annoncé l'attribution à Telesat d'un contrat de 2,3 milliards de dollars, financé par les contribuables, dans le cadre d'un marché à fournisseur unique. Le PDG de Telesat est Dan Goldberg, un ami personnel du premier ministre.

Pourquoi Telesat et M. Goldberg n'ont-ils été ajoutés au filtre anti-conflits d'intérêts du premier ministre que trois mois après l'annonce du contrat? Je voudrais simplement la réponse, s'il vous plaît.

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, voici simplement la réponse: une entreprise canadienne dans un secteur stratégique, un processus d'approvisionnement en place depuis le gouvernement de Stephen Harper, une entreprise qui existe depuis longtemps et qui a été créée par le gouvernement du Canada, et des travailleurs ingénieux qui mettent tous leurs efforts à créer cette technologie canadienne, souveraine et de calibre mondial.

Nous investissons dans Telesat. Nous sommes fiers de Telesat. Nous continuerons à investir dans Telesat.

* * *

● (1425)

[*Français*]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement dépasse complètement les bornes avec ces nouvelles mesures d'expropriation pour Alto. Il crée des citoyens de seconde classe tout le long du tracé. Ces gens-là n'auront plus le droit de contester leur expropriation dans le cadre d'audiences publiques. Ils vont devoir payer 25 000 $ pour faire entendre leur dossier en arbitrage. Ils vont devoir laisser Alto amorcer des travaux chez eux, sans leur permission, sur des simples préavis. Ils vont même devoir accepter qu'Alto prenne possession de leur terrain avant de payer. Ce ne sont plus des pouvoirs d'expropriation, ce sont des pouvoirs de saisie et d'intimidation.

Le gouvernement va-t-il reculer?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le projet Alto est un projet porteur, un projet d'intérêt national, un projet avant-gardiste, un projet qui va aider à transporter les Québécois d'une ville québécoise à une autre beaucoup plus rapidement. Ça va nous empêcher de devoir élargir des autoroutes. Le gouvernement du Québec est aux prises avec un enjeu d'infrastructure, et voilà la solution à cet enjeu.

Ce projet n'est pas incompatible avec l'agriculture non plus. Nous allons traiter avec une grande sensibilité le monde agricole. Nous allons les compenser à une juste valeur pour leurs terrains et pour les pertes économiques.

Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, si le gouvernement voulait alimenter la crainte contre Alto, il ne s'y prendrait vraiment pas autrement.

Alors qu'il aurait dû consulter les citoyens, il a imposé son tracé. Alors qu'il devrait rassurer les citoyens, il dépose des nouvelles mesures d'expropriation abusives pour les intimider. Alors qu'il devrait rassurer les agriculteurs, il annonce qu'il va les faire payer s'ils veulent garder un accès à leurs terres quand elles seront tranchées en deux par deux rails. C'est sans compter qu'il cache les coûts réels du projet qui pourraient doubler, voire tripler.

Les libéraux se rendent-ils compte à quel point leur comportement donne raison à leurs opposants?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il y aura des centaines et des centaines d'accès. Il n'y a pas une seule route où il n'y aura pas accès.

Mes collègues savent-ils dans quel but il y a eu des expropriations? C'était pour des autoroutes. Quelle est l'autre raison pour laquelle nous exproprions? C'est justement pour faire du développement sur les terres agricoles. Or, Alto nous empêche de devoir aller dans les terres agricoles pour faire du développement ou faire de la construction routière.

Ce n'est pas incompatible avec le monde rural, ce n'est pas incompatible avec le monde agricole.

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, dans le cas du TGV, Ottawa contourne les lois sur l'expropriation et donne des pouvoirs inédits à Alto pour brimer les droits des citoyens.

Il faut le constater, les libéraux utilisent la même méthode pour ce qui est du projet de loi C-39. Là aussi, ils s'autorisent à suspendre des lois, dans ce cas-ci en matière d'environnement.

Ils mettent sous tutelle les droits de grève; ils enfreignent les droits des Autochtones. La seule différence, c'est que le projet de loi C-39 bâtit des pipelines au lieu de faire passer des trains.

Pourquoi, partout où les libéraux passent, se donnent-ils des pouvoirs excessifs en contournant les lois et en limitant les droits des citoyens?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les conservateurs pensent que nous ne portons pas assez atteinte à nos lois environnementales. Or, le Bloc québécois pense que nous portons trop atteinte à nos normes environnementales. Nous, nous pensons que nous pouvons faire les deux: avoir les normes les plus élevées sur la Terre, mais aussi effectuer, exécuter et construire des grands projets d'intérêt national, fournir des emplois à nos jeunes et créer une économie plus forte.

Nous pensons que nous pouvons faire tout cela.

[*Traduction*]

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): Monsieur le Président, en ce qui concerne Alto, les gens à qui on demande de céder leurs terres, ce sont les agriculteurs et les familles des petites villes. On demande aux travailleurs canadiens de sacrifier leur maison familiale, tout ce pour quoi ils ont travaillé. Alto déchirera des collectivités comme la mienne sur les plans géographique, émotionnel, mental et financier. Ce sont les gens que je représente, et c'est pour eux que je continuerai de me battre.

Le premier ministre va-t-il abandonner Alto et accorder à monsieur et madame tout le monde la même attention qu'il accorde à Bay Street?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, ce qui déchire les collectivités, les agriculteurs et les propriétaires fonciers, ce sont les procédures d'expropriation interminables qui peuvent durer 10, 12 ou même 15 ans. Nous croyons qu'il existe une meilleure façon de faire. Nous traiterons les gens équitablement. Nous privilégierons les ententes négociées. Nous verserons la juste valeur marchande, offrirons des indemnités pour les pertes économiques et recourrons à la médiation en cas de différend, tout en assumant les frais juridiques et les frais d'évaluation des terrains. Nous traiterons le milieu agricole et les agriculteurs de manière très équitable. Nous pouvons construire le train à grande vitesse en respectant les agriculteurs et les propriétaires fonciers.

● (1430)

Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington—Tyendinaga, PCC): L'histoire nous a montré comment d'anciens premiers ministres libéraux ont naïvement eu recours à des expropriations pour mener à bien leurs propres projets d'intérêt national. Il y a d'abord eu Mirabel. Puis l'aéroport de Pickering. Loin d'être des sources de fierté pour les Canadiens, ces projets ont plutôt créé des cicatrices nationales. Des familles ont été déracinées et des communautés déchirées pour que des politiciens d'Ottawa puissent se vanter d'avoir fait quelque chose. C'était une erreur à l'époque. C'est une erreur aujourd'hui.

Le gouvernement tirera-t-il les leçons du passé, renoncera-t-il à ses projets visant à étendre les pouvoirs d'expropriation et mettra-t-il un frein au projet Alto?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, il est vrai que de nombreux grands dirigeants libéraux ont accompli de grandes choses, comme Robert Bourassa avec le projet de la Baie-James. Les députés peuvent-ils imaginer où en serait le pays aujourd'hui sans la vision de Robert Bourassa et sans le projet de la Baie-James? Je vais donner un autre exemple que la députée connaît très bien: Louis St-Laurent et la Voie maritime du Saint-Laurent. Nous avons vu grand. Nous avons généré des billions et des billions de dollars d'activité économique et d'emplois au Canada grâce à un grand premier ministre libéral qui voyait grand.

Il est temps pour le Canada de voir grand de nouveau.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, les seules personnes à améliorer leur sort au Canada de nos jours sont les proches du Parti libéral et les copains du premier ministre. Les libéraux versent 1,6 milliard de dollars de fonds publics à Cohere, sous prétexte de soutenir l'intelligence artificielle. Il s'agit d'une entreprise qui vaut 36 milliards de dollars. C'est l'entreprise de technologie privée la plus riche du Canada, et les libéraux estiment tout de même qu'elle a besoin d'un coup de pouce. C'est peut-être parce que les copains du premier ministre, Dominic Barton et Patrick Pichette, ont beaucoup à gagner dans cette affaire.

Quand le premier ministre commencera-t-il à défendre les intérêts de M. et Mme Tout-le-Monde, et pas seulement ceux de ses initiés bien branchés?

L'hon. John Zerucelli (secrétaire d'État (Travail), Lib.): Monsieur le Président, les ministres ont répondu à ces questions toute la semaine.

Je sais que le député souhaite alimenter son fil d'actualité sur les médias sociaux, mais nous avons appris aujourd'hui que les conservateurs voteront contre notre plan raisonnable de construction d'infrastructures partout au pays. Il s'agit là d'une trahison. C'est une trahison des travailleuses et des travailleurs des métiers spécialisés qui gagnent leur vie à la sueur de leur front; des gens comme mon père, qui a contribué à bâtir notre pays.

Nous allons bâtir un Canada fort, même si les conservateurs décident de s'opposer à nous.

Andrew Lawton (Elgin—St. Thomas—London-Sud, PCC): Monsieur le Président, 1,6 milliard de dollars ont été investis dans l'intelligence artificielle, mais nous ne parvenons même pas à obtenir une réponse un tant soit peu intelligente de la part des libéraux.

L'entreprise de Dominic Barton, président d'Investir au Canada, a compté parmi les premiers investisseurs de Cohere. Patrick Pichette, le président-directeur général de Transformation numérique Canada choisi personnellement par le premier ministre, était membre du conseil d'administration de Cohere, et, écoutez bien, c'est lui qui a conseillé aux libéraux de miser tout sur Cohere. Voilà maintenant qu'il a été nommé à la tête de l'organisme de transformation des libéraux en matière d'intelligence artificielle, au moment même où le premier ministre accorde 1,6 milliard de dollars d'argent public à cette entreprise valorisée à 36 milliards de dollars. M. Pichette n'a même pas voulu préciser la semaine dernière s'il détenait toujours une participation financière dans Cohere...

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais pas combien d'élections partielles les conservateurs devront encore perdre pour comprendre que les Canadiens veulent soutenir les champions canadiens. Voilà exactement ce que fait le gouvernement.

Cohere est un chef de file mondial dans le domaine de la conception des technologies d'intelligence artificielle. L'entreprise investit 1,7 milliard de dollars pour créer des emplois au Canada, ce qui représente 1 000 postes destinés à des travailleurs hautement qualifiés qui contribueront à bâtir une entreprise d'intelligence artificielle de classe mondiale dont les Canadiens pourront être fiers et dont ils seront en partie propriétaires.

Jeremy Patzer (Swift Current—Grasslands—Kindersley, PCC): Monsieur le Président, le slogan libéral qui parle de dépenser moins pour investir davantage continue de bien servir les amis du premier ministre. Son copain des Bermudes, Patrick Pichette, qui dirige Transformation numérique Canada, a admis qu'il était en conflit d'intérêts en raison de son siège au conseil d'administration de Cohere et de son investissement dans cette entreprise. Le premier ministre l'a tout de même nommé, et Cohere a reçu 1,6 milliard de dollars de fonds publics. Cohere recueillait déjà des capitaux privés et n'avait pas besoin de l'argent des contribuables.

Compte tenu de ce conflit d'intérêts évident, les libéraux accepteront-ils aujourd'hui d'appuyer la motion des conservateurs membres du comité de l'éthique afin qu'on fasse toute la lumière sur cette corruption une fois pour toutes?

● (1435)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, les députés conservateurs adorent s'opposer à tout; ils adorent trouver des raisons de s'opposer et ils adorent dire non. Ils trouvent même des raisons de s'opposer au projet de loi C-39. Sous la direction du chef de l'opposition , ils semblent avoir complètement oublié comment bâtir ce pays.

Eh bien, pour notre part, nous sommes heureux de bâtir le pays. Nous savons ce qui est nécessaire pour le bâtir avec la vitesse et la qualité de résultats auxquels les Canadiens s'attendent.

* * *

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, le ministère des Pêches et des Océans a modifié son principal mandat pour passer de la gestion des pêches à la gestion des océans.

En septembre, le gouvernement libéral a créé le poste d'envoyée du Canada pour l'océan et y a nommé l'épouse du premier ministre, puis on a accordé un nouvel investissement de 1,2 milliard de dollars au nouveau Plan de protection des océans.

Les acteurs de l'industrie de la pêche appuient la motion des conservateurs visant à faire comparaître l'envoyée devant le comité des pêches, alors pourquoi le gouvernement bafoue-t-il la démocratie en empêchant l'épouse du premier ministre de témoigner devant le comité permanent?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, pour la troisième fois, l'envoyée spéciale pour l'océan ne supervise pas et ne gère pas les fonds de 1,2 milliard de dollars destinés aux océans.

Par contre, je tiens à rappeler au député de Terre-Neuve-et-Labrador ce qui se passe au ministère des Pêches et des Océans. Il y a le financement des ports pour petits bateaux qui a commencé à être distribué dans les collectivités. Je ne l'entends pas dire à quel point c'est important pour ses concitoyens, mais eux, ils me le disent. Il y a le Fonds des pêches de l'Atlantique, qui soutient concrètement le secteur dans sa collectivité et dans toutes les collectivités côtières du pays.

Il est honteux qu'il ne s'attaque pas vraiment aux problèmes que ses concitoyens…

Le Président: Le député de Coast of Bays—Central—Notre Dame a la parole.

Clifford Small (Coast of Bays—Central—Notre Dame, PCC): Monsieur le Président, la réponse de la ministre n'est guère réconfortante pour une industrie qui a été visée par des mesures extrêmes au nom de la protection des océans. Les océans du Canada sont déjà les mieux protégés au monde grâce à plus d'une dizaine de lois. Une militante connue, l'épouse du premier ministre, est maintenant l'envoyée spéciale du Canada pour l'océan.

Pourquoi les membres libéraux du comité des pêches ont-ils voté à cinq reprises pour empêcher l'envoyée spéciale de témoigner? Que cachent-ils?

L'hon. Joanne Thompson (ministre des Pêches, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs. De ce côté-ci de la Chambre, nous nous concentrons sur l'édification d'un pays fort. Parallèlement, nous arrivons à respecter les normes environnementales, un sujet sur lequel le député et, semble-t-il, son caucus, ne connaissent absolument rien.

Je peux dire aux députés que les habitants de notre province, Terre-Neuve-et-Labrador, comprennent ce que nous faisons, appuient nos mesures et se réjouissent de la création d'emplois, de la construction de logements et de la prospérité qui en découlera.

[*Français*]

L'ENVIRONNEMENT

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, de plus en plus d'observateurs constatent la dérive du premier ministre avec le projet de loi C-39. Pour accélérer ses projets pétroliers, il veut suspendre les lois environnementales, y compris la protection du territoire et des espèces menacées. Il veut autoriser des projets sans même attendre le résultat des évaluations et des consultations des peuples autochtones. C'est tellement autoritaire que même les conservateurs aujourd'hui ont pris peur et voteront contre le projet de loi, même s'ils sont d'accord sur le fond.

Lorsque même ceux qui se réveillent la nuit pour aimer le pétrole trouvent que ça va trop loin, n'est-ce pas la preuve qu'on est en pleine dérive?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous faisons, c'est nous assurer que nous pouvons bâtir le Canada et que nous pouvons bien le bâtir en bâtissant des projets qui vont nous donner de l'électricité propre. C'est une chose d'ailleurs, avec laquelle le Québec a une bonne histoire.

J'aurais pensé que le Bloc québécois voudrait en faire plus. Si les députés du Bloc québécois veulent vraiment parler de nos normes environnementales, ils peuvent parler des conservateurs, qui essaient de tout déchirer. Nous, nous gardons les normes environnementales en place pendant que nous bâtissons notre pays.

Gabriel Ste-Marie (Joliette—Manawan, BQ): Monsieur le Président, les gens réalisent aussi avec le projet de loi C-39 que c'est faux qu'il s'agit de mesures pour lutter contre la crise tarifaire. Au contraire, le projet de loi C-39 est même très inspiré par Donald Trump. Dans le *Toronto Star*, aujourd'hui, on constate que le projet de loi C-39 ressemble à s'y méprendre au projet de loi de Donald Trump pour accélérer ses projets de centres de données: ce sont les mêmes contournements des lois environnementales, la même limitation de temps pour les évaluations, le même affaiblissement des lois sur la protection de l'eau et sur les espèces menacées, les mêmes affronts aux peuples autochtones.

Est-ce que le premier ministre se rappelle qu'il est censé combattre Donald Trump et non pas le copier?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, si on veut parler de la copie, c'est maintenant les conservateurs et les bloquistes qui se copient. Ils sont contre ce qu'on doit faire pour bâtir un pays qui est fort, un pays qui va avoir des projets importants en matière d'énergie propre pour notre avenir. C'est en bâtissant des projets d'électricité que nous allons devenir carboneutres. Eux, ils sont contre. Les conservateurs sont contre parce qu'ils pensent que c'est trop de normes environnementales. Les gens devraient peut-être nous rejoindre.

* * *

● (1440)

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, avec le projet de train Alto, les libéraux menacent d'exproprier des agriculteurs québécois et de sacrifier des terres cultivées depuis des générations. Pour qui le font-ils? C'est pour des entreprises privées et des *chums* du premier ministre.

Nos agriculteurs travaillent toute leur vie pour bâtir leur patrimoine et les libéraux veulent le leur arracher des mains.

Ma question est pour le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ancien président des Producteurs de lait du Québec. Qu'en pense-t-il, lui, que son gouvernement prenne les terres de nos agriculteurs?

Daniel Gobeil (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement sera toujours là pour protéger les agriculteurs, négocier et faire le meilleur accord possible pour protéger les terres et pour développer l'économie du Québec et du Canada, en respect, justement, d'une négociation de gré à gré. Faire des routes et faire du développement économique, ça a toujours des impacts. Il faut trouver vraiment l'équilibre entre le revenu agricole et, bien sûr, un projet pour la société, un projet pour l'avenir de nos jeunes, pour le déplacement collectif.

* * *

LES SERVICES PUBLICS ET L'APPROVISIONNEMENT

Jason Groleau (Beauce, PCC): Monsieur le Président, si mon collègue veut protéger les agriculteurs, qu'il annule le projet.

En voici une autre: après le contrat de 2,3 milliards de dollars accordé à Telesat — je me répète — dirigée par le grand *chum* du premier ministre, les libéraux accordent un autre contrat en intelligence artificielle de 2,2 millions de dollars à Ecostrat, dirigée par Jordan Solomon. C'est le frère de qui? C'est le frère du ministre libéral de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique.

Je sais que le premier ministre aime beaucoup voyager, mais peut-il arrêter de prendre les Canadiens pour des valises?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, les Canadiens prennent note que, chaque fois qu'une nouvelle compagnie d'avant-garde canadienne se met de l'avant, les conservateurs s'y objectent.

Cela dit, les Canadiens savent aussi que nous avons les normes, les standards et les lois les plus strictes en matière d'éthique au monde. Le premier ministre y adhère, les ministres y adhèrent et les députés libéraux y adhèrent. J'espère que la Chambre des communes, dans son ensemble, adhère à ces règles très élevées et très strictes.

* * *

[*Traduction*]

LA TARIFICATION DU CARBONE

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, le cas de Stellantis est une leçon de mauvaise gestion. Lorsque Stellantis a annoncé la fermeture de son usine de Brampton, le gouvernement n'a pas fait respecter les garanties d'emploi de l'entreprise. Le premier ministre s'est indigné après avoir appris que l'usine était vendue, mais il semble que des fonctionnaires aient facilité des discussions derrière des portes closes. Stellantis a ensuite cité la taxe sur le carbone de 1 milliard de dollars comme l'une des raisons expliquant la fermeture de son usine. Le gouvernement a menacé d'intenter des poursuites afin de mettre fin à cette vente. Aujourd'hui, nous avons appris que Stellantis poursuit Unifor pour faire avancer la vente.

Après avoir mal géré ce dossier à chaque étape, les libéraux feront-ils ce qui s'impose et supprimeront-ils la taxe sur le carbone?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, les conservateurs parlent du secteur de l'automobile sans parler des droits de douane américains. Comment peuvent-ils continuer à poser ces questions sans énoncer l'évidence? Ce qui est évident, c'est que des droits de douane de 25 % sont imposés aux constructeurs et aux travailleurs de l'automobile. Quand les conservateurs vont-ils se tenir debout contre les droits de douane américains?

Michael Guglielmin (Vaughan—Woodbridge, PCC): Monsieur le Président, il n'y a rien de compliqué là-dedans. Stellantis invoque une facture de taxe sur le carbone de 1 milliard de dollars pour justifier la fermeture de son usine et expliquer la menace qui pèse sur des milliers d'emplois. Pas plus tard que ce matin, le premier ministre Doug Ford et la présidente d'Unifor, Lana Payne, ont exhorté le gouvernement libéral à alléger le fardeau réglementaire qui coûte très cher à l'industrie. Les conservateurs réclament depuis des années l'élimination de la taxe sur le carbone pour les industries. Des premiers ministres provinciaux veulent la voir disparaître, tout comme des chefs de file de l'industrie, notamment Brian Kingston.

Ma question à la ministre est simple: quand éliminera-t-elle cette taxe sur le carbone régressive et destructrice d'emplois?

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, ce qui est clair, c'est que nous défendrons les travailleurs de l'automobile. Stellantis emploie 8 000 travailleurs de l'automobile à Windsor et à Brampton.

J'ai été claire: si Stellantis ne protège pas les travailleurs, nous récupérerons notre argent. Une responsabilité financière de 831 millions de dollars pèse actuellement sur l'entreprise dans l'éventualité où elle licencierait ses effectifs et vendrait l'usine.

Adam Chambers (Simcoe-Nord, PCC): Monsieur le Président, non seulement les constructeurs automobiles au Canada doivent composer avec des droits de douane injustifiés, mais ils sont pénalisés par la taxe sur le carbone du gouvernement libéral.

En fait, les constructeurs automobiles au Canada représentent 80 % des acheteurs dans le cadre du régime gouvernemental de crédits compensatoires pour les gaz à effet de serre, mais, ô surprise, 63 % de ces crédits sont vendus par des constructeurs automobiles étrangers qui ne construisent rien au Canada, et 90 % de ces crédits sont vendus par Tesla, ce qui représente des centaines de millions de dollars.

La stratégie de l'automobile du gouvernement consiste-t-elle uniquement à remplir les poches d'Elon Musk?

● (1445)

L'hon. Mélanie Joly (ministre de l'Industrie et ministre responsable de Développement économique Canada pour les régions du Québec, Lib.): Monsieur le Président, j'étais à Oakville vendredi dernier. À part le premier ministre de l'Ontario, qui est un bon ami, j'ai regardé autour de moi pour voir si des conservateurs fédéraux étaient présents. Il n'y en avait aucun. Les députés savent-ils pourquoi? Nous annoncions d'excellentes nouvelles à l'usine Ford, à savoir la conservation de 2 000 emplois et la construction d'une nouvelle usine.

Je vois qu'ils sont tout énervés, mais en réalité…

Des voix: Oh, oh!

Le Président: J'entends très fort la voix du député de Niagara Falls—Niagara-on-the-Lake.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: La ministre peut poursuivre.

L'hon. Mélanie Joly: Monsieur le Président, ce sont vraiment de bonnes nouvelles pour Ford. Les conservateurs fédéraux étaient introuvables. Nous étions là-bas en train de fêter un investissement de 80 millions de dollars dans Ford et dans Oakville; c'étaient des bonnes nouvelles.

* * *

[*Français*]

LES TRANSPORTS

Danielle Martin (University—Rosedale, Lib.): Monsieur le Président, les entreprises et les travailleurs canadiens comptent sur nos chaînes d'approvisionnement et nos infrastructures essentielles pour relier les produits canadiens aux marchés intérieurs et internationaux. Nous proposons une approche plus coordonnée, qui nous permettra de mieux comprendre le rendement de nos corridors de transport et de les améliorer.

Le ministre des Transports peut-il expliquer comment le projet de loi C-39 favorisera une approche plus claire pour renforcer notre réseau de transport?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je veux remercier la députée de University—Rosedale à la fois de sa question, de son travail acharné au comité qui étudie le projet de loi C-39 et de son français scintillant.

En effet, la Loi visant à bâtir le Canada nous permettra de rationaliser nos corridors de transport grâce à une meilleure collecte de données et à des mesures de rendement plus claires. C'est ainsi que nous apportons les changements nécessaires pour faire du Canada un chef de file sur la scène mondiale.

Nous sommes bénis par notre géographie, mais nous avons aussi notre géographie à surmonter. Le projet de loi C-39...

[*Traduction*]

Le Président: La députée de Thornhill a la parole.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, Michael Eckert avait 39 ans. C'était un guitariste hors pair, très connu sur la scène musicale de Toronto.

Hier, il a été tué par balle chez lui, donc à l'endroit même où les Canadiens devraient se sentir le plus en sécurité. Ce n'est pas un cas isolé. À Toronto, 120 familles ont subi, comme Michael Eckert, une violation de domicile. Le sentiment de sécurité des gens est terriblement ébranlé partout au pays, et le ministre le sait.

Combien d'autres personnes devront mourir avant que le gouvernement mette fin à l'épidémie de violence qui sévit dans nos villes, des villes qui, cela mis à part, sont sûres?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, tout d'abord, je tiens à offrir mes plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Michael Eckert, ainsi qu'à tous ceux qui le connaissaient et qui aimaient sa musique. Michael était un musicien bien-aimé et un pilier de la communauté musicale de Toronto. Il nous manquera beaucoup.

Cet acte de violence insensé est scandaleux. Tout le monde mérite d'être en sécurité dans son logis et de s'y sentir en sécurité. Le service de police de Toronto poursuit son enquête en vue de traduire les responsables en justice, et il a tout mon soutien.

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, voici le problème. Le ministre peut faire quelque chose. Il a le pouvoir d'empêcher qu'une autre famille ne soit contrainte d'enterrer un être cher, mais jusqu'à présent, il a préféré ne pas user de ce pouvoir.

Les solutions ont déjà été présentées ici, au Parlement. Il peut faire en sorte que les violations de domicile avec violence soient une infraction criminelle en soi. Il peut faire imposer des peines minimales obligatoires. Il peut resserrer les lois sur la mise en liberté sous caution et veiller à ce que les Canadiens qui défendent leur famille soient protégés par la loi au lieu d'être poursuivis en justice.

Encore une fois, combien de Canadiens devront encore mourir chez eux avant que le ministre ne se décide à agir?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, depuis notre arrivée au pouvoir l'an passé, nous avons apporté un nombre sans précédent de modifications au Code criminel afin d'assurer la sécurité des Canadiens. Le projet de loi C-14 renforce les règles relatives à la mise en liberté sous caution et à la détermination de la peine. Le projet de loi C-16 garantit la protection des droits des victimes. Au moment où on se parle, le projet de loi C-22 traverse les étapes du processus parlementaire.

Ce ne sont là que quelques-unes des mesures que nous prenons pour assurer la sécurité des Canadiens.

* * *

● (1450)

LA JUSTICE

Roman Baber (North York, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas de quoi parle le ministre. Les invasions de domicile ont augmenté de 50 % cette année à Toronto. Une invasion de domicile mortelle au centre-ville de Toronto a semé la terreur parmi les habitants, qui ont craint pour leur vie. En effet, un musicien de Toronto, Michael Eckert, a été tué par balle chez son père. Les conservateurs ont averti le ministre de la Justice que son projet de loi sur la détermination de la peine ne sera pas à la hauteur, et cette année, la police de Toronto rapporte une augmentation du nombre d'invasions de domicile. Notre ami Larry Brock a tenté de rétablir la peine minimale obligatoire pour les vols à main armée, mais au lieu de cela, les libéraux ont vidé de leur substance toutes les peines minimales obligatoires.

J'invite le ministre à penser à la famille Eckert et à se demander s'il travaillera avec les conservateurs pour renforcer et augmenter les peines minimales obligatoires.

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'un acte de violence lâche, que nous condamnons avec la plus grande fermeté.

Hier, le chef de police de Toronto a déclaré que quiconque s'introduit par effraction dans une maison et tire sur quelqu'un devrait rester en prison pendant très longtemps. Nous sommes d'accord. C'est pourquoi nous avons apporté les changements qui rendent cela possible. Comme mon collègue l'a dit, le projet de loi C-22, qui est actuellement à l'étude au Sénat, faciliterait en fait les enquêtes policières et permettrait d'attraper ces criminels et de les envoyer derrière les barreaux.

Roman Baber (North York, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement a rendu les peines minimales obligatoires facultatives et, depuis, les violations de domicile augmentent d'année en année à Toronto. Les conservateurs ont présenté au Parlement deux excellents projets de loi pour décourager les tentatives de violations de domicile. Il y a d'abord la loi sur la protection de nos foyers proposée par ma collègue de Newmarket—Aurora, qui protégerait des conséquences pénales les gens qui ont recours à la force contre un intrus dans leur domicile. Il y a aussi la loi sur la sécurité au foyer proposée par mon collègue de Vaughan—Woodbridge, qui créerait une infraction distincte punissable par mise en accusation pour les violations de domicile.

J'aimerais obtenir une réponse claire de la part de la ministre. Les libéraux prendront-ils au sérieux la question des violations de domicile et adopteront-ils la loi sur la protection de nos foyers et la loi sur la sécurité au foyer, oui ou non?

L'hon. Ruby Sahota (secrétaire d'État (Lutte contre la criminalité), Lib.): Monsieur le Président, cette affaire fait actuellement l'objet d'une enquête. Nous espérons que la police de Toronto arrêtera les criminels impliqués. Selon les accusations portées, cet individu pourrait purger une peine très sévère, et nous espérons que ce sera le cas.

Depuis le début, nous nous efforçons de mettre à jour et de moderniser le Code criminel du Canada, mais les conservateurs ne cessent de retarder les choses et de nous empêcher d'adopter des mesures législatives qui faciliteraient ce type d'enquêtes.

Rhonda Kirkland (Oshawa, PCC): Monsieur le Président, trois petites filles vont grandir sans leur père et une épouse qui lutte contre le cancer doit désormais mener ce combat et élever ses filles sans son mari.

Pas plus tard que l'année dernière, Andrew Cristillo a été tué par un conducteur dangereux qui a pris la fuite et qui faisait déjà l'objet d'accusations en lien avec une collision antérieure. Hier, sa famille éplorée a appris que le conducteur n'avait plus que quatre ans et demi à purger sur sa peine d'emprisonnement. Pourtant, cette famille vivra à jamais avec les conséquences de ce crime.

Le gouvernement travaillera-t-il avec nous et imposera-t-il des peines plus sévères aux personnes reconnues coupables de conduite dangereuse causant la mort?

Patricia Lattanzio (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, nous sympathisons avec cette situation particulière, et je tiens à réitérer qu'en moins d'un an, le gouvernement a présenté trois projets de loi en matière de justice pénale, ce qui constitue une initiative très audacieuse de la part du gouvernement. Nous avons rendu la mise en liberté sous caution plus difficile à obtenir et alourdi les peines. Pas plus tard que la semaine dernière, lorsqu'un accusé a déclaré qu'il était facile d'obtenir une mise en liberté sous caution au Canada, un juge de Terre-Neuve a répondu: « Ce n'est plus le cas. »

Nous sommes très fiers du travail que nous avons accompli et nous avons hâte de voir le travail qui sera accompli par les tribunaux.

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Monsieur le Président, le temps des Fêtes est à nos portes. Ma famille et mes enfants adorent Noël. J'ai appris dernièrement qu'il y a quelqu'un d'autre qui adorait Noël: elle s'appelait Heather Aspin Thomas, et le psychopathe sexuel Shane Ertmoed nous l'a arrachée il y a 25 ans. Ce sont 25 réveillons que sa famille et elle n'ont pas eu la possibilité de passer ensemble. Pourtant, Ertmoed sera mis en liberté pendant le temps des Fêtes afin de suivre des cours de cuisine. Malgré notre système de justice, c'est une injustice totale.

Le ministre de la Sécurité publique s'engagera-t-il ici même, dès maintenant, à changer la situation sur-le-champ?

● (1455)

Patricia Lattanzio (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Comme nous l'avons déjà dit, monsieur le Président, le gouvernement a resserré les lois, il a alourdi les peines et il a restreint les conditions de mise en liberté sous caution. Nous attendons maintenant que les provinces, les territoires et l'appareil judiciaire appliquent les nouvelles lois que le gouvernement a fait adopter.

Frank Caputo (Kamloops—Thompson—Nicola, PCC): Je parle de mise en liberté conditionnelle, monsieur le Président, pas de mise en liberté sous caution. C'est tellement insultant que le gouvernement ne prenne pas la chose au sérieux. Le pire, c'est que le gouvernement réduit les victimes au silence. Je demande aux députés d'écouter ce que le gouvernement a envoyé dernièrement à la personne qui représente la mère de Heather Aspin Thomas: ça dit que la destinataire ne doit pas rendre l'information publique de quelque façon que ce soit. Le gouvernement a dit que c'est de l'information confidentielle.

Dans quel univers parallèle est-ce que le gouvernement peut se permettre de dire aux victimes de se taire, se permettre de leur dire de ne pas parler publiquement du tueur de leur fille? Pourquoi le délinquant passe-t-il avant les victimes?

[*Français*]

L'hon. Nathalie Provost (secrétaire d'État (Nature), Lib.): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui à la Chambre en tant que victime.

J'en ai assez d'entendre qu'on utilise les cas des femmes victimes pour essayer de faire de la politique *at large*. On est un État de droit. On cherche à faire des lois. On les renforce. C'est ce qu'on a fait avec le projet de loi C-16. On n'a pas l'appui quand on le fait de manière correcte. Cependant, utiliser la souffrance des personnes qui sont victimes, je trouve ça odieux.

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les libéraux dépensent l'argent des contribuables en publicité pour prétendre que les Canadiens sont en sécurité alors que toutes les familles craignent de voir un intrus entrer chez elles. Après 11 ans au pouvoir, les libéraux ne peuvent plus se cacher derrière les annonces et les beaux discours. Les conservateurs proposent des solutions concrètes pour mieux protéger les citoyens qui défendent leur foyer.

Pourquoi les libéraux hésitent-ils à agir? Vont-ils soutenir notre projet de loi ou vont-ils continuer à abandonner les familles canadiennes?

Patricia Lattanzio (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, on est en train de veiller à ce que les Canadiens puissent se sentir en sécurité chez eux. C'est une priorité absolue pour notre gouvernement. La Loi sur des mesures de réforme concernant la mise en liberté sous caution et la détermination de la peine est désormais en vigueur.

Notre gouvernement a renforcé le Code criminel en instaurant des conditions de mise en liberté sous caution plus stricte et des peines plus sévères, notamment en cas de cambriolage avec effraction. C'est donc déjà fait. Comme je l'ai dit tout à l'heure, on a hâte que les provinces et les territoires mettent en œuvre ces nouvelles lois pour qu'il y ait des conséquences plus sévères pour les crimes commis.

Joël Godin (Saint-Augustin—Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, concrètement, le gouvernement a acheté de la publicité pour convaincre les Canadiens qu'ils étaient en sécurité. C'est du gaspillage des deniers publics. Les familles ont besoin de résultats pour protéger leurs familles et leurs maisons. Après 11 ans, les libéraux doivent reconnaître que la criminalité et les violations de domicile sont en forte augmentation.

Nous, les conservateurs, voulons collaborer pour faire adopter notamment le projet de loi C-270 et pour renforcer la protection des citoyens plutôt que les criminels.

Le gouvernement choisira-t-il la sécurité de nos citoyens avant de faire de la publicité menteuse et coûteuse?

Patricia Lattanzio (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, l'infraction de cambriolage avec effraction est déjà un crime selon le Code criminel. C'est donc déjà instauré dans la loi.

Les deux projets de loi ne reprennent pas les dispositions du Code criminel. Nous l'avons déjà, et, pour tout crime qui sera commis, j'espère que les provinces et les territoires vont appliquer le Code criminel.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

Bienvenu-Olivier Ntumba (Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, Lib.): Monsieur le Président, chez nous, à Mont-Saint-Bruno—L'Acadie, comme partout au pays, les cadets font la fierté de nos communautés. Ils apprennent la discipline, le leadership et le sens du devoir. Devant la popularité croissante de ce programme, nos communautés comptent sur notre soutien.

Le ministre de la Défense nationale peut-il nous dire aujourd'hui comment notre gouvernement entend donner à nos cadets les moyens de poursuivre leur engagement?

● (1500)

L'hon. David McGuinty (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes au courant des préoccupations soulevées par les cadets, les rangers juniors canadiens, leurs familles et les collectivités de partout au Canada. Nous appuierons toujours les jeunes cadets pour qu'ils aient les ressources et l'appui nécessaires.

Au cours des trois dernières années, la participation au programme a augmenté de 59 %. Pour répondre à cette croissance, nous avons examiné les fonds disponibles et confirmé un financement supplémentaire pour appuyer les activités prévues.

Cependant, au Comité permanent de la défense nationale, ce matin, le Bloc québécois et les conservateurs ont tous voté contre ce financement.

* * *

[*Traduction*]

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Anna Roberts (King—Vaughan, PCC): Monsieur le Président, le service de police régional de Durham a inculpé dernièrement 12 personnes lors d'une opération d'infiltration liée à la traite de personnes. Ces prédateurs croyaient organiser un rendez-vous avec une jeune fille de 15 ans. L'annonce publiée pour l'opération a été vue par 8 000 personnes. Les Canadiens sont effrayés par l'ampleur de l'exploitation des enfants en ligne.

Pourquoi le gouvernement libéral n'a-t-il pas pris des mesures plus énergiques pour protéger les enfants contre les prédateurs sexuels et les trafiquants de personnes?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord remercier le service de police régional de Durham pour le travail qu'il accomplit afin de protéger nos enfants.

Le projet de loi C-22 constitue le principal outil que les organismes d'application de la loi réclament en matière d'accès légal afin d'accomplir leur travail plus efficacement. Tous les chefs de police du pays ont demandé que le Parlement en entier l'adopte. Le Sénat en est saisi au moment où on se parle. Dans les prochains jours, le parti d'en face aura à nouveau l'occasion d'exprimer son appui…

Le Président: Le député d'Okanagan Lake Ouest—Kelowna Sud a la parole.

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, grâce au reportage de *W5* à CTV, nous avons appris que des travailleurs corrompus dans les aéroports prennent les étiquettes des bagages d'innocents Canadiens pour les mettre sur des valises pleines de drogue, laissant ces voyageurs faire face aux conséquences. Or, les libéraux ont octroyé une habilitation de sécurité à près de 7 000 personnes qui avaient un casier judiciaire et ils ne sont même pas en mesure de dire quels crimes ces personnes avaient commis.

Comment des personnes avec un passé criminel ont-elles pu obtenir l'accès aux lieux les plus sécurisés des aéroports canadiens? Pourquoi d'innocents Canadiens se retrouvent-ils obligés de se prendre en photo avec leurs bagages pour éviter d'être emprisonnés à l'étranger?

L'hon. Steven MacKinnon (ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, Transports Canada est l'un des engrenages de notre système de sécurité dans les aéroports. Nous analysons des centaines de milliers de demandes pour toutes sortes de postes, des employés des restaurants aux mécaniciens d'aviation. Nous évaluons les menaces pour le transport aérien. L'évaluation de toutes les menaces se fait de façon rigoureuse. Toutes les personnes font l'objet d'une évaluation individuelle. Nous avons pleinement confiance dans le régime de sécurité des aéronefs et des aéroports au Canada, un régime de calibre mondial.

Dan Albas (Okanagan Lake-Ouest—Kelowna-Sud, PCC): Monsieur le Président, j'ai soulevé cette question auprès du ministre il y a six mois, et il n'a pas pu nommer une seule chose qu'il a faite. Il n'y a eu aucune excuse ni aucun plan d'action. Il n'y a eu ni excuses ni plan d'action. Nous ne saurions même pas que 7 000 personnes ayant un casier judiciaire ont été admises si ce n'était du reportage de W5 à CTV. Nous avons tenté de renforcer la seule et modeste mesure qu'il proposait dans le projet de loi C-39 en obligeant le ministre à faire rapport régulièrement au Parlement, mais les libéraux s'y sont opposés.

Est-ce que parce qu'il ne croit pas qu'il soit important de faire preuve de transparence envers les voyageurs, ou parce qu'il sait que la situation ne fait qu'empirer sous sa responsabilité?

L'hon. Gary Anandasangaree (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il est clair que les députés d'en face se contentent de relever les problèmes, mais lorsque des solutions sont soumises à la Chambre, ils refusent catégoriquement de les appuyer. Nous avons actuellement le projet de loi C-39, qui réglerait certains des problèmes dont parle mon collègue d'en face, mais les conservateurs ont décidé de ne pas l'appuyer. Voilà qui illustre bien le double discours du parti d'en face.

Je pense que s'ils veulent critiquer notre projet de loi, ils devraient vraiment proposer d'autres solutions. Ce qu'ils offrent est vide de sens. J'encourage tous les députés à faire en sorte que le projet de loi soit adopté rapidement.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Sameer Zuberi (Pierrefonds—Dollard, Lib.): Monsieur le Président, il y a un an, j'ai visité les camps de réfugiés rohingyas à Cox's Bazar, au Bangladesh, en compagnie de la députée de Scarborough-Centre—Don Valley-Est et de la sénatrice Ataullahjan. Nous avons pu voir des camps congestionnés où 1,2 million de Rohingyas vivent dans des conditions sordides. Ils vivent dans une grande pauvreté et sont très vulnérables.

Le Canada a été parmi les premiers à réagir à la crise des Rohingyas. La Cour internationale de justice vient de rendre une décision d'importance historique sur le génocide du peuple rohingya. La ministre des Affaires étrangères pourrait-elle parler à la Chambre de la décision de la Cour internationale de justice et du soutien continu du Canada envers le peuple rohingya?

● (1505)

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada accueille favorablement la décision rendue par la Cour internationale de justice qui tient le Myanmar responsable d'avoir commis un génocide contre le peuple rohingya. Le Canada a soutenu les Rohingyas en leur fournissant 700 millions de dollars en aide humanitaire, en plus d'imposer 240 sanctions.

Dans la foulée de ce jugement, nous demandons au Myanmar de traiter les Rohingyas avec la dignité, le respect et l'égalité qu'ils méritent et de prendre la responsabilité de ses actes injustes.

Ordres émanant du gouvernement

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, il y a 10 ans, les libéraux ont imposé un moratoire sur l'exploitation extracôtière du pétrole et du gaz dans l'Arctique sans consulter le Nunavut. Le premier ministre de l'époque, Peter Taptuna, avait déclaré qu'en raison du moratoire « c'est pratiquement le retour à la case départ, où Ottawa prend les décisions à notre place ».

Le Nunavut dispose de plus de 180 billions de pieds cubes de gaz naturel et pourtant, l'énergie utilisée pour chauffer les maisons y est importée. Le premier ministre du Nunavut, John Main, demande au gouvernement libéral de lever le moratoire, mais le premier ministre refuse.

Le premier ministre va-t-il écouter les Nunavummiuts et lever le moratoire imposé par les libéraux, oui ou non?

L'hon. Rebecca Chartrand (ministre des Affaires du Nord et de l'Arctique et ministre responsable de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Lib.): Monsieur le Président, toute discussion sur l'avenir de l'exploitation du pétrole et du gaz extracôtiers dans l'Arctique sera guidée par l'engagement que nous avons pris en vertu de l'Accord de l'Arctique de l'Ouest — Tariuq. J'ai rencontré des dirigeants du Nord, y compris le premier ministre et des représentants de la Inuvialuit Regional Corporation afin de mieux comprendre leurs aspirations et leurs préoccupations. Ces discussions et les prises de décision se poursuivent, et elles doivent être guidées par la science et le respect des droits des Autochtones.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, les États-Unis s'en prennent de façon éhontée à la Cour pénale internationale et à une juge canadienne, et le Canada ne fait rien. Le Royaume-Uni impose des sanctions aux entreprises participant à la construction d'une colonie illégale, soit le projet E1, et le Canada ne fait rien. D'éminents libéraux, notamment l'ancien chef de cabinet du premier ministre, rencontrent le président israélien pendant que le génocide se poursuit à Gaza. Nétanyahou traverse l'espace aérien du Canada malgré un mandat d'arrêt international.

Si le Cabinet ne respecte pas le droit international, un député d'arrière-ban du Parti libéral serait-il prêt à défendre le droit international aujourd'hui?

L'hon. Anita Anand (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, ma collègue oublie que le Canada est un membre fondateur de la Cour pénale internationale et qu'il demeure un ardent défenseur du droit international, de la Cour pénale internationale et de son mandat. Nous reconnaissons et soutenons le rôle essentiel que joue la Cour pénale internationale dans la lutte contre les actes illégaux partout dans le monde, et nous restons déterminés à faire respecter le droit international et les institutions qui en assurent l'application. J'exhorte...

Le Président: Le député de Courtenay—Alberni a la parole.

* * *

PARCS CANADA

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, les libéraux offrent l'admission gratuite aux parcs nationaux d'un côté, mais de l'autre, ils coupent le nombre d'employés qui assurent leur protection. Ils entendent couper les effectifs de Parcs Canada d'environ 20 % et son budget annuel de plus de 37 %. C'est complètement illogique.

La réserve du parc national Pacific Rim accueille tous les ans plus d'un million de visiteurs. Ces compressions menacent la sécurité des visiteurs, la conservation, le tourisme local ainsi que les partenariats avec les Premières Nations des Nuu-chah-nulth. Nos parcs nationaux ont besoin d'investissements, pas de compressions.

La ministre mettra-t-elle en suspens ces compressions en attendant une évaluation complète de leurs répercussions?

L'hon. Julie Dabrusin (ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, Lib.): Monsieur le Président, nos parcs nationaux constituent un joyau auquel les Canadiens sont très attachés. Notre gouvernement a toujours investi dans ces parcs, notamment dans son dernier budget, qui prévoit 3,6 milliards de dollars d'investissements en immobilisations pour répondre à leurs besoins.

Le député parle du réaménagement des effectifs, mais il faut savoir qu'un avis de réaménagement n'est pas nécessairement synonyme d'une perte d'emploi. Certains postes resteront tels quels, et d'autres changeront. Nous employons par tous les moyens de minimiser les départs involontaires.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

● (1510)

[*Français*]

LOI SUR LES LANCEMENTS SPATIAUX CANADIENS

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 25 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-28, Loi modifiant la Loi sur l'aéronautique et d'autres lois en conséquence, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Le Président: Comme il est 15h10, la Chambre procédera maintenant au vote par appel nominal différé à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi.

Convoquez les députés.

● (1520)

[*Traduction*]

(La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant:)

(Vote nº 209)

POUR

Députés

Acan	Al Soud
Ali	Alty
Anand	Anandasangaree
Auguste	Bains
Baker	Bardeesy
Barsalou-Duval	Battiste
Beaulieu	Beech
Begum	Belanger (Desnethé—Missinippi—Churchill River)
Bendayan	Bittle
Blanchet	Blanchette-Joncas
Blois	Bonin
Brière	Brunelle-Duceppe
Caley	Carney
Carr	Casey

Chagger
Champoux
Chang
Chartrand
Chatel
Chenette
Chi
Church
Clark
Connors
Cormier
Coteau
Dabrusin
Dandurand
Danko
Davies (Vancouver Kingsway)
DeBellefeuille
d'Entremont
Deschênes
Deschênes-Thériault
Desrochers
Dhaliwal
Dhillon
Diab
Duclos
Duguid
Dzerowicz
Earle
Ehsassi
El-Khoury
Eyolfson
Fancy
Fanjoy
Fergus
Fisher
Fonseca
Fortier
Fortin
Fragiskatos
Fraser
Fry
Fuhr
Gaheer
Gainey
Garon
Gasparro
Gaudreau
Gazan
Gerretsen
Gill (Côte-Nord—Kawawachikamach—Nitassinan)
Gladu
Gobeil
Gould
Grant
Greaves
Guay
Gull-Masty
Hajdu
Hanley
Harrison
Hepfner
Hirtle
Hogan
Housefather
Hussen
Iacono
Idlout
Jaczek
Jeneroux
Johns
Joly
Joseph
Kayabaga
Kelloway
Khalid
Klassen
Koutrakis
Kwan
Lalonde
Lambropoulos
Lamoureux
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles)
Lapointe (Sudbury)
Larouche
Lattanzio
Lauzon
Lavack
Lavoie
LeBlanc
Leitão
Lemire
Lightbound
Long
Louis (Kitchener—Conestoga)
Ma
MacDonald (Malpeque)
MacDonald (Cardigan)
MacKinnon (Gatineau)
Malette (Bay of Quinte)
Maloney
Martin
May
McGuinty
McKelvie
McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam)
McKnight
McLean (Esquimalt—Saanich—Sooke)
McPherson
Ménard
Mendès
Michel
Miedema
Miller
Mingarelli
Morrissey
Myles
Naqvi
Nathan
Nguyen
Noormohamed
Normandin
Ntumba
Oliphant
Olszewski
O'Rourke
Osborne
Perron
Petitpas Taylor
Plamondon
Powlowski
Provost
Ramsay
Rana
Robertson
Rochefort
Romanado
Royer
Sahota
Saini
Sarai
Sari
Sawatzky
Schiefke
Sgro
Shahnawaz
Sheehan
Sidhu (Brampton South)
Simard
Sodhi
Solomon
Sousa
Ste-Marie
St-Pierre
Sudds
Tesser Derksen
Thériault
Thompson
Turnbull
Valdez
van Koeverden
Vandenbeld
Villeneuve
Watchorn
Weiler
Yip
Zahid
Zerucelli
Zuberi– — 196

CONTRE

Députés

Aboultaif
Aitchison
Albas
Allison
Anderson
Anstey
Arnold
Au
Baber
Baldinelli
Barlow
Barrett
Bélanger (Sudbury East—Manitoulin—Nickel Belt)
Berthold
Bexte
Bezan
Block
Bonk
Borrelli
Bragdon
Brassard
Calkins
Caputo
Chambers
Chong
Cobena
Cody
Cooper
Dalton
Dancho
Davidson
Davies (Niagara South)
Dawson
Deltell
DeRidder
Diotte
Doherty
Dowdall
Duncan
Epp
Falk (Battlefords—Lloydminster—Meadow Lake)
Falk (Provencher)
Gallant
Genuis
Gill (Calgary Skyview)
Gill (Brampton West)
Gill (Calgary McKnight)
Gill (Windsor West)
Gill (Abbotsford—South Langley)
Godin
Goodridge
Gourde
Groleau
Guglielmin
Gunn
Hallan
Hardy
Ho
Hoback
Jackson
Jansen
Jivani
Kelly
Khanna
Kibble
Kirkland
Kmiec
Konanz
Kram
Kramp-Neuman
Kronis
Kuruc
Kusie
Lake
Lantsman
Lawrence
Lawton
Lefebvre
Leslie
Lewis (Essex)
Lewis (Haldimand—Norfolk)
Lloyd
Lobb
Mahal
Majumdar
Malette (Kapuskasing—Timmins—Mushkegowuk)
Mantle
Mazier
McCauley
McLean (Calgary Centre)
Melillo
Menegakis
Moore
Morrison
Motz
Muys
Nater
Patzer
Paul-Hus
Poilievre
Redekopp
Reid
Rempel Garner
Reynolds
Richards
Roberts
Rood
Ross
Rowe
Ruff
Scheer
Schmale

Ordres émanant du gouvernement

Shipley	Small
Steinley	Stevenson
Strahl	Stubbs
Thomas	Tochor
Tolmie	Uppal
Van Popta	Vien
Viersen	Vis
Warkentin	Waugh
Williamson	Zimmer– — 130

PAIRÉS

Députés

Bailey	Champagne
McKenzie	Sidhu (Brampton East)– — 4

Le Président: Je déclare la motion adoptée. En conséquence, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

Le Président: Je désire informer la Chambre qu'en raison du vote par appel nominal différé, la période consacrée aux ordres émanant du gouvernement sera prolongée de 12 minutes.

* * *

● (1525)

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

Chris Warkentin (Grande Prairie, PCC): Comme vous le savez, monsieur le Président, l'usage veut que, le jeudi, le gouvernement soit prié de présenter le programme de la semaine à venir.

Je tiens cependant à faire part à la Chambre d'une nouvelle inquiétante qui cause des tracas aux comités de la Chambre. En effet, depuis quelques semaines, les présidents des comités ont appris que les ministres suivants refusent de témoigner afin de défendre leur budget des dépenses, ce qui empêchera les comités de se pencher en bonne et due forme sur les dépenses en cause, qui s'élèvent à près de 22 milliards de dollars. Il s'agit de la ministre de l'Industrie, de la ministre de l'Emploi, de la ministre des Pêches, du ministre des Ressources naturelles, de la ministre des Affaires étrangères, du ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement de même que du président du Conseil du Trésor.

Une telle atteinte au Parlement de la part d'un gouvernement, quel qu'il soit, c'est du jamais vu. Un gouvernement qui mise sur la transparence et la reddition de comptes envers la population se doit de toute évidence de faire comparaître les ministres devant les comités, comme le veut l'usage, afin qu'ils défendent le budget des dépenses de leur ministère.

J'aimerais savoir si, la semaine prochaine, les libéraux entendent faire témoigner les ministres responsables des ministères dont je viens de parler devant les comités concernés, de manière à ce qu'ils défendent leur budget des dépenses respectif.

L'hon. Arielle Kayabaga (London-Ouest, Lib.): Monsieur le Président, le député sait que les ministres ont l'obligation de comparaître devant les comités pour rendre compte de leur travail. Les ministres mentionnés ont témoigné devant les comités à plusieurs reprises. Je ne connais pas le nombre exact de comparutions dont il est question, mais je sais que les ministres se sont présentés devant les comités.

Lorsqu'une date proposée ne convient pas à un ministre, il revient au comité de convenir d'une autre date avec le ministre pour qu'il puisse venir répondre aux questions.

Ce que mon collègue ne dit pas, c'est que le chef de l'opposition a aujourd'hui pris clairement position contre ce que souhaitent les Canadiens. Les Canadiens veulent que nous bâtissions un pays fort. Ils veulent que nous construisions en grand et rapidement. Cela suppose également de préserver les évaluations qui protègent l'environnement. Voilà maintenant que les conservateurs annoncent qu'ils voteront contre le projet de loi C-39 parce qu'ils ne veulent pas que se poursuivent les examens nécessaires à la protection de l'air, de l'eau et des terres dont dépendent les Canadiens. Pour sa part, le gouvernement reste déterminé à protéger l'environnement en travaillant main dans la main avec les communautés autochtones partout au Canada. Nous poursuivrons ce travail parce que les Canadiens s'attendent à ce que nous le fassions.

Passons aux travaux de la Chambre.

[*Français*]

Cet après-midi, nous terminerons le débat à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-31, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025.

Demain, nous allons entamer le débat à l'étape du rapport et de la troisième lecture du projet de loi C-39, Loi visant à bâtir un Canada fort. Nous reprendrons l'étude de ce projet de loi lundi et mercredi prochain.

[*Traduction*]

La semaine prochaine, quand la Chambre aura des séances prolongées, la priorité sera accordée au projet de loi C-43, Loi d'exécution du budget de 2026, présenté plus tôt ce matin; le projet de loi C-36, Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs; le projet de loi C-21, Loi sur le Traité concernant la reconnaissance et la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale des Métis de la Rivière Rouge; et le projet de loi C-35, Loi sur l'interdiction d'importer des marchandises produites par recours au travail forcé.

J'aimerais aussi informer la Chambre qu'une déclaration ministérielle sera prononcée le jeudi 3 décembre pour souligner l'anniversaire de la tuerie de Montréal.

* * *

LOI N^{O} 2 D'EXÉCUTION DU BUDGET DE 2025

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-31, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025, soit lu pour la troisième fois et adopté, ainsi que de l'amendement.

Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Monsieur le Président, je partage mon temps de parole avec le député de Parry Sound—Muskoka.

En employant en 1962 la formule « Maîtres chez nous », Jean Lesage invitait les Québécois à prendre leur destin en main. Pour lui, l'objectif était tangible: que le Québec harnache le pouvoir de ses rivières pour bâtir son réseau hydroélectrique en cessant de demander la permission d'être prospère. Quoi qu'on pense de la Révolution tranquille, elle était le fruit de la volonté d'un peuple.

Le budget, par contre, n'est pas le fruit de la volonté d'un peuple. Il s'agit plutôt de gérer une détérioration. Pourtant, ses auteurs ont l'audace de qualifier le tout de destin. Sur le plan de la dette, de la politique d'immigration et de la souveraineté, trois facteurs qui déterminent si un peuple a son destin bien en main, le plus récent budget est un échec. Le gouvernement a emprunté comme titre le slogan de Jean Lesage: « Maîtres chez nous ». C'est ce qu'on peut lire sur la couverture, en surimpression sur une photo de Churchill Falls. C'est une belle image. Le problème, c'est que le gouvernement ne s'est pas contenté d'emprunter un slogan. Pour ce budget comme pour le précédent, l'histoire jugera les libéraux en fonction de la réaction du Canada aux pressions des États-Unis pour déterminer s'ils auront à la hauteur de l'imagination qui a marqué les débuts de notre pays.

En effet, lorsque Washington a mis un terme à la réciprocité, en 1866, les colonies ont répliqué par la Confédération. John A. Macdonald a fait bâtir le chemin de fer jusqu'au Pacifique, il a colonisé l'Ouest et il a fait grandir à un pays industriel, de ce côté-ci de la frontière. Wilfrid Laurier a hérité de ce pays et il lui a promis que le siècle serait le sien. La barre est haute, mais loin d'être à la hauteur, le programme qu'on nous annonce gère la détérioration de notre pays en la qualifiant de destin.

Le premier ministre lui-même a dit aux Canadiens en août que les États-Unis imposaient désormais des frais pour l'accès à leur marché. Un pays sûr de lui réagit en énonçant publiquement ses limites et en se mobilisant partout où ses industries sont touchées. Quand Washington a organisé des auditions cet été, le Mexique a envoyé son ministre de l'Économie. Or, le Canada n'y a envoyé personne.

Commençons par la dette. La directrice parlementaire du budget indique qu'Ottawa empruntera 765 milliards de dollars sur cinq ans, soit plus de deux fois et demie le déficit annoncé par le gouvernement, qui avait promis de dépenser moins et d'investir davantage. Or, la directrice parlementaire du budget constate qu'il dépense davantage et emprunte davantage. Le service de la dette passe de 60 milliards de dollars cette année à 85,5 milliards d'ici 2030-2031, soit plus de 13 ¢ pour chaque dollar perçu par Ottawa. La cible du déficit dont se vante le ministre dépasse la barre de 2 milliards de dollars et ne tient pas la route même dans le scénario pessimiste du budget.

Milton Friedman affirmait que le véritable fardeau de l'État réside dans ce qu'il dépense, quelle que soit la manière dont il finance ces dépenses. Or, un déficit est un impôt reporté sur des personnes encore trop jeunes pour voter contre.

Jack Mintz, qui a présidé en son temps une étude menée par un gouvernement libéral sur la fiscalité des entreprises, l'a clairement exprimé le jour de la présentation du budget: un pays ne peut pas être maître chez lui tant qu'il n'est pas maître de sa dette.

Il en va de même pour la productivité. L'Institut C.D. Howe estime que les investissements des entreprises par travailleur ont diminué d'environ 25 % par rapport au sommet atteint en 2014. Chaque année, les travailleurs canadiens ont moins d'outils à leur disposition, et le gouvernement leur répond avec un soi-disant supercycle d'investissement piloté par Ottawa. C'est la suite des supergrappes, avec les mêmes théories douteuses, les mêmes résultats gonflés et une facture plus élevée.

Friedrich Hayek a passé sa vie à expliquer pourquoi aucun ministère ne peut savoir ce que savent déjà des millions d'investisseurs, soit que le capital se dirige là où il est bien accueilli, peu imposé et autorisé rapidement.

Pensons à la manne qui a rempli les coffres du gouvernement, en grande partie grâce à la flambée des prix du pétrole, et qu'il a dépensée presque en entier. Pourtant, l'interdiction des pétroliers, le plafonnement des émissions et la taxe sur le carbone pour les industries, néfaste pour l'emploi, sont toujours en vigueur. Le pétrole qui a financé ce budget ne peut toujours pas être acheminé à un port.

Les jeunes Canadiens sont les premiers à en ressentir les effets. Le taux de chômage chez les jeunes s'élevait à 13,7 % en octobre. L'Alberta a perdu 24 000 emplois en un seul mois. Près du quart des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis six mois ou plus, tandis que les salaires n'ont augmenté que de 2,2 %.

Ensuite, il y a l'immigration, qui est plus importante que n'importe quel poste budgétaire, parce qu'elle décide de l'avenir d'un pays. Le gouvernement a dissimulé son plan d'immigration à la page 244 d'un budget de 511 pages. Ce plan prévoit l'admission de 380 000 résidents permanents en 2027, à laquelle s'ajouterait une mesure ponctuelle permettant d'en accueillir jusqu'à 200 000 de plus. Au total, le nombre de personnes admises pourrait atteindre 662 000 l'année prochaine. Le record, établi en 2024, était de 483 000. Il y a deux ans, ce même gouvernement avait pourtant promis de limiter le nombre d'admissions à 365 000 en 2027.

Ma collègue de Calgary Nose Hill a demandé si notre capacité en matière de logement, d'hôpitaux et d'emplois pouvait justifier ces chiffres. Le gouvernement refuse de fournir des données. Le chef de l'opposition a demandé à la Chambre de limiter les admissions en fonction de la capacité du Canada à fournir des logements, des salaires et des services de santé. Cette semaine, le gouvernement s'y est opposé.

Friedman a fait remarquer qu'un pays ne peut pas avoir à la fois une immigration sans restriction et un État providence généreux. Le Canada doit sa réussite aux nouveaux arrivants qui sont devenus citoyens d'un patrimoine commun. Ils méritent un pays capable de les accueillir. Admettre des gens plus rapidement que nous ne pouvons les loger, les employer ou les intégrer, c'est trahir autant les nouveaux arrivants que les citoyens.

Tout cela se passe alors que le gouvernement se rapproche de Pékin. Avant les élections, le premier ministre a dit que la Chine représentait la plus grande menace pour la sécurité du Canada. Pourtant, en janvier, il s'est rendu dans le palais de l'Assemblée du peuple, il a annoncé un nouvel ordre mondial et il a ouvert le marché canadien à 49 000 véhicules d'espionnage chinois.

● (1530)

Ce mois-ci, en République populaire de Chine, il a échangé des automobiles canadiennes contre des voitures chinoises et de l'acier canadien contre de l'acier chinois, et ce, bien que le régime ait tenu deux Canadiens en otage pendant plus de 1 000 jours. Ce n'est pas du commerce. Il s'agit d'une relation de sécurité dans laquelle les dépendances servent de leviers. C'est un dangereux penchant pour Pékin. Il y a 60 ans, George Grant craignait que le Canada se dissolve en une technocratie continentale. Il n'aurait jamais imaginé que ses dirigeants qualifieraient cette dissolution de vertu, comme Justin Trudeau l'a fait lorsqu'il a déclaré que nous étions le premier État postnational. Ce budget est le prolongement de cette idée. Ses auteurs sont les maîtres de notre déclin contrôlé.

Un vrai nationalisme canadien se lirait différemment. Il présenterait un budget qui serait axé sur nos concitoyens plutôt que sur des proches du Parti libéral qui effectuent des transactions intéressées. Il permettrait au gouvernement de s'écarter du chemin, de rétablir l'équilibre budgétaire et de soustraire les travailleurs et leurs entreprises à l'emprise des organismes de réglementation et des percepteurs d'impôts. Il permettrait de libérer nos ressources en quelques mois et de constituer les réserves stratégiques d'énergie et de minéraux critiques que notre pays détient déjà, en vue de réaliser des échanges commerciaux libres de tarifs douaniers avec Washington et le reste du monde selon nos propres conditions.

Il construirait des corridors vers toutes les côtes. Il ferait confiance à la libre entreprise plutôt qu'à la centralisation et soumettrait les dépenses à l'examen du Parlement au lieu de cacher des milliards de dollars dans des sociétés d'État qui n'ont pas de comptes à rendre. Il permettrait d'accueillir les nouveaux arrivants au rythme auquel un pays peut en faire des citoyens. Il refuserait de dépendre stratégiquement de tout régime hostile. Il avancerait à une vitesse digne de la grande détermination nationale qu'exigent les Canadiens, en faisant passer nos intérêts en premier dans un moment qui menace de diviser notre peuple en fonction des générations et des régions, et face aux vents contraires des idéologies néomarxistes et des équivalences morales.

Les conservateurs ont le respect de soi qu'il faut pour se battre pour notre existence, notre histoire et notre patrimoine, nos travailleurs et notre population. Nous voterons contre ce projet de loi. C'est un budget de déclin géré, et non un budget de véritable volonté nationale. Un pays ne peut pas maîtriser son destin avant de maîtriser sa dette. Il ne peut pas gérer à la fois une immigration illimitée et un généreux État providence. Il ne peut pas se dire souverain tout en échangeant des dépendances avec un régime déterminé à désindustrialiser et à déplacer notre marché libre avec son propre marché soutenu par l'État.

Au Canada, le gouvernement est au service des citoyens, qui sont maîtres. C'est ça, être maîtres chez nous.

Avec les minutes qu'il me reste, je vais conclure en parlant du député qui interviendra après moi, car aujourd'hui, il prendra la parole à la Chambre pour la dernière fois. Le député de Parry Sound—Muskoka a été élu à son conseil municipal à l'âge de 21 ans. Il a servi sa collectivité pendant 30 ans à titre de conseiller municipal, de maire et, pendant 7 ans, de député. Il n'est jamais venu à Ottawa pour Ottawa.

En décembre 2021, quand il était porte-parole en matière de travail, il a collaboré avec le ministre du Travail et il a conclu une entente visant à intégrer à un projet de loi du gouvernement le projet de loi sur le deuil du député Calgary Shepard. Le ministre lui-même a dit que cela arrivait rarement. Le député a transformé la pire perte qu'un père puisse vivre en un projet de loi visant à alléger un peu le deuil des autres. Il a été responsable du dossier du logement pour l'opposition officielle sous quatre ministres du Logement différents.

Dans ce budget, le gouvernement a discrètement laissé tomber sa promesse de doubler la construction de logements. Le député l'a vu venir bien avant quiconque à la Chambre.

Dans sa lettre d'au revoir, il s'adresse directement aux gens avec qui il était en désaccord, mais qu'il avait promis de défendre avec ferveur. C'est là tout le travail d'un député, résumé en une phrase. Quand il prend la parole à la Chambre, tout le monde se tait. Quand j'ai besoin de l'avis sincère d'un bon ami, je me tourne vers lui.

Au nom de mes collègues, je remercie le député de Parry Sound—Muskoka de son service. J'ai hâte d'entendre son intervention.

● (1535)

Corey Hogan (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens d'abord à exprimer mon admiration pour le député de Parry Sound—Muskoka.

Je souhaite revenir brièvement sur le discours de notre collègue. Je crois qu'il conviendra que tous les déficits ne sont pas nécessairement mauvais. Après tout, sept des neuf exercices financiers sous le gouvernement Harper se sont soldés par un déficit. Ce qui importe, c'est l'utilisation qu'on fait de ces déficits. Le plan des libéraux consiste à faire croître l'économie, à diversifier les échanges commerciaux, à faire du Canada son propre meilleur client et à soutenir les Canadiens tout au long de cette démarche.

J'aimerais dire quelques mots au sujet des premiers résultats observés dans notre province, l'Alberta. Au cours de la dernière année, 83 000 emplois à temps plein y ont été créés. Depuis le début de l'année, ce sont 4 000 emplois pour les jeunes qui y ont été créés. Les loyers sont en baisse, le prix des logements a reculé et les échanges commerciaux avec des marchés autres que les États-Unis ont atteint leur plus haut niveau en 40 ans.

Ma question à mon collègue est simple: comment peut-on qualifier une telle croissance de déclin géré?

Shuvaloy Majumdar: Monsieur le Président, c'est un peu fort de la part du député d'en face. Il sait très bien que les prix élevés du pétrole ont provoqué un boum artificiel des recettes publiques dans tout le pays, y compris en Alberta.

Si le député avait pris un instant pour penser aux gens qu'il représente, s'il avait cherché à libérer le potentiel de nos ressources et agi rapidement au cours des deux dernières années pour construire des pipelines dans toutes les directions et supprimer les mesures fiscales qui détruisent les emplois et l'industrie, s'il avait pris ne serait-ce que quelques minutes pour représenter véritablement les habitants de Calgary avec l'ambition qu'il aurait dû manifester ici, les députés peuvent imaginer le type de croissance transformatrice que notre pays aurait pu réaliser. Les députés peuvent-ils imaginer le genre de budget auquel nous aurions droit, un budget qui reviendrait à l'équilibre? Peuvent-ils imaginer un gouvernement réellement déterminé à réduire le déficit, de sorte que les taxes et les impôts des générations futures, à Calgary comme dans tout le pays, ne dépendent plus de sa générosité?

● (1540)

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, plusieurs mesures du projet de loi C-31 ouvrent la porte à plus de pouvoir pour le gouvernement et moins de transparence. Il y a, par exemple, le fait de limiter qui peut porter plainte auprès de l'ombudsman à l'approvisionnement et quelles plaintes celui-ci peut examiner.

Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

Shuvaloy Majumdar: Monsieur le Président, mon collègue a posé une question très pertinente sur l'engagement du gouvernement envers un semblant de transparence. À chaque occasion, nous avons vu le gouvernement restreindre la capacité du Parlement à exercer son autorité suprême.

La présence du premier ministre à la Chambre est pour le moins discutable. Cela donne l'impression d'un manque de responsabilité. Si j'ai dépassé les limites, je retirerai mes paroles.

Le Président: Je pense que le député est allé trop loin, mais il peut poursuivre.

Shuvaloy Majumdar: Monsieur le Président, ultimement, le gouvernement ne s'est pas montré particulièrement ambitieux en matière de transparence. Nous n'en voyons pas dans les comités et nous n'en voyons pas non plus dans cette enceinte. Même constat dans le budget, où le premier ministre a restreint la capacité du Parlement d'exercer son devoir de surveillance et a entravé la capacité des ombudsmans à bien faire leur travail, comme l'a mentionné le député.

Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Monsieur le Président, je tiens d'abord à remercier mon collègue de Calgary Heritage pour les paroles aimables qu'il a eues à mon égard. J'encourage tout le monde à partir. Après tout, il est toujours agréable d'entendre quelqu'un dire du bien de nous.

Cependant, c'est surtout avec beaucoup d'humilité et d'émotion que je prends la parole à la Chambre pour la dernière fois. Lorsque nous entrons ici pour la première fois, nous avons peine à croire ce qui nous arrive. Nous observons le plafond de verre, les noms gravés dans la pierre et toute l'histoire qui nous entoure. Nous ressentons alors tout le poids de la responsabilité qui nous est confiée. Nous nous demandons alors si nous serons à la hauteur, et avec le temps, nous comprenons qu'aucun député ne devrait jamais cesser de se poser cette question.

Alors que je me prépare à partir, je me rappelle toutefois que la véritable mesure de la Chambre ne réside pas dans ses murs, mais bien dans le travail que nous accomplissons ensemble, ainsi que dans l'empreinte que nous laissons dans la vie des autres. Avant la Confédération, sir John A. Macdonald s'est adressé à l'Assemblée législative de la province du Canada en des termes qui ont trouvé écho dans toutes les générations de la vie publique canadienne. Il a déclaré que nous ne sommes aujourd'hui que des politiciens du moment, des hommes de notre époque, mais que nous posons les fondements d'un grand pays. Nous devons nous tourner vers l'avenir et travailler ensemble, en amis et compagnons de travail, au service du bien commun.

On peut se tourner vers 1867 et y voir un moment particulièrement marquant de notre histoire, une époque où quelques colonies, confrontées aux perturbations économiques en provenance du Sud et à l'instabilité géopolitique qui régnait de l'autre côté de l'océan, ont eu l'audace de bâtir quelque chose qui leur appartenait. Aujourd'hui, nous vivons nous aussi un moment déterminant pour notre pays, dont l'importance est tout aussi grande, et nous sommes de nouveau appelés à agir.

Le monde que nous avons tenu pour acquis pendant 80 ans, un monde d'alliances prévisibles, de libre-échange et de stabilité relative, est en train de glisser rapidement sous nos pieds. Les grandes puissances redessinent la carte de l'influence mondiale, et nos certitudes rassurantes du passé ne nous sont plus d'aucune utilité. Au sud, notre plus proche allié et notre premier partenaire commercial a ouvertement menacé notre souveraineté économique, remis en cause nos frontières et minimisé un siècle de sacrifices partagés et de prospérité mutuelle. Depuis des décennies, nous voyons la Chine instrumentaliser le commerce en utilisant les chaînes d'approvisionnement et la coercition économique pour faire plier les petites nations à sa volonté tout en s'ingérant dans les institutions démocratiques des sociétés libres. En Europe et dans l'espace numérique, nous voyons la Russie mener une guerre d'agression brutale et non provoquée contre une démocratie souveraine tout en menant simultanément des campagnes de désinformation en ligne destinées à empoisonner notre espace public.

Ce sont là des signaux d'alarme qui montrent que le Canada ne peut plus jamais se permettre de rester complaisant quant à sa propre force ou à son indépendance. Il ne s'agit pas de problèmes théoriques lointains. Ils sont présents autour de la table de cuisine des personnes que nous représentons. Ils se reflètent dans l'angoisse de l'ouvrier d'usine qui se demande si son usine survivra à une guerre commerciale. Elles se reflètent dans l'épuisement d'un parent qui parcourt anxieusement les réseaux sociaux, inquiet de l'impact que cette colère aura sur ses propres enfants. Elles se reflètent dans les questions silencieuses que l'on se pose dans les foyers partout au pays, telles que: « Le Canada dont hériteront nos enfants sera-t-il aussi fort, aussi libre et aussi prometteur que celui dont nous avons hérité? »

La question qui se pose à nous en cette période décisive pour le monde est simple: comment le Canada va-t-il réagir? Allons-nous reculer, nous replier sur nous-mêmes et laisser le cynisme l'emporter, ou allons-nous nous montrer à la hauteur de la situation et décider qu'en ce moment précis, nous allons bâtir un Canada plus fort, plus bienveillant, plus confiant et plus prospère? Cette question rejoint le cœur même de la raison pour laquelle cette Chambre revêt une importance si profonde. On peut peut-être comprendre que certains se montrent cyniques à l'égard du Parlement, en voyant sur les réseaux sociaux des extraits montrant du chahut et des piques partisanes, et en concluant que cette institution ne fonctionne plus, mais nous ne devons jamais perdre de vue ce qu'est réellement la Chambre.

Malgré toutes ses imperfections, malgré tout le bruit qu'on y entend, malgré toutes les frustrations inhérentes à la démocratie, c'est ici que les Canadiens font entendre leur voix sur les enjeux du moment. Qu'il s'agisse de débattre du prix d'un timbre-poste ou du prix de la liberté, c'est ici que se forge la voix du Canada. Lorsque le monde est en pleine tourmente, c'est ici que les agriculteurs, les infirmiers, les enseignants, les artisans, les travailleurs du secteur de l'énergie et les propriétaires de petites entreprises ont leur place à la table des discussions. Surtout, c'est ici que le gouvernement doit rendre des comptes à la population. La reddition de comptes n'est pas un inconvénient. Elle n'est pas un obstacle à l'action. C'est, en réalité, le seul et unique instrument qui permet au Canada de donner le meilleur de lui-même. C'est ainsi que le pouvoir se fait rappeler ses limites. C'est ainsi que l'on gagne la confiance du public. C'est ainsi qu'une démocratie corrige ses propres erreurs sans renoncer à ses libertés.

Ordres émanant du gouvernement

● (1545)

Lorsqu'une opposition pose des questions difficiles et fondées sur des principes pour mettre une idée à l'épreuve, exposer une lacune ou exiger mieux pour les gens que nous servons, le Canada devient plus fort. Lorsqu'un gouvernement est obligé de défendre ses décisions au grand jour, les politiques gagnent en précision, les dépenses deviennent plus judicieuses, et notre démocratie montre son formidable pouvoir.

Il n'y a aucun déshonneur à être en désaccord. Il n'y a aucune faiblesse dans les compromis. De plus en plus, nous en sommes venus à attendre de moins en moins les uns des autres, et cela doit changer. Notre objectif ne devrait jamais être de viser le plus petit dénominateur commun. Notre objectif doit être de l'élever.

[*Français*]

Nous devons toujours garder à l'esprit que celui qui est assis de l'autre côté de l'allée n'est pas notre ennemi. C'est un compatriote canadien qui aime, lui aussi, ce pays.

[*Traduction*]

Nous risquons fort d'avoir des opinions différentes sur la façon de bâtir le Canada, mais si nous parvenons à débattre de ces idées avec vigueur, honnêteté et respect, nous rendons hommage à ce qu'il y a de meilleur non seulement à la Chambre, mais aussi en chacun de nous.

Pour que le Canada soit un pays souverain et prospère, nous devons tous y mettre du nôtre. Il faut que nous abattions les barrières qui ont rendu les échanges commerciaux entre provinces plus difficiles que ceux par-delà les océans. Il faut que nous construisions les infrastructures qui nous permettront d'acheminer nos ressources de classe mondiale vers les marchés internationaux, afin qu'aucune puissance étrangère ne puisse jamais prendre notre économie en otage. Il faut que nous reconstruisions nos forces armées et que nous défendions notre souveraineté dans l'Arctique, non pas parce que nous recherchons le conflit, mais parce qu'un pays incapable de défendre ses propres frontières ne peut pas véritablement se dire libre. Il faut que nous construisions des logements, des millions en fait, afin que les jeunes Canadiens ne soient plus privés du rêve de posséder une parcelle du pays qu'ils s'efforcent de bâtir à la sueur de leur front. Nous ne pouvons pas demander à une génération de croire en la promesse canadienne si celle-ci ne lui est plus accessible.

Dans un monde qui devient chaque jour plus froid et transactionnel, la gentillesse est une véritable démonstration de force. C'est la force d'écouter quand il est plus facile de crier. C'est la force de tendre la main à une personne du côté opposé et de trouver un terrain d'entente. C'est la force de bâtir un pays où nous veillons sur les personnes vulnérables, où nous valorisons le travail et où nous refusons de laisser les algorithmes qui récompensent la controverse dicter la façon dont nous nous traitons les uns les autres. Ne confondons jamais la cruauté avec le courage, la colère avec le leadership ou la voix la plus forte avec l'argument le plus fort.

En quittant la Chambre aujourd'hui, je lance un défi à tous ceux qui y demeurent et à tous ceux qui ne sont pas encore arrivés: qu'ils choisissent l'action et non la colère. S'il y a une chose que j'ai apprise, et ce, bien avant mon arrivée au Parlement, c'est que l'avenir de notre pays ne se joue pas exclusivement à Ottawa.

[*Français*]

Oui, nous le faisons ici, à la Chambre des communes. Oui, nous le faisons dans les assemblées législatives provinciales, de Victoria à St. John's. Oui, nous le faisons dans les salles des conseils municipaux, mais, surtout, nous le faisons dans les cafés et les salles communautaires. Nous le faisons à la Légion royale canadienne, le vendredi soir, et à l'aréna à 6 heures du matin.

● (1550)

[*Traduction*]

Ce sont les lieux où se façonne le tissu social du Canada. Ce sont les lieux où les difficultés d'un voisin deviennent la préoccupation de toute une collectivité, où l'on rend service sans rien attendre en retour, où les liens de citoyenneté sont renouvelés, un quartier dynamique à la fois; et où nous définissons ce qu'est l'identité canadienne.

Si nous voulons être à la hauteur de ce moment décisif pour notre pays, nous devons faire entrer davantage l'esprit des cafés de quartier et des salles communautaires dans cette enceinte, car la force du Canada n'a jamais reposé uniquement entre les mains de ses gouvernements. Elle a toujours reposé, avant tout, sur le caractère de sa population.

Avant de conclure, je dois également dire que, depuis sept ans, les milliers d'électeurs de Parry Sound—Muskoka m'ont confié le mandat de les représenter au Parlement du Canada. Ils m'ont fait confiance à trois reprises, et je n'ai jamais oublié que ce siège était le leur, et non le mien. Je le leur rends aujourd'hui avec le sincère espoir d'avoir été à la hauteur de leur confiance, de les avoir fidèlement servis et d'avoir laissé les choses un peu meilleures que je ne les avais trouvées.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'énergie et le soutien constants de mes nombreux bénévoles de campagne.

À mes employés, anciens et actuels, dont bon nombre sont ici aujourd'hui, revenait la tâche peu enviable de me gérer. Ils méritent une récompense. Je les remercie grandement.

Les membres de mon équipe, qui ont travaillé sans relâche en coulisses pour aider les habitants de ma circonscription à traverser certaines de leurs journées les plus difficiles, sont les héros méconnus de notre démocratie. Je les remercie.

Je tiens à dire à l'équipe qui a transformé l'audacieuse notion de course à la direction en une campagne nationale d'idées respectable et digne que je serai toujours fier de ce que nous avons accompli ensemble. Je la remercie.

[*Français*]

À mes collègues de tous les côtés de cette Chambre, je dis merci: merci pour les débats, pour les amitiés et pour notre engagement commun envers notre pays extraordinaire.

[*Traduction*]

Je tiens à remercier les membres de ma famille, dont beaucoup sont ici aujourd'hui. Ils ont tous fait des sacrifices pour que je puisse prendre la parole à la Chambre. Je leur dois plus que je ne pourrai jamais leur redonner.

Je remercie ma bien-aimée Denise. Je rentre à la maison.

Sir John A. nous rappelle encore que nous ne sommes que de simples politiciens provisoires, chargés de jeter les bases d'un grand État, de travailler ensemble en tant qu'amis et collègues pour le bien commun.

Nos fondations sont mises à l'épreuve en ce moment même. Il y aura des jours où les défis sembleront plus grands que notre capacité à les surmonter, où la division semblera plus facile que l'unité, où le repli semblera plus sûr que la détermination et où la tentation de douter de nous-mêmes sera forte, mais nous devons nous rappeler de quel genre de pays il s'agit, car chaque fois au cours de notre histoire que nous avons été mis à l'épreuve, nous avons su relever le défi et montrer au monde qui nous sommes vraiment. Nous sommes résilients, ingénieux, compatissants et extrêmement fiers de ce magnifique pays que nous partageons tous.

L'avenir de ce pays n'a jamais appartenu à ceux qui doutaient de ses possibilités, mais il a toujours appartenu à ceux qui croyaient en ces possibilités avec suffisamment de vigueur pour travailler à les concrétiser.

Lorsque je quitterai cette auguste enceinte, ce ne sera pas avec tristesse ni avec l'impression de fermer une porte, mais bien avec un sentiment du devoir renouvelé. Je quitterai aujourd'hui la Chambre le cœur rempli de gratitude, puisque j'aurai eu l'honneur immense d'y avoir siégé avec autant de Canadiens d'exception et avec une confiance inébranlable dans ce que nous arrivons à bâtir ensemble.

Les fonctions ont beau changer et le décor, changer, mais nos efforts pour protéger nos foyers et nos lois ne se démentiront jamais.

Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Ce que je peux dire aux députés, monsieur le Président, c'est que ce fut un plaisir de côtoyer mon collègue du Nord de l'Ontario. J'ai toujours vu en lui un adversaire redoutable, mais également un allié tout aussi redoutable.

J'en ai un exemple parfait. Lorsque nous avons travaillé ensemble au redécoupage électoral, il y a quelques années, le Nord de l'Ontario risquait de perdre un siège. Les trois partis ont donc uni leurs efforts, en concertation, pour réclamer le maintien de ce siège. Nous avons rédigé des lettres à la rédaction, nous avons donné des entrevues, nous avons discuté avec nos concitoyens et nous avons mené beaucoup des consultations. Voilà qui en dit long sur la capacité de collaboration des députés.

Je peux aussi dire à nos collègues que le député de Parry Sound—Muskoka a toujours été un modèle à suivre pour moi pour donner des entrevues en début de matinée à l'émission *Morning North* de la radio anglaise de Radio-Canada. Ses réponses sont toujours parfaitement complètes. Il est critique, mais toujours juste et équitable. C'est quelque chose que je respecte profondément, alors j'ai repris son style à mon compte.

Il laissera un grand trou à la Chambre et aussi dans les couloirs du Parlement, mais surtout, je sais qu'il manquera aux électeurs de Parry Sound—Muskoka.

● (1555)

[*Français*]

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, peu après mon élection, en 2021, je ne sais pas ce que mon collègue de Parry Sound—Muskoka avait fait pour mériter ça, mais on l'avait assis juste à côté de moi, ici à la Chambre. Je présume que c'était une punition et qu'il a progressé depuis.

J'ai rapidement connu un homme intelligent, rigoureux, profondément gentil, qui aime débattre et qui surtout aime parler français. C'est un coquin, c'est un taquin. Je me souviens du collègue qui passait de notre côté de l'antichambre pour venir me picosser sur un certain nombre de choses, notamment sur la question de la gestion de l'offre. Je crois bien l'avoir convaincu qu'il fallait protéger ce régime.

Ce sera à voir, mais, au-delà de tout ça, c'est un collègue qui a beaucoup travaillé contre la polarisation. On l'a vu dans sa campagne à la direction, mais il reste une personne qui aime le débat, qui reconnaît que, s'il existe un Parlement, c'est parce qu'au bout du compte, on ne sera peut-être pas toujours d'accord.

Le député a commencé comme conseiller municipal, ensuite comme maire, puis il a poursuivi ici son engagement. C'est l'engagement d'une vie envers le service public. De ce que je comprends, possiblement dans de nouvelles fonctions, il va poursuivre cet engagement. Je pense que les gens qui l'ont élu peuvent être fiers de lui.

Je lui souhaite la meilleure des chances. Il sera toujours le bienvenu à Mirabel, sauf pour faire campagne avec les conservateurs.

Si un jour nous sommes souverains, nous lui donnerons un passeport honoraire.

[*Traduction*]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, j'ai eu la chance de passer énormément de temps avec le député de Parry Sound—Muskoka, surtout pendant l'été. Nous avons sillonné toute la circonscription, et les choses se sont passées à peu près comme suit.

Quand je le présentais, parfois même à ses propres concitoyens, les gens me demandaient: « Qui est donc ce type? »

Je leur répondais: « Eh bien, c'est votre député. »

Ils disaient: « Eh bien, il a l'air sympathique. »

En général, le député de Parry Sound—Muskoka répondait: « Je suis effectivement sympathique. »

C'est là que réside le problème. Il est trop sympathique pour cet endroit. C'est l'un des types les plus sympathiques qui aient jamais été au service du public, et ce, tout au long d'une longue carrière.

En tant que collègue, je suis vraiment désolée de le voir partir. En tant qu'amie, je suis tellement heureuse et j'ai hâte de voir comment il va contribuer à la suite des événements.

Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le Président, au nom de tous les néo-démocrates, je peux affirmer sans hésiter que le député de Parry Sound—Muskoka est l'un des collègues les plus aimables, les plus réfléchis et les plus respectueux que nous ayons eus à la Chambre. Ce ne sont pas des propos que les néo-démocrates tiennent habituellement au sujet des conservateurs. Il partage nos valeurs en matière de santé mentale et il comprend l'importance des logements supervisés et hors marché.

Il est venu ici pour travailler à l'amélioration du Canada, et il l'a prouvé tous les jours en acceptant de discuter malgré nos différences. Il s'est même lié d'amitié avec notre personnel. Notre ancien agent de l'antichambre, Anthony Salloum, est devenu l'un de ses bons amis. J'avais l'impression que le député faisait partie de notre caucus, puisqu'il travaillait en étroite collaboration avec notre équipe en coulisses.

Il va nous manquer. Il va beaucoup nous manquer à la Chambre. J'espère que chacun d'entre nous saura s'inspirer du député de Parry Sound—Muskoka, de sa façon d'être et de se comporter, dans le cadre de son travail, car nous contribuerons ainsi à améliorer le Canada.

● (1600)

L'hon. Wayne Long (secrétaire d'État (Agence du revenu du Canada et Institutions financières), Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Parry Sound—Muskoka. Sept ans déjà: le temps passe si vite!

J'ai eu le privilège de siéger avec le député au comité des ressources humaines pendant près de deux ans. Nous y avons travaillé ensemble. Nous n'étions pas toujours d'accord sur tout, bien sûr, mais nous avons réussi à faire avancer d'importants projets de loi au sein de ce comité.

À ceux qui nous regardent aujourd'hui, je vais trahir mon âge en disant ceci: cela me fait penser à un dessin animé de Bugs Bunny mettant en scène le chien de berger et le coyote, qui pointaient à l'arrivée, se livraient bataille toute la journée, puis pointaient à la sortie avant d'aller prendre une bière ensemble, en amis. Beaucoup de gens à Ottawa ne se rendent pas compte qu'en dehors de la Chambre, nous sommes nombreux à être amis. Beaucoup d'entre nous ont un profond respect les uns pour les autres. Beaucoup d'entre nous sortent même parfois ensemble.

Oui, nous avons tous un travail à accomplir ici. Les débats peuvent parfois prendre une tournure partisane dans cette enceinte. Ce qu'il faut retenir du député de Parry Sound—Muskoka , c'est qu'il est authentique, travaillant et totalement dévoué. Chacun d'entre nous est ici pour une seule raison: représenter sa circonscription et travailler ensemble à bâtir ce magnifique pays dans lequel nous vivons. Comme je l'ai dit, nous pouvons être d'accord ou en désaccord sur certains points. Je tiens simplement à remercier le député pour son amitié et son excellent travail au nom de sa circonscription et des Canadiens à titre de porte-parole en matière de logement. Je pense qu'il a fait un travail remarquable en nous demandant des comptes. Il s'est acquitté de sa tâche de manière exceptionnelle, et il va nous manquer.

Comme l'a dit la députée de Thornhill, c'est vraiment un homme très gentil. On pourrait dire qu'il est sans doute trop gentil pour cet endroit, mais je tiens à lui dire sincèrement, en mon nom personnel, que je le remercie pour son amitié et pour sa contribution au Canada.

Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, c'est le cœur lourd que nous disons au revoir à mon cher collègue aujourd'hui.

Il avait certaines des meilleures politiques au sein de notre parti, mais il avait également une politique de la porte ouverte, sa meilleure, à son bureau. Les députés ne le savent peut-être pas, mais deux campagnards de la Saskatchewan, le député de Swift Current—Grasslands—Kindersley et moi-même, sommes devenus des amis très proches du député de Parry Sound—Muskoka. C'est vraiment l'un des plus beaux aspects du Parti conservateur du Canada. Nous venons de différentes régions du pays, et grâce à son leadership et à son attitude de vieux briscard, il a su rassembler bon nombre d'entre nous. Nous avons été élus la même année. Certains de mes meilleurs souvenirs remontent aux conversations que nous avons eues, à quelques-uns, dans le bureau du député de Parry Sound—Muskoka, en prenant simplement le temps de faire connaissance.

Il a pu faire quelque chose que chacun d'entre nous à la Chambre veut faire à un moment donné dans sa vie, c'est-à-dire regarder vers la tribune et dire: « Ma chérie, je rentre à la maison. » Je suis très heureux qu'il puisse rentrer chez lui auprès de sa famille.

L'hon. Kody Blois (secrétaire parlementaire du premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour féliciter et remercier le député de Parry Sound—Muskoka des services qu'il a rendus à tous les Canadiens.

Beaucoup de choses ont été dites. Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps, alors je soulignerai simplement qu'il menait ses affaires à la Chambre et à l'extérieur de celle-ci de façon honorable. Il a toujours agi de manière honorable et il continue de le faire. C'est exactement ce à quoi nous devrions tous aspirer: défendre les intérêts de nos concitoyens et nous battre pour un avenir meilleur pour les Canadiens, mais le faire avec un niveau de décorum et de respect qui est digne de cette enceinte.

Je tiens à féliciter mon ami, à lui souhaiter la meilleure des chances pour l'avenir et à le remercier d'avoir été un député hors pair.

Le Président: Je tiens moi aussi à offrir mes meilleurs vœux à l'honorable député. Sa collégialité à la Chambre est légendaire. J'en avais déjà entendu parler avant même de le rencontrer; tout le monde partageait cet avis.

Je tiens également à le féliciter pour son discours extraordinaire, qui a amalgamé de nombreux aspects de ce qui caractérise notre pays et le travail que nous faisons ici.

Je souhaite tout le succès possible à l'honorable député.

● (1605)

[*Français*]

L'hon. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec le député de Bourassa aujourd'hui.

[*Traduction*]

Je prends la parole au sujet de la loi d'exécution du budget et pour faire part à la Chambre de mes réflexions à propos de ce que j'ai entendu au cours du débat d'aujourd'hui.

J'ai eu l'occasion de suivre le débat à la Chambre et depuis mon bureau. J'ai entendu des choses qui semblent assez répétitives de la part des conservateurs. J'ai notamment entendu le député de Barrie-Sud—Innisfil continuer de parler du conflit d'intérêts impliquant le premier ministre qu'il essaie de fabriquer depuis des mois, voire des années.

Je n'ai pas pu m'empêcher de penser que ça semble être une constante. Ça s'est produit à maintes reprises. Les conservateurs semblent déterminés à refuser de parler de politiques concrètes. Au lieu de cela, ils parlent des conflits apparents qu'ils peuvent trouver et fabriquer, parce qu'ils pensent que cela va discréditer la personne.

Nous venons d'entendre des discours enflammés de la part de députés, qui ont parlé de l'importance de la Chambre, de sa nature collaborative et des raisons pour lesquelles il est si important que nous en venions à l'objet du débat plutôt que d'attaquer des personnes. Je suis tout à fait d'accord. Cependant, au cours de mes 11 années à la Chambre, je les ai vus faire la même chose à maintes reprises.

Avant, c'était Justin Trudeau qui était dans leur ligne de mire. Les conservateurs avaient l'habitude de dire à la Chambre qu'il était né avec une cuillère d'argent dans la bouche et de l'accuser de toutes sortes de choses. Ils faisaient tout leur possible pour discréditer la personne. On dirait presque qu'ils ont tellement de mal à débattre de la politique qu'ils en font un jeu qui consiste à s'en prendre à la personne et à faire croire aux Canadiens que celle-ci est peu honorable.

Le député de Barrie-Sud—Innisfil tient ce genre de propos depuis un certain temps déjà. Ils choisissent un sujet, voient si cela fonctionne, puis passent à un autre. Leur approche est très évidente: c'est le supplice de la goutte d'eau; ils essaient simplement d'entretenir en permanence ce discours selon lequel le premier ministre fait quelque chose de mal, tel ministre fait quelque chose de mal ou telle personne fait quelque chose de mal. Les conservateurs reviennent sans cesse sur les mêmes points, à grand renfort de petits extraits audio, dans l'espoir que, tôt ou tard, les gens finissent par penser qu'il doit y avoir quelque chose qui cloche chez la personne visée, puisqu'ils ne cessent de lui faire des reproches.

Même les médias commencent à en avoir vraiment assez. Je suis sûr que le Président a entendu l'extrait du député de Barrie-Sud—Innisfil dans l'antichambre. Je crois que c'était hier. Il s'est encore lancé dans l'une de ses diatribes au sujet d'un conflit d'intérêts présumé. Bien sûr, il ne présente jamais aucune preuve, car il n'y en a généralement aucune pour étayer ses propos. Il a lancé cette accusation, puis les journalistes lui ont dit qu'ils avaient une autre question à lui poser au sujet du chef de l'opposition. Il a répondu en utilisant un langage cru qu'il n'avait rien à « bip » de cette question. Il voulait continuer d'exposer sa fausse indignation montée de toutes pièces.

Voilà le problème. Les conservateurs ne comprennent pas que, lorsqu'ils ressassent sans cesse les mêmes accusations, ils doivent accepter que les médias et le public finissent par se demander s'ils ne font que répéter les mêmes allégations encore et encore, sans jamais fournir la moindre preuve, tout en s'acharnant à attaquer la réputation de quelqu'un. Malheureusement, c'est exactement ce à quoi nous assistons, et ces petits jeux se poursuivent.

Aujourd'hui, nous avons eu un autre exemple parfait des petits jeux auxquels se livrent les conservateurs. Ce matin, le chef de l'opposition est apparu devant les médias entouré des députés conservateurs siégeant au Comité législatif chargé du projet de loi C-39. Il a dit que les conservateurs n'appuieraient pas le projet de loi C-39.

Le comité a entendu plus de 24 heures de témoignages sur cette mesure législative, puis il l'a étudiée article par article pendant plus de 100 heures. Lors de cette étude de 100 heures, les conservateurs ont voté en faveur de presque tous les articles. Ils ont proposé des amendements, et ils ont réussi à convaincre les députés ministériels d'accepter certains d'entre eux et de négocier avec eux pour modifier le projet de loi. Nous avons agi de bonne foi tout au long de ce processus. Nos députés ont passé plus de 125 heures à siéger à ce comité avec les conservateurs, à les écouter, dans l'espoir que nous pourrions travailler ensemble, en cherchant à collaborer et, à l'occasion, en réussissant même à trouver un terrain d'entente et à appuyer certaines propositions ensemble.

● (1610)

Les conservateurs ont voté pour presque tous les articles du projet de loi, mais voilà que, tout à coup, ce matin, le chef de l'opposition a fait une déclaration, avec les membres conservateurs du comité derrière lui, pour dire en substance: « Nous ne voterons jamais pour ce projet de loi. C'est le pire projet de loi jamais présenté. » Ce sont eux qui n'ont pas arrêté d'intervenir lors des délibérations du comité. Ce que je veux dire, c'est que tout cela n'est qu'un jeu pour eux. Ils ne prennent pas au sérieux la Chambre ni le rôle qu'ils y jouent. Les députés m'ont déjà entendu le dire très souvent, mais cela mérite d'être répété, car cette situation semble s'éterniser.

Je ne suis certainement pas d'humeur à donner des conseils politiques, mais les conservateurs sont libres d'en faire ce qu'ils veulent. Je suis convaincu qu'ils ne m'écouteront pas, mais je vais les donner quand même. Je pense que les conservateurs seraient bien plus efficaces dans leur travail s'ils essayaient parfois de débattre des politiques, s'ils reconnaissaient ce qui est utile — comme le projet de loi C-39 qu'ils ont appuyé systématiquement en comité —, et s'ils essayaient d'expliquer aux Canadiens pourquoi ils considèrent une mesure utile ou quelles parties méritent d'être modifiées.

Dans la même optique, s'ils ne passaient pas leur temps à se livrer à des attaques personnelles, ils réussiraient peut-être à faire avancer des politiques. À l'époque du Justin Trudeau, ils ont agi de cette manière pendant des années et multiplié les attaques personnelles à son égard. Que s'est-il passé ensuite, alors qu'ils avaient une véritable possibilité de former le gouvernement après le départ de Justin Trudeau, cible de leurs attaques incessantes? Ils ont tout simplement dégringolé dans les sondages. Après tout, s'ils n'ont rien d'autre à offrir que des attaques personnelles contre les gens, que leur reste-t-il une fois que la personne qu'ils ciblaient est partie?

C'est ainsi qu'ils passaient tout leur temps. Ils auraient pu prendre le temps de présenter des politiques et de montrer aux Canadiens ce qu'ils avaient l'intention de faire, à part utiliser des slogans épouvantables et risibles comme « Ramenons le gros bon sens chez vous, chez moi, chez nous » et faire des pirouettes. C'était tout simplement ridicule, mais c'est ce qu'ils ont fait subir aux Canadiens. C'est de la politique de slogans et d'auto-collants.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet plus longtemps qu'il ne le faut. Les gens en ont probablement marre de m'entendre le dire, car ce n'est certainement pas la première fois que je prononce ce discours, mais j'encourage vraiment l'opposition, en particulier le député de Barrie-Sud—Innisfil, à essayer une approche différente et à parler réellement de politiques et de ce que le Parti conservateur ferait différemment. Peut-être qu'alors, qui sait, s'ils ont un jour l'occasion de former le gouvernement, ils auront quelque chose à présenter, par contraste avec leur approche actuelle qui n'offre rien.

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai été fasciné par le discours du député. J'aimerais simplement souligner que si nous n'avions rien proposé pendant la campagne électorale, les libéraux n'auraient aucune idée à nous voler. Le député va-t-il admettre qu'ils ont volé beaucoup de nos idées?

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, avons-nous volé leurs idées? Le député veut appeler cela du vol. Libre à lui. Je ne savais pas que le rôle de la Chambre consistait à venir ici, à garder jalousement nos idées, à les tenir secrètes et à ne les révéler à personne.

Le député nous reproche en fait de reprendre une bonne idée des conservateurs. C'est comme s'il nous disait: « Comment osez-vous reprendre notre idée et la mettre en œuvre? » Voyons donc! C'est justement leur travail. Leur travail se résume justement à venir ici et à nous dire ce que, selon eux, nous devrions faire différemment. Pourtant, dès que nous reprenons une de leurs idées et que nous reconnaissons qu'elle est bonne, ils s'écrient: « Comment osez-vous nous voler notre idée? » C'est complètement aberrant.

● (1615)

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, visiblement, ça s'enflamme en ce moment.

Une chose est certaine, c'est que, s'il y a un parti qui, dès le départ, s'est opposé, après avoir revu rapidement tous les reculs sur les droits environnementaux, les droits démocratiques et les droits des travailleurs, c'est bien le Bloc québécois. Nous nous sommes levés dès le départ contre le projet de loi C-39.

Nous avons pourtant fait notre travail en comité d'une façon responsable. Nous avons participé à l'étude et interrogé des témoins. J'y suis allée pour interroger des représentants de syndicats. J'ai même remplacé mon collègue de Joliette—Manawan dimanche matin à 7 heures. Je me suis connectée en buvant un café pour participer à une étude en comité qui nous a menés à un résultat comme ça. On a un projet de loi qui ne répond absolument pas aux aspirations des gens qui espèrent encore protéger certains droits environnementaux, certains droits démocratiques et certains droits du travail.

Comment peut-on être aussi déconnecté et souhaiter autant de recul de droits fondamentaux qui ont pris tellement d'années à bâtir?

[*Traduction*]

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, toute la question portait sur le projet de loi C-39, mais nous débattons du projet de loi C-31. Cependant, je serai heureux de répondre et de tenir tout un débat sur le projet de loi C-39.

La députée a tout à fait raison. Les députés du Bloc québécois se sont présentés à la table, ont soumis leurs idées et les ont défendues avec passion. Je l'ai vu à de nombreuses reprises moi aussi, et j'ai bien vu la députée lorsqu'elle participait aux travaux du comité. C'est ce que nous sommes censés faire, et c'est ce qu'ils ont fait.

Le résultat obtenu pourrait ne pas être satisfaisant pour elle, et je le comprends tout à fait. C'est ça, la démocratie. Toutefois, elle a raison: les députés du Bloc ont au moins présenté leurs idées sur la protection de l'environnement. J'ai beaucoup de respect pour les députés du Bloc québécois, et s'ils soumettent de bonnes idées sur la façon de protéger l'environnement sur lesquelles nous pouvons être d'accord, je me ferai un plaisir d'en parler.

Comme je l'ai dit dans ma réponse à la question précédente du député conservateur, je n'ai pas d'approche territoriale à l'égard des idées présentées à la Chambre. Je pense qu'il est de notre devoir de présenter ces idées. Parfois, ça donne le résultat que nous voulons, et parfois, non. L'objectif du système est en fait de produire un résultat qui est appuyé par la majorité.

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député a parlé de salir des réputations, et j'aimerais revenir sur ce point. On dirait que les conservateurs prennent une série d'éléments sans lien évident les uns avec les autres, les assemblent et déclarent ensuite qu'ils ont découvert un scandale. Ils semblent constamment à la recherche de scandales là où il n'y en a pas, souvent à grands frais.

Je me demande si mon collègue pourrait nous expliquer pourquoi il est important que le gouvernement ne perde pas de vue ses priorités et qu'il se concentre sur l'économie, l'abordabilité et d'autres enjeux importants.

L'hon. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a tout à fait raison. Le député de Barrie-Sud—Innisfil se présente presque chaque semaine à la Chambre en affirmant avoir découvert un nouveau scandale. Je disais en riant aujourd'hui que j'avais l'impression de regarder un épisode de *Columbo*. Je m'attends à le voir arriver avec un cigare au coin de la bouche et à dire « Encore une dernière chose... » avant de conclure. Honnêtement, c'est comme regarder encore et encore la même série: le scénario est toujours le même, l'histoire aussi. Seuls les personnages et quelques éléments de l'intrigue changent.

Pendant que les conservateurs poursuivent dans cette voie, s'ils jugent que c'est la bonne chose à faire, même si je suis en profond désaccord avec cette approche, nous allons continuer à nous concentrer sur les Canadiens et à leur apporter le soutien nécessaire, particulièrement dans un contexte où l'économie est mise à rude épreuve.

[*Français*]

Abdelhaq Sari (Bourassa, Lib.): Monsieur le Président, cela me fait vraiment plaisir d'intervenir au sujet du projet de loi C-31, qui porte entre autres sur notre défense nationale, notre sécurité économique et le Nord.

Il n'y a pas si longtemps, bien des Canadiens et des Canadiennes voyaient la sécurité nationale d'un autre œil. Ils la voyaient comme une affaire lointaine, une affaire de généraux, de diplomates et de cartes stratégiques. Ce n'est plus le cas. En effet, aujourd'hui, un conflit à l'autre bout du monde se fait sentir jusque dans notre épicerie. Une décision prise dans une capitale étrangère peut bloquer une chaîne d'approvisionnement. Un minerai peut également devenir un levier de pression.

Le monde est devenu plus dangereux et plus instable et, surtout, plus imprévisible. C'est pourquoi le Canada a fait des choix. Nous n'avons pas choisi cette nouvelle réalité, bien évidemment, mais nous avons fait d'autres choix. Nous avons le devoir d'y répondre en tant que nation qui tient à préserver sa souveraineté, à protéger ses intérêts, à défendre son territoire. C'est dans cet esprit que je prends la parole sur le projet de loi C-31. Je vais m'attarder sur quatre mesures qui donnent au Canada les outils nécessaires vite et surtout pour agir bien.

Le premier mouvement portera sur la défense. Examinons d'abord la capacité de notre nation à se défendre. Dans le monde actuel, il ne suffit pas de mieux équiper nos forces armées, il faut le faire plus rapidement, parce que, comme on l'a vu au cours des dernières années, la situation évolue très vite. Notre gouvernement a fait des choix clairs et judicieux. L'an dernier, nous avons atteint la cible de l'OTAN de 2 % du PIB consacré à la défense. Nous poursuivons nos efforts pour atteindre 5 % d'ici 2035. Nous avons aussi lancé la toute première Stratégie industrielle de défense pour protéger notre souveraineté et renforcer notre autonomie stratégique.

Cela dit, investir est une chose, mais transformer ces investissements en capacités réelles en est une autre. Combien de fois avons-nous vu des projets d'approvisionnement s'étirer sur des années? Dans le contexte actuel, nous n'avons plus ce luxe. C'est pourquoi le projet de loi C-31 propose de créer l'Agence de l'investissement pour la défense, une agence chargée de l'ensemble de la production, de l'approvisionnement et des investissements liés à la défense nationale. Il n'y aura désormais qu'une seule porte d'entrée, des processus simples, des décisions plus rapides.

Le gouvernement s'est engagé à y consacrer 103,8 millions de dollars sur cinq ans à compter de 2026-2027, puis 22,3 millions de dollars par année par la suite. C'est un investissement nécessaire: il appuie nos militaires, soutient la croissance économique et crée des emplois bien rémunérés partout au pays, y compris dans notre province, le Québec. Bien entendu, non loin de ma circonscription, Bourassa, comme ailleurs, que ce soit au nord ou sur la Rive-Sud de Montréal, nous verrons émerger de nouvelles compagnies, la création d'emplois et de richesse au bénéfice de l'ensemble du Québec et du Canada. Cet investissement va renforcer nos alliances avec nos alliés.

Le deuxième mouvement porte sur le mouvement et les chaînes d'approvisionnement. Être prêt, ce n'est pas seulement acheter plus vite, c'est aussi avoir accès aux ressources dont nous avons besoin au moment opportun. Les dernières années nous ont vraiment bien fait comprendre cette réalité. Les familles de Bourassa, tout comme celles de partout au pays, ont vu à quel point les chaînes d'approvisionnement mondiales pouvaient être fragiles.

Comme on le sait bien, on ne vérifie pas le toit pendant l'orage, on le vérifie avant. En matière de défense, c'est la même logique: nous ne pouvons pas attendre qu'une crise survienne pour découvrir qu'une chaîne d'approvisionnement ne tient plus. C'est pourquoi le projet de loi C-31 propose de moderniser la Loi sur la production de défense. Les modifications visent à donner au Canada de meilleurs outils pour constituer des réserves de défense, y compris des réserves de minéraux critiques.

● (1620)

Concrètement, cela veut dire trois choses: des chaînes d'approvisionnement plus résilientes, une collaboration accrue avec nos alliés et nos partenaires fiables ainsi qu'une meilleure capacité de répondre à nos propres besoins quand les intérêts canadiens sont en jeu. Bien évidemment, nous voulons agir par anticipation pour réduire nos vulnérabilités et résister aux turbulences. C'est ça, être prêt en tant que nation.

Je vais maintenant passer au troisième mouvement, qui est le Nord et notre souveraineté.

Quand on parle de ressources stratégiques et de souveraineté, on doit parler du Nord. L'Arctique est riche en ressources naturelles et en minéraux essentiels à notre économie et à notre sécurité. Son importance stratégique ne cesse de grandir. Protéger le Nord, c'est protéger notre souveraineté et s'assurer que les ressources canadiennes servent les intérêts du pays. Le projet de loi C-31 propose donc de modifier la Loi sur les terres territoriales. Le gouvernement aurait de nouveaux outils pour annuler certains droits miniers existants ou pour empêcher l'acquisition ou la détention de droits miniers sur les terres de la Couronne au Nunavut, lorsque l'intérêt national est en jeu. Ça, c'est la condition qui est associée à ça.

Pourquoi est-ce nécessaire? C'est parce qu'il existe aujourd'hui une faille. Dans certaines circonstances, des droits pourraient être acquis par certaines personnes, ou à certains endroits, d'une manière contraire à notre sécurité économique ou à notre souveraineté. Soyons clairs: il ne s'agit pas de remettre en question le développement minier au Nunavut. Au contraire, ces pouvoirs seraient réservés aux seules situations où les intérêts nationaux au Canada sont en jeu. C'est une condition sine qua non en lien avec ce changement. Si une ressource canadienne risque d'être utilisée contre les intérêts du Canada, nous devons pouvoir agir. C'est une question de bon sens.

Le quatrième mouvement, c'est l'intégrité du système financier. Protéger notre sécurité économique, c'est aussi protéger l'intégrité de notre système financier. Le projet de loi C-31 s'attaque aux instruments au porteur. Un instrument au porteur, c'est un titre qui appartient à la personne qui détient physiquement le certificat. Il n'y a pas de registre, il n'y a pas de nom et il n'y a aucune trace des transferts. Imaginons un titre de propriété qui passe de main en main, comme un billet de banque, sans que personne ne sache qui le détient. Cet anonymat peut faciliter le recyclage des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes. Bien sûr, ces instruments ne servent pas toujours à des fins criminelles, mais leur anonymat crée une certaine vulnérabilité. Le projet de loi C-31 comble cette lacune en interdisant aux institutions financières sous réglementation fédérale de délivrer de nouveaux documents donnant notamment le droit d'acquérir une action au porteur. Il s'agit d'une mesure technique, j'en conviens, mais le principe est simple: l'anonymat ne doit pas devenir un refuge pour le crime, de manière générale, et pour le terrorisme. La sécurité économique, c'est également la sécurité nationale.

En conclusion, le Canada n'a pas causé les turbulences qui secouent le monde, mais nous pouvons évidemment choisir comment y répondre. Avec le projet de loi C-31, nous renforçons notre capacité de défense, nous rendons nos chaînes d'approvisionnement plus résilientes, nous protégeons notre souveraineté dans le Nord et nous préservons l'intégrité de notre système financier. Ce sont quatre mesures pour une même conviction: notre sécurité économique et notre sécurité nationale sont toujours indissociables.

Les familles de Bourassa, comme celles de partout au pays, veulent une seule chose simple: savoir que leur pays est prêt à agir vite quand la situation l'exige et prêt à compter sur ses propres moyens quand c'est nécessaire. C'est ainsi que nous allons bâtir un Canada plus fort, un Canada plus résilient et, surtout, un Canada plus sécuritaire. C'est la raison pour laquelle j'appuie le projet de loi C-31, et j'invite tous les députés à voter en sa faveur.

Ordres émanant du gouvernement

● (1625)

[*Traduction*]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le discours du député. D'entrée de jeu, il a parlé des dépenses de défense et du fait que le gouvernement prétend avoir atteint son objectif de consacrer 2 % du PIB à la défense.

Le député peut-il expliquer un peu comment les libéraux peuvent se vanter de leurs dépenses de défense tout en réduisant les dépenses consacrées aux cadets, à la Réserve et aux Rangers du Nord?

[*Français*]

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, je vais commencer par répondre au dernier point de la question. Je pense que le ministre de la Défense a été très clair par rapport à la question des cadets. Je pense qu'on ne doit vraiment pas créer cette ambiguïté.

Pour répondre à la première partie de la question, comme je l'ai dit dans mon discours, s'il a bien écouté, l'Agence regroupe la production, l'approvisionnement et les investissements liés à la défense sous un même toit, ce qui rend les choses plus faciles et plus rapides et surtout plus concrètes.

Par ailleurs, ce que nous avons atteint, c'est l'objectif de 2 %. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est en 2035 qu'on va atteindre la cible de 5 %. C'est vraiment du concret. C'est avec le projet de loi C-31 que nous allons transformer ces investissements en capacités concrètes: capacité de se défendre et capacité d'avoir une certaine souveraineté économique et une sécurité nationale.

● (1630)

Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, je remercie mon collègue et ami de Bourassa de son discours.

J'aime beaucoup l'entendre parler, quand il nous parle de la loi. C'est toujours comme un poème, c'est toujours beau, c'est toujours la meilleure invention depuis le pain tranché.

Il nous parle de défense. En réalité, il y a beaucoup de choses là-dedans, dont la question du traitement des plaintes des passagers aériens. Le gouvernement envoie ça au secteur privé, mais, nous, en comité, nous avions demandé qu'il y ait des critères clairs pour savoir quelles entreprises pourraient se qualifier. Toutefois, les députés libéraux ont refusé et ont préféré donner au ministre le plein pouvoir de déterminer quelles compagnies pourraient le faire. Nous nous sommes dit que, si plus d'une compagnie peut recevoir les plaintes, on pourrait distribuer celles-ci de façon aléatoire entre les compagnies qui peuvent traiter les plaintes pour s'assurer qu'une compagnie aérienne ne choisit pas de façon partiale l'entreprise qui va traiter les plaintes. Les députés libéraux ont refusé et ont voté contre cette proposition.

Je me demande donc pourquoi il a oublié cette partie dans son discours hautement poétique sur le projet de loi C-31.

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, je suis absolument ravi qu'il trouve un côté poétique aux propos de mon intervention. Tant mieux, mais, encore une fois, je pense qu'il faut enlever cette ambiguïté et vraiment faire la différence entre la question de l'efficacité, qui est l'objectif escompté du projet de loi C-31, et l'opacité. On ne parle pas d'opacité parce qu'aujourd'hui, les processus d'approvisionnement, comme je l'ai dit tout à l'heure, sont très longs et dispersés.

On ne cherche pas l'opacité. Au contraire, on veut faciliter et rendre plus efficient et plus efficace ces processus. On y investit 103,8 millions de dollars. Ça va créer beaucoup d'emplois au Québec. Je l'ai dit tout à l'heure et je le réitère. Ça va en créer surtout à Mirabel.

Mon collègue a parlé du côté poétique, mais je pense qu'on doit défendre les emplois au Québec, et surtout à Mirabel: des gens de sa circonscription vont avoir des emplois.

Guillaume Deschênes-Thériault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter un joyeux anniversaire à mon collègue.

Depuis qu'on est au gouvernement, depuis le budget de 2025, suivi du budget de 2026, de la mise à jour économique et des deux lois d'exécution du budget, dont le projet de loi C-31 dont on discute aujourd'hui, je vois un fil conducteur cohérent: celui de bâtir un Canada fort.

Ces grandes mesures nous permettent de continuer à le construire sur nos différentes stratégies, comme l'électrification, les minéraux critiques, l'industrie et la défense, pour ne nommer que ces exemples.

J'aimerais que mon collègue nous parle de la place qu'occupe le projet de loi C-31 dans l'approche plus globale de notre gouvernement pour bâtir un Canada fort et renforcer notre économie.

Abdelhaq Sari: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question, et surtout de ses vœux d'anniversaire. Je les apprécie grandement.

Je lui répondrai par une phrase: la sécurité économique, dont il a bien parlé dans sa question, est également la sécurité nationale.

Comme je l'ai dit dans mon discours, on ne peut pas vérifier notre toit à la maison quand il y a un orage. Il faut vraiment le faire d'une manière proactive. Le projet de loi C-31 vient, d'une manière très proactive, préparer une chaîne d'approvisionnement plus simple et bien évidemment plus transparente. Il en simplifie l'accès.

Encore une fois, je le réitère et je ne le dirai jamais assez, c'est de la création d'emplois, c'est une création de valeur. C'est surtout la création d'emplois dans mon Québec.

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable députée de Saanich—Gulf Islands, Les changements climatiques; l'honorable député de St. Albert—Sturgeon River, L'éthique; l'honorable députée d'Edmonton Strathcona, L'intelligence artificielle.

[*Traduction*]

Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, il y a 20 ans, Stephen Harper a lancé un programme ambitieux pour rendre le Canada moins dépendant des États-Unis. Il a conclu 42 accords de libre-échange avec des pays du monde entier. Les députés seront peut-être intéressés d'apprendre que le premier ministre libéral actuel se vante souvent des protocoles d'entente qu'il a conclus avec d'autres pays. S'il conclut des protocoles d'entente avec d'autres pays, c'est notamment parce que nous avons déjà conclu des accords de libre-échange avec bon nombre d'entre eux.

Il y a vingt ans, le Parti conservateur et Stephen Harper soutenaient que le Canada dépendait trop du marché américain pour vendre ses produits, en particulier ses ressources énergétiques. Nous avons donc mis en œuvre un programme ambitieux de construction de pipelines vers chacune des côtes, ce à quoi, je le rappelle, les libéraux se sont opposés. Nous avons également négocié des accords de libre-échange avec des partenaires partout dans le monde. Ce programme a été mis en œuvre avec succès, et six grands pipelines ont été construits pour acheminer nos ressources vers les marchés. Des accords de libre-échange ont été négociés aux quatre coins du monde. Parmi eux, l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne a fait l'objet d'un travail considérable. J'admets que ce sont les libéraux qui ont signé cet accord, puisque les conservateurs n'ont pas eu l'occasion de le mener jusqu'à son aboutissement. Si ma mémoire est bonne, l'accord a été signé en 2017. Je cherche une confirmation du regard auprès de mes collègues, mais c'était peut-être même en 2016. Quoi qu'il en soit, cela s'est produit peu après l'arrivée des libéraux au pouvoir.

Les députés savent-ils que l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, l'AECG, n'a pas été ratifié par tous les membres de l'Union européenne? Il me semble qu'il reste six pays qui ne l'ont pas encore fait. J'ai eu une rencontre avec quelqu'un de l'ambassade de Belgique, et nous parlions de l'importation de miel. Même si le Parlement fédéral de la Belgique a ratifié l'AECG, il attend toujours que l'une des sous-régions de la Belgique le ratifie à son tour. Il reste encore beaucoup à faire pour conclure l'AECG, et les libéraux s'y affairent depuis une dizaine d'années. Avec cette nouvelle relation, on penserait qu'en tant qu'Européen, comme il aime à le dire, le premier ministre aurait déjà réussi à faire ratifier l'AECG. Il est premier ministre depuis un an. Il semble populaire en Europe. Qu'attend-il? Au lieu de signer un protocole d'entente, pourquoi ne pas finaliser l'AECG, le faire ratifier dans son intégralité et faire en sorte qu'il puisse être pleinement mis en œuvre et que nos produits puissent être exportés vers l'Europe?

Cela dit, je sais pertinemment que plusieurs pays d'Europe, en particulier l'Allemagne et la Hongrie, nous demandent notre gaz naturel liquéfié. Lorsque Stephen Harper a quitté le pouvoir, 14 projets de gaz naturel liquéfié avaient été approuvés et ils attendaient d'être construits au Canada. Quand Justin Trudeau a pris le pouvoir, ces projets ont disparu les uns après les autres.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Vernon—Lake Country—Monashee, un nouveau député formidable. J'ai hâte d'entendre son discours, qui, j'en suis sûr, sera sans doute excellent.

Comme je siège à la Chambre depuis 11 ans, il a été intéressant pour moi d'assister à ce changement radical, de voir les libéraux se contredire complètement en adoptant intégralement le programme de Stephen Harper, qui visait à nous éloigner du marché américain et à essayer de vendre nos produits au monde entier. Aujourd'hui, ô surprise, ils aimeraient avoir des ports de gaz naturel liquéfié sur chacune des côtes. Maintenant, ils font des pieds et des mains pour construire des ports de gaz naturel liquéfié.

Je demande souvent aux députés libéraux s'ils sont prêts à présenter des excuses pour la dernière décennie, période pendant laquelle ils n'ont pas réussi à mener à bien bon nombre de ces projets, ne se sont pas souciés de la sécurité énergétique mondiale, n'ont pas veillé à ce que nos produits forestiers aient accès à d'autres marchés que ceux des États-Unis et n'ont pas amélioré l'infrastructure ferroviaire pour permettre à nos récoltes d'être acheminées. Je ne sais pas ce qui les a occupés au cours ces 10 dernières années, mais ce n'était certainement pas cela.

● (1635)

Lorsque les États-Unis ont soudainement cessé d'être le partenaire commercial fiable qu'ils étaient depuis des décennies, depuis l'ALENA — qui, je le souligne, était un autre accord de libre-échange signé par les conservateurs —, les libéraux ont admis que Stephen Harper avait raison et que son ambitieux programme d'échanges commerciaux avec le reste du monde, dont l'objectif était de réduire notre totale dépendance envers les États-Unis, était une très bonne idée. Par conséquent, je suis emballé par les beaux discours du Parti libéral, mais je suis aussi terriblement déçu du temps qu'il leur aura fallu et du fait que, pour beaucoup de ces choses, nous avons perdu 10 ans.

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais parler un peu de Parcs Canada, dont il est beaucoup question dans le projet de loi d'exécution du budget. Il semble que le financement soit en train de disparaître. Je ne sais pas si les députés le savent, mais Jasper et Banff, les deux parcs les plus en vue de Parcs Canada, sont situés en Alberta. Je peux facilement m'y rendre en voiture à partir de chez moi. Ces deux parcs génèrent une grande partie des revenus de Parcs Canada. Je n'ai pas le chiffre exact, mais entre 700 et peut-être jusqu'à 2 000 employés de Parcs Canada ont été mis à pied en raison des compressions budgétaires. Le même gouvernement libéral qui met à pied des employés de Parcs Canada envoie au Brésil 560 millions de dollars pour y remettre en état des forêts ou créer de nouveaux parcs. Il me semble que ces 560 millions de dollars pourraient être plutôt investis dans Parcs Canada afin de permettre à ces Canadiens de conserver leur emploi. Je ne comprends pas du tout la logique derrière tout ça.

On serait peut-être porté à croire que ce cas est particulier, sauf que nous avons par la suite découvert que nos cadets militaires, nos réservistes et les rangers du Nord sont eux aussi touchés par des réductions de financement et doivent maintenant compter sur un plus grand nombre de bénévoles et organiser leurs propres collectes de fonds. Et pourtant, les libéraux se sont succédé à la Chambre aujourd'hui pour se vanter d'atteindre la cible de 2 % fixée par l'OTAN pour les dépenses militaires. Ça me dépasse. Comment peuvent-ils se vanter d'une hausse des dépenses militaires alors que les programmes des cadets, des réservistes et des rangers du Nord sont soumis à des compressions budgétaires? Ça n'a aucun sens. D'un côté, ils se targuent de dépenser tout cet argent, et de l'autre, ils réduisent les ressources consacrées à ce qui constitue, selon moi, le volet le plus important de nos dépenses militaires: le personnel et le recrutement. Si nos forces armées n'ont pas le personnel nécessaire et ne peuvent pas recruter pour remplir leurs rangs, nous n'avons rien. Nous pouvons acheter tout le matériel du monde, mais si nous n'avons pas le personnel nécessaire pour l'utiliser, à quoi bon? Par conséquent, je suis on ne peut plus déconcerté d'entendre les libéraux dire qu'ils augmentent les dépenses militaires et font des investissements générationnels alors que nous entendons parler de compressions budgétaires dans les programmes qui assurent la relève de nos forces armées.

Le whip en chef du gouvernement nous a fait part de sa frustration parce que nous continuons à parler des scandales impliquant les libéraux. Bien sûr qu'il est frustré. Il préférerait de loin que la démocratie ne fonctionne pas et que le Parti libéral puisse agir en toute impunité, distribuer de l'argent à tous ses amis, venir à la rescousse de la fortune personnelle du premier ministre quand il est en difficulté et s'assurer que le contribuable canadien paie pour les dettes que Brookfield a contractées partout dans le monde. Nous continuerons à dénoncer les cas où, selon nous, le gouvernement libéral gaspille de l'argent, fait preuve de corruption et récompense ses amis.

● (1640)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, le député vient de faire référence à une partie du problème auquel est confronté aujourd'hui le Parti conservateur: l'extrême droite. Au bout du compte, les députés conservateurs semblent plus préoccupés par le dénigrement de leurs adversaires que par les questions politiques de fond.

Je remets en question une grande partie de ce qu'a dit le député parce que ses chiffres ne tiennent pas la route. Au début, il a dit que le gouvernement Harper avait conclu plus de 40 accords commerciaux. Il a ensuite précisé qu'il incluait l'Accord économique et commercial global, qui regroupe plus de 20 pays en une seule entente. Puis, il nous a critiqués parce que nous n'avons pas réussi à le faire entrer pleinement en vigueur. C'est de l'incohérence totale. Aujourd'hui, nous comptons plus de 22 accords sur la sécurité et le commerce.

● (1645)

Arnold Viersen: Monsieur le Président, j'ai dit 42 accords commerciaux et je voulais bien dire 42. J'ai bien compté l'Accord économique et commercial global et le Partenariat transpacifique. Ces accords incluent de nombreux pays, mais ne comptent que pour deux accords. Le député dit que ce n'est pas nous qui l'avons signé, que nous l'avons reconnu dans nos discours. Or, le travail sur l'Accord économique et commercial global était déjà bien entamé quand les libéraux sont arrivés au pouvoir.

L'autre point, c'est que les libéraux parlent d'attaques personnelles. Ils disent cela parce qu'ils n'ont rien à dire pour défendre leur bilan dans plein de dossiers. Les libéraux n'ont rien à dire pour défendre le bilan de leurs 10 dernières années, alors ils font diversion et se plaignent de ce que font les conservateurs.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, le Bloc québécois avait demandé d'éliminer les subventions aux pétrolières. Ça aurait permis d'économiser près de 26 milliards de dollars sur cinq ans. Nous connaissons la grosseur du déficit et nous savons que les pétrolières n'ont pas besoin de subventions. Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

Arnold Viersen: Monsieur le Président, l'Alberta, grâce aux revenus du pétrole et du gaz qu'elle génère, a donné 200 milliards de dollars nets au Canada, et la province du député en a grandement bénéficié.

Si mes collègues du Québec qu'il faut se débarrasser des combustibles fossiles au Canada, qu'ils mettent fin aux ventes de F-150 dans leur province.

Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, l'honorable député a parlé de Parcs Canada et des licenciements qui y ont eu lieu. Je connais personnellement l'un de ces employés qui, ironiquement, lutte contre les incendies dans l'Ouest. Il est originaire de la région d'Essex et part lutter contre les incendies dans l'Ouest lorsque les feux de forêt se déclarent.

Nous constatons à présent que le gouvernement a décidé de verser 565 millions de dollars au Brésil. Ma question est la suivante: pourquoi, selon le député, le gouvernement libéral se préoccupe-t-il davantage des autres pays que du Canada?

Arnold Viersen: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de soulever cette question. C'est un sujet dont j'entends beaucoup parler dans ma circonscription: on dit que le premier ministre semble plus préoccupé par ce qui se passe dans d'autres pays, à dépenser de l'argent à l'étranger, que par ce qui se passe ici même, chez nous.

Les Canadiens ont du mal à nourrir leur famille. Ils ne se sentent pas en sécurité dans leur propre quartier à cause du laxisme des libéraux en matière de lutte contre la criminalité dans ce pays. Ils sont fermement convaincus que le premier ministre ne place pas les intérêts du Canada et des Canadiens au premier plan.

Les conservateurs défendront les intérêts du Canada. Nous ferons toujours passer le Canada avant tout.

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'espère que ce sera bref.

Je garde un œil très attentif sur ce qui achoppe dans l'Accord économique et commercial global pour que tant de pays ne l'aient pas signé. Je pense qu'on pourrait en arriver à une solution si on réexaminait ses dispositions relatives aux différends investisseurs-État afin de trouver un compromis. Je me demande si le député aimerait se pencher sur la question.

Arnold Viersen: Le moins qu'on puisse dire, monsieur le Président, c'est que la députée de Saanich—Gulf Islands a de la suite dans les idées. Elle a soulevé le sujet à répétition.

Je ne maîtrise pas la question des dispositions relatives aux différends investisseurs-État, mais il me semble que chaque fois qu'elles ont été invoquées, le Canada a eu gain de cause.

Scott Anderson (Vernon—Lake Country—Monashee, PCC): Monsieur le Président, j'ai un parent qui est toujours sur le point de faire un grand changement dans sa vie. Il l'annonce avec grand enthousiasme et il ne parle que de cela pendant un certain temps. Il explique ce qu'il fera, pourquoi et comment il le fera, et toutes les merveilleuses choses qui se passeront dès qu'il aura terminé. Il lui arrive en fait d'être très convaincant.

Il n'arrête pas d'en parler et ne nous demande pas ce qu'on en pense. Il ne fait que parler. Plus il en parle, plus son idée devient compliquée. Avant longtemps, il se met à argumenter et à contre-argumenter avec lui-même sur le bien-fondé de son plan. Les députés doivent garder à l'esprit que nous n'avons pas eu l'occasion de lui poser la moindre question. Il ne fait que parler. À un moment donné, il se lance dans un véritable débat avec lui-même et, à force de voir les deux côtés, il sait de moins en moins de quel côté pencher.

J'ai pensé à lui en lisant la section 16 du projet de loi C-31, la loi d'exécution du budget, et le projet de loi qui lui succède, le projet de loi C-40.

En octobre 2025, le premier ministre a mis sur pied l'agence de l'investissement pour la défense afin d'accélérer l'approvisionnement. Il a recruté Doug Guzman du secteur bancaire pour s'attaquer au système d'approvisionnement d'Ottawa, réputé pour sa complexité. Au printemps, les libéraux ont changé d'avis et ont proposé d'en faire un organisme indépendant.

Au bout d'un an, M. Guzman était tellement exaspéré par le fouillis administratif qu'il était prêt à claquer la porte. En octobre, avant que le Parlement ait achevé l'examen de cette proposition, les libéraux ont présenté le projet de loi C-40 pour faire de cette agence une société d'État, avec un conseil d'administration et une structure ministérielle différente. Aujourd'hui, ils sont dans le flou, car le projet de loi C-40 prévoit l'abrogation de la section 16.

Voilà donc trois moutures différentes en à peine un an. Le gouvernement a commencé à se remettre en question, et on laisse au Parlement le soin de démêler cet imbroglio.

Mon parent reconnaîtrait immédiatement ce processus, mais au moins, sa confusion ne coûte pas des dizaines de millions de dollars aux contribuables.

M. Guzman est toujours là, pris dans ce manège sans fin et gagnant plus que n'importe quel autre fonctionnaire fédéral dans l'histoire, mais considérons l'absurdité de la situation. Le gouvernement crée une agence pour éliminer les retards, mais elle est si lente que son PDG clame haut et fort vouloir démissionner. On se retrouve alors avec une nouvelle structure organisationnelle, un autre conseil d'administration et un autre portefeuille ministériel. Si cette agence est censée réduire la bureaucratie, pourquoi continuons-nous à alourdir cette dernière et pourquoi son organisation est-elle si confuse?

La section 16 donnerait au ministre de vastes pouvoirs. Elle ferait de la passation de marchés concurrentiels la règle générale et prévoirait 13 catégories d'exceptions. Des exceptions visant à soutenir la recherche industrielle, l'interopérabilité et d'autres règlements vont bien au-delà des situations d'urgence. Le Parlement doit savoir pourquoi les règles de concurrence ont été contournées et ce que les contribuables ont reçu exactement en échange. Le projet de loi permettrait également d'exclure des fournisseurs pour des motifs de sécurité nationale sans que ceux-ci soient jamais informés des raisons et sans qu'il y ait de processus d'appel, à moins de saisir la justice.

Le fait de passer à une société d'État soulève une autre question sur les compétences des organismes de surveillance. Viennent ensuite les compétences en matière de financement: les prêts, les garanties, les paiements anticipés et les investissements dans les actions des entreprises. Nous avons besoin d'une production canadienne de munitions et de pièces essentielles, mais un organisme qui finance des entreprises tout en octroyant des contrats a besoin de règles strictes en matière de conflits d'intérêts. Nous devons mesurer la production des usines et l'équipement livré, et non les conversations prometteuses.

La confusion ne se limite pas à l'approvisionnement. La Garde côtière canadienne a été transférée à la Défense nationale tout en demeurant un service civil. Le gouvernement favorise une coopération militaire plus étroite tout en disant que les navires restent non armés et civils. En temps de paix, c'est possible. En temps de guerre, ça ne l'est pas.

Le 16 novembre, au comité, j'ai interrogé le vice-amiral Topshee au sujet des navires de la Garde côtière mis en service dans la marine. Contrairement aux bureaucrates d'Ottawa, il a dit la vérité. Il a reconnu qu'ils pourraient devenir des « cibles militaires légitimes » en cas d'hostilités.

En vertu du droit des conflits armés, ce qui importe, c'est ce que fait réellement un navire, et non pas le fait qu'Ottawa le qualifie de civil ou qu'un canon soit fixé au pont. Un navire civil qui apporte une contribution effective à une action militaire ou qui est sous le contrôle des forces armées constitue une cible militaire légitime.

On a entendu parler de l'idée de former un jour, peut-être, du personnel de la marine à bord de navires de la Garde côtière, mais, à l'heure actuelle, des membres civils de la Garde côtière naviguent dans les conditions les plus inhospitalières au monde avec une cible dans le dos. C'est là un exemple du genre de confusion qui afflige le gouvernement libéral. On ne peut pas simplement embarquer des civils à bord de navires utilisés à des fins militaires en temps de guerre sans déterminer qui en assure le commandement, de quelle protection ils bénéficient et si leurs équipages ont été formés pour faire face à ces risques. C'est tout simplement immoral.

● (1650)

Les fonctionnaires d'Ottawa ont beau avoir toujours soutenu que la Garde côtière est composée de navires civils, cela ne changera rien au droit international, et cela n'empêchera pas les attaques russes et chinoises contre des cibles légitimes dans le cadre d'un conflit armé.

Je ne reproche pas cette situation dangereuse à la marine. Je reproche au gouvernement libéral d'avoir annoncé qu'il allait porter les dépenses militaires à 2 %, puis d'avoir cherché désespérément des moyens d'atteindre cette cible. Ensuite, il a intégré la Garde côtière au ministère de la Défense nationale et il l'a laissée se débrouiller avec les conséquences pratiques plus tard. Il en va de même pour l'acquisition des avions GlobalEye.

Après des années de revirements politiques concernant le F-35, le gouvernement est encore en train de réexaminer son projet d'acquisition. Apparemment, la façon la plus rapide de se procurer un avion, c'est de le choisir, de financer sa mise au point, de revenir sur ce choix, de le choisir à nouveau, puis de se demander s'il ne faudrait pas encore changer d'idée.

La politique étrangère du premier ministre va dans le même sens. Il ne cesse d'invoquer le président Trump, comme si un président américain en fin de mandat, dont l'influence est limitée, définissait à jamais nos relations avec les États-Unis. Parallèlement, il se rapproche de Pékin et de Bruxelles, sans expliquer clairement aux Canadiens ce que ce revirement signifie pour le marché nord-américain et la défense continentale.

Nous avons déjà un accord de libre-échange avec l'Union européenne dans le cadre de l'Accord économique et commercial global. Même si tous les pays ne l'ont pas encore signé, l'accord est en vigueur dans les pays qui l'ont signé. Abstraction faite du secteur de l'énergie, notre marché est saturé de produits chinois. Pourquoi devons-nous devenir un membre associé de l'Union européenne? Pourquoi avons-nous besoin d'un accord sur la sécurité avec la Chine?

Tout n'est pas bloqué pour autant. Lors du pèlerinage du premier ministre en Chine, au Qatar et à Davos, en janvier, les services de traiteur à bord des avions ont coûté plus de 175 000 $ à eux seuls. Il est rassurant de savoir que certaines livraisons destinées au gouvernement arrivent à temps, mais ce n'est pas le cas pour d'autres. La vérificatrice générale a constaté que, au cours du même exercice, 695 millions de dollars avaient été engagés pour l'achat de munitions destinées à la réserve stratégique. Or, aucune des munitions liées à ces engagements n'était arrivée au 31 mars. De plus, l'inventaire de stocks de munitions d'une valeur de 656 millions de dollars n'avait pas été effectué dans les délais prescrits.

Alors que les plans de l'armée prévoient le recrutement de plusieurs milliers de réservistes supplémentaires, on apprend que des contrats et la formation de réservistes sont suspendus. J'ai servi dans la réserve; je sais qu'il faut des années pour prendre de l'expérience. Nous ne parviendrons pas à constituer une force plus grande et mieux formée en interrompant sans cesse la formation et en faisant chuter le moral au plus bas.

Je n'exige pas que tous les problèmes en matière de défense soient réglés du jour au lendemain. J'exige que le gouvernement cesse de s'embrouiller.

Cela me ramène au membre de ma famille dont j'ai parlé. Il a toujours l'intention de s'améliorer. Depuis aussi longtemps que je me souvienne, il annonce de grands projets, mais chaque projet devient une discussion avec lui-même, chaque discussion devient un débat, chaque débat engendre plus de confusion et, finalement, il revient à son point de départ. Cela fait 30 ans qu'il occupe le même emploi sans avenir. Ce n'est pas parce qu'il ne veut pas changer, et certainement pas parce qu'il n'a pas annoncé son intention de changer; cela fait 30 ans d'annonces ambitieuses, d'explications détaillées et d'inaction absolue.

La différence entre le gouvernement et mon parent, c'est que celui-ci ne fait que perdre son propre temps. Le gouvernement gaspille le nôtre, et il le fait à un coût public énorme, alors que la défense de notre pays est en jeu.

Le Canada n'a pas besoin d'autres grandes annonces ou d'une autre agence pour mettre en œuvre les recommandations du comité qui a étudié la dernière agence. Nous avons besoin d'un gouvernement qui peut prendre une décision, s'y tenir et finir par obtenir des résultats.

● (1655)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suis désolé pour le membre de la famille du député, mais cela dit, la situation est toute autre en ce qui concerne le gouvernement.

Si le député voulait faire preuve de plus d'honnêteté — disons de transparence —, je suis sûr qu'il reconnaîtrait que le gouvernement, en collaboration avec de nombreuses autres personnes, a pris de nombreuses initiatives au cours des 18 derniers mois qui ont eu une incidence profondément positive, comme l'augmentation nette de dizaines de milliers d'emplois au Canada.

Le député veut parler du processus d'approvisionnement lié aux forces armées. Attribuer sa responsabilité à une société d'État est une bonne chose. Il y aura ainsi plus de reddition de comptes et plus de transparence. Les conservateurs ne comprennent pas ce qu'une société d'État...

Le vice-président: Le député de Vernon—Lake Country—Monashee a la parole.

Scott Anderson: Monsieur le Président, aucune question n'a été posée, mais je vais quand même répondre. Prenons les exemples de l'approvisionnement en matière de défense et de l'Initiative liée aux drones de la Défense. Aujourd'hui, en comité, j'ai demandé où en était précisément le dossier et on m'a répondu que l'expression « à une vitesse jamais vue depuis des générations » signifie que nous avons en fait créé un marché. Nous n'avons aucun drone. Nous n'avons aucun contrat pour acheter des drones, mais nous avons un marché. Voilà les progrès spectaculaires que nous avons réalisés jusqu'à présent. Le député d'en face devrait se rendre compte qu'une annonce, ce n'est pas la même chose que la réalité.

● (1700)

[*Français*]

Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, dans son discours, mon collègue a énormément parlé de l'approvisionnement et de l'importance de la défense. Ça peut intéresser des entreprises de Shefford. Je pense entre autres à l'entreprise Prinoth, qui aimerait avoir un contrat.

On voit que, dans ce projet de loi, on crée une agence qui devrait servir à l'approvisionnement, mais son indépendance est justement loin d'être totale. C'est un des problèmes que nous voyons. Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

Scott Anderson: Monsieur le Président, le conseil d'administration de l'Agence de l'investissement pour la défense comprend environ trois personnes, dont la plupart sont issus du gouvernement, et un maximum de sept personnes, ce qui constitue un minuscule conseil d'administration pour une société d'État. Je constate que le gouvernement garde le contrôle sur ce que fait l'Agence de l'investissement pour la défense. C'est le conseil d'administration qui est responsable de l'appel, mais ce conseil, malgré son obligation fiduciaire, est vraisemblablement composé de trois représentants du gouvernement. Je n'ai même pas l'impression qu'il y a une surveillance.

Pat Kelly (Calgary Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au député au sujet du recours croissant du gouvernement à des stratagèmes comptables. Dans son discours, le député a parlé de la reclassification de la Garde côtière en tant que dépense militaire. Les libéraux n'ont pas changé la nature de la Garde côtière. Ils n'ont pas augmenté son budget. Ils n'ont pas renforcé ses capacités. Ils n'ont pris aucune mesure susceptible de modifier l'état de disponibilité opérationnelle et la posture des Forces armées canadiennes. Ils se sont contentés de transférer les crédits d'une colonne budgétaire à une autre pour les faire passer pour des dépenses de défense.

J'aimerais entendre les commentaires du député, s'il a quelque chose à ajouter, sur le fait que les stratagèmes comptables ne rendent pas le pays plus sûr et ne renforcent en rien les capacités que nous mettons à la disposition de nos alliés.

Scott Anderson: Monsieur le Président, la principale considération pour moi, c'est qu'il y a des civils qui circulent dans le Nord. J'ai récemment eu l'occasion de visiter nos bases dans le Nord. Ce n'est certainement pas l'endroit où l'on voudrait se retrouver à bord d'un navire faisant l'objet d'une attaque, surtout lorsqu'on n'a aucun moyen de riposter. On aurait tout aussi bien pu intégrer les Guides au ministère de la Défense nationale. Leur apport en matière de capacités de combat serait le même, c'est-à-dire nul. Ces stratagèmes n'ajoutent absolument aucune capacité de combat aux Forces armées canadiennes. Toutefois, avec tous les régimes de retraite et les autres dépenses ainsi transférés au ministère de la Défense nationale, ils gonflent assurément les chiffres.

William Stevenson (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole.

Je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-31, le projet de loi d'exécution du budget du gouvernement. Ce projet de loi propose une longue liste de changements, et je pourrais passer bien plus de 10 minutes à en passer plusieurs en revue. Cependant, je vais me concentrer uniquement sur quelques articles, ainsi que sur le message général que ce projet de loi envoie aux Canadiens. Je n'en ai pas d'exemplaire sous les yeux, mais il compte 352 pages. Ce sont 352 pages de changements qui compliquent un régime fiscal déjà trop compliqué, 352 pages de changements que j'ai moi-même, en tant que comptable professionnel agréé depuis plus de 26 ans, dû passer des semaines à décortiquer.

Certes, le projet de loi contient peut-être quelques bonnes idées, mais dans l'ensemble, la manière dont il est présenté et les efforts considérables que le gouvernement y a consacrés ne sont pas pratiques. Le gouvernement ne cesse d'ajouter des règles à un régime fiscal qui est déjà trop compliqué. Il continue d'ajouter des exemptions et des crédits d'impôt ultraciblés.

Le gouvernement libéral ne cesse de changer les règles du jeu, et ce sont les Canadiens qui en font les frais chaque fois. Les Canadiens demandent exactement le contraire. Ils veulent un régime fiscal simple, équitable et facile à comprendre.

Les familles veulent connaître le montant des impôts qu'elles doivent payer. Les propriétaires de petites entreprises veulent consacrer moins de temps à la paperasse et plus de temps à la gestion de leurs affaires. Les agriculteurs veulent des règles claires pour pouvoir planifier. Or, le gouvernement ne fait qu'ajouter des règles, des formulaires et des coûts.

À titre de comptable professionnel agréé qui a travaillé avec le régime fiscal pendant une vingtaine d'années, j'ai pu constater à quel point il a gagné en complexité. La Loi de l'impôt sur le revenu et ses règlements comptent déjà environ 3 500 pages. Les coûts de fonctionnement de ce régime se chiffrent en milliards de dollars, et c'est sans compter les coûts à l'extérieur du gouvernement.

Chaque fois que le gouvernement ajoute une nouvelle règle fiscale, il faut la comprendre et déterminer comment s'y conformer et comment la déclarer. Pour une grande entreprise, cela signifie peut-être embaucher d'autres comptables à l'interne, mais pour une petite entreprise de Yellowhead, cela pourrait se traduire par une autre facture de son comptable, plus de paperasse et moins de temps à consacrer à la gestion de ses affaires. Voilà pourquoi la réforme fiscale est si importante.

C'est également pour cette raison que je me suis fixé comme priorité d'écouter directement les Canadiens, en particulier ceux des collectivités de ma propre circonscription, Yellowhead. Au cours des dernières semaines, j'ai organisé plusieurs assemblées publiques sur la réforme fiscale à Edson, Hinton, Jasper et Grande Cache. Nous en prévoyons également d'autres le mois prochain à Carstairs, Canmore, Banff, Rocky Mountain House et Springbank.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de venir nous faire part de leurs préoccupations et de nous dire ce qui doit changer. Le message est clair: les Canadiens en ont assez d'un système fiscal difficile à comprendre, coûteux à gérer et qui change constamment. Les gens ont exprimé des préoccupations concernant leurs tranches d'imposition, qui sont les plus élevées d'Amérique du Nord, les déductions insensées pour les travailleurs et les entreprises, et les coûts liés au développement d'une entreprise.

Nous avons également entendu les agriculteurs et les éleveurs, les propriétaires de petites entreprises et les familles. Ils veulent un système fiscal équitable qui ne leur complique pas la tâche pour travailler, épargner, investir ou transférer leur entreprise à la génération suivante. Les décisions concernant la réforme fiscale ne devraient pas se prendre derrière des portes closes à Ottawa. Cette réforme devrait être dictée par les personnes qui composent tous les jours avec le système.

J'ai également mis en ligne un questionnaire sur la réforme fiscale pour que les Canadiens qui ne peuvent pas assister à des assemblées publiques puissent faire part de leurs idées. J'invite tous les Canadiens de partout au pays à remplir le questionnaire en anglais sur mon site Web, à l'adresse williamstevenson.ca/taxreform.

Mon objectif est de rapporter ces idées à Ottawa. Contrairement à ce que j'ai vu le gouvernement libéral faire, à savoir prendre ses propres idées et les imposer au public, le public veut en fait un régime plus équitable et plus concurrentiel. Nous devrions rendre le système plus facile à utiliser, et non ajouter des couches de règles chaque fois que le gouvernement présente un budget.

Une partie du projet de loi C-31 qui mérite une attention particulière est celle qui modifie les règles relatives aux fiducies. Selon les règles actuelles, les fiducies réalisent des gains en capital tous les 21 ans, ce qui entraîne souvent un impôt à payer. Cette mesure vise à empêcher les gens d'utiliser des fiducies pour reporter indéfiniment le paiement de l'impôt. La modification prévue dans le projet de loi C-31 étendrait certaines de ces règles aux transferts indirects.

● (1705)

On peut utiliser les fiducies pour de nombreuses raisons, notamment pour planifier le transfert d'une entreprise familiale à la prochaine génération. Même si on y a rarement recours pour les exploitations agricoles familiales, leur utilisation peut également s'avérer pertinente dans ce contexte. Bien que je sois d'accord pour dire que personne ne devrait pouvoir utiliser des mécanismes fiscaux complexes pour échapper à ses obligations fiscales, nous devons veiller à ce que les règles soient claires et qu'elles n'imposent pas de coûts ou de difficultés inutiles aux familles et aux entreprises qui respectent la loi. Si le régime fiscal était équitable et plus facile à comprendre pour les Canadiens, bon nombre d'entre eux n'auraient pas à recourir à de telles combines.

Les entreprises ne doivent pas être considérées uniquement comme une source de recettes pour l'État. Elles créent des emplois, soutiennent les collectivités locales et contribuent à la vitalité de nos économies rurales. Les familles doivent pouvoir planifier leur avenir sans craindre que des modifications réglementaires entraînent des coûts imprévus. C'est contre ceux qui évitent délibérément de payer des impôts que nous devons nous battre. Nous ne devons pas compliquer la vie des Canadiens qui s'efforcent simplement de diriger leur entreprise et de planifier leur avenir.

Je voudrais également aborder brièvement la question des simples fiducies. Le gouvernement impose le recours aux simples fiducies dans des cas où elles n'étaient pas utilisées auparavant. En 2024, le gouvernement avait prévu d'instaurer de nouvelles règles concernant les simples fiducies. À la dernière minute, à la onzième heure, il a annulé ces changements en affirmant qu'ils auraient des conséquences imprévues. C'est en quelque sorte une constante chez le gouvernement, qui a déjà dû gérer des modifications fiscales par le passé. Les libéraux ont une idée théorique qu'ils ne semblent jamais approfondir, et ce sont les Canadiens qui en paient le prix. Bien qu'ils aient modifié ces règles depuis 2024, nous sommes toujours aux prises avec de nombreux problèmes.

Les règles de déclaration distinctes applicables aux simples fiducies ont suscité des inquiétudes, car de nombreux Canadiens ne savent pas s'ils doivent remplir une déclaration de revenus, un autre formulaire T3 ou fournir davantage d'information à l'Agence du revenu du Canada, même s'ils ne sont en réalité pas redevables d'impôt. Pour beaucoup, il ne s'agit pas d'accords fiscaux complexes, mais simplement de questions familiales ou patrimoniales courantes. Les Canadiens ne devraient pas avoir à faire appel à un comptable ou à un avocat simplement pour savoir si un accord courant les oblige à remplir un formulaire fiscal supplémentaire.

Le gouvernement doit établir des règles claires, donner des instructions précises et définir des attentes raisonnables. Nous devons veiller à ce que les Canadiens ordinaires n'aient pas à supporter des frais supplémentaires parce qu'ils ne comprennent pas ce que l'Agence du revenu du Canada attend d'eux.

Avant de donner plus de pouvoirs à l'Agence du revenu du Canada, le gouvernement devrait aussi se demander si l'Agence sert bien les Canadiens. Quiconque a tenté de régler un problème fiscal avec l'Agence du revenu du Canada sait à quel point cela peut être frustrant. Je peux dire en toute confiance que j'ai probablement passé le plus grand nombre d'heures en attente avec l'Agence du revenu du Canada de tous les députés. La musique des lignes téléphoniques de l'Agence du revenu du Canada me hante encore. Les gens peuvent passer des heures en attente à recevoir des réponses différentes de la part de différents employés ou devoir attendre trop longtemps pour qu'une erreur soit corrigée.

Les petites entreprises et les particuliers ne devraient pas avoir à se battre dans un système compliqué pour obtenir une réponse claire. Le gouvernement devrait se concentrer sur l'amélioration des services de l'Agence du revenu du Canada, la résolution des problèmes existants et le traitement équitable des contribuables. Il ne suffit pas de donner plus de pouvoir à l'Agence. Les Canadiens méritent une agence qui rend des comptes et qui travaille pour eux.

Quand j'examine le projet de loi C-31 dans son ensemble, je vois un gouvernement qui ne cesse d'ajouter des règles sans veiller à ce qu'elles soient appliquées comme il faut et qu'elles atteignent leur objectif. Il faut une approche différente. Nous devons rendre l'impôt sur le revenu plus facile à comprendre. Nous devons réduire le coût de l'observation des règles fiscales pour les petites entreprises, les agriculteurs et les familles. Nous avons besoin d'une ARC qui offre un meilleur service et qui rend des comptes. Nous avons besoin d'un régime fiscal qui encourage les gens à travailler, à épargner, à investir et à créer des entreprises...

● (1710)

[*Français*]

Jean-Denis Garon: Monsieur le Président, je suis désolé d'interrompre mon collègue, j'invoque le Règlement. Auriez-vous l'amabilité de vérifier le quorum?

Le vice-président: Je prie le greffier de bien vouloir compter les députés présents

Après le compte:

Le vice-président: Il y a maintenant quorum.

[*Traduction*]

Le député peut poursuivre.

William Stevenson: Nous avons besoin d'un régime fiscal qui encourage les gens à travailler, à épargner, à investir et à créer des entreprises ici, au Canada. Nous avons besoin d'un gouvernement qui gère avec prudence l'argent des contribuables et qui explique aux Canadiens à quoi cet argent sert. C'est ce que me disent les habitants de toute la circonscription de Yellowhead. Les gens ne demandent pas des règles fiscales plus compliquées. Ils veulent un régime prévisible. Pour que le Canada reste compétitif, nous avons besoin d'un plan visant à retenir les meilleurs et les plus brillants en abaissant la tranche d'imposition la plus élevée et en relevant le seuil à partir duquel l'impôt s'applique.

En tant que comptable professionnel agréé, je pense que nous devrions être capables d'expliquer notre régime fiscal dans un langage simple. Si les Canadiens ordinaires ne parviennent pas à comprendre les règles qu'ils sont censés respecter, nous devons réexaminer sérieusement ces règles. Le gouvernement ne devrait pas mesurer son succès en fonction du nombre de pages de projets de loi adoptés ni du nombre de formulaires créés. Il doit plutôt évaluer son succès en se demandant si les Canadiens ont les moyens de respecter ces règles afin de pouvoir prospérer.

Je vais continuer à faire entendre à Ottawa les préoccupations des habitants de Yellowhead. Je resterai à l'écoute des entreprises, des propriétaires, des familles...

Le vice-président: Nous passons aux questions et observations. Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre a la parole.

● (1715)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, depuis que j'ai été élu pour la première fois en 1988, on répète qu'il faut simplifier le régime fiscal et le rendre plus convivial pour les Canadiens, si je puis m'exprimer ainsi. Cela dit, des changements ont été apportés au cours des dernières années.

Je suis persuadé que le député d'en face est bien au fait de la mégadéduction à la productivité. Il s'agit d'un important allégement fiscal qui offre aux petites, moyennes et grandes entreprises un incitatif à investir dans leur croissance, que ce soit par l'adoption de nouvelles technologies, l'apport de nouveaux capitaux ou l'acquisition de nouveaux équipements. Toutes ces mesures s'inscrivent dans un ensemble plus vaste qui contribue à la croissance de nos exportations vers les marchés internationaux, qui atteignent aujourd'hui des niveaux sans précédent. J'aimerais savoir ce que le député pense de cette déduction fiscale en particulier.

William Stevenson: Monsieur le Président, la mégadéduction était nécessaire si nous voulions rester dans la course. Les États-Unis avaient déjà adopté des mesures comparables depuis quelques années, et nous devions nous adapter pour préserver notre capacité de production.

Les libéraux présentent la méga déduction comme une mesure exceptionnelle, mais ce n'est pas tout à fait ce qu'ils prétendent. Les entreprises pouvaient déjà déduire ces coûts grâce aux règles d'amortissement existantes. Le problème est que le gouvernement a rendu les règles plus complexes en prévoyant que certaines catégories seront admissibles à la mesure alors que d'autres ne le seront pas. Contrairement à bien des catégories qui existent déjà dans le régime fiscal, ces investissements peuvent toujours être amortis. La différence tient essentiellement au moment où la déduction peut être réclamée. Certes, l'entreprise peut la demander en une seule année plutôt que de l'étaler sur cinq ans, mais c'est à peu près le seul changement apporté par cette mesure.

[*Français*]

Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, comme on le sait, le gouvernement fédéral finançait jadis, par l'entremise des transferts en santé, 35 % des dépenses du Québec et des provinces. C'est rendu à 22 %. Au Québec, nous envoyons 50 % de nos impôts au fédéral. Ailleurs, c'est redistribué différemment.

Nous avions demandé de verrouiller la hausse des transferts en santé à 6 %, mais le gouvernement ne l'a pas fait, ce qui fait que dès 2028-2029 la hausse minimum va être à 3 %, alors que l'augmentation naturelle des coûts de système, avec le vieillissement et l'augmentation de la population, c'est 5 à 6 %. Qu'en pense mon collègue?

[*Traduction*]

William Stevenson: Monsieur le Président, les dépenses publiques ont considérablement augmenté. Le montant que le gouvernement va consacrer rien qu'au service de la dette connaît une croissance exponentielle, ce qui vient réduire le montant des transferts versés aux provinces. Les libéraux vont réduire la contribution du gouvernement fédéral aux provinces dans les domaines de la santé et de l'éducation. Ils doivent réajuster leurs priorités budgétaires afin d'éviter une diminution des dépenses consacrées aux services publics.

Helena Konanz (Similkameen—Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier mon collègue de Yellowhead pour l'expertise qu'il apporte à la Chambre. Je pense qu'il possède une expérience en matière fiscale que personne d'autre ici ne possède vraiment, puisqu'il est comptable professionnel agréé.

Le député a notamment souligné que, dans le budget, le régime fiscal n'est pas pratique. De nouvelles règles viennent s'ajouter, ce qui rend le régime plus complexe. Le député pourrait-il expliquer en quoi cela nuit aux petites entreprises? De nombreux Canadiens nous regardent en ce moment, dont beaucoup de propriétaires de petites entreprises. Dans quelle mesure cette complexité pourrait-elle dissuader quelqu'un de créer son entreprise ou compromettre la réussite de son entreprise?

William Stevenson: Monsieur le Président, un grand nombre de mes clients me disaient qu'ils ne pouvaient plus se consacrer à la raison d'être de leur entreprise parce qu'ils passaient beaucoup trop de temps à se conformer aux nouvelles règles et aux formalités administratives, ce qui freinait leur productivité. C'est le principal obstacle que le gouvernement impose aux petites entreprises, et cela ralentit leurs activités. Si le gouvernement réduisait les exigences, ces petites entreprises auraient probablement un meilleur modèle d'affaires et gagneraient plus d'argent. Cela se traduirait par une augmentation des recettes fiscales pour le gouvernement, ce qui serait avantageux.

● (1720)

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je sais que je ne dispose pas d'un temps de parole complet, mais je tiens à remercier mon collègue le député de Yellowhead de m'avoir cédé une partie de son temps de parole.

Le projet de loi dont nous sommes saisis ce soir, le projet de loi C-31, est le deuxième de deux projets de loi omnibus d'exécution du budget du 4 novembre 2025. Le premier de ces projets de loi omnibus d'exécution du budget, le projet de loi C-30, a été adopté plus tôt cette année, et il a pris les gens par surprise, car dans ce projet de loi omnibus sur les finances était enfouie une réduction importante des mesures de protection de la santé humaine et environnementale contre les pesticides prévues dans la Loi sur les produits antiparasitaires.

Étonnamment, dans le cas du projet de loi C-31, qui a été déposé en première lecture le 6 mai et qui, pour revenir à ce que d'autres collègues ont dit, vise à mettre en œuvre un budget déposé le 4 novembre, nous assisterions encore une fois à une réduction importante de la réglementation sur les pesticides au pays. Ces changements proposés dans les projets de loi C-30 et C-31 n'étaient pas annoncés dans le budget.

À la lecture du budget du 4 novembre, rien ne permettait de croire que les mesures législatives de mise en œuvre viendraient affaiblir de manière importante les protections en matière de santé et de sécurité publiques et les protections environnementales contre certains des produits chimiques les plus toxiques utilisés au Canada, des substances mises au point pour tuer des insectes, des plantes, des rongeurs et d'autres organismes. La Loi sur les produits antiparasitaires porte sur toute la gamme des pesticides: les insecticides, les fongicides, les rodenticides et ainsi de suite.

Pourquoi est-ce important? Je voudrais prendre un peu de recul, car, bien sûr, ce projet de loi d'exécution du budget est inquiétant et comporte de nombreuses autres dispositions, et la plupart des députés ont aujourd'hui abordé les autres parties, telles que les modifications proposées concernant l'Agence de l'investissement pour la défense, les changements relatifs aux organismes de bienfaisance étrangers et le traitement des dons qui leur sont versés. Il y a une myriade d'articles différents, tellement nombreux que je ne pourrais pas tous les énumérer même si je disposais d'un temps de parole complet.

Ce qui rend cela particulièrement choquant du point de vue d'une députée qui lit tout avec diligence et s'efforce de s'adapter et de préparer des amendements pour tout ce qui revêt de l'importance, c'est que lorsque des modifications à la Loi sur les produits antiparasitaires sont apportées dans le cadre d'un ensemble de mesures dissimulées au sein d'un projet de loi omnibus d'exécution du budget, cela signifie qu'elles ne seront jamais étudiées comme il se doit.

Je tiens à le souligner très clairement. Un projet de loi omnibus d'exécution du budget n'est renvoyé qu'à un seul comité parlementaire, le Comité permanent des finances. Le Comité permanent des finances compte des membres très compétents, mais l'une des raisons pour lesquelles le comité de l'environnement et le Comité permanent de la santé existent est justement de permettre à leurs membres d'acquérir une expertise et de disposer, en tant que comité, du temps nécessaire pour convoquer des témoins, tels que ceux de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement, qui auraient souhaité témoigner sur ce projet de loi et qui sont consternés par ce recul.

Les témoins experts de la Fondation David Suzuki, d'Environmental Defence Canada et de divers organismes axés sur la santé et la sécurité redoutent que le budget cache le pire assouplissement de la réglementation relative aux pesticides de l'histoire de notre pays.

On pourrait cependant dire que ce n'est pas caché. Il suffit de consulter la table des matières. Quand on arrive à la section 13, on constate qu'il y aurait des changements à la Loi sur les produits antiparasitaires. Or, le budget ne fournit pas du tout de détails sur ces changements. C'est une surprise totale, et ça se trouve dans un projet de loi omnibus d'exécution du budget, alors aucune des personnes qui auraient voulu faire un témoignage de fond à propos du projet de loi n'a été invitée à témoigner devant le comité des finances.

J'ai essayé d'amender le projet de loi à l'étape de l'étude article par article afin de faire obstacle à l'assouplissement de la réglementation. Je vais être très précise. Le projet de loi C-31 éliminerait la révision obligatoire des pesticides tous les 15 ans, alors qu'il s'agit là d'un moyen déterminant de comprendre les effets concrets de l'utilisation des pesticides sur l'environnement. Depuis le temps, c'est prouvé: cet examen tous les 15 ans est un volet essentiel de la réglementation sur les pesticides. Pourquoi l'éliminer? Quel est le rapport avec le budget?

Nous n'avons pas le moindre renseignement pour expliquer le lien qu'il y aurait entre tout ça. Il n'y a aucun lien. C'est juste que pour un gouvernement qui a fait l'objet d'un lobbyisme intensif de la part des fabricants de pesticides, c'est une méthode commode. Le groupe de lobbyisme relativement aux pesticides CropLife a largement eu accès aux ministres. C'est pourquoi l'information qui devrait être là n'y est pas.

● (1725)

Si le gouvernement en place estime que la Loi sur les produits antiparasitaires, dont s'occupe Santé Canada, doit être modifiée, la ministre de la Santé devrait proposer des modifications à la Loi dans le cadre d'un processus séparé; ces modifications devraient être soumises à un examen approprié à la Chambre et non insérées dans un projet de loi omnibus d'exécution du budget qui ne sera étudié que par le comité des finances de la Chambre des communes, comme je l'ai déjà dit.

C'est une abomination, et c'est une méthode qu'on voit utilisée trop souvent, de manière routinière, par ce nouveau gouvernement qui se dit encore libéral. Je demande aux députés libéraux ce qu'ils pensent de l'idée que toutes les formalités administratives doivent être éliminées. Je n'ai jamais entendu un gouvernement libéral dire une chose pareille ni dire, par exemple, que si quelque chose nuit aux profits des fabricants de pesticides, nous devons nous en débarrasser.

C'est pourquoi des groupes ont formé une coalition à ce sujet. Si quelqu'un écoute encore l'intervention et qu'il veut vérifier, l'information est facile à trouver. On les appelle maintenant les dispositions du « printemps silencieux » du projet de loi C-31, qui supprimeraient les protections et les règlements fédéraux sur les pesticides. Ces protections visent à protéger la santé humaine et l'environnement, rien d'excessif. On procéderait à un examen tous les 15 ans. Si les examens obligatoires tous les 15 ans représentent un fardeau trop lourd pour le gouvernement, alors qu'il s'efforce de faciliter l'accès à des produits chimiques toxiques et dangereux…

Le vice-président: Comme il est 17 h 27, conformément à l'ordre adopté le lundi 23 novembre, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toutes les motions nécessaires pour disposer de l'étape de la troisième lecture du projet de loi dont la Chambre est maintenant saisie.

La motion porte sur l'amendement.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal, s'il vous plaît.

[*Français*]

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 30 novembre à la fin de la période prévue pour les questions orales.

[*Traduction*]

Le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement a la Chambre invoque le Règlement.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, je crois que vous constaterez qu'il y a consentement unanime pour dire qu'il est 17 h 30, afin que nous puissions passer aux affaires émanant des députés.

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

[*Français*]

LE CODE CRIMINEL

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 5 octobre, de la motion portant que le projet de loi C-255, Loi modifiant le Code criminel (méfait — biens religieux), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre pour parler du projet de loi C-255.

Avant de commencer, j'aimerais souligner que plusieurs députés de la Chambre portent différents symboles pour appuyer des causes qui sont importantes.

D'abord, comme on le sait, nous sommes dans les 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes. C'est 12 jours au Québec et 16 jours au Canada. Cela dit, la cause n'en est pas moins importante et mériterait qu'on s'y attarde toute l'année. Le ruban blanc, qui est porté par plusieurs députés à la Chambre, indique la solidarité et l'appui à cette cause extrêmement importante.

L'autre cause sur laquelle je tiens à attirer l'attention, c'est le fameux nœud papillon que certains députés de la Chambre portent, particulièrement ceux du Québec. Cela s'inscrit dans la campagne Noeudvembre, qui vise à amasser des fonds pour la recherche sur le cancer de la prostate. Noeudvembre est organisé par Procure, qui est un organisme qui accueille avec beaucoup de reconnaissance les dons qui sont faits par l'achat du nœud papillon ou les dons faits sur leur site en ligne. Je voulais simplement le souligner, parce que des gens peuvent se demander pourquoi les députés portent différents symboles à différentes occasions. La Chambre des communes nous permet de le faire et je pense que c'est une bonne utilisation de la visibilité que nous pouvons avoir ici.

Revenons maintenant au projet de loi C-255. Évidemment, le Bloc québécois, de façon générale, s'oppose toujours à l'imposition de peines minimales, peu importe le contexte. Dans ce cas-ci, c'est exactement ce qui est proposé. On parle de méfaits à l'égard de biens religieux.

La proposition des conservateurs est libellée ainsi:

> Quiconque commet un méfait à l'égard de tout ou partie d'un bâtiment ou d'une structure servant principalement au culte religieux — notamment une église, une mosquée, une synagogue ou un temple —, d'un objet lié au culte religieux se trouvant dans un tel bâtiment ou une telle structure ou sur le terrain où ceux-ci sont érigés, ou d'un cimetière, est coupable d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou par mise en accusation et est passible: [...]

C'est là qu'on impose des peines minimales, par exemple une peine minimale de 1 000 $ pour une première infraction ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans, selon la récurrence et la gravité du crime.

Si nous avons un problème avec ça, ce n'est pas parce que nous trouvons que ce n'est pas un crime grave ni parce que nous pensons que c'est acceptable. Je crois que nous avons tous été extrêmement scandalisés ces dernières années par l'augmentation très préoccupante des actes de vandalisme, des attentats, des menaces, ne fût-ce que par l'inquiétude qui régnait autour des lieux de culte. En fait, on a vu partout au Canada et au Québec des incidents absolument intolérables.

Plus près de nous — on se rapporte évidemment toujours à sa propre réalité —, dans la région Montréal, à Outremont, entre autres, des écoles juives étaient la cible de manifestants, de menaces et de vandalisme. Ce sont des choses qui sont absolument dégueulasses. Je le dis en utilisant le terme latin pour être certain que ça entre bien dans les esprits.

Il n'est pas question de minimiser la gravité des gestes. Oui, certaines personnes peuvent trouver que ces actes criminels sont plus graves ou plus importants que d'autres types d'actes criminels. C'est tout à fait correct. On n'est pas là pour juger de l'échelle d'appréciation des différents crimes en fonction de ses propres convictions ou de ses propres valeurs.

Là où nous avons un certain problème avec ça, c'est qu'il existe déjà un cadre juridique. Il existe déjà dans le Code criminel des mesures pour punir ce genre de crimes. Il existe même une notion de gravité augmentée quand il s'agit de crimes fondés sur la haine. On peut certainement présumer qu'il y a à la base de ces crimes, de ces actes de vandalisme, de ces attentats qui sont commis à l'endroit de temples, de synagogues, de mosquées ou d'églises, un facteur de haine attaché à ça.

Je pense que les parlementaires n'ont pas à se substituer au travail des juges dans ces cas-là, étant donné que ces derniers ont déjà en main tous les outils dont ils ont besoin et qu'ils vont pouvoir, en plus, tenir compte des différents facteurs dont nous ne disposons pas ici au moment de décider d'une telle loi.

● (1730)

Imposer des peines minimales dans le processus, c'est comme se substituer un peu au travail du juge et lui retirer la possibilité d'évaluer les différents facteurs qui sont présents et qui seront effectivement différents d'une cause à une autre. Je parle de ces facteurs qui vont faire en sorte que, dans un certain cas, c'était peut-être un geste étourdi de quelqu'un qui était dans un état voisin de son état normal et que ce n'était pas du tout quelque chose qui était causé par la haine d'un groupe en particulier. Dans un autre cas, peut-être que, oui, ça va être quelque chose qui va être effectivement causé par une haine développée par quelque facteur que ce soit d'un groupe religieux en particulier. Ça reste donc au juge de faire cette détermination et de faire cette évaluation au cas par cas, et c'est un peu notre travail de nous assurer que les juges disposent justement des bons outils. Je ne pense pas qu'arriver avec des peines minimales parce qu'on est convaincu que ces crimes méritent des peines plus sévères ou un minimum de sévérité soit une bonne façon de faire notre travail de parlementaire.

Nous sommes sensibles à ce qui s'est produit. Nous connaissons probablement plusieurs collègues ici, à la Chambre, qui ont connu personnellement des gens dont les familles ont été touchées par ces actes. Donc, ça devient très émotif. Ça devient quelque chose de très sensible quand nous en discutons et quand nous en débattons. Les opinions et les convictions divergent. C'est ce qui fait que je ne pense pas que ce soit à la Chambre des communes qu'on doive avoir ce débat, et c'est ce qui fait que les juges sont généralement les mieux placés pour porter ces jugements et pour établir ces peines.

Je tiens à faire un parallèle parce que nous parlons de crimes qui sont commis à l'endroit de biens religieux, parce que, dans les valeurs et dans les convictions de ceux qui ont déposé ou ceux qui vont voter en faveur de ce projet de loi, la religion est prédominante, importante, et que tout ce qui entoure le culte doit être protégé de façon augmentée, si on veut. Moi, je suis un passionné de culture et je connais plein de députés qui sont des passionnés de culture également et pour qui les biens culturels ont une valeur énorme, une valeur qui doit rester, qui doit être protégée, parce que ces biens vont témoigner de notre époque dans le futur.

On s'est scandalisé de ce que les talibans ont fait, par exemple, avec des monuments et avec des biens historiques et culturels, avec des biens patrimoniaux. C'est la même chose pour moi en ce qui a trait à certains biens culturels, que ce soit des œuvres d'art ou que ce soit, comme je le disais, des biens patrimoniaux. Cependant, je ne m'imagine pas déposer un projet de loi à la Chambre des communes pour demander qu'il y ait des peines minimales obligatoires si, par exemple, des manifestants s'en prenaient à des œuvres d'art dans un musée, ce qui pour moi est absolument scandaleux, indécent et inacceptable. Ça me rend extrêmement en colère quand je vois ces actes rapportés dans les médias, mais ça ne me pousse pas à arriver ici, à la Chambre, et à dire qu'il faut absolument qu'on impose des peines minimales plus sévères parce que ces actes, à mon sens, selon mes valeurs, selon mes convictions, sont plus graves que d'autres crimes du même ordre.

C'est un peu là qu'on situe et c'est un peu là que je trouve mon malaise. Cependant, je tiens à rappeler qu'il s'agit quand même d'un sujet qui est extrêmement délicat et pour lequel nous accordons, au Bloc québécois, toute la sensibilité et la délicatesse que ça mérite, parce que nous respectons énormément les convictions de chacun. Nous respectons énormément aussi le fait que certaines personnes sont plus sensibles à ces situations pour différentes raisons. Nous nous joignons donc à l'esprit du projet de loi C-255, je dirais, pour condamner vraiment sans réserve les attaques qui sont faites à l'endroit des lieux de culte.

Nous voulons aussi redire à toutes ces communautés qui ont été ciblées par des actes de violence et de vandalisme ces dernières années que nous sommes absolument solidaires. Nous sommes tout aussi scandalisés que tous les autres députés à la Chambre quand des crimes de cette nature sont commis à l'endroit de ces communautés. Toutefois, je pense que ce qu'il faut que nous soulignions ici et que nous fassions ressortir, c'est que nous pensons qu'il faut préserver la capacité des juges d'imposer une peine en fonction de tous les facteurs qui sont présentés dans toutes les causes qui leur sont présentées.

● (1735)

[*Traduction*]

Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, je reviens en arrière, avant le début. En 1774, un catholique en Angleterre ne pouvait pas voter. Il ne pouvait pas siéger au Parlement ni occuper une charge publique. Ce n'était pas à cause de ses actions, mais à cause de sa foi.

La même année, de ce côté-ci de l'océan, l'Acte de Québec a garanti aux catholiques du Québec la liberté de pratiquer ouvertement leur foi et d'occuper une charge publique. C'était 55 ans avant que les catholiques en Angleterre obtiennent le même droit.

Voilà qui nous étions avant même d'être un pays.

Et nous avons continué: les pleins droits ont été accordés aux Juifs en 1832, un quart de siècle avant la Grande-Bretagne; la liberté de culte est arrivée en 1851; la protection des écoles religieuses a été inscrite dans la Constitution en 1867; la Déclaration des droits de M. Diefenbaker est arrivée en 1960; et, en 1982, nous avons adopté une charte où la liberté de religion est inscrite tout en haut. Chaque génération a apposé une pierre de plus sur ce mur. Je crains que notre génération soit celle qui verra le mur se fissurer.

Nous sommes ici aujourd'hui pour défendre des idées très simples, à savoir que nous ne devrions pas avoir à cacher notre foi, à nous excuser ou à nous rabaisser face à la haine, que nous ne devrions pas être sur nos gardes chaque fois que nous allons pratiquer notre culte, quel qu'il soit, et qu'un lieu où nous pratiquons notre culte est un sanctuaire qui mérite d'être protégé, car une attaque contre cet endroit est une attaque contre notre liberté fondamentale.

C'est ce que croit ma collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek, et c'est la raison pour laquelle elle a présenté ce projet de loi. Je suis heureuse d'avoir la chance de l'appuyer. Elle l'a présenté parce qu'à une certaine époque, ces idées étaient tout simplement la norme, et nous savions tous ce que cela signifiait.

Quand les choses étaient normales, un grand-père pouvait débarquer à Halifax et savoir que le Canada était différent; pas parfait, mais différent. Quand les choses étaient normales, on pouvait accrocher une mézouza à sa porte sans que personne n'y touche, on pouvait envoyer ses enfants à une école religieuse sans s'inquiéter pour leur retour à la maison, et on pouvait aussi porter un turban dans la rue sans que personne ne fasse de remarque, car cela ne regardait personne. C'était le pacte établi au Canada. C'était l'engagement que le pays avait pris envers chaque famille venue ici avec le peu de biens qui lui restaient. Pendant longtemps, malgré des imperfections et des lacunes, et malgré des échecs que nous ne devrions jamais passer sous silence, le Canada a respecté cet engagement. C'était jusqu'à aujourd'hui.

En 2015, la police rapportait 1 362 crimes haineux. L'an dernier, ce chiffre dépassait les 4 700. Cela représente une hausse de plus de 245 %. Ce nombre a plus que triplé en l'espace d'une seule décennie. De plus, ce ne sont que les cas dont nous avons connaissance. Ici, dans ce pays, c'était censé être différent. Les choses étaient censées être différentes. Les crimes haineux à caractère religieux ont plus que doublé en seulement trois ans et, l'année dernière, 7 sur 10 visaient des Canadiens juifs.

L'an dernier, B'nai Brith a recensé 6 800 incidents antisémites, soit près de 19 par jour. L'organisation a signalé que cette haine était en train de devenir « normale ». On a utilisé le mot « normale ». Pas « croissante », mais « normale », comme un nouveau seuil ou un nombre qui ne surprend plus personne.

Permettez-moi d'expliquer aux députés ce qui arrive. Chaque jour, pendant que nous sommes ici, la liste des synagogues qui sont la cible d'une bombe incendiaire, de tirs ou de vandalisme continue de s'allonger. Il y a eu Beth Tikvah, à Montréal, Schara Tzedeck, à Vancouver, Shaar Shalom et Beth Israel, à Halifax, le Chabad, à Richmond Hill, Beth Avraham Yoseph, dans ma propre communauté, et beaucoup d'autres encore, au sud de chez moi, à Toronto.

À Brampton et à Edmonton, des temples hindous ont été profanés par un message traitant les fidèles de terroristes. À Vancouver, un gurdwara sikh a été vandalisé. À Mississauga, les fenêtres d'un organisme islamique ont été fracassées. Plus de 100 églises ont été incendiées ou vandalisées, mais personne ne dit rien. On les vandalise depuis 2021 et 33 d'entre elles ont été réduites en cendres.

Quel était le message derrière tous ces gestes? Le message est très clair: « Nous savons où vous êtes, à quel endroit vous vous réunissez et ce que vous considérez comme sacré, mais nous n'avons pas peur de vous. »

Chaque fois qu'une église est la proie des flammes, qu'une synagogue est visée par des coups de feu, que les fenêtres d'une mosquée sont fracassées ou qu'un temple ou un lieu sacré est profané, des gens se demandent: « Puis-je encore prier ici en toute sécurité? ». Des membres de ma collectivité m'ont confié qu'ils avaient cessé de fréquenter leur lieu de culte par crainte de ne pas rentrer chez eux.

● (1740)

Nous avons récemment accueilli une fille dans notre famille et célébré sa cérémonie de nomination. Cela aurait dû être l'un des plus beaux moments de notre vie, si ce n'était de ce qui a retenu mon attention ce matin-là. La matinée était heureuse, mais je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer qu'il y avait des agents de sécurité à la porte, des policiers autour du bâtiment et qu'il fallait être sur une liste pour pouvoir entrer dans le sanctuaire. Avant même que ma fille puisse lever la tête toute seule, elle a dû franchir un périmètre de sécurité pour être accueillie au sein de sa propre foi. Ce n'est pas normal. Je veux qu'elle grandisse aussi fière de sa foi que je le suis de la mienne, dans un pays où ses amis pourront être tout aussi fiers d'être hindous, musulmans, chrétiens, sikhs ou issus d'une autre tradition religieuse. Je veux qu'elle grandisse dans un Canada où les gens n'ont pas à y penser à deux fois avant de mettre une mezouzah sur leur porte, d'envoyer leurs enfants dans une école confessionnelle ou de simplement entrer dans un lieu de culte. On n'y arrivera pas si nous faisons comme si de rien n'était, si nous fermons les yeux sur la montée de la haine et si nous refusons de nous donner les moyens de la combattre.

Ce projet de loi est l'un de ces moyens. Il dit que si une personne vandalise un lieu de culte, elle paiera pour les dommages. Si elle récidive, elle sera condamnée à une peine minimale obligatoire d'emprisonnement. Nous devons faire quelque chose pour y mettre fin, non pas avec des mesures législatives symboliques comme le projet de loi C-9, qui donne aux gouvernements les outils nécessaires pour censurer la religion tout en ignorant les criminels et les groupes terroristes qui se sont épanouis dans nos rues au cours de la dernière décennie, mais avec des mesures concrètes comme celle-ci, des outils clairs, précis et exécutoires que tous les procureurs dans toutes les villes du pays peuvent utiliser.

Je reviens exactement à mon point de départ, à un pays qui a décidé à maintes reprises que la foi d'un député ne lui coûterait jamais sa place ici et que le concept de normalité est bien réel. Il n'y a rien de normal dans le fait que des coups de feu soient tirés dans une synagogue en pleine nuit. Il n'y a rien de normal dans le fait qu'une église centenaire s'enflamme encore et encore. Il n'y a rien de normal dans les insultes haineuses peintes à l'aérosol sur quelque temple que ce soit au pays. Ce sont des choses qui deviennent normales seulement si nous les laissons devenir normales, si nous les accueillons avec un haussement d'épaules au lieu de prendre des mesures concrètes, si nous nous habituons à la nouvelle manchette, à la prochaine attaque ou si nous cessons de nous attendre à ce que les choses changent tout simplement. Sinon, je demanderais respectueusement à quoi cela sert d'être ici.

Quand, dans 20 ans, quelqu'un me demandera comment c'était en 2026, je veux pouvoir répondre que nous avons agi concrètement, que lorsque les gens avaient peur de se rendre dans leurs lieux de culte, nous les avons défendus, et que lorsque des institutions religieuses, quelle que soit leur confession, étaient prises pour cible, nous n'avons pas détourné le regard. C'est l'engagement que ce pays a pris envers son peuple. C'est l'engagement que ce pays est en train de rompre. Je veux savoir que nous avons fourni notre part d'efforts pour le respecter. Il faudra plus que des pensées et des prières. Il faudra des actions. Il faudra de la responsabilisation. Il faudra avoir le courage de dire que ce n'est pas normal et que nous voulons revenir à la normalité.

La députée de Carlton Trail—Eagle Creek a des convictions religieuses profondes. Ces convictions sont d'autant plus profondes qu'elle souhaite protéger tout le monde, même ceux qui ne partagent pas sa foi. Je voudrais conclure par ces mots: si nous rompons cette promesse de protection envers une communauté, ce ne sera pas une exception dans ce pays, mais une promesse rompue envers tout le monde. Je suis fière de la connaître.

J'espère que tous les députés appuieront cet important projet de loi, car il contient des outils concrets qui auront des effets réels en matière de dissuasion et donneront aux juges la possibilité d'appliquer la loi de la même manière partout et à l'égard de tous.

● (1745)

L'hon. Mona Fortier (secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-255, Loi modifiant le Code criminel (méfaits — biens religieux).

Il propose de modifier le Code criminel pour créer une nouvelle infraction ciblée de méfait à l'égard de biens, qui vise plus précisément à protéger les biens religieux. En particulier, l'infraction interdirait les méfaits commis à l'égard de tout ou partie d'un bâtiment ou d'une structure servant principalement au culte religieux, d'un objet lié au culte religieux se trouvant dans un tel bâtiment ou sur le terrain où il est érigé, ou d'un cimetière. L'infraction proposée serait passible d'une peine qui obligerait le délinquant à verser au propriétaire du bien en question une somme d'au moins 1 000 $ pour la première infraction. Le projet de loi propose également des peines minimales obligatoires d'emprisonnement de 14 jours pour la deuxième infraction et de 30 jours pour la troisième infraction ou toute infraction subséquente.

Bien que je comprenne et partage les préoccupations de la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek en ce qui concerne les crimes commis contre des communautés religieuses, je ne crois pas que ce projet de loi particulier soit la solution à ce grave problème. Par conséquent, je ne peux pas appuyer le projet de loi malgré son objectif louable, et ce, pour les trois grandes raisons suivantes.

Premièrement, les peines proposées risquent d'indemniser de manière excessive certaines victimes lorsque la valeur des biens endommagés est inférieure à la peine minimale de 1 000 $. Le projet de loi introduirait un mécanisme de détermination de la peine qui pourrait ne pas donner lieu à des peines appropriées. Deuxièmement, les sanctions financières proposées ne sont pas nécessaires. Les victimes d'actes criminels peuvent déjà être remboursées par le délinquant pour les dommages matériels résultant d'une infraction criminelle, et les peines proposées pourraient entrer en conflit avec les approches en matière de détermination de la peine actuellement prévues dans le Code criminel. Troisièmement, il entraînerait un doublement des infractions de méfait dans le Code criminel.

D'emblée, je tiens à préciser que je partage l'avis de la marraine du projet de loi: les crimes commis à l'encontre de communautés religieuses sont très préoccupants et n'ont pas leur place au Canada. La liberté de conscience et de religion est inscrite dans la Charte. Il est fondamental que, dans notre pays, chacun puisse pratiquer sa religion sans craindre d'entraves ni de représailles.

Comme tous les députés, j'ai été profondément bouleversée par les événements horribles qui se sont récemment produits à Belleville lors de l'attaque contre la synagogue Sons of Jacob. Dans d'autres régions du pays, des communautés religieuses ont également été victimes d'actes criminels. Citons, par exemple, l'agression au couteau dont ont récemment été victimes deux hommes au Nanaksar Gurdwara Gursikh à Edmonton, les attaques visant des synagogues comme le Temple Emanu-El-Beth Sholom à Westmount, ainsi que les actes de vandalisme commis contre des mosquées et des centres culturels, qui ont incité le Centre culturel islamique de Québec à publier un rappel public des mesures de sécurité.

Ces menaces et ces actes de violence ne nous représentent pas — ils ne nous représenteront jamais —, et les crimes commis à l'encontre de toutes les communautés religieuses doivent être condamnés avec la plus grande fermeté. Je tiens à préciser que, selon moi, la députée de Carlton Trail—Eagle Creek et moi-même partageons la même profonde préoccupation face aux crimes commis à l'encontre des communautés religieuses. Toutefois, comme je l'ai déjà indiqué, je ne crois pas que ce projet de loi permettrait d'atteindre son objectif, qui est d'offrir une meilleure protection.

D'entrée de jeu, les méfaits à l'égard des biens sont déjà des délits. Il peut s'agir par exemple de détruire ou de détériorer un bien; de le rendre dangereux, inutile, inopérant ou inefficace; ou encore d'empêcher, d'interrompre ou de gêner une personne dans l'emploi, la jouissance ou l'exploitation légitime d'un bien. Le délit englobe donc les dommages matériels, mais aussi diverses actions plus générales.

Les modalités de détermination de la peine que prévoit le projet de loi C-255 risquent de se traduire par des peines injustes, surtout en raison des diverses façons dont on peut commettre un méfait au sens légal. L'une de mes principales réserves porte sur l'obligation pour tous les délinquants reconnus coupables de la nouvelle infraction de payer systématiquement une amende d'au moins 1 000 $ directement au propriétaire du bien qui a fait l'objet du méfait. Il peut arriver que les dommages matériels d'un méfait dépassent cette somme, mais ont peut aussi concevoir qu'un acte très mineur de vandalisme, par exemple, cause pour beaucoup moins de 1 000 $ de dommages matériels.

● (1750)

Ce projet de loi exigerait quand même le versement de ces indemnités obligatoires, peu importe qu'elles soient beaucoup plus élevées que le montant des dommages. De plus, étant donné que l'infraction de méfait qui existe déjà englobe les cas où un individu empêche la jouissance d'un bien, ces indemnités obligatoires pourraient aussi s'appliquer en l'absence de tout dommage matériel.

Compte tenu de tout cela, la création d'une infraction qui inclurait dans la peine le versement d'une indemnité financière obligatoire directement à la victime sans lien avec les pertes réellement subies ne donnerait probablement pas lieu à des peines justes.

Cela m'amène à la deuxième raison pour laquelle je ne peux pas appuyer le projet de loi. Les victimes d'actes criminels peuvent déjà être remboursées par le délinquant pour les dommages matériels résultant d'une infraction criminelle. Les peines proposées pourraient entrer en conflit avec les approches qui existent déjà depuis longtemps pour la détermination de la peine en vertu du Code criminel.

Encore une fois, je crois que la marraine et moi sommes d'accord pour dire qu'il est important qu'un système de justice pénale dispose d'un mécanisme par lequel les délinquants contribuent à réparer les torts qu'ils ont causés à leurs victimes. Cependant, j'ajouterais que ce mécanisme existe déjà dans le Code criminel. En vertu de l'alinéa 738(1)a) du Code criminel, un tribunal peut déjà exiger d'un délinquant qu'il paie pour les dommages matériels qu'il a causés à la suite d'une infraction criminelle.

Cela dit, cette disposition comporte des limites importantes qui ne sont pas indiquées dans le projet de loi C-255, en particulier que le montant versé pour les dommages causés à des biens ne peut dépasser la valeur de leur remplacement. Autre exemple, le montant à verser doit être « facilement déterminable ». Ces limites font en sorte que le dédommagement est directement lié aux dommages causés par le délinquant, établissant ainsi un lien clair entre sa conduite et la peine qui lui est imposée.

Le projet de loi créerait également des incohérences et de la confusion à l'égard des cadres de détermination de la peine applicables aux infractions de méfait prévues dans le Code criminel. Ce n'est pas clair, par exemple, si les indemnités prévues dans le projet de loi serviraient à remplacer le dédommagement pour les dommages subis ou si une ordonnance d'indemnisation pourrait s'ajouter, dans un cas donné, à une ordonnance de dédommagement. Cela risque de semer la confusion chez les tribunaux et d'entraîner une application incohérente de la loi.

De plus, le projet de loi créerait des approches incohérentes entre les diverses infractions de méfait. Le méfait à l'égard d'un bien religieux proposé dans le projet de loi serait assujetti à un type unique de paiement minimal obligatoire au propriétaire du bien, tandis que le méfait à l'égard d'un bien religieux qui existe déjà dans le Code criminel, au paragraphe 430(4.1), ne serait pas du tout assujetti à une sanction financière obligatoire. La police et les procureurs pourraient ne pas savoir quelle infraction retenir dans une affaire donnée, étant donné le chevauchement important entre les deux types d'infractions. Il convient d'envisager les nouveaux mécanismes de détermination de la peine et les nouvelles infractions dans le Code criminel dans le contexte du droit dans son ensemble et de ses principes sous-jacents.

J'espère que mes observations d'aujourd'hui ont montré pourquoi, même si je partage les préoccupations de la marraine du projet de loi sur cette question importante, je ne crois pas que le projet de loi C-255 offre la bonne solution. Le paiement obligatoire que créerait ce projet de loi risquerait d'être appliqué à des situations qui ne donneraient pas de résultats équitables et qui ne s'articuleraient pas de manière logique avec les infractions de méfait déjà prévues dans le Code criminel.

● (1755)

Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur et un privilège de prendre la parole aujourd'hui au sujet de l'excellent projet de loi de ma bonne amie, la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek.

Un lieu de culte peut être l'endroit où un nouvel arrivant se sent d'abord chez lui au Canada. Il peut s'agir d'un endroit où une famille se réunit depuis des générations, où des voisins trouvent du soutien malgré les difficultés, où un couple se marie, où un enfant apprend une tradition ou où une famille dit au revoir à un être cher. En tant que coprésident national de la sensibilisation du Parti conservateur, je crois que la compréhension de ces liens est essentielle à notre travail. Pour se comprendre les uns les autres, il faut d'abord être à l'écoute, respecter les traditions des gens et prendre leurs préoccupations au sérieux.

Quand quelqu'un endommage un lieu de culte, les conséquences vont au-delà du bâtiment. Les gens qui fréquentent cet endroit peuvent commencer à se demander s'ils y sont en sécurité et s'ils y ont vraiment leur place. Notre réponse doit renforcer une promesse claire. Nous devons dire: « Votre place est ici, votre liberté est importante, et votre sécurité mérite d'être protégée. »

C'est pourquoi je prends la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-255, qui vise à protéger les lieux de culte au Canada.

La liberté de culte doit avoir un sens dans la vie de tous les jours. Elle doit permettre aux parents d'emmener leurs enfants à un service religieux sans avoir à scruter le stationnement à la recherche d'un danger, aux Canadiens de pratiquer leur foi ouvertement sans craindre pour leur sécurité, et aux fidèles de se rassembler sans découvrir des fenêtres brisées, des portes endommagées ou des objets sacrés couverts de graffitis.

Ma collègue la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek a présenté le projet de loi dont nous sommes saisis afin de renforcer la responsabilité des personnes qui commettent des méfaits contre des biens religieux, et ce projet de loi mérite notre appui. Les chrétiens, les juifs, les musulmans, les hindous, les sikhs, les bouddhistes et les Canadiens de toutes les traditions religieuses ont droit à la même protection de la loi. Cette protection ne peut pas dépendre du fait que nous partageons ou non les croyances d'une personne.

Lorsque des Canadiens ont soulevé des préoccupations au sujet des attaques contre leurs lieux de culte, les libéraux ont réagi en présentant le projet de loi C-9, qui ne prévoit pas suffisamment de mesures de protection et qui crée davantage d'incertitude au sujet de la liberté de religion. C'est précisément pour cette raison que le projet de loi C-255 est si important. Il met l'accent sur la conduite criminelle, l'indemnisation des victimes et l'imposition de sanctions sévères aux récidivistes. Il faut tenir les criminels responsables de ce qu'ils font aux lieux de culte, et non créer de l'incertitude quant à ce que les Canadiens peuvent dire en leur sein.

Les principes que je viens d'évoquer prennent toute leur importance quand on considère ce qui s'est passé chez nous, à Saskatoon. Le 1er août dernier, pendant la célébration du sabbat, quelqu'un a lancé des œufs sur la synagogue Congregation Agudas Israel. La police a fini par accuser un homme de méfait. La peur des fidèles est tout à fait réelle. Est-ce que c'était juste un mauvais tour ou s'agissait-il plutôt d'un crime haineux à caractère antisémite à l'endroit des Juifs de Saskatoon du fait d'une animosité exacerbée par les attaques terroristes du Hamas, le 7 octobre 2023?

Le problème va au-delà du nettoyage de la façade maculée d'œufs. Les fidèles redoutent ce que ça pourrait être la prochaine fois. Est-ce que quelqu'un se présentera avec une brique? Est-que quelqu'un d'autre se présentera avec des intentions encore pires? Les parents ne devraient jamais avoir à se poser ce genre de questions avant d'amener leurs enfants assister à un service. Les Canadiens juifs ont leur place ici. Leurs enfants ont leur place ici. Leurs institutions méritent d'être protégées.

D'autres congrégations religieuses de Saskatoon craignent aussi pour leur sécurité, notamment une église de Fairhaven, dans Saskatoon-Ouest. En mai dernier, d'après ce qu'a rapporté la police, un homme s'en serait pris à la hache à une conduite de gaz de l'église pentecôtiste Westside. Heureusement, il n'a pas percé la conduite, et personne n'a été blessé. La brigade policière chargée des crimes haineux a apporté son aide étant donné qu'un lieu de culte était en cause.

Imaginons l'état d'inquiétude des familles qui fréquentent cette église. Imaginons devoir envisager d'installer davantage de caméras ou d'équipement de sécurité parce que quelqu'un se serait attaqué à la conduite qui sert à alimenter le bâtiment en gaz naturel.

Ces deux incidents survenus à Saskatoon diffèrent par leurs circonstances et les conséquences potentielles. Chacun doit être évalué en fonction de ses propres éléments de preuve. Les deux montrent à quel point les dommages aux biens religieux peuvent ébranler le sentiment de sécurité d'une communauté. Ils soulèvent également une question pratique pour le Parlement: lorsqu'une infraction est prouvée, qui devrait être tenu responsable du préjudice causé?

Lorsqu'un lieu de culte est victime d'actes de vandalisme, la congrégation ne devrait pas avoir à assumer seule le fardeau financier. Les bénévoles doivent organiser les réparations, s'occuper de la demande de règlement d'assurance et trouver les fonds nécessaires. Les dons destinés à l'entretien des bâtiments ou aux activités communautaires peuvent devoir être réaffectés.

Le projet de loi C-255 obligerait toute personne reconnue coupable de méfaits à l'égard de biens religieux à verser au moins 1 000 $ au propriétaire à titre d'indemnisation. Cela repose sur un principe simple: si une personne endommage la propriété d'une autre personne, elle doit assumer la responsabilité de ses actes. Les personnes qui paient pour les réparations sont souvent les mêmes qui ont consacré leur temps et leur argent à l'entretien du bâtiment en premier lieu. Elles n'ont rien fait de mal, mais elles se retrouvent à devoir assumer les frais et tous les désagréments. L'indemnisation contribuerait à remédier à cette injustice.

Le projet de loi prévoirait également des sanctions supplémentaires quand un délinquant récidive. La récidive nécessite une réponse sérieuse. Selon la disposition proposée dans le projet de loi C-255, une première infraction entraînerait le versement d'une indemnité d'au moins 1 000 $ au propriétaire. Pour la deuxième infraction, cette indemnité minimale serait accompagnée d'au moins 14 jours d'emprisonnement. Pour chaque infraction supplémentaire, on compterait au moins 1 000 $ d'indemnité et au moins 30 jours d'emprisonnement. Il s'agit des peines minimales proposées en cas de condamnation.

● (1800)

Cette approche reconnaît qu'une personne qui endommage à répétition des biens religieux doit subir des conséquences additionnelles. Les congrégations méritent un système de justice qui prenne leurs pertes au sérieux et qui oblige les délinquants à assumer la responsabilité de leurs crimes. Les députés peuvent examiner les détails en comité et entendre des témoignages sur le fonctionnement de ces dispositions. Pendant que nous nous acquitterons de ce travail, nous ne devons pas oublier ce que ces pertes signifient. Une facture de réparations fait état d'une partie seulement de ce qu'une congrégation a vécu.

En tant qu'ancien constructeur d'habitations, je comprends que la réparation d'un édifice exige du temps, de l'organisation et de l'argent. Quelqu'un doit sécuriser le bâtiment, prendre les dispositions nécessaires pour les travaux, acheter les matériaux et payer des ouvriers pour faire les réparations. Une entrée endommagée peut entraver l'accès. Une fenêtre brisée peut laisser un édifice exposé. Un objet sacré peut nécessiter une restauration spécialisée. Même une fois les travaux finis, les gens peuvent demeurer inquiets. Un parent se rappelle la découverte des dommages. Un bénévole se demande si l'événement se reproduira. Une personne âgée ressent de l'anxiété lorsqu'elle entre dans le lieu de culte qu'elle fréquente depuis peut-être des dizaines d'années.

Voilà pourquoi la responsabilité est importante. Elle montre aux personnes concernées que leurs pertes comptent et que la loi prend cette infraction au sérieux. Ce même respect doit s'étendre à d'autres lieux revêtant une profonde signification personnelle et religieuse, notamment les cimetières, ainsi qu'aux objets sacrés que le projet de loi propose de protéger. Imaginez que vous vous rendiez sur la tombe d'un être cher et que vous découvriez que quelqu'un l'a vandalisée. Un cimetière renferme des histoires familiales, des souvenirs et le nom de personnes qui ont contribué à bâtir les communautés. Les gens s'y rendent pour faire leur deuil, se souvenir de leurs proches et entretenir un lien avec une personne qu'ils ont perdue. Les dégradations commises dans un tel lieu peuvent raviver le chagrin d'une manière profondément personnelle.

Les objets religieux peuvent revêtir une importance semblable. Leur signification peut découler de générations de dévotion allant bien au-delà de leur valeur de remplacement. Le projet de loi C-255 inclut les cimetières et les objets liés au culte religieux dans le champ d'application de la protection proposée. Ce champ d'application reconnaît les personnes dont la vie est liée à ces lieux. Leur protection s'inscrit dans le droit fil d'un principe fondamental du Canada, c'est-à-dire que les personnes ayant des convictions différentes doivent pouvoir vivre ensemble en paix. Voilà qui nous oblige à défendre la liberté d'expression tout en tenant les individus pour responsables lorsque leurs actes causent des dommages aux biens d'autrui.

Les Canadiens doivent rester libres de débattre de la religion, de remettre en question leurs croyances et d'exprimer des opinions bien arrêtées. Ces libertés sont essentielles, mais elles ne donnent à personne le droit de fracasser une fenêtre, d'endommager un objet sacré ou de vandaliser un lieu de culte. On peut être fortement en désaccord tout en respectant les droits d'autrui. Le projet de loi C-255 viserait les méfaits à l'encontre des biens religieux décrits dans le projet de loi. L'infraction proposée n'exigerait pas de prouver que les dommages étaient motivés par la haine. C'est important, car une congrégation peut subir une perte irrémédiable et éprouver une véritable crainte même lorsqu'un motif de haine n'a pas été établi.

Chaque cas doit être jugé en fonction des éléments de preuve. À titre de législateurs, nous devons veiller à ce que la loi prévoie une réponse appropriée lorsque la culpabilité est prouvée. Nous sommes maintenant saisis d'une proposition concrète. La prochaine étape consiste à lui accorder l'examen sérieux que méritent les communautés touchées. Lorsqu'un lieu de culte a été vandalisé, la congrégation est toujours là lorsque les manchettes passent à autre chose. Des bénévoles sont toujours en train de faire des réparations. Les familles se demandent toujours si elles se sentent en sécurité. Les dons servent toujours à couvrir les dommages. Le Parlement doit penser à ces gens.

Ma collègue a présenté une proposition axée sur l'indemnisation, la responsabilité et les sanctions supplémentaires en cas de récidive. J'appuierai le renvoi du projet de loi C-255 au comité afin que les députés puissent en examiner les dispositions, entendre des témoignages à son sujet et réfléchir à sa mise en œuvre pratique.

En tant que coprésident national de la sensibilisation du Parti conservateur, je tiens à ce que chaque communauté religieuse entende très clairement ce message. Il n'est pas nécessaire de partager nos opinions politiques pour mériter notre protection. Il n'est pas nécessaire de partager notre foi pour mériter notre respect. Soutenons les communautés de Saskatoon et de tout le Canada. Défendons la liberté de religion sans relâche et tenons les délinquants responsables des torts qu'ils causent.

Je suis fier de me joindre à ma collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek pour appuyer le projet de loi.

● (1805)

Le vice-président: Je donne maintenant la parole à la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek pour son droit de réplique.

Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le Président, c'est pour moi un privilège de prendre la parole aujourd'hui pour clore le débat et répondre à tous les députés qui y ont participé. Je tiens tout d'abord à remercier chacun d'entre eux d'avoir pris le temps de s'exprimer sur une question aussi importante. Je voudrais également revenir sur quelques points que j'ai soulevés au cours de la première heure du débat.

Premièrement, ce dossier n'est pas de nature partisane, et je m'efforce depuis le début d'éviter que ce projet de loi ne soit utilisé à des fins partisanes. Mon seul objectif en le présentant était de fournir des outils supplémentaires pour protéger les communautés religieuses partout au Canada.

Deuxièmement, certains ont exprimé des inquiétudes quant au fait que le projet de loi prévoit une peine minimale obligatoire et qu'il risquerait donc d'être jugé inconstitutionnel par les tribunaux. Dans le discours que j'ai prononcé au cours de la première heure du débat, j'ai abordé cette question, car je m'attendais à ce qu'elle soit soulevée. Le projet de loi C-16, entré en vigueur l'été dernier, règle la question de la légalité des peines minimales obligatoires. Il a introduit dans la loi une exemption qui permet aux tribunaux d'imposer, dans des circonstances exceptionnelles, des peines plus légères que celles prévues par la loi. Personnellement, je pense que les peines minimales prévues par le projet de loi C-255 sont si modestes que les juges n'auront que rarement besoin de recourir à ce pouvoir.

Cependant, que ce scénario se produise ou non, le projet de loi C-16 invalide l'argument selon lequel il faudrait rejeter le projet de loi en raison des modestes peines minimales obligatoires qu'il contient. J'espère que cette précision répondra aux préoccupations des députés concernant les peines prévues dans le projet de loi C-255.

Enfin, nous avons entendu des députés du parti au pouvoir affirmer que ce projet de loi est redondant. J'estime, encore une fois, que cette interprétation est erronée et trompeuse. Je crois avoir clairement répondu à ces objections dans mon discours d'ouverture, où j'ai exposé les modifications précises proposées au Code criminel du Canada. En termes simples, les dispositions du Code criminel qui traitent des méfaits commis contre des lieux de culte exigent actuellement que la police et les poursuivants démontrent que le méfait était motivé par la haine. Le projet de loi C-255 éliminerait cette exigence. Je me permets de le répéter. Le projet de loi C-255 éliminerait cette exigence. Comme je l'ai souligné, les préjugés et la haine sont difficiles à prouver. Le fait de devoir prouver ces motivations constitue un obstacle inutile pour la police et les poursuivants dans le cadre de leur travail. Ce serait un changement important par rapport à ce qui se trouve actuellement dans le Code criminel.

En terminant, j'aimerais rappeler à la Chambre pourquoi j'ai choisi ce sujet pour un projet de loi d'initiative parlementaire. Les méfaits contre les biens utilisés par des groupes identifiables demeurent un problème grave, persistant et croissant partout au Canada. En 2015, Statistique Canada a rapporté 66 incidents. En 2025, il y en a eu 263. C'est une augmentation de près de 300 % au cours des 10 dernières années. C'est vraiment un triste constat pour notre société.

Bien que le projet de loi à lui seul ne résoudrait pas le problème, son adoption contribuerait à renforcer notre engagement envers le respect et la tolérance à l'égard d'autrui et envers le respect de nos libertés fondamentales ici, au Canada. J'ai trouvé encourageant d'entendre des leaders de diverses confessions religieuses de partout au pays exprimer leur appui au projet de loi C-255. Beaucoup de gens appuient le projet de loi. J'ai aussi eu le plaisir de recevoir un appui solide de la part de l'Association canadienne des policiers.

Chaque député qui présente un projet de loi d'initiative parlementaire espère que ses collègues l'appuieront. J'avoue que j'ai été déçue d'entendre les discours de certains députés qui cherchent simplement une excuse pour voter contre le projet de loi. Je ne cherche pas à faire des gains politiques pour le caucus conservateur ou pour moi-même. J'espère que nous adopterons ce projet de loi pour le Canada que nous connaissons et que nous aimons, pour que les gens de toutes les confessions se sentent en sécurité lorsqu'ils se réunissent pour pratiquer leur culte.

● (1810)

Le vice-président: Le vote porte sur la motion.

Si un député participant en personne désire que la motion soit adoptée ou adoptée avec dissidence ou si un député d'un parti reconnu participant en personne désire demander un vote par appel nominal, je l'invite à se lever et à l'indiquer à la présidence.

Kelly Block: Monsieur le Président, je demande un vote par appel nominal.

Le vice-président: Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 2 décembre, à la fin de la période prévue pour les questions orales.

Motion d'ajournement

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[*Traduction*]

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, je reviens sur une question que j'ai posée le 25 septembre. Il est rare que je pose une question et que la réponse n'a absolument rien à voir avec la question elle-même. Je ne m'attarderai donc pas sur la réponse, puisqu'elle ne répondait pas à la question. Je vais répéter la question et j'espère que, ce soir, la personne qui répondra à ma question se rapprochera au moins un peu du sujet.

Nous venons d'avoir le sommet du premier ministre à Toronto, le sommet de l'investissement, qui a été qualifié de succès parce que des investisseurs se sont présentés. J'avais une impression de déjà-vu. J'étais à la COP26, en 2022, quand l'envoyé spécial des Nations unies pour le financement de l'action climatique, notre premier ministre actuel, a annoncé quelque chose de grandiose. J'étais debout en train d'applaudir.

Ça s'appelait l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité. À l'instar du sommet de l'investissement de Toronto, le premier ministre pouvait compter sur une liste impressionnante d'amis et d'anciens collègues de travail, un impressionnant réseau de banquiers en investissements, et ainsi de suite. Le premier ministre, qui n'était alors pas notre premier ministre, a annoncé à la COP26 de Glasgow qu'il avait créé l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité. Cette alliance au sigle plutôt malheureux en anglais — GFANS — n'était en fait qu'une simple liste de membres: BlackRock, Brookfield, Goldman Sachs, les grandes banques et les grandes sociétés d'investissement de ce monde.

Le premier ministre a annoncé qu'il avait accumulé un total de 128 billions de dollars destinés à la transition vers l'abandon des combustibles fossiles. Comme les députés peuvent l'imaginer, le tapis rouge a été déroulé et le champagne a coulé à flots. Les gens pensaient que cet argent serait suffisant non seulement pour faire face à la crise climatique, mais aussi pour aider les plus pauvres parmi les pauvres à assumer les pertes et les dommages causés par cette crise.

Bien sûr, il a fallu un certain temps pour qu'on finisse par comprendre. Ces entreprises ne sont pas des organismes de bienfaisance. Elles ont de l'argent à investir et elles veulent un rendement sur leurs investissements. L'initiative avait un site Web. Elle avait un conseil d'administration. L'affaire ressemblait à l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité. La seule chose qui était carboneutre dans cette entreprise, c'était l'argent qui allait à tout projet d'énergie propre ou à tout ce qui avait trait aux changements climatiques. En fait, il y a eu un arrêt de travail. Malgré les annonces ronflantes de 128 billions de dollars de fonds d'investissement réunis par l'envoyé spécial d'António Guterres, le secrétaire général des Nations unies, cela n'a abouti à rien.

La question que j'ai posée ce jour-là, le 25 septembre, lors de la période des questions, était la suivante: en quoi les investissements promis lors du récent sommet de Toronto diffèrent-ils des promesses lancées à Glasgow par la même personne ayant les mêmes objectifs, à savoir une annonce étonnamment choquante de sommes énormes disponibles pour l'économie canadienne? Se concrétiseront-elles ou s'agit-il d'une répétition de l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité?

Autrement dit, ce n'était peut-être que du vent, une fois de plus. C'est là-dessus que portait ma question. J'aimerais avoir une réponse.

● (1815)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, avant d'essayer de répondre à la question, je voudrais féliciter la députée du Parti vert. Elle a dit quelque chose qui m'a marqué au sujet du prêt accordé au Brésil. Ce qu'il faut retenir au sujet de ce prêt, c'est qu'il est important que nous apportions une contribution à la planète. Ce qui m'a marqué, c'est que la députée a dit que la forêt tropicale brésilienne est le poumon de la planète.

Je pense que cela traduit une conscience environnementale très forte, le fait de reconnaître que nous devons voir au-delà des frontières canadiennes. Je sais que ma fille, qui est députée provinciale, est sans doute bien plus sensible que moi aux questions environnementales, mais j'essaie de m'améliorer, et j'ai apprécié la remarque de la députée à ce sujet.

Deux choses me viennent immédiatement à l'esprit. La première est la loi sur la carboneutralité. Je crois qu'elle remonte à 2020 ou peut-être à 2021. La députée le sait sans doute. Des cibles avaient alors été fixées en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Je suis conscient que c'est elle qui a posé la question et que c'est à moi d'y répondre, mais j'aimerais connaître son point de vue sur cette question et savoir si elle estime toujours que cet objectif est atteignable.

Cela dit, je crois que le premier ministre actuel, tout comme celui qui était en fonction au moment de la COP26, est déterminé à protéger l'environnement. Je ne dis pas cela à la légère. La députée a évoqué les sommes colossales annoncées lors de la COP26 ainsi que tout récemment à Toronto. Je suis donc heureux qu'elle ait mentionné les investissements annoncés à Toronto. Encore une fois, il est question de sommes sans précédent, de montants dont on n'avait jamais entendu parler auparavant. Il est question d'un demi-billion de dollars.

Je pense que l'essentiel est de reconnaître que nous pouvons bel et bien investir dans le développement économique tout en nous souciant de notre environnement et en le respectant. C'est pourquoi j'ai demandé à la députée ce qu'elle pensait des cibles de carboneutralité d'ici 2050. Je m'efforce réellement d'être sincère dans ces propos. J'observe les plans mis en place. Plus tôt cette année, une cartographie exhaustive a été réalisée dans le cadre d'un plan environnemental, une collecte d'informations menée en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement et les peuples autochtones. Je sais que la députée émet certaines réserves concernant le volet autochtone.

Cela dit, il me semble que d'autres entités politiques favorisent ces projets. Je fais référence à d'autres forces progressistes, telles que le gouvernement néo-démocrate de la Colombie-Britannique et celui du Manitoba, qui encouragent ces projets, par exemple celui du gaz naturel liquéfié dans la province de la députée. Je sais qu'elle nourrit de réelles inquiétudes à ce sujet, mais certaines personnes aux idées progressistes semblent estimer qu'il serait tout de même acceptable d'aller de l'avant avec ce projet; je me demande donc si elle pourrait fournir quelques éclaircissements sur cette question.

Quant aux précisions sur la question soulevée par la députée, j'aime à croire que le premier ministre se préoccupe grandement de l'environnement et du développement économique de notre pays.

● (1820)

Elizabeth May: Monsieur le Président, même si j'ai bien aimé les observations de notre collègue le secrétaire parlementaire, il n'a pas non plus répondu, ne serait-ce que le moindrement, à la question qui a été posée, à savoir pourquoi devrions-nous croire que le sommet de l'investissement financier à Toronto fournira plus d'investissements que l'alliance financière de Glasgow pour la carboneutralité?

Cependant, tant qu'à y être, je vais répondre à sa question. En 2020, je n'ai pas voté en faveur du projet de loi C-12, qui s'appelait alors la loi sur la responsabilité climatique, parce qu'il était bidon. Il était absurde, car il était fondé sur l'atteinte de la carboneutralité d'ici 2050, ce qui ne faisait pas partie de l'Accord de Paris. En fait, cela nous éloigne tellement d'un monde où il fait bon vivre que c'est de la fraude.

Je ne pense pas que l'objectif de carboneutralité d'ici 2050 soit à notre portée, car le fait est que nous devons atteindre les cibles juridiquement contraignantes, à savoir les cibles de 2030, qui étaient celles du gouvernement Harper, et de 2035. Nous sommes très loin de respecter nos engagements juridiquement contraignants en matière de lutte contre les changements climatiques.

Non, je ne crois plus le premier ministre.

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, en ce qui concerne Toronto et les types d'investissements que le gouvernement espère voir se concrétiser, il s'agit, en grande partie, d'investissements concernant des grands projets, dont bon nombre s'avéreront, je crois, être des projets propres et respectueux de l'environnement. J'aimerais voir, à titre d'exemple, une expansion de nos réseaux électriques et du développement hydroélectrique. La députée aurait peut-être des commentaires à faire au sujet de l'énergie nucléaire, mais je pense que nous devons travailler dans cette direction d'une manière qui permet au Canada d'apporter sa contribution. Pensons à l'exemple des Philippines, un pays qui connaît de graves problèmes énergétiques et où le gouvernement va de l'avant avec l'énergie nucléaire.

Mon temps de parole tire déjà à sa fin. J'aurais aimé avoir quelques minutes de plus pour continuer.

L'ÉTHIQUE

Michael Cooper (St. Albert—Sturgeon River, PCC): Monsieur le Président, il y a une atmosphère de conflits, de corruption et de transactions intéressées qui entoure le premier ministre et ses acolytes.

Sous son gouvernement, Brookfield a bénéficié de milliards de dollars de fonds publics. On attend des Canadiens qu'ils croient que ce n'est qu'une coïncidence si l'entreprise lui verse des dizaines de millions de dollars en primes et en options d'achat d'actions.

Ensuite, il y a le partenariat stratégique de 5 milliards de dollars et le contrat de 2,3 milliards de dollars avec Telesat, dont le PDG se trouve à être un ami intime du premier ministre. Je suppose que ce n'est qu'une autre coïncidence.

Voici une autre prétendue coïncidence pour les députés. Une somme de 2,2 millions de dollars en fonds publics a été versée à une entreprise dont le PDG se trouve à être le frère de l'un des meilleurs amis du premier ministre, le ministre de l'Intelligence artificielle.

Ensuite, 1,6 milliard de dollars de fonds publics ont été versés à Cohere, une autre entreprise ayant des liens étroits avec le premier ministre.

Les conflits, la corruption et les transactions intéressées n'en finissent plus.

Pour couronner le tout, en termes de conflits d'intérêts, le premier ministre n'a pas son égal dans toute l'histoire du Canada. Il cache aux Canadiens des conflits d'intérêts potentiels. Lui et son ministère, le Bureau du Conseil privé, refusent de remettre au comité de l'éthique les documents concernant l'administration du supposé filtre anti-conflits d'intérêts. Il refuse, plus précisément, de remettre les dossiers qui documentent des cas où des fonctionnaires ont signalé des conflits d'intérêts potentiels le concernant. Il a toutefois pris une décision, ou même plusieurs, pour lesquelles il était peut-être en situation de conflit d'intérêts.

Les Canadiens méritent de la transparence. Ils méritent de savoir que le premier ministre ne prend pas de décisions pour lesquelles il est en situation de conflit d'intérêts. Si le filtre anti-conflits d'intérêts fonctionne, ce que personne ne croit, et si le premier ministre ne prend, en fait, aucune décision pour laquelle il serait en conflit d'intérêts, ce que personne ne croit, alors que cache-t-il exactement? Pourquoi ne remet-il pas les documents au comité de l'éthique?

● (1825)

L'hon. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, remontons à 2014, lorsque Justin Trudeau a été élu chef du Parti libéral du Canada. Peu de temps après son élection, les conservateurs au pouvoir ont commencé à critiquer la personne de Justin Trudeau. Pas les politiques dont il parlait, mais la personne qu'il était. Ils ont fait toutes sortes d'allégations.

Puis, les libéraux ont formé le gouvernement, et la situation s'est aggravée. Tout ce que les conservateurs voulaient faire, c'était salir la réputation de Justin Trudeau. Tout était un conflit d'intérêts. La corruption était, selon eux, endémique. Ils n'ont jamais lâché le morceau et se sont concentrés sur sa personnalité.

Revenons à aujourd'hui. Je ne compte plus le nombre de fois que nous avons entendu parler de problèmes, de préoccupations, de théories du complot et de spéculations. Si le premier ministre se rend à l'épicerie et achète un article, les conservateurs diront qu'il l'a obtenu d'un ami et, oh mon Dieu, qu'il s'agit d'une conspiration et que le premier ministre doit démissionner. La façon dont le Parti conservateur tente jour après jour de nous faire croire à cette énorme conspiration devient insensée.

Le premier ministre respecte les règles relatives aux conflits d'intérêts, qui ont d'ailleurs été mises en place par Stephen Harper. Je crois que le député qui a posé cette question travaillait pour Stephen Harper à l'époque où ces règles ont été adoptées. Nous respectons les règles. Les conservateurs s'acharnent à chercher la petite bête. C'est incroyable; il faudrait compter le nombre de fois où les députés d'en face parlent de corruption et de conflits d'intérêts. C'est vraiment stupéfiant.

Ce n'est pas parce qu'ils le disent que c'est vrai. Les conservateurs peuvent continuer ainsi, mais ce qui importe, c'est la réaction du gouvernement. Je crois que le gouvernement continue de se concentrer sur la construction d'une économie plus forte, sur les moyens de faire croître l'économie, notamment grâce au commerce au-delà de la frontière canado-américaine, et sur les moyens d'investir dans les petites et moyennes entreprises et autres pour les encourager à se développer, afin qu'elles puissent se lancer dans l'exportation, par exemple.

Ce faisant, nous apportons davantage de valeur ajoutée et créons plus d'emplois. Bâtir une économie plus forte nous permet d'offrir davantage de possibilités, notamment en matière de soins de santé et d'autres questions liées à l'abordabilité. Nous devons considérer la situation dans son ensemble. Les Canadiens souhaitent nous voir travailler de manière plus collaborative.

Il est temps d'enlever les chapeaux de complotiste et de commencer à envisager une attitude un peu plus constructive dans l'opposition. Cela ne signifie pas que les députés de l'opposition doivent approuver tout ce que fait le gouvernement. Ils pourraient proposer une idée à l'occasion. S'il y a de bonnes idées, comme le premier ministre l'a démontré, nous les examinerons et nous les adopterons. En fait, nous avons adopté des projets de loi d'initiative parlementaire présentés par des députés de l'opposition parce que nous reconnaissions qu'ils étaient bons. Les députés de l'opposition ont tous l'occasion de proposer de bonnes idées. Ils pourraient peut-être se concentrer un peu moins sur les complots malveillants de corruption et ce genre de choses. Un peu plus d'efforts pour aider les Canadiens seraient les bienvenus.

● (1830)

Michael Cooper: Monsieur le Président, voici quelques faits essentiels. Dès l'entrée en fonction du premier ministre, le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique a recensé 500 conflits d'intérêts impliquant le premier ministre, dont au moins 100 concernaient Brookfield.

Le commissaire à l'éthique a ordonné au premier ministre de mettre en place un filtre anti-conflits d'intérêts parce qu'il est le premier ministre ayant le plus de conflits d'intérêts de l'histoire du Canada. Le premier ministre et son Cabinet affirment que, dans un souci de transparence, ils ont consigné chaque conflit d'intérêts identifié. Pourtant, il n'y a eu aucune transparence quant à la publication de ces documents, en particulier pour les cas de conflits d'intérêts relevés où le premier ministre a quand même pris une décision.

Encore une fois, si le filtre anti-conflits d'intérêts fonctionne et si l'on veut que les Canadiens aient l'assurance que le premier ministre ne prend pas de décisions dans les dossiers où il se trouve en conflit d'intérêts, pourquoi ne pas rendre ces documents publics?

L'hon. Kevin Lamoureux: Monsieur le Président, les conservateurs s'emparent de tout et n'importe quoi pour tenter d'en faire un conflit d'intérêts. Je suis très sérieux. Si je le voulais, je pourrais parler des conflits d'intérêts et de la corruption à l'époque de Stephen Harper. Un article intitulé « M. Harper et ses abus de pouvoir: présentation des preuves » avait été publié. Il exposait un très grand nombre de conflits d'intérêts et de cas de corruption.

Comme je l'ai dit, on sert mieux les Canadiens quand on fait un peu moins de diffamation et qu'on porte un peu plus attention aux politiques publiques. Si quelqu'un a de bonnes idées, parlons-en. Regardons ce que fait réellement le gouvernement, au lieu de se contenter de déformer les faits.

Il doit y avoir au moins une demi-douzaine de députés du caucus conservateur qui ne cherchent qu'à trouver le moyen de déformer les faits. Ils font toutes sortes de pirouettes pour tenter d'établir des liens d'une manière ou d'une autre, car ils doivent utiliser le mot « corruption » ce jour-là. Il suffit de suivre ce qui se passe à la période des questions pour se faire une idée de la chose.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NPD): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui au nom des habitants d'Edmonton Strathcona.

Je vais commencer par quelques statistiques. Je vais dire aux députés quel sera le coût potentiel pour les familles albertaines si le centre de données de Meta va de l'avant: entre 267 et 462 $ supplémentaires par ménage en frais annuels d'électricité. Cela a été souligné dans une étude de l'Institut Pembina, qui a également indiqué que la demande annuelle d'électricité de Meta, soit 1 800 mégawatts de données dans le comté de Sturgeon, serait supérieure à la demande d'électricité de toute la ville de Calgary. En tout, 93 % de cette énergie proviendra des combustibles fossiles, et 7 % d'autres sources.

Je tiens également à parler un peu aux députés de certains des scénarios proposés. Une nouvelle centrale au gaz associée au centre de données de Meta en Alberta produira 300 millions de tonnes d'émissions. C'est l'équivalent de 652 000 voitures. En ce qui concerne les projets annoncés d'alimentation par combustibles fossiles des centres de données au Canada et aux États-Unis, leur réalisation générerait 160 millions de tonnes d'émissions, soit l'équivalent de 34,8 millions de voitures.

Je commence par ces chiffres parce qu'il faut prendre un temps d'arrêt. Je pense que nous devons réfléchir à la direction que prend le pays. Le 5 novembre, j'ai posé une question très simple au gouvernement: garantirait-il que les familles canadiennes qui ont déjà du mal à composer avec le coût de la vie, les familles qui n'ont déjà pas les moyens de payer leurs factures, leur loyer et leur épicerie, ne paieront pas des factures d'électricité plus élevées pour subventionner les géants américains de la technologie?

La réponse du ministre a été lamentable. Sa réponse a été de me dire qu'il ne fallait pas s'inquiéter, que tout allait bien et que les libéraux avaient la situation bien en main. Or, pour les habitants de ma circonscription, Edmonton Strathcona, et pour les Albertains, je me sens obligée d'affirmer que cette réponse est loin d'être satisfaisante. Les gens sont inquiets, à juste titre. Ils s'inquiètent de la consommation d'eau et d'électricité ainsi que des conséquences que cela aura sur leur qualité de vie. Les habitants du comté de Sturgeon ont le droit de savoir que leurs droits seront protégés.

Voici quelque chose d'encore plus choquant, que j'ai appris tout récemment: le centre de données sera construit par PCL et d'autres entreprises de construction qui font souvent appel à l'Association chrétienne des travailleurs du Canada, la CLAC, et à d'autres syndicats d'entreprises pour réaliser leurs chantiers. Nous n'avons même pas la garantie que la construction de ces immenses centres de données — qui feront augmenter le coût de l'électricité pour les Canadiens et utiliseront l'eau douce dont les Albertains dépendent à juste titre et au sujet de laquelle ils s'inquiètent — sera confiée à une main-d'œuvre syndiquée de qualité.

● (1835)

Taleeb Noormohamed (secrétaire parlementaire du ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question et je tiens à ce qu'elle sache que bon nombre des préoccupations qu'elle a soulevées sont partagées par mes concitoyens et beaucoup d'autres personnes. D'entrée de jeu, je tiens à dire à la députée et à ses concitoyens, tout comme je le dis aux miens, que le gouvernement est lui aussi d'avis que les contribuables, les Canadiens ordinaires, ne devraient pas avoir à assumer, avec leurs factures d'électricité, les coûts liés aux centres de données. Nous sommes d'accord là-dessus et nous sommes tous très clairs.

La députée d'en face sait également que l'intelligence artificielle transforme l'économie et nos vies d'innombrables façons, pour le meilleur et pour le pire. De nombreux pays font tout pour que leurs entreprises, leurs chercheurs et leurs travailleurs aient accès à la capacité informatique dont ils ont besoin pour pouvoir développer et déployer ces technologies. Toutefois, la façon dont nous développons ces ressources et les mesures que nous prenons afin de nous assurer qu'elles sont conçues d'une manière dont les Canadiens peuvent être fiers sont primordiales. C'est pourquoi le gouvernement collabore avec les administrations compétentes, les municipalités et les provinces, pour veiller à ce que nous allions de l'avant en développant tout cela de manière responsable.

Parce que nous prenons cet enjeu au sérieux et que nous tenons compte des préoccupations exprimées par les députés d'en face et d'autres, y compris de ce côté-ci de la Chambre, notre gouvernement a établi des principes clairs sur la façon dont les centres de données devraient être établis. Nous avons travaillé avec la Fédération canadienne des municipalités, et 2 000 municipalités dans tout le pays ont adhéré à ces principes.

Les principes sont clairs. Les projets ne doivent pas transférer les coûts d'électricité aux familles. Ils doivent utiliser un minimum d'eau et réduire autant que possible leurs répercussions environnementales. Ils doivent créer des avantages locaux durables, être transparents et apporter des avantages au Canada. Ces principes fournissent aux collectivités un cadre de référence clair et reconnu à l'échelle nationale pour examiner ces projets. Nous avons travaillé avec des acteurs de l'industrie pour nous assurer qu'ils appuient également ces propositions. À ce jour, 45 entreprises et organisations des secteurs des technologies, des infrastructures et de l'énergie se sont engagées à respecter ces principes, qui visent à garantir que les projets soient réalisés de façon responsable, que les intérêts des collectivités soient respectés et que les Canadiens retirent des avantages tangibles de ces investissements.

Nous savons que des centres de données seront construits. Ce qui compte maintenant, c'est la façon dont nous allons les construire, car c'est ce qui constituera notre héritage. Voilà pourquoi il est essentiel de travailler avec les différents ordres de gouvernement et l'ensemble des secteurs concernés afin de veiller au respect des mesures de protection, des exigences, des règlements et des principes que nous avons mis en place. Il y va de l'intérêt des Canadiens, mais également de celui du secteur privé, des municipalités, des provinces et, bien sûr, de nous tous.

Nous devons reconnaître l'importance de veiller à ce que les infrastructures que nous construisons aujourd'hui servent les intérêts économiques et technologiques du Canada à long terme. Cela dit, croissance économique et gestion responsable doivent aller de pair. Nous croyons fermement que les Canadiens peuvent, et devraient, avoir les deux.

Notre approche repose sur un objectif plus large: garantir aux Canadiens et au Canada un accès à une infrastructure d'intelligence artificielle souveraine. C'est ce que réclament nos chercheurs, nos entrepreneurs et nos entreprises. Ils ont besoin d'un accès à une puissance de calcul avancée située au Canada pour rester concurrentiels sur les marchés mondiaux et stimuler l'innovation ici, chez nous.

Le risque est énorme. Si nous ne parvenons pas à fournir ces ressources de manière responsable aux chercheurs et aux entreprises canadiennes, ceux-ci partiront. Le coût de leur départ, pour notre économie et pour notre avenir, est un fardeau que nous ne devrions pas avoir à supporter, car nous avons dès à présent, dans ce pays, les moyens de mettre en place une infrastructure responsable de manière responsable, et c'est ce que nous allons faire en partenariat avec les municipalités et les provinces.

● (1840)

Heather McPherson: Monsieur le Président, le député me pardonnera de douter que nous puissions vraiment faire confiance aux promesses des libéraux là-dessus, car ils ont rompu promesse après promesse en ce qui concerne la protection de l'environnement, la protection des droits relatifs à l'eau et la protection des droits des travailleurs dans ce pays. Le projet de loi C-39 en est un parfait exemple.

Le député parle des principes qui ont été publiés sur la construction de centres de données. J'ai quelques questions très brèves. Le gouvernement s'engagera-t-il à mettre en place des mesures de protection contraignantes contre la hausse du coût de l'électricité pour les Canadiens? S'engagera-t-il à effectuer des évaluations complètes de la consommation d'eau et des émissions de gaz à effet de serre? Acceptera-t-il de procéder à la divulgation complète des subventions publiques et des ententes exécutoires sur les retombées locales? Acceptera-t-il de rendre le soutien financier fédéral conditionnel au respect de ces exigences?

Les Canadiens méritent de connaître la réponse à ces questions. Les principes ne suffisent pas.

Taleeb Noormohamed: Monsieur le Président, je tiens à rappeler à la députée que, dans sa province, l'Alberta, il y a des municipalités et un gouvernement provincial à qui elle devrait poser bon nombre de ces questions.

Nous travaillons de manière proactive à l'élaboration de principes et de lignes directrices, en partenariat avec les 2 000 municipalités qui ont donné leur accord. Ce sont elles qui sont chargées de veiller à ce que ces projets soient menés à bien dans les règles. Ce sont elles qui disposent des mécanismes d'application. Ce sont elles qui détiennent les leviers en matière d'octroi de permis.

J'encourage la députée d'en face à s'entretenir avec les administrations municipales de sa province qui ont adhéré à cette initiative, afin qu'elles lui expliquent pourquoi elles ont accepté cette responsabilité, pourquoi elles ont choisi de respecter ces principes et pourquoi elles considèrent que cela est important pour leurs collectivités. Si elles ont réalisé ces investissements et se sont engagées dans cette démarche, je suis certain — j'ai bon espoir, en tout cas — qu'elle reconnaîtra l'intérêt de ces efforts.

Le vice-président: La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 43.)

TABLE DES MATIÈRES

Le jeudi 26 novembre 2026

AFFAIRES COURANTES

Loi nº 1 d'exécution du budget de 2026

MacKinnon (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) ... 11967
Projet de loi C-43. Présentation et première lecture ... 11967
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi ... 11967

Les comités de la Chambre

Exercice des attributions en vertu de la Loi visant à bâtir le Canada

Allison ... 11967
Stubbs ... 11967
Bonin ... 11968

Pétitions

La pêche au saumon

Johns ... 11968

L'environnement

Blanchette-Joncas ... 11968

Shen Yun

Chagger ... 11968

L'Ukraine

Chagger ... 11968

L'ambassadeur des États-Unis au Canada

May ... 11969

Questions au Feuilleton

Lamoureux ... 11969

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi nº 2 d'exécution du budget de 2025

Le Président ... 11969
Michel (au nom du ministre des Finances et du Revenu national) ... 11969
Projet de loi C-31. Troisième lecture ... 11969
Lavoie ... 11970
Viersen ... 11971
Gaudreau ... 11971
Lamoureux ... 11971
Johns ... 11972
Viersen ... 11972
Lamoureux ... 11972
Bezan ... 11973
Amendement ... 11975
Lamoureux ... 11975
Gaudreau ... 11975
McCauley ... 11976
May ... 11976
Duclos ... 11976
Johns ... 11976
Garon ... 11977
Duclos ... 11979
McCauley ... 11980
Thériault ... 11980
May ... 11980
Deschênes-Thériault ... 11981
Lamoureux ... 11981
Lewis (Essex) ... 11984
Thériault ... 11984
Duclos ... 11984
Johns ... 11985
McCauley ... 11985
McCauley ... 11985
Gladu ... 11987
Gaudreau ... 11987
Patzer ... 11987
Lamoureux ... 11988
McLean (Calgary-Centre) ... 11988
Gladu ... 11989
Bonin ... 11989
May ... 11990
Deschênes-Thériault ... 11990
Viersen ... 11993
Gaudreau ... 11993
Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles) ... 11994
Johns ... 11994
Lamoureux ... 11995
Brassard ... 11995
Lamoureux ... 11996
Thériault ... 11997
Moore ... 11997
Moore ... 11997
Schiefke ... 11998
Gaudreau ... 11998
Morrison ... 11999
Duclos ... 11999

Privilège

La capacité d'un député à représenter ses concitoyens

Kwan ... 12001

Loi nº 2 d'exécution du budget de 2025

Projet de loi C-31. Troisième lecture ... 12001
McCauley ... 12001
Duclos ... 12001
Bonin ... 12002
Dancho ... 12002
Petitpas Taylor ... 12002
Johns ... 12002
Lamoureux ... 12003
Genuis ... 12003

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'industrie sidérurgique

Rana ... 12003

Tyrone Magbitang

Kirkland ... 12003

Le Mois de la sensibilisation au cancer du poumon
Chang ... 12003

L'emploi
Allison ... 12004

Le Bol d'or
Desrochers ... 12004

Le Programme des cadets du Canada
Lloyd ... 12004

La ligue nationale de hockey
Khalid ... 12004

Melissa Borthwick
Doherty ... 12005

Le serment au peuple
Barsalou-Duval ... 12005

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien
Al Soud ... 12005

L'Holodomor
Bezan ... 12005

Gala marquant l'anniversaire de À voix égales
Nguyen ... 12006

Les services publics et l'approvisionnement
Gallant ... 12006

La Journée mondiale du sida
Powlowski ... 12006

Les services publics et l'approvisionnement
Melillo ... 12006

Movember
Oliphant ... 12006

QUESTIONS ORALES

Les services publics et l'approvisionnement
Hardy ... 12007
Joly ... 12007
Hardy ... 12007
McKnight ... 12007

Les nominations gouvernementales
Brassard ... 12007
Thompson ... 12007
Brassard ... 12007
Thompson ... 12008

Les services publics et l'approvisionnement
Gunn ... 12008
MacKinnon ... 12008
Gunn ... 12008
MacKinnon ... 12008

Le transport ferroviaire
Normandin ... 12008
MacKinnon ... 12008
Normandin ... 12008
MacKinnon ... 12008
Garon ... 12009
MacKinnon ... 12009
Kramp-Neuman ... 12009
MacKinnon ... 12009
Kramp-Neuman ... 12009
MacKinnon ... 12009

Les services publics et l'approvisionnement
Lawton ... 12009
Zerucelli ... 12009
Lawton ... 12009
Noormohamed ... 12010
Patzer ... 12010
Hogan ... 12010

Les pêches et les océans
Small ... 12010
Thompson ... 12010
Small ... 12010
Thompson ... 12010

L'environnement
Ste-Marie ... 12011
Dabrusin ... 12011
Ste-Marie ... 12011
Dabrusin ... 12011

Le transport ferroviaire
Groleau ... 12011
Gobeil ... 12011

Les services publics et l'approvisionnement
Groleau ... 12011
MacKinnon ... 12011

La tarification du carbone
Guglielmin ... 12011
Joly ... 12012
Guglielmin ... 12012
Joly ... 12012
Chambers ... 12012
Joly ... 12012

Les transports
Martin ... 12012
MacKinnon ... 12012

La sécurité publique
Lantsman ... 12012
Anandasangaree ... 12013
Lantsman ... 12013
Anandasangaree ... 12013

La justice
Baber ... 12013
Sahota ... 12013
Baber ... 12013
Sahota ... 12013
Kirkland ... 12013
Lattanzio ... 12013
Caputo ... 12014
Lattanzio ... 12014
Caputo ... 12014
Provost ... 12014
Godin ... 12014
Lattanzio ... 12014

Godin ... 12014
Lattanzio ... 12014

La défense nationale
Ntumba ... 12014
McGuinty ... 12014

La sécurité publique
Roberts ... 12015
Anandasangaree ... 12015
Albas ... 12015
MacKinnon ... 12015
Albas ... 12015
Anandasangaree ... 12015

Les affaires étrangères
Zuberi ... 12015
Anand ... 12015

L'industrie pétrolière et gazière
Zimmer ... 12016
Chartrand ... 12016

Les affaires étrangères
McPherson ... 12016
Anand ... 12016

Parcs Canada
Johns ... 12016
Dabrusin ... 12016

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi sur les lancements spatiaux canadiens
Projet de loi C-28. Deuxième lecture ... 12016
Adoption de la motion ... 12018
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité ... 12018

Les travaux de la Chambre
Warkentin ... 12018
Kayabaga ... 12018

Loi n° 2 d'exécution du budget de 2025
Projet de loi C-31. Troisième lecture ... 12018
Majumdar ... 12018
Hogan ... 12020
Beaulieu ... 12020
Aitchison ... 12021
Lapointe (Sudbury) ... 12023
Garon ... 12023
Lantsman ... 12023
Johns ... 12023
Long ... 12024
Steinley ... 12024
Blois ... 12024
Le Président ... 12024
Gerretsen ... 12024
Viersen ... 12025
Larouche ... 12026
Lamoureux ... 12026
Sari ... 12026
Viersen ... 12028
Garon ... 12028
Deschênes-Thériault ... 12028
Viersen ... 12028
Lamoureux ... 12030
Beaulieu ... 12030
Lewis (Essex) ... 12030
May ... 12030
Anderson ... 12030
Lamoureux ... 12032
Larouche ... 12032
Kelly ... 12032
Stevenson ... 12033
Lamoureux ... 12034
Beaulieu ... 12035
Konanz ... 12035
May ... 12035
Report du vote sur l'amendement ... 12036

AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Le Code criminel
Projet de loi C-255. Deuxième lecture ... 12036
Champoux ... 12036
Lantsman ... 12038
Fortier ... 12039
Redekopp ... 12040
Block ... 12042
Report du vote sur la motion ... 12043

MOTION D'AJOURNEMENT

Le changement climatique
May ... 12043
Lamoureux ... 12044

L'éthique
Cooper ... 12044
Lamoureux ... 12045

L'intelligence artificielle
McPherson ... 12046
Noormohamed ... 12046

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : https://www.noscommunes.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: https://www.ourcommons.ca